CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDECINS CELEBRES.

TOME SECOND.

CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER;

SUR

DES MALADIES AIGUËS ET CHRONIQUES.

TOME SECOND.



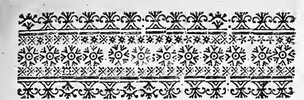
A PARIS,

Chez { DURAND, rue ſaint Jacques, à ſaint Landr & au Griffon.
PISSOT fils, Quai des Auguſtins, à la Sageſſe.

M. CC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



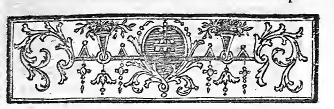


TABLE

Des Consultations contenues dans le second Volume.

PREMIERE CONSULTATION.

Fin de la Table du second Volume.



CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

CONSULTATION PREMIERE.

Sur une Dysurie.



N a eu ſoin de garder le premier mémoire, & on l'a concilié avec le ſecond que l'on a reçû depuis peu. Il eſt dit dans le premier que les Médecins & les Chirurgiens n'avoient pas été d'accord ſur le caractere particulier de la maladie pour laquelle on demande conſeil ; les uns prétendant qu'il s'agiſſoit d'un ulcere ou d'une carnoſité dans l'urethre, dans le voiſinage du col de la veſſie ; les autres jugeant qu'il y avoit

une pierre ou un autre corps étranger dans la vessie, auquel on devoit attribuer tous les accidents.

On assure dans le second mémoire que Messieurs les Medecins de Genes les plus experimentés ont éxaminé la maladie & les accidents qui l'accompagnent, d'une maniere à ne laisser aucune équivoque dans le jugement qu'ils en portent, en avançant avec toute certitude, qu'il n'y a ni pierre ni autre corps étranger dans la vessie ; il semble même qu'ils ont dispensé Monsieur de se faire sonder, & de se servir du seul moïen univoque pour se convaincre des faits qu'ils prennent sur leur compte.

On va supposer sur la garantie de Messieurs les Médecins que Monsieur le malade est exempt de pierre & de toute excroissance & fongosité dans la vessie ; mais, malgré cette supposition, le fond de la maladie ne se distingue pas dans tout son jour, comme on va le démontrer par les réfléxions suivantes.

Dans la seconde relation, Monsieur assure que sa derniere chaudepisse a été traitée dans les regles, & qu'il n'a jamais eu de maladies de galanterie que de cette espece. Le sens qui se présente

dans ce que l'on vient d'avancer, doit faire penſer qu'il a eu d'autres chaudepiſſes, mais non des accidents d'une eſpece differente. Il reſte donc incertain s'il n'y a pas eu d'autres chaudepiſſes qui ont précédé celle à qui l'on attribue tous les déſordres.

Il eſt conſtant par la premiere relation que la chaudepiſſe dura un an & demi ou environ, avant que Monſieur ſe déterminât à employer les injections. On ne conçoit gueres qu'une maladie de cette eſpéce, quand elle eſt traitée ſuivant les regles, puiſſe continuer pendant un ſi long eſpace de tems, à moins qu'elle n'ait porté un caractere de malignité extraordinaire, ou qu'elle ne ſoit tombée ſur un ſang déja entiché du levain vénérien, ou mal diſpoſé d'ailleurs par le temperament & des maladies héréditaires.

On aſſure auſſi dans la premiere relation que la chaudepiſſe traitée ſelon les regles de l'art a obligé les Médecins, pour corriger les accidents ſurvenus après les injections, à ſe ſervir de trois differentes cures dans trois divers tems que l'on ne détaille point ici pour ne pas tomber dans des répétitions. Les reme-

des employés dans ces traitements ſont tirés des antivénériens les plus efficaces qu'on donne par la bouche ; on y a même joint quelques onctions mercurielles faites au périnée & aux parties voiſines. Cette pratique ne s'accorde point avec un traitement méthodique qui ait précédé les injections, parce que dans ce cas-là il ſeroit très-ſuperflu, ou pour mieux dire, très-déſavantageux à la ſanté du malade. De ces faits il eſt aiſé de conclurre que Monſieur n'eſt point d'accord avec la maniere d'agir des Médecins lorſqu'il dit que ſa chaudepiſſe à été guerie dans les formes.

Pour déveloper d'une maniere ſimple & naturelle l'idée qu'on a de l'état préſent de Monſieur, on croit pouvoir avancer que le col de la veſſie ſouffre, &, ſelon toute les apparences, la portion du canal de l'urethre qui l'avoiſine ; ainſi l'on ſoupçonne un racourciſſement dans une portion du col de la veſſie & dans le commencement de l'urethre, & en même tems une diſpoſition baveuſe, ou dans une portion du col de la veſſie, ou plus avant dans le corps de la veſſie. La précaution que prit le Chirurgien lithotomiſte de mettre au bout d'une bougie

un cerat propre à consommer la carnosité, & le dégagement du canal qui suivit cette manœuvre, donne aussi lieu de soupçonner que le commencement de l'urethre est affecté de quelque végétation, ou excroissance, ou carnosité. Pour s'éclaircir de ces dernieres circonstances, il convenoit de faire sonder le malade, & on auroit découvert par cet expedient s'il y a des obstacles ou non, en de-là du sphincter, ou vers les prostates, ou si le siege du désordre se trouve plus loin.

On demande la maniere de traiter la dysurie, ou ardeur d'urine, sa sortie lente & douloureuse, & sa disposition glaireuse; mais le Conseil avouera ingenuement que la cure ne peut être regardée que comme difficile, & qu'elle doit être éxécutée en deux tems.

Dans le premier on se proposera de changer la tissure du sang, en le divisant avec beaucoup de ménagement, & en lui fournissant beaucoup de baume & d'onctuosité, pour travailler ensuite à détruire le levain vénérien que l'on croit encore caché dans le sang par rapport aux cures défectueuses qui ont précédé, & qui sont en quelque ma-

niere des démonſtrations de ce que l'on avance. Sans cette précaution, il ſeroit temeraire d'entreprendre le traitement des accidents locaux, c'eſt-à-dire de la carnoſité dans l'urethre, ou du racourciſſement & dans ce canal & dans le col de la veſſie.

Dans le ſecond tems, ayant fait précéder les remedes propoſés pour mettre le ſang en bon état, on pourra travailler à la cure de la carnoſité ſeche, ou à celle de la carnoſité & du racourciſſement tout enſemble. Pour cela on ſe ſervira de differentes eſpeces de bougie, faites de cordes de boïaux, ou de toile cirée roulée. On procurera des ſuppurations, ſi on le juge néceſſaire par des onguents ou emplâtres, que l'on portera ſur les parties malades avec des bougies. On aura ſoin d'employer les ſondes de plomb differemment graduées, pour élargir le canal dans les endroits où il ſera retreci. On ne négligera pas les injections relâchantes & déterſives, que l'on fera paſſer dans la veſſie, ſuivant le beſoin, & enfin on ſuivra dans toutes ces manœuvres les regles que la bonne chirurgie & une longue expérience dans le traitement de ces ſortes de maladies ont

fait remarquer comme les plus sûres, & les plus avantageuses. On croit au reste pouvoir assurer qu'on ne connoît que Paris, ou Montpellier, où il soit possible de trouver des personnes capables de se charger de ces sortes de cures. Ce sera à Monsieur à prendre son parti, suivant sa confiance.

A Montpellier le 11. mars 1744.
Signé, MONTAGNE.*

CONSULTATION II.
Sur une affection hypochondriaque.

LEs nouveaux accidents que Monsieur détaille dans son dernier mémoire peuvent se réduire à des attaques de douleurs plus ou moins vives, qui tantôt ont commencé par le bras, tantôt par la jambe, pour s'étendre à la tête, dans l'estomac, & autres parties, principalement du côté droit; à des battements d'artere qui se font sentir dans toutes les parties du corps, principalement dans le côté gauche; à des frissons qui souvent deviennent les avant-cou-

* Cette consultation est une suite de la derniere du premier volume.

reurs d'une fievre qui dure quelques jours ; à un ferrement qui affecte la tête. Ces fymptômes font fuivis vers les cinq heures du foir d'une ceffation ou intermittence du pouls, d'un grand trouble à la tête, de piqueures dans les jambes & ailleurs, de fentiments, tantôt de froid, tantôt de chaud, dans les mêmes parties ; ou un peu plus tard il furvient des élévations dans le pouls, tantôt avec friffon, tantôt fans friffon. Des douleurs dans le genre nerveux fe mettent de la partie avec des fifflements dans les oreilles, & des bruits imitant celui du tambour, qui femblent avoir leur fiege dans la tête ; une maigreur extraordinaire fe foutient depuis longtems ; mais les idées triftes, la conf-ternation continuelle, la crainte d'une mort prochaine, à l'arrivée du moindre accident nouveau, ou celle d'une maladie des plus incommodes & au deffus de toutes les reffources humaines, & une oppofition effentielle à efperer quelque chofe de flatteur pour l'avenir, fe foutiennent avec la même force depuis le commencement de la maladie ; & comme ce font les fymptômes les plus interreffants, & fur lefquels les remedes les

plus appropriés ne ſçauroient agir, ils ſont auſſi les ſeuls qui n'ayent pas été ſujets à des variations, & qui ſeront des obſtacles aux effets favorables que l'on devroit attendre de la Médecine.

Il eſt très-inutile d'examiner les cauſes de cette foule de ſymptômes préſents & paſſés ; elles ſont toujours les mêmes, & on ne peut révoquer en doute qu'il eſt toujours queſtion d'une ſechereſſe, d'un épaiſſiſſement, & d'une ſaumure dans la maſſe du ſang ; & d'un état ſpaſmodique dont tout le ſyſtême des ſolides ſe reſſent, mais qui a porté d'une maniere plus marquée ſur le genre nerveux & membraneux, & même ſur les filets blancs qui donnent origine aux nerfs avant leur ſortie de la tête.

Les indications ſe préſentent auſſi les mêmes ; on va pourtant un peu varier la maniere de les remplir ; ou par quelques nouveaux remedes, ou par la préférence donnée à ceux que Monſieur a le mieux ſupporté.

Dès que la belle ſaiſon ſera arrivée, on commencera par purger Monſieur avec la médecine qui lui a déja été conſeillée & dont il a fait l'épreuve.

Immédiatement après Monſieur boira pendant ſix matins un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, deux ſcrupules de racines d'énula campana concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une petite poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de ſcolopendre. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction, une pincée de ſommités ſeches & fleuries d'hypericum.

Pendant les ſix matins ſuivants Monſieur uſera du bol ci-joint, avalant par deſſus chaque doſe une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle préparées à la maniere du thé, avec la précaution de repurger à la fin.

BOL.

Prenez quinquina en poudre un ſcrupule ; poudre de guttete douze grains ; ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai ſix grains ; pilules de cynogloſſe deux grains ; faites un bol pour une doſe avec le ſyrop capillaire. On le diviſera en trois ou quatre pilules.

Pendant les six matins suivants, on reviendra aux mêmes bouillons, & tout de suite au même bol & à la même infusion aussi pendant six nouveaux matins, réiterant la même médecine à la fin.

Monsieur boira ensuite pendant douze matins un grand verre, ou une écuellée médiocre de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on separera pendant la nuit de son fromage, en le laissant égoutter à travers un linge. On le clarifiera le matin avec le blanc d'œuf, & on y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités de petite centaurée, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu.

Supposé que le petit lait passe bien, on le continuera encore pendant dix ou douze matins, & on pourra en donner une seconde prise vers les quatre ou cinq heures du soir, avec la précaution de repurger après le terme marqué pour l'usage du petit lait, & de dissoudre dans chaque prise un peu de sucre.

Les chaleurs étant arrivées, ou la saison permettant de recourir au demi-bain domestique, Monsieur le prendra le matin pendant cinq jours de suite; avalant à la sortie un bouillon de poulet alteré avec les feuilles de chicorée amere, ou de cresson de fontaine. S'étant reposé quatre ou cinq jours, il reviendra au même demi-bain & au même bouillon de poulet, finissant par la médecine ordinaire.

Après une intervalle de dix ou douze jours, si Monsieur a bien supporté le demi-bain, il essayera le bain entier, & le prendra pendant six matins, buvant à la sortie une écuellée de petit lait préparé comme il a été dit ci-dessus, & s'étant reposé quatre ou cinq jours, & les bains réussissant d'ailleurs, il les réiterera encore pendant six autres matins avec la prise de petit lait à la sortie.

On examinera après ces douze bains, comment le malade s'en est trouvé; & s'il avoit lieu d'être content de leur usage, après une suspension de neuf ou dix jours, il reviendroit de nouveau au bain, ou au demi-bain, pendant deux reprises de six jours chacune avec les

circonſtances déja marquées, & on employeroit le purgatif à la fin.

Pendant le tems des bains, ſi Monſieur avoit quelque friſſon, on lui donneroit le ſoir à l'heure de ſon coucher, de jour à autre, un petit bol fait avec dix-huit grains de quinquina & douze grains de poudre de guttete qu'on incorporeroit avec tant ſoit peu de ſyrop de capillaire.

Suppoſé que Monſieur paſſe de mauvaiſes nuits, il eſt abſolument néceſſaire qu'il prenne le ſoir à l'heure de ſon coucher les pilules de cynogloſſe, commençant par quatre grains, & en augmentant la quantité par grain, juſqu'à être parvenu au nombre de huit. On pourroit ſubſtituer aux pilules de cynogloſſe, la teinture anodyne de Sydenham, commençant par huit ou dix gouttes, que l'on mêleroit avec une cuillerée d'eau ou de vin. On augmenteroit dans la ſuite la quantité des gouttes, de deux en deux, ou de trois en trois, juſqu'au nombre de vingt, vingt-cinq, ou même trente, ſi le malade s'en trouvoit bien.

En cas que pendant le cours des remedes il ſurvînt des palpitations de

cœur, & des foibleſſes ou intermittences de pouls conſidérables, on ſe ſerviroit durant les attaques de la potion ſuivante.

JULEP.

Prenez eau de meliſſe ſimple trois onces; eau de fleurs d'oranges une once; diſſolvez-y poudre de guttete & ſuccin préparé, de chacun quinze grains; teinture de caſtoreum vingt gouttes; ſyrop d'œillet ou d'écorce de citron ſix drachmes; faites un julep qui ſera pris par cuillerées.

On ne croit pas devoir conſeiller des remedes pour l'automne, ſans avoir été informé des effets qu'auront produits ceux que l'on vient de preſcrire; ainſi dans ce cas-là on en donneroit avis & on envoyeroit tout enſemble un précis de ces remedes.

On paſſe ſous ſilence le régime de vivre, parce qu'il en a déja été aſſez parlé dans les autres conſultations. On ne ſçauroit ſe laſſer d'exhorter Monſieur à s'aguerrir ſur ſes accidents, & même à les mépriſer, s'il eſt poſſible; ou pour le moins à ne pas ſe laiſſer abbattre d'une maniere ſi forte à meſure qu'il ſur-

vient de nouvelles attaques, ou qu'il se mêle quelque accident nouveau. La dissipation & l'exercice conviennent également.

A Montpellier le 16. mars 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION III.

Sur une fievre maligne.

LA maladie pour laquelle on demande conseil, semble avoir déja fait des progrès très-considerables; & si l'on fait attention à la fievre continue accompagnée de redoublemens, à l'érysipele qui a porté sur tout le visage, au gonflement des amygdales qui s'est mis de la partie, à l'affaissement de la tête du malade, & enfin à son état d'assoupissement qui n'est pas équivoque, puisque les paupieres restent fermées, l'on verra qu'il est ici question d'une fievre putride, mais qui porte avec elle quelque chose de sourd, ou un fond de malignité particuliere. Les pustules qui se sont formées à la face, & qui ont pa-

ru charbonneuſes, celle qui eſt placée ſur la langue, & qui devient noire pendant le redoublement, & enfin le hocquet que l'on remarque auſſi dans le fort du redoublement, confirment ce que l'on vient d'avancer, & rendent le prognoſtic que l'on peut porter très-deſavantageux, pour ne pas dire funeſte.

On ne ſçauroit diſconvenir que les accidents que l'on vient de détailler n'ayent été produits par un ſang extrêmement ſec, englué, & acrimonieux, & que cette diſpoſition des liqueurs ne ſoit actuellement entretenue par une pourriture très exaltée, & que les premieres voies fourniſſent continuellement à la maſſe du ſang.

L'état d'aſſoupiſſement donne lieu de ſoupçonner un engorgement des liqueurs dans la tête, & le hocquet doit faire craindre une diſpoſition inflammatoire dans l'orifice ſuperieur de l'eſtomac, dont les progrès reſtent fort incertains.

Les vuës que l'on doit avoir pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent de Monſieur, ſe réduiſent à prévenir les inondations, ou les dépôts, dans les principaux viſceres; mais ſur-tout

dans la tête, dont les parties ſuperieures ſont attaquées d'éryſipele ; à délayer & addoucir la maſſe du ſang trop fougueuſe ; à évacuer la pourriture qui par ſon mélange avec le ſang en entretient le déſordre, & enfin à calmer, ou à faire tomber les redoublements. Lorſqu'on aura ſuffiſamment vuidé la pourriture ſurabondante, on ſe flatte que ces indications pourront être remplies par les remedes ſuivants.

Les ſecours les plus propres pour prévenir les engorgements du ſang dans les parties les plus néceſſaires à la vie, ſont les ſaignées auxquelles on a déja eu recours, mais dont on ne fixe point le nombre, ni les eſpeces particulieres, par rapport aux pieds ou aux bras. Il n'eſt donc permis de propoſer un plus grand nombre de ſaignées, que d'une maniere conditionelle, ni de donner la préférence à celle du pied ou à celle du bras, ne connoiſſant point juſqu'où on les a portées, ni leurs effets particuliers ; ce ſera à Monſieur le Médecin ordinaire à décider ſur une matiere qui nous eſt inconnue, & à ſe regler ſur l'état des forces & ſur les circonſtances qui accompagnent la maladie.

Il eſt dit dans le mémoire qu'on a déja fait un grand uſage des adouciſſants : ainſi on eſt d'avis qu'on le continue, & qu'on ſe ſerve de la ptiſane de poulet, ſi on peut facilement avoir de quoi la faire, ou bien des ptiſanes émulſionnées, ou des ptiſanes de ris, ou d'avenat. On eſt auſſi d'avis que l'on donne pour nourriture au malade des crêmes de ris ou d'avenat à l'eau, alternativement avec des bouillons qui ne ſoient pas forts, & qui ſeront faits avec le poulet & la jeune volaille.

Suivant ce qu'on avance dans la relation, le malade n'a pas encore été purgé, ainſi on ne doit pas perdre un moment pour en venir à la purgation, s'il n'y a rien qui s'y oppoſe, & l'on choiſira l'intervalle de deux redoublements pour donner la médecine. On la compoſera ſuivant cette formule.

PURGATION.

Prenez une once de pulpe de tamarins ; rhubarbe concaſſée une drachme ; fleurs de pêcher & de violettes de chacunes deux pincées ; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontai-

ne ; mettez infuser à froid dans une livre de colature deux drachmes, ou deux drachmes & demi, de senné mondé ; dissolvez dans la liqueur coulée une seconde fois, deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour deux doses, qui seront prises le matin à quatre heures de distance l'une de l'autre.

On aura soin de faire prendre un bouillon dans l'intervalle des deux verres de la purgation, c'est-à-dire deux heures après le premier & deux heures avant le second.

Supposé que le malade eût des foiblesses, ou le pouls abbatu, on se serviroit de tems en tems entre les bouillons de la potion suivante donnée par cuillerées.

JULEP.

Prenez eaux de chardon-benit & de bardane de chacune deux onces ; dissolvez-y confection alkermes & d'hyacinthe, de chacune un gros ; syrop d'œillets une once ; faites un julep qui sera pris par cuillerées.

Comme il est absolument nécessaire de procurer une évacuation abondan-

te, s'il eſt permis de la faire ayant égard à l'état des forces, on ajoutera deux ou trois grains de tartre ſtibié au premier verre de la médecine ci-deſſus; on en ajouteroit même quatre, ſi le malade étoit aſſoupi; mais s'il ne ſe trouve pas dans cette ſituation, on ſe contentera de deux ou trois, &, ſuivant l'effet qu'ils produiront, on en ajouteroit un ou deux au ſecond verre, ou bien on s'en diſpenſeroit ſi les premiers avoient agi ſuffiſamment.

Les lavements émollients & rafraichiſſants doivent avoir leur place. Si on le jugeoit néceſſaire, on rendroit ces lavements purgatifs, en faiſant bouillir dans la décoction la pulpe tirée d'un quarteron de caſſe en bâtons, ou bien en diſſolvant dans la décoction coulée une once de catholicum.

Pendant les redoublements, ſi la néceſſité l'éxigeoit, on auroit recours à la ſaignée, qu'on feroit plus ou moins grande ſuivant les indications.

Si le malade paſſoit de l'état d'aſſoupiſſement à celui de l'inſomnie, on donneroit le ſoir une émulſion ordinaire avec demi-once, ou ſix drachmes, de ſyrop de pavot blanc.

Le traitement des maladies de cette eſpece ſe réduit ordinairement à purger de deux en deux, ou trois en trois jours, avec des remedes en deux verres, & ſuivant la formule donnée ci-deſſus. On a ſoin d'aiguiſer le premier verre par l'addition de quelques grains de tartre ſtibié ; ou bien l'on s'en diſpenſe, ſuivant l'abondance des évacuations.

On a conſeillé de mettre du ſenné dans la médecine ci-deſſus, parce que l'on ne parle d'aucune tenſion douloureuſe dans le bas ventre ; mais ſi cette ſituation avoit changé, on retrancheroit le ſenné, ou bien on en diminueroit la quantité, ajoutant aux médecines la pulpe de caſſe, qu'on feroit bouillir avec les tamarins & la rhubarbe.

Suppoſé que le hocquet fût violent, & qu'il parût même hors du redoublement, on éviteroit d'aiguiſer la médecine par le tartre ſtibié.

Le train de la maladie le permettant, on obſerveroit de purger de deux en deux, ou de trois en trois, jours avec la même médecine toute ſimple & ſans tartre ſtibié, auſſi ſouvent qu'on le jugeroit néceſſaire, n'étant pas permis de fixer le nombre des purgatifs ; on con-

tinueroit l'usage des mêmes ptisanes & la même nourriture ; on placeroit à propos les lavements, ou la potion prescrite ci-dessus, ou enfin l'émulsion avec le calmant, suivant les variations des accidents.

Supposé que le redoublement résistât à l'action des purgatifs souvent réiterés, on donneroit dans le tems du calme, dans les intervalles des redoublements, une décoction de quinquina.

Il n'est pas permis de proposer une plus longue suite de remedes, parce que les événements de la maladie peuvent changer tous les projets, & dans le fond on ne sçauroit avancer rien dans l'état où le malade se trouve que d'une maniere conditionelle. On laisse à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire les differentes modifications qu'il pourra convenir d'employer dans la dispensation des remedes.

A Montpellier le 18. mars 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION IV.

Sur la maladie épidemique d'Aiguemortes.

Fievre maligne épidemique.

NOus soussignés Conseillers Médecins du Roi, Professeurs en l'Université de Médecine de Montpellier, nous étant transportés le jour d'hier 29. de ce mois à la ville d'Aiguemortes, & ayant visité tous les malades le soir de notre arrivée, & tout aujourd'hui, avons trouvé ce qui suit, sur environ vingt-cinq malades que nous avons examinés.

Cette maladie commence d'abord par un grand froid, des maux d'estomac, souvent des vomissements ou des envies de vomir, & un grand abbattement de forces : ensuite succedent une fievre avec un peu de chaleur, un pouls foible, petit, inégal, & peu fréquent, qui est suivi d'une douleur de côté ordinairement vers le bas des côtes, que nous avons jugé être en même tems interieure & exterieure. Alors il survient de tems en tems une toux, sans crachat pour l'or-

dinaire, quoique pourtant quelques malades ayent craché du sang, ainsi qu'on nous l'a rapporté. Parmi les malades quelques-uns se plaignent de la tête, & la plûpart l'ont libre. Le bas ventre est pour l'ordinaire élevé, & tendu, & même douloureux. Les malades ont presque tous la langue chargée, & plusieurs seche & brune sans être altérée; il n'y a d'ailleurs aucun changement considerable dans les urines. Les déjections sont bilieuses & piquantes, & l'on nous a rapporté que quelques malades avoient fait beaucoup de vers par haut & par bas.

Nous n'avons observé des éruptions que dans trois malades; sçavoir dans deux des parotides, & dans un seul du pourpre rouge; outre cela nous avons vû deux malades qui ont souffert des hemorrhagies considerables, l'un par les narines, & l'autre par le fondement.

Pour mieux découvrir la nature de ce mal, nous avons fait ouvrir en notre présence les cadavres de deux hommes, où nous avons observé ce qui suit.

Le poulmon s'est trouvé fort adhérent des deux côtés, tant à la plévre qu'au diaphragme, exterieurement livide en plusieurs

plusieurs endroits, enduit d'une matiere lymphatique d'un jaune verd, fort visqueuse ; toute la substance du poulmon étoit engorgée d'un sang noirâtre, & d'une lymphe épaisse de même couleur à peu près, & de même consistance que celle qui enduisoit la surface de ce viscere. La plévre étoit parsemée de plusieurs points gangreneux, & en phlogose presque dans toute son étendue. Enfin nous avons trouvé dans la cavité de la poitrine de ces deux sujets une médiocre quantité d'eau d'un jaune verdâtre, & dans l'un des deux de cette même eau dans la cavité du péricarde plus qu'on y en trouve ordinairement.

Ayant ensuite passé au bas-ventre, nous n'y avons trouvé rien de particulier, excepté que dans l'un des deux cadavres la bile étoit verdâtre.

De ce qui vient d'être observé nous avons conclu que cette maladie est une fievre maligne épidemique qui porte principalement à la poitrine ; & ce qui confirme ce caractere de malignité, c'est que la plûpart des malades sont bien-tôt saisis, qu'ils perissent en nombre, & qu'ils sont enlevés brusquement

le quatriéme ou le cinquiéme jour de leur maladie, quoique peu de tems avant leur mort ils paruſſent ne pas devoir périr ſi promptement.

Ayant procedé à l'examen des cauſes qui ont pû donner naiſſance à cette maladie populaire, nous en trouvons trois qu'on doit regarder comme générales, 1°. Les accès de fievre opiniâtre qui avoient regné l'été & l'automne derniers. 2°. Les mauvais aliments dont les pauvres gens ont uſé cet hiver, & ſur-tout ce carême, s'étant nourris de haricots, de mauvaiſes chataignes, de merluche gâtée, de poiſſon ſalé appellé vulgairement harençades, de figues ſeches, &c. 3°. L'intemperie de l'air qui a été fort froid cet hiver & pendant long tems.

A ces cauſes générales l'on doit ajouter les cauſes ſuivantes, qu'on peut regarder comme particulieres aux habitants d'Aiguemortes. Sçavoir 1°. Les mauvaiſes eaux, & le mauvais air du païs. 2°. L'imprudence où ſont tombés la plûpart de ceux qui ont ſuivi les exercices de la miſſion, qui, ſortant des Egliſes où il faiſoit fort chaud, s'expoſoient ſans garder aucune précaution à l'air froid.

L'on doit observer que ce qui a rendu encore cette maladie plus meurtriere, c'est que la plûpart des pauvres qui ont été attaqués, non-seulement n'ont point appellé du secours dans le commencement, mais même ont fait quantité de remedes très-dangereux, les uns ayant pris l'huile avec le suc de rhue, d'autres du vinaigre, de l'eau salée, des soupes fort chargées d'ail, &c, & n'aïant voulu ni se faire saigner ni se purger.

De ce que nous venons de dire, il est évident que jusqu'à présent cette maladie a été funeste au plus grand nombre de ceux qui en ont été atteints, & qu'il est à craindre qu'elle ne se soutienne encore quelque tems si le froid persiste, & si l'on ne remedie à la nature des aliments & à la mauvaise conduite des malades, ce qui interesse le public.

Pour prévenir les suites fâcheuses de cette maladie, nous estimons 1°. qu'il faut procurer aux pauvres de bons aliments, & aux malades de bons bouillons.

2°. Qu'il faut avoir attention de leur fournir les secours dont ils ont besoin dès l'entrée de la maladie, les empêchant

d'emploïer les remedes populaires & pour cet effet obliger les parents des malades ; & à leur défaut les proches voisins, d'avertir Messieurs de la police, dès qu'ils sçauront que quelqu'un vient de tomber malade, afin qu'on leur envoïe au plûtôt des Médecins, ou autres personnes de l'art, comme Chirurgiens ou Apoticaires.

3°. A l'égard du traitement nous ne sçaurions donner qu'un plan général pour servir de guide dans les cas particuliers.

On mettra d'abord les malades au bouillon, qu'on leur donnera de quatre en quatre heures pendant tout le cours de la maladie, & pour boisson ordinaire de la ptisane de capillaire dégourdie, qu'on leur fera prendre abondamment.

On saignera les malades dans le commencement, surtout lorsque le pouls le permettra, qu'ils se plaindront de la douleur du côté ; qu'ils auront difficulté de respirer, mal de tête, ou quelqu'autre symptôme qui demande la saignée. On ne tirera chaque fois que cinq ou six onces de sang ; il est mieux d'y revenir que de faire de grandes saignées, pour

éviter l'abbatement du pouls qui arrive facilement aux malades; cependant on ménagera le nombre des saignées & on s'en abstiendra, lorsque le pouls sera foible ou mauvais.

Le remede le plus essentiel est le purgatif; il faut donc s'en servir le plutôt qu'il sera possible, & sans perdre de tems. On donnera la préférence à la manne, & à la casse, dans quelque infusion adoucissante & laxative, comme de fleurs de mauve, de violette, de pêcher; on joindra toujours à ces purgatifs de la poudre aux vers, &, dans le cas où le bas-ventre sera douloureux, de l'huile d'amandes douces. On donnera ces purgatifs en lavage en deux verres & quelquefois en trois. On pourra ajouter dans certains cas, comme par exemple, lorsque le bas-ventre ne sera pas douloureux, un grain de tartre stibié soluble à chaque verre, dans la vûe d'aiguiser le purgatif. On pourra aussi employer quelquefois le senné, mais en petite dose, c'est-à-dire environ deux drachmes ou deux drachmes & demie, observant d'ajouter à cette infusion de senné demi-poignée de fleurs de mauve ou de violette, & faisant dissoudre

deux onces de manne dans le premier verre, & une once & demie dans le second.

On purgera de deux jours l'un, autant qu'il sera possible ; & même lorsque les forces le permettront, & que la pourriture paroîtra abondante, on pourra soutenir l'évacuation du jour précédent, en faisant prendre les jours d'intervalle une legere ptisane de senné & de poudre à vers.

On ne négligera pas les lavements, que l'on donnera tous les jours, même de la purgation, lorsque l'évacuation n'aura pas paru suffisante, & les jours d'intervalle. Ces lavements seront faits tantôt simplement avec l'eau & l'huile, tantôt avec une décoction de graine de lin & de fleurs de mauve, & deux ou trois onces d'huiles d'amandes douces, tantôt avec la décoction de cinq ou six onces de baton de casse concassée, & une poignée de mauve.

On donnera de tems en tems de petites potions cordiales, où l'on ajoutera de la coraline en poudre, & où l'on n'emploïera pas le mercure doux.

A l'égard des narcotiques, on en usera sobrement & en petite dose, &

ſeulement dans le cas où le pouls ſe ſoutiendra, & lorſque les malades ſouffriront des douleurs vives.

Comme l'expectoration eſt difficile, on donnera de tems en tems du blanc de baleine à la doſe d'une demi-drachme, ou d'une drachme, dans quelques cuillerées de bouillon chaud. Enfin l'on pourra ajouter quelquefois aux potions cordiales, vingt ou trente grains d'antimoine diaphoretique, ou une demi-drachme de thériaque vieille.

Délibéré à Aiguemortes le 30. mars 1744. *Signé*, HAGUENOT, FIZES.

CONSULTATION V.

Sur un rhume de Poitrine.

LE rhume de poitrine & la toux plus ou moins fatiguante dont Monſieur a été attaqué cet hiver, & dont il lui reſte encore des impreſſions, & ceux qu'il a eſſuyés depuis quelques années, pareillement chaque hiver, ont été produits par la conſtitution vicieuſe de la lymphe bronchiale, devenue groſ-

fiere, acrimonieuſe, & propre à s'arrêter dàns ſes couloirs, à les engager, & à occaſionner une diſtribution gênée du ſang dans les capillaires voiſins des glandes gonflées, & obſtruées, & par ce moïen une légere diſpoſition phlogiſtique, & une ſenſibilité, à laquelle on doit rapporter les ſecouſſes de la toux.

Comme les évacuations de la peau à la faveur de la tranſpiration, & celles des poulmons, ſont extrêmement diminuées pendant l'hiver, les matieres qui devoient s'échapper par ces organes ſecretoires, ſont retenues dans le ſang qui a déja pris une plus grande conſiſtence, en augmentant le volume, & le rendant plus ſalin & acrimonieux. Ces changements doivent ſe communiquer à toutes les liqueurs qui compoſent la maſſe du ſang, & cela eſt arrivé d'une maniere plus marquée chez Monſieur dans la lymphe bronchiale, chaque hiver depuis ſix années.

Pour en être convaincu, on remarquera que les rhumes de poitrine ont pris la place d'un rhumatiſme fâcheux dont Monſieur fut ſaiſi par l'action d'un froid auquel il fut expoſé. Il eſt donc naturel de penſer que les matieres qui

reſtent dans le ſang chaque hiver par le défaut de la tranſpiration, ont trouvé plus de diſpoſition à former un alliage avec la lymphe bronchiale qu'avec la lymphe muſculaire, qui dans le commencement avoit été dérangée par préférence.

Les vues que l'on a eues dans le traitement du rhume de Monſieur ont été de diminuer le volume du ſang, & de prévenir de plus grands engorgements dans les tuïaux capillaires des poulmons, de calmer les irritations & les ſecouſſes de la toux, de rectifier les digeſtions, & enfin de diviſer avec beaucoup de ménagement la maſſe du ſang, & d'en corriger l'acrimonie dominante. Voici les remedes qu'on a d'abord emploïés pour remplir les premieres indications, auxquels on joindra ceux qui ſont propres à remplacer ceux qui ſont reſtés en arriere à cauſe du départ du malade.

On a d'abord fait ſaigner deux fois Monſieur du bras, & on lui a fait prendre chaque ſoir un julep avec quatre ou cinq cuillerées d'eau de lys, & ſix drachmes de ſyrop de pavot blanc. Il a uſé pour ſa boiſſon d'une ptiſane

faite avec les feuilles seches de capillaire, & les fleurs de violettes infusées à la maniere du thé. Après les précautions, on l'a purgé suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez moëlle de casse recemment extraite, & non mondée de ses noïaux, deux onces; pulpe de tamarins six drachmes; rhubarbe concassée une drachme; fleurs de violettes deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine; dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui sera prise le matin.

Monsieur a bu ensuite pendant dix matins un bouillon ainsi composé.

BOUILLON.

Prenez deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans un mortier de marbre; feuilles de bourrache & de chicorée sauvage de chacunes une demi-poignée; feuilles de lierre terrestre seches une pincée; faites un bouillon avec un morceau de collet de mouton.

On le repurgera avec la même médecine, ou ici, ou dans l'endroit où il doit se rendre. Immédiatement après Monsieur prendra pendant douze matins cette opiate.

OPIATE.

Prenez conserve de buglose trois drachmes; antihectique de Poterius, & blanc de baleine, de chacun deux drachmes; conserve d'aunée, & benjoin en larmes, de chacun une drachme & demie; extrait de rhubarbe une drachme; faites avec le syrop de capillaire une opiate, qui sera divisée en douze prises égales.

Monsieur boira chaque matin par dessus la prise de cette opiate une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache, caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, le clarifiant le matin avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on aura recours au même purgatif à la fin.

Supposé que Monsieur reste tranquil-

le dans ſon quartier après ces remedes ; il prendra pendant dix-huit ou vingt matins une écuellée de lait de chevre ou de vache ainſi préparé.

Prenez douze onces de l'un ou l'autre de ces laits, & douze onces d'infuſion de feuilles ſeches de capillaire préparée à la maniere du thé, que vous jetterez dans un vaiſſeau propre pour expoſer le mélange à un feu très-doux ; on écrêmera à meſure que la pellicule ſera formée, continuant de même juſqu'à la diminution du quart. On diſſoudra dans la préparation du lait coulé un peu de bon ſucre, & on finira par la même médecine.

L'automne prochain, pour prévenir le rhume qui a accoutumé de venir dans l'hiver, Monſieur reprendra les mêmes bouillons, la même opiate avec le petit lait par deſſus, & enfin le même lait coupé, avec les précautions conſeillées ci-deſſus.

La ſituation où Monſieur ſe trouve ne permet pas qu'on le charge d'un grand nombre de remedes ; mais il eſt abſolument néceſſaire qu'il obſerve un bon régime de vivre, & qu'il ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du

bouilli & du roti ; s'abstenant des ragouts, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou échauffants. Monsieur boira très-peu de vin & extrêmement trempé ; &, s'il est accoutumé à prendre du caffé ou du chocolat, il doit en abandonner l'usage, & boire à leur place le matin une infusion de capillaire, ou une infusion de thé avec les fleurs de tussilage.

A Montpellier le 20. mars 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION VI.

Sur une fiévre quotidienne.

LES accès de fiévre intermittente de differentes especes dont Monsieur a été fatigué depuis très-long-tems, & qui subsistent encore sous la forme de quotidienne, doivent naturellement être attribués au caractere épais & visqueux de la lymphe digestive, qui, n'aïant travaillé qu'imparfaitement les aliments

exposés à son action, a communiqué ses mêmes qualités vicieuses au chyle, & par une suite nécessaire à toute la masse du sang avec laquelle il s'est mêlé journellement.

L'état de la lymphe digestive, & de toute la masse des liqueurs, que l'on vient d'établir, est démontré par les obstructions que l'on distingue dans le lobe antérieur du foie, par la renitence & la douleur fixe du côté droit à la hauteur des cartilages des fausses côtes, par les vents & par les envies de vomir auxquels le malade est sujet.

Les fatigues de la guerre, les blessures considérables que Monsieur a reçues, le séjour dans un païs extrêmement marécageux, le mauvais air, l'eau & les autres aliments chargés de substances grossieres & salines dont il a fait usage, ont agi de concert pour déranger les digestions & troubler l'œconomie des differentes dépurations si nécessaires à l'entretien de la santé ; & comme leur impression a été permanente, & qu'elle a duré long-tems, les changements qui sont survenus ont été difficiles à corriger, & ont résisté à une grande quantité de remedes dont on a fait usage.

Pour délivrer Monsieur des accès & des autres accidents qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de rectifier les digestions, de diviser la masse du sang sans y mettre le feu, de corriger les embarras qui se trouvent dans le foie, & de lui redonner, aussi-bien qu'aux autres couloirs, la liberté de ses fonctions. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

Monsieur, étant arrivé chez lui, commencera par s'y reposer pendant neuf ou dix jours, après lesquels on lui tirera deux palettes de sang du bras, le purgeant le lendemain avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme; fleurs de pêcher deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine; infusez dans huit onces de colature follicules de senné une drachme & demie; & dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois syrop de roses solutif une once; tartre stibié trois grains; faites une potion qui sera prise le matin.

Supposé que dans la suite Monsieur ne pût pas garder les médecines en liqueur, on le purgeroit avec ce bol, lui faisant boire par dessus plusieurs tasses d'une légere décoction de fleurs de pêcher.

B O L.

Prenez rhubarbe en poudre une demi-drachme; poudre de Cornachini quinze grains; faites un bol avec le syrop de chicorée composé.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant neuf ou dix matins vers les six heures un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une drachme de racine d'énula campana concassée, & une poignée en tout des feuilles de cresson de fontaine & de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; on dissoudra dans deux ou trois cuillerées du bouillon coulé dix-huit ou vingt grains de tartre kalibé ou martial soluble, & on réiterera la potion purgative à la fin sans vomitif, si Monsieur peut la garder, ou à son défaut le bol

conseillé ci-dessus avec la décoction de fleurs de pêcher.

Pendant tout le tems de l'usage de ces bouillons, Monsieur boira vers les dix ou onze heures du matin, & les quatre heures après midi, un verre d'une décoction faite avec une drachme & demie de quinquina, & une petite poignée de feuilles de chicorée amere, dans une quantité suffisante d'eau de fontaine pour qu'il en reste deux verres, dont on fera prendre la colature aux heures marquées.

Après ces remedes, s'il reste des ressentiments d'accès, Monsieur aura recours à l'opiate suivante, qu'il prendra pendant dix matins, laissant un jour d'intervalle de tems en tems, d'une prise à l'autre, s'il se trouvoit échauffé, & aiant soin de se repurger à la fin.

OPIATE.

Prenez poudre de quinquina, & conserves de petite absynthe & de kynorrhodon, de chacun trois drachmes; saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une drachme & demie; cloportes préparés, & extrait de rhu-

barbe, de chacun une drachme ; faites avec le ſyrop de capillaire une opiate qui ſera partagée en dix priſes égales.

Monſieur avalera par deſſus chaque priſe une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle préparée à la maniere du thé.

Pendant le cours de ces remedes, Monſieur uſera de tems en tems entre les deux repas pour ſa boiſſon ordinaire de l'infuſion d'un noüet de ſix drachmes de limaille de fer rouillée dans l'eau de fontaine ; ou bien de l'infuſion de la boule d'acier, qu'on laiſſera dans l'eau de fontaine autant de tems qu'il ſera néceſſaire pour que l'infuſion prenne la couleur de la petite biérre avant de retirer la boule.

Suppoſé que ces remedes n'achevaſſent pas d'emporter les accès, Monſieur boiroit pendant neuf ou dix matins les eaux de Curenſac qu'il feroit apporter chez lui, ou bien celles de Vic ſur les frontieres d'Auvergne. On auroit ſoin de faire dégoudir ces eaux en les buvant, diſſolvant le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces de ſyrop de fleurs de pêcher & vingt-cinq gros de rhubarbe en poudre, ce qu'on

obſerveroit auſſi d'exécuter le dernier jour de la boiſſon dans le dernier ou pénultiéme verre.

Pendant tout le tems des eaux Monſieur prendroit vers les quatre heures de l'après midi, ou tous les jours, ou pour le moins de deux en deux jours, une drachme de quinquina dans un verre d'eau de fontaine.

Monſieur aura ſoin pendant la durée de ces accès, qui viennent ordinairement le ſoir, de ſe priver du ſouper, & de ſe contenter ou d'un bouillon, ou d'un ris au bouillon, ou d'un potage, ou après la fin de l'accès, ou pour le moins deux heures auparavant, s'il arrivoit dans la nuit. Il doit auſſi d'ailleurs garder un régime de vivre pendant longtems, & ſe nourrir avec des potages à la viande, du bouillli & du roti; s'abſtenant des ragouts, de la patiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les aliments groſſiers, indigeſtes, ou incendiaires.

A Montpellier le 8. avril 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION VII.

Sur une Affection hystérique.

LEs pesanteurs que Madame a ressenties depuis long-tems à la tête, & qui se renouvellent encore par intervalles ; les convulsions qui ont paru dans les differentes parties de son corps, & qui étoient de peu de durée ; les palpitations qu'elle rapportoit, tantôt au cœur, tantôt à l'estomac ; les douleurs passageres dans quelques endroits de son corps ; les gonflements qu'elle juge fixés à la tête, au col, & même à la langue ; la difficulté de prononcer dans certains cas ; les lassitudes dans les bras ou dans les jambes ; les agitations considérables avec des vertiges qui s'y joignent à l'arrivée d'un bruit imprévu, ou de quelque accident particulier ; les battements legers qu'on distingue quelquefois sur la paupiere ; les petits tiraillements des levres ; les vents qui sortent fréquemment de la bouche ; mais sur-tout les idées tristes & désagreables que ces differents accidents excitent dans son esprit ; la

crainte de tomber dans une apopléxie ou quelqu'autre maladie sans ressource, & la maigreur qui subsiste il y a déja plusieurs années; tous ces accidents, dis-je, ne permettent pas de méconnoître la maladie pour laquelle on demande conseil, & que l'on doit regarder comme une affection mélancholique ou vaporeuse, & hystérique.

Pour peu d'attention que l'on fasse à la nature des differents symptômes que l'on vient de détailler, mais sur-tout aux agitations, à la grande sensibilité, & aux peines d'esprit auxquelles Madame est devenue sujette, sans pouvoir s'en défendre, à l'arrivée de la moindre circonstance inopinée, on conclura qu'ils sont les productions d'un sang sec, acrimonieux, & susceptible de mouvement tumultueux, & en même tems de la roideur ou tension spasmodique de tout le genre nerveux.

Comme Madame avoit beaucoup d'embonpoint avant son mariage, on juge que les grossesses qu'elle a déja essuyées ont détruit le baume & le mucilage le plus fin de la masse du sang, & que ces desordres ont été considérablement augmentés par les digestions de-

venues fougueuſes, mais ſur-tout par les reflexions continuelles, & inquiétantes qu'elle a faites ſur ſes incommodités, à meſure qu'elles ſe ſont développées, & ſe ſont rendues opiniâtres. Les aliments ſalés & épicés dont elle a abuſé, ont pareillement contribué au dérangement des digeſtions, & à l'état vicieux du chyle qui s'eſt formé journellement & a paſſé dans le ſang.

Pour traiter méthodiquement les accidents qui font le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de rendre la maſſe du ſang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la fougue & l'acrimonie qui ont pris le deſſus, d'aſſouplir le genre nerveux, & de diminuer la force & la vivacité de ſes oſcillations. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivants.

Il ne paroît point que la ſaignée ſoit indiquée; cependant s'il y avoit des marques d'abondance de ſang, ou que l'on remarquât un mouvement de chaleur dans le pouls, on feroit une ſaignée du bras, dont on ſe diſpenſeroit ſi la malade étoit dans une ſituation contraire, & on purgeroit de cette maniere,

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins ſix drachmes; rhubarbe concaſſée une drachme; fleurs de mauve & de pêcher, de chacunes deux pincées. Faites bouillir dans l'eau de fontaine, & infuſer dans huit onces de colature une drachme & demie de ſenné mondé; diſſolvez dans la liqueur paſſée une ſeconde fois deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui ſera priſe le matin.

Immédiatement après Madame boira pendant ſix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, une drachme de racine de pivoine mâle concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée amere. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Pendant les ſix matins ſuivans, Madame uſera de l'opiate ci-jointe, avalant par deſſus chaque priſe une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches

de citronelle préparée à la maniere du thé, & réiterant la même médecine à la fin.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon deux drachmes ; poudre de guttete une drachme & demie ; cachou & conserve d'aunée, de chacun une drachme ; extrait de rhubarbe deux scrupules. Faites avec le syrop de capillaires une opiate qui sera partagée en six prises égales.

On reviendra ensuite aux mêmes bouillons, & d'abord après à la même opiate, & à la même infusion pendant six nouveaux matins chacun, avec la précaution de finir par le même purgatif.

Ces préparations aiant précédé, Madame boira pendant douze matins un grand verre ou une écuellée médiocre de petit lait de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage, en le laissant égoutter à travers un linge pendant la nuit, pour le clarifier le matin avec le blanc d'un œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin

vin blanc, & une pincée de fleurs de ſureau ou de tilleul, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu; on diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, & on repurgera à la fin.

On examinera avec attention l'effet de ces remedes, &, ſi Madame s'en eſt bien trouvée, on lui redonnera les mêmes bouillons, & enſuite la même opiate avec la même infuſion par deſſus pendant ſix autres matins chacun; & aïant eu recours à la même médecine, on réiterera pendant douze ou même quinze matins la préparation de petit lait que l'on vient de preſcrire, avec la précaution d'emploïer le purgatif à la fin. S'il ſurvenoit des mouvemens convulſifs on ſe ſerviroit de cette potion.

JULEP.

Prenez eaux de méliſſe ſimple, trois onces; eau de fleurs d'oranges une once, diſſolvez-y poudre de guttete vingt grains; teinture de caſtoreum vingt-quatre gouttes; ſyrop de limons ſix drach-

mes ; faites une potion pour prendre par cuillerées.

Les chaleurs étant arrivées, Madame prendra pendant cinq matins le demi-bain domestique tiede, où elle demeurera une heure ou environ chaque fois ; buvant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle, ou de fleurs aussi seches de tilleul. S'étant reposée trois ou quatre jours, elle reviendra au demi-bain & à l'infusion à la sortie pendant cinq nouveaux matins ; & enfin après une autre suspension de trois ou quatre jours, elle reprendra cinq autres matins le demi-bain avec l'infusion.

Huit ou dix jours après les derniers demi-bains, Madame boira pendant dix ou douze matins les eaux d'Amphion, mais tiedes, ou dégourdies. La quantité de ces eaux par matinée n'excedera pas celle de deux pintes mesure de Paris. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Si ces eaux ne passoient pas bien, & qu'elles causassent des maux de tête,

il faudroit en abandonner l'ufage, & purger Madame en les quittant.

L'automne prochain on aura recours à la même médecine, aux mêmes bouillons, & à la même opiate avec la même infufion pendant deux alternatives de fix jours chacune, comme il a été marqué déja ci-deffus, & avec la précaution d'emploïer le purgatif donné dans le même ordre, pour commencer après ces vingt-quatre jours le petit lait, & le continuer pendant douze matins, repurgeant de même.

Immédiatement après Madame prendra pendant un mois ou cinq femaines le lait d'âneffe entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jufques à la quantité d'une écuellée. On mêlera à chaque prife une couple de cuillerées de la feconde eau de chaux. Ppendant tout le tems du lait Madame avalera de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de foupe à l'heure de fon dîner une poudre faite avec douze grains de poudre de guttete, & huit grains de faffran de mars aperitif préparé à la rofée du mois de mai.

Pendant le cours de ces remedes, Madame obfervera un bon régime de

vivre, & se nourrira avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti; elle s'abstiendra des ragouts, des salades, des entremets, des fruits cruds, des légumes, & de tous les aliments grossiers, venteux, indigestes, ou echauffants. Elle se dissipera par la promenade à pied, à cheval, ou en voiture, par la fréquentation des concerts & des compagnies, où elle pourra s'amuser d'une maniere agréable, & par toutes les occupations propres à croiser le penchant qu'elle a à faire des tristes attentions sur ses incommodités.

A Montpellier le 26. avril 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION VIII.

Sur une Lepre.

LE Conseil assemblé a visité & examiné avec toute l'attention possible le corps du jeune malade en entier & à nud, & il a trouvé que les deux extrêmités inférieures depuis le haut des cuisses jusques aux pieds, & les deux supérieures depuis les épaules jusques au

poignet, étoient couvertes de dartres crouteuſes, ou écailleuſes, & blanches, qui dans differents tems, mais ſur-tout dans l'hiver, étoient beaucoup plus conſidérables, fourniſſoient de grandes ſuppurations, & cauſoient continuellement dans la nuit une démangeaiſon inſupportable. Le malade eſt forcé quand il eſt échauffé dans le lit, ou même avant de s'y mettre, de ſe gratter rudement, & juſques à faire couler le ſang avec abondance; & de tems en tems, lorſque les dartres ſont dans leur force, il a beaucoup de peine à étendre les genoux, les jarrets reſtent un peu pliés.

Comme l'état dartreux dont on vient de faire mention a été la ſuite d'une mauvaiſe teigne que le jeune malade eut au viſage & à la tête peu de tems après ſa naiſſance, & qu'elle s'eſt ſoutenue depuis juſques aujourd'hui, malgré un très-grand nombre de remedes extérieurs & interieurs qu'on a mis en uſage chaque année regulierement, le Conſeil croit pouvoir regarder, ſans craindre de donner dans des idées hazardées, la maladie comme une lepre confirmée, & comme l'effet de la diſpoſition ſeche, épaiſſe, & acrimonieuſe,

de tout le corps de la lymphe, & par conséquent de toute la masse du sang, qui peut se communiquer sur-tout en couchant dans les mêmes linges, ou par les habits.

Quoique le peu de succès des remedes déja emploïés paroisse exclurre toute espérance de guérison, le Conseil est d'avis de faire une nouvelle tentative, &, pour parvenir à la guérison, on va se proposer d'entretenir les digestions dans le bon ordre; de procurer à la lymphe, & aux autres parties integrantes du sang, une division douce & ménagée, de les humecter & les adoucir, en y jettant beaucoup de substances onctueuses, & mucilagineuses; & enfin de recourir au remede spécifique que l'expérienee a démontré le plus solide pour dessecher & détacher les croutes dartreuses, & détruire la cause particuliere & cachée, à laquelle on doit les rapporter. On se flatte, autant que le carectere de la maladie le permet, que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

On commencera par saigner incessamment le malade du bras, & le lendemain on le purgera avec une once de

tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, & une demi-poignée de fleurs de violettes, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid deux drachmes & demie de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée trois onces de manne. Cette médecine sera partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Immédiatement après le malade boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau ou de collet de chevreau, les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées & écrasées, une once & demie de chair fraiche de serpent du païs coupée par tranches & pilée dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de beccabunga, réiterant la même médecine à la fin.

Il prendra ensuite pendant dix matins le bain domestique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une écuelle de petit lait qu'on aura préparé en caillant le lait avec la presure ordinaire, & séparé ensuite de son fromage en le laissant égoutter à

travers un linge, & que l'on aura enfin clarifié avec le blanc d'œuf, avec la précaution de revenir au même purgatif après la dixaine, pour recommencer le même bouillon marqué ci-dessus, & le continuer pendant dix autres matins avec le purgatif après ce terme, qui sera suivi de l'usage des mêmes bains domestiques, du petit lait pendant une autre dixaine qu'on terminera de même par la médecine ordinaire.

Après ces remedes le malade usera pendant vingt matins d'un bouillon fait avec la chair, le sang, le foie, & le cœur, d'une tortue d'une grosseur raisonnable, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée de feuilles de cresson d'eau, ou de chicorée amere. Aiant repurgé à la fin des bouillons, on réiterera les bains domestiques le matin pendant une douzaine de jours, & après une intervalle d'une dixaine de jours le malade boira pendant neuf matins les eaux d'Yeuset, mais tiedes ou dégourdies. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre; on en fera de même le

dernier jour dans le dernier verre.

Monsieur s'étant reposé une semaine, & la premiere boisson des eaux aiant bien réussi, il reprendra les mêmes eaux pendant une seconde neuvaine avec les mêmes précautions ; enfin après une interruption d'une douzaine de jours, & vers la fin du mois d'août, on aura encore recours aux bains domestiques, & au petit lait pendant douze ou quinze jours. Ces préparations aiant précédé, le malade se rendra ici pour prendre le seul remede que l'on regarde comme capable de fournir des ressources de quelque efficacité.

Pendant le cours de ces remedes le malade gardera un bon régime de vivre, & il se nourrira avec des soupes à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti, s'abstenant des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou incendiaires. Il se servira pour calmer les demangeaisons incommodes de la pommade qui lui sera donnée par un des Consultants, sur-tout s'il s'en trouve bien.

A Montpellier le 12. mai 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSILIUM IX.

Dysuria, &c.

» URinæ excretio, modo stillatim
» & sæpissime pleno canali facta;
» aliquoties sed rarius sanguinis cum
» pauco, sed frequentius cum multo
» lotio permixti, interpolatus mictus;
» modo magis, modo minus incommo-
» da dysuria; chordæ a radice penis ad
» extremum balanum tensæ sensatio,
» modo magis modo minus ingrata; co-
» lor interdum urinæ flammeus, illius-
» que multis particulis filamentosis &
» glutinosis conspersum sedimentum;
» talia, inquam, symptomata, quibus à
» pluribus annis clarissimus æger affectus
» est, crassæ, resinosæ, melancholicæ, &
» salsæ, sanguineæ massæ diathesi, simul
» debili solidorum colli vesicæ, illiusque
» quorumdam vasorum sanguineorum
» varicoso contextui, suos natales de-
» buisse censemus.

» Variarum causarum duplicis vitii,
» tum solidorum tum fluidorum sedulam
» indaginem, hic de industria silentio

» prætermittimus, ut pote quæ in aliis » consultationibus explanata sit.

» Supra assignatis symptomatibus, » illorumque antecedentibus adjunctis, » exacte perpensis, eo dirigendam cu- » ram præprimis statuimus, ut diges- » tionum laudabilis œconomia servare- » tur, sanguini debita fluxilitas serva- » retur, nimia salsedo demulceretur, » solidorum colli vesicæ debilitas & va- » ricosa sanguineorum vasorum dispoti- » tio corrigerentur. Prædictis indica- » tionibus lenientium, mucilaginoso- » rum, & balsamicorum remediorum » longo usu in hac urbe consultum fuit, » & in futurum easdem indicationes im- » plere subsequentium medicaminum » auxilio pro virili conabimur.

» Redux in patriam æger per aliquot » dies otio indulgebit, & deinde seca- » bitur vena cubiti & extrahentur san- » guinis unciæ octo; & per sex dies sin- » gulo mane capiet hoc jusculum.

» ℞ Semin. papaver. alb. contus. & » in nodul. suspens. ℥. ß. folior. pimpi- » nell. & ceterac. aa. m. f. cum pull. » gallinac. junior. f. jusculum.

» Sequenti ultimum jusculum mane » ad pharmacum purgans recurratur.

» ♃ Tamarind. ping. ℥. j. pulp. caſſ.
» recent. extract. & à nucl. non pur-
» gat. ℥. ij. ſal Epſon. ʒ. j. flor. malv. p.
» ij. bull. in. aq. font. ad. ℥ viij. in co-
» latur. diſſolv. mann. Calab. ℥. ij. f.
» pot. ſumenda mane cum regimine.

» Bibet poſtea per alios ſex dies ma-
» ne ſupra præſcriptum juſculum, & ſu-
» binde utatur æger clariſſimus hora
» ſeptima matutina balneo domeſtico te-
» pido per decem dies. Potabit poſt
» egreſſum libram unam ſeri e lacte
» caprino cum floribus cynaræ ſylveſ-
» tris extracti & parati, & ſecundum
» artem clarificati, addendo clarifica-
» tionis tempore flor. gallii lutei p. j.

» Interjecto unius hebdomadæ inter-
» vallo balneum domeſticum & ſerum
» lactis per novos decem dies mane
» iterabuntur. His remediis abſolutis,
» purgabitur corpus.

» Ineunte menſis octobris futuri fine,
» uſum lactis aſinini incipiet æger illuſ-
» tris, & per duos menſes illum ſingu-
» lo mane continuabit, admixtis cuique
» doſi ſecundæ aquæ calcis cochleari-
» ribus duobus, & addito alternis diebus
» primo ejuſdem lactis cochleari ſequen-
» ti pulvere.

» ℞ Coralliör. rubror. præparator. » gr. xv. lacrymar. sanguin. dracon. & » terr. Japonic. aa. gr. x. misce f. pulvis » pro una dosi.

» Hora cenæ per duos assignatos » menses offam vel cremorem oryzæ » cum lacte vaccino vel caprillo come» dat æger, sumpto lactis initio & si» ne cathartico jam præscripto.

» Ineunte mense martio futuro seca» bitur russus vena cubiti, & educentur » unciæ novem sanguinis, &, exhibita » eadem potione purgante, dabitur per » decem dies mane hoc jusculum.

» ℞. Radic. nymph. ℥. vj. semin. » quatuor. frigidor. major. in nodul. » suspensor. ℨ. f canc. fluviat. in aq. » cali l. extinct. & in mortar. marmor. » contus. nº. ij. folior. scolopendr. & » chicor. sylvest. aa. m. s. balaustior. » p. j. cum frustul. carn. vitulin. f. jus» culum.

» Sumetur catharticum jusculis finitis, » & postea ad lactis asinini usum mane » ad decimum usque diem maii pro» cedetur, observata, ut jam dictum » est, cum illo aquæ secundæ cal» cis mixtione, simulque assumpto si» mili methodo pulvere supra assig-

» gnato & iterato pharmaco purgante
» in fine.

» Toto æstatis futuræ curriculo alternatim adhibebuntur per decem dies mane primum jusculum & balnea domestica cum sero lactis post egressum e balneo, relictis intervallis convenientibus, & ita procedendo ut viginti juscula & totidem balnea cum sero lactis interpolate & successive capiantur.

» Exactum vitæ regimen observabit æger clarissimus, jusculis & offis carneis, cremoribus orizæ cum jusculo vel aqua factis, carnibus elixis & assatis sed boni succi & facilis coctionis vescetur. Omnibus alimentis nimio sale vel substantiis aromaticis conspersis, flatuosis, & partibus crassioribus onustis, vel stomachum quoquo modo gravantibus, vino & liquoribus omnibus ardentibus abstinebit. Vitabit præterea rhedas, cursus, & omnes peregrinationes quæ sine succussionibus violentis peragi non possunt.

Datum Monspelii die nona junii 1744.
MONTAGNE.

Traduction de la Consultation précédente.

LA sortie de l'urine qui se fait quelquefois goutte à goutte, & très-souvent à plein canal; la sortie d'une petite quantité de cette liqueur qui est quelquefois, mais rarement accompagnée de sang, qui se trouve plus souvent dans une grande quantité d'urine; une dysurie tantôt plus tantôt moins incommode; le sentiment d'une corde tendue depuis la racine de la verge jusqu'à l'extrêmité du gland; la couleur quelquefois enflammée de l'urine, & son sédiment parsemé de beaucoup de particules filamenteuses & gluantes; ces accidents, dis je, qui fatiguent le malade depuis plusieurs années, sont l'effet d'une disposition épaisse, résineuse, mélancholique, & salée, de la masse du sang, & en même tems de la foiblesse du tissu des solides dont le col de la vessie est composé, & de la disposition variqueuse de quelques vaisseaux sanguins de cette partie.

Nous nous dispenserons de faire ici la recherche des diverses causes éloi-

gnées de ce double vice des solides & des fluides, parce que nous l'avons faite dans d'autres consultations ; mais après de mures réfléxions sur les accidens dont nous avons fait l'énumeration, & sur ceux qui y étoient précédemment joints, nous estimons, comme nous l'avons fait ci-devant, que l'objet du traitement doit être d'entretenir l'œconomie louable des digestions, & la fluidité convenable du sang, d'en adoucir l'acrimonie qui a pris le dessus, de rétablir les solides qui composent le col de la vessie, & de remedier à la disposition variqueuse de ses vaisseaux sanguins.

Il nous paroît que ces indications seront suffisamment remplies par l'usage des remedes que nous allons conseiller, & que c'est avec raison qu'on a employé pendant long tems dans cette ville les remedes adoucissans, mucilagineux, & balsamiques.

Le malade, étant de retour chez lui, se reposera pendant quelques jours, puis il se fera ouvrir la veine du bras, d'où on lui tirera huit onces de sang ; il prendra ensuite tous les matins pendant six jours le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez graine de pavots blancs concassée, & enfermée dans un noüet, une demi once ; feuilles de pimprenelle & de ceterach, de chacunes une demi-poignée ; faites un bouillon avec un jeune poulet.

Le lendemain du dernier bouillon, le malade prendra le matin la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once ; moëlle de casse récemment extraite, & non mondée de ses noïaux, deux onces ; sel d'Epsom une drachme ; fleurs de mauve deux pincées ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour prendre le matin.

Le lendemain de la médecine le malade se remettra pendant six nouveaux matins à l'usage des bouillons précédens, après lesquels il prendra pendant dix jours à sept heures du matin le bain

domeſtique tiede. Il boira à la ſortie du bain une chopine de petit lait tiré du lait de chevre en le faiſant cailler avec les fleurs de la chardonnette, qu'on clarifiera ſuivant les regles de l'art, & où l'on ajoutera dans le tems de la clarification une pincée des fleurs de caille-lait jaune.

Après une ſuſpenſion d'une ſemaine le malade reprendra le bain domeſtique & le petit lait pendant neuf autres jours, ayant ſoin de ſe repurger à la fin de leur uſage.

A la fin du mois d'octobre prochain le malade ſe mettra à l'uſage du lait d'âneſſe, qu'il continuera tous les matins pendant deux mois, mêlant dans chaque priſe deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux, & de deux jours l'un dans la premiere cuillerée de lait la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez corail rouge préparé quinze grains; ſang dragon en larmes, & cachou, de chacun dix grains; faites une poudre pour une doſe.

Le malade prendra à ſon ſouper pen-

dant tout l'uſage du lait d'âneſſe, une ſoupe, ou une crême de ris, au lait de vache ou de chevre, ſe purgeant au commencement & à la fin du lait avec la medecine ordinaire.

Au commencement de mars prochain on ſaignera encore le malade au bras, d'où on lui tirera neuf onces de ſang; & après l'avoir purgé avec la même médecine, on lui donnera les dix matins ſuivants un bouillon composé comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez racines de nénuphar ſix drachmes; des quatre ſemences froides majeures pilées & enfermées dans un noüet une demi-once; deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de ſcolopendre & de chicorée ſauvage, de chacunes une demi-poignée; balauſtes une pincée; faites un bouillon avec un morceau de veau.

On reprendra la médecine à la fin des bouillons, & on recommencera le lait d'âneſſe tous les matins juſqu'au dix de mai, obſervant, comme il a été dit, d'y mêler tous les jours la ſecon-

de eau de chaux, & de deux jours l'un la poudre absorbente, se repurgeant à la fin de l'usage du lait.

Pendant tout l'été prochain le malalade prendra alternativement le matin pendant dix jours le premier bouillon, & les bains domestiques & le petit lait à la sortie, laissant entre ces remedes les intervalles convenables, & se conduisant de maniere qu'il prenne alternativement vingt bouillons & autant de bains suivis de petit lait.

Il observera un régime exact, vivant de bouillons & de soupes grasses, de crêmes de ris à l'eau ou au bouillon de viande, de bouilli & de roti, mais de bon suc & aisés à digerer. Il s'abstiendra soigneusement de tous les alimens salés, épicés, venteux, & chargés de suc épais, ou qui pesent sur l'estomac par quelque cause que ce soit; du vin, & de toutes les liqueurs ardentes. Il évitera encore toutes les voitures & les voyages, qui ne peuvent se faire sans des secousses violentes.

Déliberé à Montpellier le 9. juin 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION X.

Sur une suppuration à l'oreille, avec dureté d'ouie.

LA suppuration survenue il y a déja quelques années à l'oreille droite, & qui, quoique presque finie, a laissé de ce côté-là à Monsieur une dureté d'ouie très-considerable; celle qui a paru depuis à l'oreille gauche & qui se trouve accompagnée d'une petite carie placée à l'entrée du canal exterieur, fournissant actuellement un peu de pus & ayant occasionné une dureté de l'ouie moindre du côté gauche, doivent être regardées comme l'effet de quelque petit abscès formé dans le canal exterieur de chaque oreille.

Il est naturel de penser que les glandes sebacées qui séparent la liqueur jaunâtre de ce conduit ont été naturellement foibles, & que cette même liqueur devenue grossiere & acrimonieuse s'est arrêtée dans son filtre, & y a produit quelque petit phlegmon qui s'est abcedé en differents tems, & s'est rendu

fiſtuleux, pour ſe terminer preſque ſans remedes du côté droit, au lieu que le petit ulcere placé du côté gauche n'a pû encore ſe deſſecher par rapport à la carie que l'on touche en ſondant l'entrée du canal.

Comme la dureté d'oreille plus forte du côté droit & moindre du côté gauche n'a jamais été précédée de tintements, ni de bourdonnements, on juge que la membrane du tambour a été affectée & que ſa ſtructure naturelle a été dérangée; ainſi c'eſt à ce déſordre qu'on doit attribuer la diminution de l'ouïe.

Le caractere épais & acrimonieux de la liqueur ſebacée dont on vient de parler ci-deſſus en ſuppoſe un ſemblable dans la lymphe, & dans tout le reſte de la maſſe du ſang, ſans qu'il ſoit permis de déterminer préciſément s'il y a quelque vice héréditaire qui s'y trouve caché, & dont on n'a pas de marques certaines.

Pour tirer tout le parti poſſible de la dureté des deux oreilles qui fait le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer d'entretenir les digeſtions dans le bon ordre, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang,

d'en corriger l'acrimonie dominante, de détruire la carie & la suppuration, que l'on distingue sur-tout du côté gauche, & d'emporter le vice organique que l'on a droit de soupçonner dans la membrane du tambour des deux oreilles. On se flatte que ces indications seront remplies, autant que le progrès de la maladie peut le permettre, en se servant des remedes suivants.

Monsieur, étant arrivé dans le lieu où il doit faire quelque séjour, prendra pendant une douzaine de matins le bain domestique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme de squine coupée par tranches, les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées & écrasées, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine. On aura soin de purger à la fin des bains & du bouillon suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins six drachmes; rhubarbe concassée une drachme; fleurs de violettes & de pêcher de cha-

cunes deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & infuser dans huit onces de colature une drachme & demie de senné ; dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour prendre le matin.

Pendant les douze matins suivants, Monsieur boira une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de sommités seches & fleuries d'hypericum, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, dissolvant dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal.

Immédiatement après, Monsieur boira pendant dix matins les eaux d'Yeuzet, ou celles de Somaret, qu'on fera tiedir en les buvant. On aura soin de dissoudre le premier jour dans le premier verre deux onces de manne & deux gros de sel d'Angleterre. On en

fera

ſera de même le dernier jour dans le dernier ou pénultiéme verre.

Pendant le cours de ces remedes on lavera ſoir & matin les deux oreilles en y injectant avec une petite ſeringue un peu du remede ſuivant.

INJECTION.

Prenez roſes rouges, fleurs de romarin & de camomille, de chacunes une pincée; faites-les bouillir légérement dans une chopine d'eau de fontaine; diſſolvez dans la colature deux onces de miel de Narbonne; faites une injection pour l'uſage.

Ayant employé cette injection pendant quelque tems, on pourra ſe ſervir enſuite de l'eau de frene qu'on tirera des branches vertes de cet arbre qu'on brûlera par un bout, ramaſſant par l'oppoſé l'eau qui s'écoulera, & y mêlant quand elle ſera ramaſſée le tiers d'eau de vie ordinaire. On fera couler un peu de cette eau dans l'une des oreilles alternativement, engageant le malade à reſter un peu couché ſur le côté oppoſé.

Dans le mois d'août Monſieur pourra

ſe rendre à Bagnols, & s'y faire donner quelques douches à la tête, obſervant dans le tems de la douche de tenir un peu de cotton effilé dans le conduit externe de chaque oreille. On ne fixe pas le nombre des douches, cependant elles n'excederont pas celui de cinq ou ſix ou ſept tout au plus. On pourroit tenter de ſeringuer un peu d'eau de la ſource dans chaque oreille, & continuer deux fois par jour cette injection, ſi le malade s'en trouve bien; mais on l'abandonneroit ſur le champ ſi elle cauſoit quelque déſordre.

Monſieur ſe nourrira pendant le tems de ces remedes avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti : il s'abſtiendra des ragouts, de la patiſſerie, des entremêts, des ſalades, des fruits cruds, & de tous les alimens groſſiers, indigeſtes, ou incendiaires. Il garantira ſes oreilles contre le grand froid, & l'humidité, ſur-tout s'il voyage.

A Montpellier le 11. juin 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATON XI.

Sur des ulceres scrophuleux & véneriens au palais.

LEs ulceres qui ont paru depuis quelque tems au fond du palais de Monsieur, & qui ont déja fait des progrès considerables, l'abbaissement du voile de ce même palais sur lequel les ulceres ont beaucoup travaillé, & celui de la luette qui a été forcée de suivre l'allongement du voile, de telle sorte que ces deux corps appuyant sur la base de la langue & sur les amygdales & gênant plus ou moins la déglutition, sont les effets & les productions des sucs épais & acrimonieux dont les parties sont arrosées, & principalement de la muscosité salivale.

La grande quantité de muscosité d'un mauvais caractere qui sortit par le nez du malade, il y a un an ou environ, & la perte de l'odorat & du goût qui se mirent de la partie, donnent lieu de soupçonner qu'il se passe depuis long tems quelque chose de sourd dans les

lames osseuses du nez & dans la membrane pituitaire qui les enveloppe. Comme le malade a eu des glandes au col, on a lieu de craindre que le levain écrouelleux a travaillé clandestinement sur les lames spongieuses du nez, & y a causé une carie qui a peut-être même porté sur les os palatins, & occasionné les ulceres qui ont percé le voile du palais, son allongement, sa descente, & celle de la luette.

Les frictions que Monsieur a reçûes la derniere fois, & qui avoient été précédées par de très-longues préparations, paroissent avoir détruit le levain vénérien compliqué avec le scrophuleux ; ainsi le Conseil ne juge pas, du moins pour le présent, qu'on doive s'attacher au levain vénérien, mais seulement au scrophuleux. On conviendra pourtant que l'alliage de ces deux differents levains rend la cure du vénérien très difficile ; mais en abandonnant la vue de ce dernier, on pourra mieux se convaincre s'il conviendra de travailler encore sur les restes, si tant est qu'il s'en trouve.

Pour procéder avec regle dans le traitement des accidents qui font le sujet de cette consultation, on doit se pro-

poser d'entretenir l'œconomie des digestions, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, de lui redonner de la douceur & de l'onctuosité, de guerir les ulceres qui se présentent, de détruire la carie que l'on a lieu de craindre dans les lames spongieuses & les os palatins, & de redonner au voile du palais & à la luette le ressort qui leur manque en les fixant dans leur premiere situation. Les remedes que l'on va détailler ont semblé au Conseil les plus propres à remplir ces indications.

Supposé que le malade n'ait pas été purgé depuis quelque tems, il le sera avec la médecine ordinaire, qu'on tirera des autres consultations: & immédiatement après, il prendra pendant une vingtaine de jours un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, une drachme & demie de racine de squine coupée par tranches, la chair, le foie, le cœur, & le sang, d'une tortue d'une grosseur raisonnable, & une poignée en tout de feuilles de beccabunga & de cresson de fontaine. On aura la précaution de repurger à la fin de ces bouillons.

Le malade prendra ensuite pendant dix matins le bain domestique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, & avalera à la sortie une écuellée de lait de chevre coupé avec parties égales d'une legere décoction de squine, & écrêmé jusqu'à la diminution du cinquiéme ou du quart.

Après cinq ou six jours de repos, Monsieur boira pendant neuf ou dix matins les eaux d'Yeuzet, mais tiedes ou dégourdies, supposé qu'il puisse les avaler sans une grande contrainte. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Le malade, étant resté tranquille pendant une dixaine de jours, reprendra encore pendant une seconde dixaine les bains domestiques, & il boira à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme & demie de racine de squine coupée par tranches, & une poignée de feuilles de cresson de fontaine. On finira par le purgatif.

On éxaminera pour-lors avec attention l'état de la bouche de Monsieur, &

le changement ſurvenu dans les ulceres & dans les differentes parties du palais, & ſi on remarque que les choſes aient pris un meilleur train, on pourra encore avoir recours aux bouillons de tortue pendant dix-huit ou vingt jours, & on ſuivra la compoſition qui en a été déja donnée, purgeant au commencement & à la fin. On pourra auſſi donner durant ce même tems le ſoir à l'heure du coucher une écuellée de lait de vache ou de chevre écrêmé, & coupé avec parties égales d'une décoction de ſquine.

Mais ſi, malgré les remedes propoſés ci-deſſus, les ulceres avec les autres accidents ſe ſoutenoient, ou avoient augmenté, on aura ſoin d'en informer.

Pendant tout le cours de ces remedes, on panſera pluſieurs fois dans la journée les ulceres avec le ſeul miel blanc, bien choiſi, qu'on étendra ſur un petit morceau de linge, ou ſur un petit plumaceau très-mince. Comme il ſera difficile que le plumaceau ou le linge avec le miel tiennent bien, on réiterera ſouvent le panſement, ou bien on frottera les ulceres avec le miel tout ſimplement.

On ſe ſervira en même tems de l'eau de Balaruc pour gargariſer une couple de fois par jour ; on pourra même e ſeringuer par les narines,mais avec douceur, ou bien en faire reſpirer par le malade, afin qu'il en paſſe par le nez.

Suppoſé que les eaux de Balaruc ne produiſent pas un effet aſſez avantageux, on pourra employer à leur place le gargariſe ſuivant.

GARGARISME.

Prenez des feuilles de creſſon de fontaine & des ſommités de ronces, ou à leur place des feuilles de *vinca pervinca*, de chacunes une bonne demi-poignée ; d'écorce de grenade concaſſée demi-once; de balauſtes & de roſes rouges de chacunes une pincée, dont on fera une décoction dans la quantité d'eau néceſſaire pour qu'il reſte une livre de colature, à laquelle on ajoutera quatre onces de gros vin rouge, diſſolvant dans le mélange deux onces du meilleur miel blanc & deux onces de teinture de lacque, ou à ſon défaut pareille quantité d'eau vulneraire. Ce gargariſme ſera mis en uſage en le faiſant tiedir à meſure qu'on voudra l'employer.

On aura soin plusieurs fois par jour de relever la luette & le voile du palais avec une petite spatule. On aura aussi recours une ou deux fois par jour à la poudre suivante, que l'on portera sur la luette & le voile du palais avec la même spatule, laissant cette poudre attachée aux parties, & retirant la spatule.

POUDRE.

Prenez d'amidon, de balaustes en poudre, & d'antimoine diaphorétique, de chacun deux drachmes, dont vous composerez une poudre.

On pourra dans la suite se servir de la poudre suivante à la place de la premiere.

AUTRE POUDRE.

Prenez de tutie bien préparée, de cachou brut réduit en poudre, & de corail rouge préparé, de chacun trois drachmes; d'alum de roche réduit en poudre, une drachme, que vous mêlerez exactement ensemble pour former une poudre.

On observera de se servir de ces differents remedes alternativement, & non

tout à la fois ; & après différentes tentatives, on donnera la preférence à ceux qui paroîtront les plus utiles.

A l'égard du régime de vivre, Monsieur s'en tiendra à celui qui lui a déja été prescrit dans les autres consultations, donnant avis de tems en tems de son état.

A Montpellier le 13. juin 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XII.

Sur une affection hysterique & cachectique.

DAns la relation qui nous a été communiquée on ne dit rien sur les dispositions du sang de la famille dont Madame est sortie ; ainsi on laisse indécis si elle a hérité de quelques dispositions scrophuleuses, scorbutiques, cachectiques, &c.

On assure dans cette même relation que Madame a des obstructions dans le bas-ventre, qu'on a distinguées clairement en les touchant ; mais on ne détermine pas quels sont les visceres affectés ;

on avertit ſimplement que dans certains tems elle couchoit avec peine ſur les côtés, mais ſur-tout ſur le gauche.

La ſterilité dans laquelle Madame eſt tombée, & la ſuppreſſion ou petite quantité de ſes écoulements menſtruels, qui ne paroiſſent que très-rarement, donnent lieu de ſoupçonner quelque vice local dans la matrice; ainſi il auroit été convenable qu'un accoucheur experimenté, & bon anatomiſte, eût examiné avec attention l'état de ce viſcere, & qu'on eût eu la précaution de nous en informer.

Dans l'énumeration des remedes qu'on a employés pour le traitement de Madame, on parle du mercure & des pilules de Beloſte, dans leſquelles le mercure entre très-certainemement. Les praticiens les plus experimentés regardent ce remede comme ſpecifique pour les maladies de galanterie. On a lieu de ſoupçonner que l'époux de Madame en a été attaqué, ou avant, ou depuis ſon mariage, & lui en avoit communiqué des impreſſions qui éxigeroient l'uſage de ce ſecours. Dans cette ſuppoſition, il auroit été néceſſaire qu'on eût expliqué les accidents de galanterie de Monſieur,

leur traitement, ceux dont il avoit fait part à Madame, & la methode ſuivie dans la cure.

Comme on eſt perſuadé de l'habileté & de l'experience de la perſonne qui a dreſſé la relation, on juge que ſi les circonſtances détaillées ci-deſſus avoient lieu en partie ou en total, elle auroit eu la précaution de ne pas les paſſer ſous ſilence. On va donc tabler préciſement ſur ce qui eſt énoncé dans la relation pour en tirer les indications qui peuvent conduire à une cure methodique, nous réſervant le droit de la changer, ſi on nous donnoit de nouveaux éclairciſſements.

Les accidents dont Madame eſt fatiguée, & qui ont pour époque un avortement fâcheux qui lui arriva il y a ſix ans ou environ, doivent, ſuivant la relation, ſe réduire à une diminution très-conſiderable des regles, qui ont paru depuis, quoique très-rarement & en petite quantité; à des obſtructions dans les viſceres du bas-ventre très-marquées; à des douleurs rhumatiques mêlées de bouffées de fievre, & accompagnées d'une oppreſſion de poitrine très-incommode; à des accès de fievre tierce ſurvenus de

tems à autre; à une douleur de tête violente, à un dégoût presque continuel, à de fréquentes, longues, & fortes convulsions, à des douleurs dans le bas-ventre avec une constipation habituelle, & à une inflammation qui a paru sur la gorge & constamment fixée sur les ïeux & les paupieres qui se trouvent très-gonflées, & abreuvées d'une lymphe épaisse, avec des douleurs plus ou moins vives dans les ïeux, difficulté à supporter la lumiere, des tiraillements dans ces parties, & une insomnie trop fréquente. Les paupieres d'ailleurs se trouvent collées le matin l'une contre l'autre, par une chassie épaisse. Madame a perdu la couleur naturelle de son tein, qui tire présentement sur le pâle ou le jaune; elle se plaint d'une pesanteur dans les membres & d'une paresse qui font journellement des progrès; elle a été sujette à des boutons qui se sont dissipés par l'usage des topiques.

Pour peu d'attention que l'on fasse au grand nombre d'accidents que l'on vient de décrire, on ne sçauroit méconnoître le caractere de la maladie pour laquelle on demande conseil, & qu'on

doit regarder comme une affection vaporeuſe hyſterique, & mêlée de quelque choſe qui tient du cachectique. On conclurra de plus que tous ces ſymptômes, malgré leur complication, ont été produits & ſont actuellement entretenus par la ſechereſſe, l'épaiſſiſſement, & la ſaumure, de la portion lymphatique du ſang & des autres parties integrantes qui le compoſent.

La ſuſpenſion ou diminution conſiderable des écoulements menſtruels a beaucoup contribué à troubler la dépuration & l'affinage dont la maſſe du ſang a beſoin, & même a cauſé les obſtructions des viſceres du bas-ventre qui ne nous ſont connues que confuſément. Les digeſtions ſe ſont reſſenties néceſſairement de la diſpoſition vicieuſe de la lymphe digeſtive, & le mélange continuel d'un chyle mal travaillé dans les principaux tuïaux de la circulation a multiplié de plus en plus le déſordre des liqueurs qui a ſuivi l'avortement, ou les cauſes qui l'ont précédé, & ſur leſquelles nous ne pouvons rien dire de précis.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents détaillés ci-deſſus, le Conſeil juge que

l'on doit se proposer de rétablir l'œconomie des digestions, de rendre la lymphe & les autres parties integrantes du sang plus fluides & plus coulantes, d'en diminuer la saumure qui a pris le dessus, de débarrasser les visceres du bas-ventre qui sont obstrués, & de leur redonner la liberté de leurs fonctions, & en particulier à la matrice, celles des écoulements menstruels. On espere que ces indications pourront être remplies par le secours des remedes qu'on va avoir l'honneur de conseiller.

Supposé que les jambes de Madame ne soient point enflées, comme on a lieu de le croire, on commencera par une saignée du pied, dans laquelle on tirera deux palettes de sang, & le surlendemain de la saignée on purgera sous cette formule.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme; fleurs de violettes deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de fleurs de pêcher. Faites une potion qui sera prise le matin.

Si cette médecine ne purgeoit pas assez, on y ajoûteroit une drachme de follicules de senné.

Immédiatement après, Madame boira pendant six matins le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez racines de pivoine mâle concassées une drachme; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de pimprenelle & de scolopendre de chacunes une demi-poignée; douze cloportes lavés vivans, & étouffés dans le vin blanc; faites un bouillon avec un jeune poulet.

Pendant les six matins suivants Madame usera du demi-bain domestique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une ou deux tasses de feuilles seches de melisse ou citronelle préparée à la maniere du thé, pour revenir pendant six nouveaux matins aux mêmes bouillons, & réiterer le même purgatif à la fin.

Madame boira ensuite pendant une dixaine de matins cette préparation de petit lait.

PETIT LAIT.

Prenez une chopine de petit lait tiré du lait de chevre en le faiſant cailler avec les fleurs de chardonnette, & ſéparé de ſon fromage en le laiſſant égouter à travers un linge ; clarifiez-le avec le blanc d'œuf, ajoutant dans le tems de la clarification ſommités fleuries & ſeches de mille pertuis une pincée, & huit cloportes lavés vivans & étouffés dans le vin blanc, de maniere qu'ils bouillent légérement pendant le tems de la clarification ; diſſolvez dans la colature autant qu'il faut de ſucre roïal.

On tentera de nouveau d'abord après le demi-bain domeſtique tiede pendant neuf matins avec l'infuſion de feuilles ſeches de citronnelle à la ſortie, pour reprendre encore le même petit lait, les demi-bains étant de nouveau finis, pendant dix nouveaux matins, terminant ces remedes par la médecine ordinaire.

Vers le vingtiéme du mois d'août Madame boira pendant ſix matins les eaux de Spa, qu'on aura ſoin de faire dégourdir ou tiedir en les buvant. La

quantité de ces eaux pour chaque matinée n'excedera pas celle d'une pinte & demie dans le commencement, & celle de deux pintes mesure de Paris dans la suite, si elles passent bien. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt-cinq ou vingt-huit grains de rhubarbe en poudre ; on en fera de même le sixiéme jour dans le pénultieme verre.

Avant de commencer la boisson des eaux, on examinera si les pieds ou les jambes de Madame sont enflés, & dans ce cas-là on éviteroit la boisson. On en feroit de même si les obstructions du bas-ventre étoient très-considerables, ou si les eaux ne passoient pas bien. Mais si au contraire leur boisson a bien réussi pendant le tems marqué ci-dessus, on laissera reposer Madame pendant quelques jours, après lesquels elle recommencera la boisson & la continuera pendant six matins avec les mêmes précautions pour le purgatif.

Les chaleurs de l'été étant tombées, Madame sera ressaignée du pied & repurgée avec la même médecine, pour prendre immédiatement après pendant

neuf matins ce bouillon, réiterant la même médecine à la fin.

BOUILLON.

Prenez racines d'aunée & de pivoine mâle concassées, de chacunes une drachme; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de chicorée sauvage & de cresson de fontaine, de chacunes une demie poignée; douze cloportes lavés vivans, & étouffés dans le vin blanc; faites avec un morceau de veau un bouillon; & dissolvez dans trois cuillerées de la colature tartre martial soluble dix-huit grains; avalez cette solution & buvez par dessus le reste du bouillon.

Pendant les douze matins suivants Madame aura recours à la même préparation de petit lait conseillée ci-dessus, avalant trois quarts d'heure, ou une heure auparavant, ce bol, & employant à la fin le même purgatif.

BOL.

Prenez poudre de guttete & saffran

de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai, de chacun douze grains; cloportes en poudre & extrait de rhubarbe, de chacun six grains; faites un bol pour une prise avec le syrop des cinq racines.

Supposé que ces remedes eussent produit de bons effets, on redonneroit à Madame les mêmes bouillons, le même bol, & le même, petit lait dans le même ordre, & avec les mêmes circonstances prescrites pour leur premier usage.

On pourra bassiner les ïeux une ou deux fois par jour avec ce collyre.

COLLYRE.

Prenez eaux de fenouil & de roses, de chacune quatre onces; dissolvez-y une once de vin émetique; faites un collyre qui sera employé tiede.

Si mieux on n'aime employer celui qui suit.

AUTRE COLLYRE.

Prenez graines de fenouil doux une drachme; fleurs de camomille & de me-

lilotde chacunes une pincée;faites bouillir légérement, puis infuser dans une chopine d'eau de fontaine. Dissolvez dans la colature un gros de tuthie préparée, & deux gros de sucre candi; faites un collyre pour s'en servir au besoin.

Pendant l'hiver Madame usera trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure de son dîner, du saffran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de huit à dix grains.

On passe sous silence le régime de vivre, comptant que Monsieur le Médecin ordinaire pourra le conseiller plus à propos, & se regler sur les differents changements dont la maladie est susceptible, & qu'on ne sçauroit prévoir.

A Montpellier le 20. juin 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XIII.

Sur une affection mélancholique & hysterique.

Les maux & la pesanteur de tête; les éblouissements, le vertige, l'abbatement de l'esprit, le trouble & la confusion des idées dont Madame est fatiguée, sur-tout dans le tems de ses attaques de vapeurs; la suffocation plus ou moins violente; la palpitation du cœur; l'envie de vomir; le vomissement communément mêlé de matieres bilieuses; les cardialgies & la foiblesse qui les accompagne; le gonflement & les grouillemens qui se font sentir dans le bas-ventre; les inquiétudes quelques heures après avoir mangé, & même le matin sans avoir rien pris; les coliques très-fréquentes; la douleur des reins; les lassitudes générales; les douleurs vagues; la couleur jaune qui paroît de tems en tems dans differents endroits de la peau; les pertes blanches qui précédent ou suivent les rouges; l'augmentation de presque toutes les incommo-

dités énoncées avant le dévelopement des mois ; leur ſuſpenſion trois ou quatre jours après qu'ils ont fini, & leur retour après ce terme ; la ſenſibilité de la malade au moindre chagrin ; la crainte & la triſteſſe qui agitent preſque ſans ceſſe ſon eſprit ; & les idées déſagréables qui redoublent dès qu'il ſurvient quelque nouvelle circonſtance ; tous ces accidents, dis-je, caractériſent parfaitement la maladie pour laquelle on demande conſeil, & que l'on doit regarder comme une affection mélancholique hyſtérique.

Cette foule de ſymptômes, malgré leur complication, dépend néanmoins de deux cauſes également ſimples, c'eſt-à-dire, de l'épaiſſiſſement & de la ſaumure de la maſſe du ſang, & en même tems de la trop grande élaſticité ou tenſion ſpaſmodique du genre nerveux.

Le tempérament vif & bilieux de Madame prouve clairement l'état vicieux des fluides & des ſolides que l'on vient d'établir, & qui a été conſidérablement augmenté par les mauvaiſes digeſtions, & par les embarras qu'on a lieu de ſoupçonner dans le foie. L'abus que la malade a fait des aliments

cruds & indigeſtes en a favoriſé le progrès, auſſi-bien que les embarras de la matrice, marqués par les pertes blanches. A toutes ces cauſes on peut joindre les groſſeſſes déja nombreuſes, & très-incommodes, par leſquelles Madame a paſſé.

Pour tirer tout le parti poſſible des accidents énoncés ci-deſſus, on doit ſe propoſer de redreſſer les fonctions de l'eſtomac, de le rendre moins ſenſible, de procurer une diviſion ménagée à la maſſe du ſang, d'en diminuer la ſaumure qui a pris le deſſus, de redonner au foie & aux couloirs uterins la liberté de leurs fonctions, & enfin d'aſſouplir & de détendre le genre nerveux qui a perdu ſa ſoupleſſe. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivants.

On commencera par donner quatre ſoirs de ſuite à l'heure du coucher le remede ci-joint.

POTION.

Prenez d'eau de menthe & d'arthemiſe, de chacune deux cuillerées; de ſel d'abſynthe quinze grains; de ſyrop de limons,

limons six drachmes ; de teinture anodyne de Syndenham quinze gouttes, dont on fera un mélange exact.

Après quatre jours d'usage de ce petit julep, Madame sera purgée avec deux scrupules de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & une pincée de sommités de petite absynthe, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid une drachme & demie de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée une once & demie de manne & une once de syrop de chicorée composé.

Pendant les cinq matins suivants, Madame prendra un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une drachme de racine de pivoine mâle concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction huit ou dix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avant de couler le bouillon.

Pendant les cinq matins suivants,

Madame ufera de ce bol, avalant par deffus une bonne taffe d'infufion de feuilles feches de citronelle préparée à la maniere du thé.

BOL.

Prenez de poudre de guttete & de conferve de kynorrhodon, de chacun quinze grains; d'extrait de geniévre & de rhubarbe, de chacun huit grains; de teinture anodyne de Sydenham fix gouttes; mêlez le tout enfemble, & y ajoutez quelques gouttes de fyrop de capillaire pour former un bol.

Aiant réiteré la même médecine à la fin de ces remedes, Madame prendra pendant cinq matins le demi-bain domeftique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois, buvant à la fortie le bouillon confeillé ci-deffus; pour revenir d'abord après au même bol & à la même infufion pendant fix autres matins, qui feront fuivis du même purgatif.

Madame, s'étant repofée pendant une femaine, aura recours au demi-bain doméftique tiede pendant fix matins, fe fervant de la même infufion de ci-

tronelle à la ſortie, &, après quatre jours de repos, elle uſera encore du demi-bain & de l'infuſion pendant ſix autres matins.

Après une ſuſpenſion d'une ſemaine la malade boira pendant ſix matins les eaux d'Yeuzet, mais dégourdies ou tiedes. La quantité de ces eaux par matinée n'excedera pas celle de deux pintes, ou de deux pintes & demie, meſure de Paris, qu'elle avalera dans l'eſpace de deux heures en differentes repriſes. On diſſoudra le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Si les eaux ont bien paſſé, Madame en interrompra la boiſſon pendant cinq ou ſix jours, après leſquels elle la recommencera, pour la continuer pendant ſix matins avec les précautions déja preſcrites.

On verra après ces remedes l'état où la malade ſe trouvera, &, ſi les demi-bains lui avoient été favorables, elle en reprendroit encore une demi-douzaine le matin avec l'infuſion de méliſſe à la ſortie.

L'automne prochain Madame, aiant été purgée, emploïera pendant cinq matins les bouillons prescrits ci-dessus, & d'abord après le bol, auquel on ajoutera huit grains de cloportes en poudre, avec l'infusion de mélisse pendant six nouveaux matins ; & aiant réiteré le purgatif, elle reviendra aux mêmes bouillons & au même bol, avec l'infusion durant cinq matins chacun, finissant par la même médecine.

Supposé qu'avant de recommencer les premiers bouillons le vomissement subsistât, on se serviroit pendant quatre soirs du julep antiémétique, avant de venir au purgatif.

On compte qu'après l'usage des bouillons & du bol que l'on vient de fixer à dix jours chacun, l'estomac sera en état de supporter le petit lait ; ainsi pendant les douze matins suivants, Madame en boira un grand verre qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le

vin blanc, & une pincée de ſommités de menthe, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques petits cloux rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, & on repurgera à la fin. On ſuppoſe pour l'exécution de ce remede que Madame ne devienne pas enceinte.

Pendant l'hiver, Madame uſera trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner, du ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de ſix ou ſept grains; ſuppoſant toujours l'exemption de groſſeſſe.

Il eſt abſolument néceſſaire que Madame garde un exact régime de vivre, qu'elle ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du bouilli & du roti. Elle ſe privera des ragouts, de la friture, de la patiſſerie, des ſalades, des fruits cruds, des légumes & de tous les aliments venteux, indigeſtes, ou échauffants.

Les remedes & le régime de vie que l'on vient de propoſer ſeront très-inutiles, ſi Madame ne prend le parti de ſe

tranquilliser, & de modérer ses inquiétudes, & ses vivacités. Elle a besoin de se dissiper par la promenade, par la fréquentation des compagnies, où elle pourra prendre des plaisirs honnêtes, & par toutes sortes d'occupations amusantes, & propres à croiser le panchant qu'elle a à refléchir sur ses incommodités, & à s'allarmer sur le dénoüement qu'elle en doit attendre.

A Montpellier le 24. Juin 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XIV.

Sur un flux hémorroïdal avec enflure aux chevilles, goute aux orteils, jaunisse au visage & aux ieux, difficulté de respirer, plethore, bourdonnements d'oreille, &c.

LE flux hémorroïdal dont Monsieur a essuyé depuis quatre ans differentes attaques, tantôt plus fortes & longues, tantôt moins violentes & moins fréquentes, mais qui pourtant n'ont point cédé en entier ni au tems, ni aux

remedes ; les légeres enflures qui ont paru pendant un an aux chevilles ; les accès de goute qu'il a sentis aux gros orteils des deux pieds, mais qui n'ont pas eu de suite ; la couleur jaune de son visage & du blanc des ïeux ; la diminution de son embonpoint & de ses forces, quoiqu'il ait conservé son appetit ; la difficulté de respirer qui survient lorsqu'il fatigue ou qu'il monte ; l'état de plénitude & de force de son pouls, sans fievre ; le battement fixé dans l'intérieur de la tête, sur la poitrine, & sur l'épine jusqu'à l'os sacrum, avec un bourdonnement d'oreille ; la sortie d'une hémorrhoïde qui donne principalement du sang lorsqu'il va au bassin ; la pesanteur d'estomac, les rapports de l'odeur des œufs couvés ; l'état pâteux de sa bouche ; la plus grande consistence & l'acreté de sa salive ; l'augmentation des battements des arteres de la tête, qui précédent l'arrivée du flux hémorrhoïdal ; & enfin la douleur qui survient par fois aux deux genoux avec insomnie ou interruption du sommeil ; tous ces accidents, dis-je, sont les productions d'un sang sec, épais, & acrimonieux.

La constitution vicieuse des liqueurs que l'on vient d'établir, & qui étoit attachée au tempérament bilieux, sensible, & plein d'ardeur & de feu, du malade, a été extrêmement augmentée par son intempérance dans le boire & le manger, dans le commerce avec les femmes, par les fatigues outrées de la chasse, & par celles qu'il s'est données sans aucun ménagement pour suivre les évenements de ses affaires domestiques. Le flux hémorrhoïdal extrêmement abondant, en diminuant brusquement la quantité du sang nécessaire pour les fonctions de la vie, en a troublé l'œconomie; l'affinage qui doit se faire journellement de la masse du sang dans le systême vasculeux a été dérangé; les digestions sont devenues imparfaites, & selon toutes les apparences la séparation de la bile dans le foie n'a pas été libre, comme l'ictere, & la couleur jaune du visage le prouvent évidemment. Les changements survenus dans les fluides ont porté leur impression sur les solides, qui ont perdu leur souplesse, & sont tombés dans un état de roideur ou tension spasmodique.

Il n'est pas également aisé de déter-

miner si les deux gonorrhées virulentes dont Monsieur a été attaqué autrefois, n'ont pas influé & n'influent pas encore dans le dévelopement, & l'opinâtreté des symptômes détaillés cidessus, parce que l'on ne connoît point les remedes emploïés pour le traitement des deux maladies de galanterie, ni quel a été leur caractere. On ignore si elles sont tombées sur les bourses, si elles ont été accompagnées d'accidents violents, si on les a supprimées par des injections, si on s'est servi de remedes convenables, & si pendant leur usage le malade a gardé le régime de vivre nécessaire pour que les secours travaillent solidement sur la cause.

En attendant d'autres éclaircissements, si on juge à propos de les donner, le Conseil croit que, pour suivre les regles de la bonne pratique, on doit se proposer de rectifier les digestions, de diviser la masse du sang, sans y mettre le feu, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, & de redonner au systême des solides la souplesse qui lui manque. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Supposé que le flux hémorrhoïdal n'existe pas actuellement, on commencera à purger Monsieur suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; moëlle de casse récemment extraite, & non mondée de ses noïaux deux onces; rhubarbe concassée & sel d'Epsom de chacun une drachme; fleurs de mauve & de pêcher, de chacunes une demi-poignée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans une chopine de colature deux onces & demie de manne de Calabre; faites une potion pour deux doses, qui seront prises le matin, laissant entre elles deux heures d'intervalle.

Mais si en recevant cette Consultation, le malade avoit son flux hémorrhoïdal, on attendroit qu'il fût suspendu; on pourroit même faire une petite saignée du bras, si on la jugeoit nécessaire. Ainsi, soit que l'on purge, soit que l'on renvoïe la purgation, on donnera pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, les cuisses de quatre ou

cinq grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de pimpinelle & de millefeuille, & de sommités d'orties griéches, se servant de la médecine conseillée ci-dessus à la fin.

Pendant les douze matins suivants, Monsieur boira une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités seches & fleuries d'hypéricum, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé deux cuillerées de suc d'orties bien dépuré & un peu de sucre roïal, repurgeant à la fin avec le même remede.

On pourra tenter ensuite pendant neuf matins le demi-bain, & même dans la suite le bain domestique entier, si le demi-bain réussit, où le malade de-

meufera une heure chaque fois, avalant à la fortie un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écreviffes, & une demie poignée de fommités d'orties griéches. On aura foin de faire tenir les pieds hors du bain, par rapport aux legeres attaques de goutte qui ont paru autrefois.

Si ces remedes ont eu un bon fuccès, qu'il n'y ait point d'enflure marquée au pied, ni d'embarras dans le bas-ventre, ou la poitrine, qui puiffent s'y oppofer, Monfieur prendra pendant neuf jours les eaux de Cranfac, ou celles de Vic, mais tiedes ou dégourdies. On diffoudra le premier jour de la boiffon dans le premier verre deux onces de manne & une once de fyrop de rofes folutif; on en fera de même le dernier jour dans le dernier ou pénultiéme verre.

On examinera lequel de ces deux remedes a paru le plus favorable, & après quelques jours de repos on réitérera, ou les bains, ou la boiffon des eaux, avec les mêmes précautions, fuivant que l'on croira devoir donner la préférence à l'un ou à l'autre.

L'automne prochain, Monfieur reprendra pendant dix matins les pre-

miers bouillons conseillés ci-dessus, auxquels on ajoutera une douzaine de cloportes en vie qu'on aura lavés & étouffés dans le vin blanc, & d'abord après la même préparation de petit lait avec les mêmes précautions pour le purgatif déja prescrites pour le premier usage de ces remedes.

Supposé que le petit lait ait bien passé ; & qu'il n'y ait ni obstruction dans le bas-ventre, ni enflure aux jambes qui méritent attention, on aura recours d'abord après au lait d'anesse entier, que Monsieur boira le matin, & qu'il continuera pendant une couple de mois, si l'estomac s'en accommode, mêlant à chaque dose deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Le lait du matin aiant bien passé pendant une dixaine de jours, le malade mangeroit le soir à l'heure de son souper ou un ris, ou un avenat, ou une soupe au lait de vache ou de chevre, se purgeant à la fin avec la même médecine.

On ajoutera de deux en deux jours à la premiere cuillerée du lait du matin une poudre faite avec vingt-cinq grains de corail rouge préparé, & douze grains de cachou brut réduit en poudre.

On pourroit au reste quand le malade sera préparé emporter avec le fer l'hemorrhoïde qu'on a remarqué fournir beaucoup de sang, puisqu'elle paroît lorsque le malade va au bassin, & s'il s'en présentoit quelqu'autre on se serviroit de la même opération.

Durant l'hiver, Monsieur usera de tems à autre, ou le soir ou le matin, du lait de vache en guise d'aliment, & trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner, du saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de huit ou dix grains.

Pendant le cours de ces remedes, Monsieur doit se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, s'abstenant des ragouts, de la friture, de la patisserie, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments venteux, grossiers, indigestes, ou échauffants. Il s'en tiendra à une maniere de vie très-frugale, boira très-peu de vin & extrêmement trempé; &, s'il passoit de mauvaises nuits, on lui donneroit le soir, ou le syrop de pavot blanc avec deux ou trois cuillerées d'eau de plantin,

ou les gouttes anodynes de Sydenham, ou les pilules de cynogloffe.

A Montpellier le 24. juin 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XV.

Sur un rhumatifme, avec engourdiffements, tintement d'oreille, fluxion au nez, rougeur, dartre vive à la face, hémorrhoïdes.

LE rhumatifme dont Madame a été affligée peu de tems après que fes regles ont difparu; les engourdiffements de differentes parties du corps, qui lui ont fuccedé, & qui fe font fentir furtout à la tête, avec des tintements d'oreille; la fluxion qu'elle a au nez depuis une de fes couches; les rougeurs & la dartre vive de la face; & enfin les violentes attaques d'hémorrhoïdes, reconnoiffent pour caufes l'épaiffiffement, la fechereffe, & l'acreté, des liqueurs, l'abondance du fang, & une trop grande fenfibilité & tenfion dans le genre nerveux. La nature particuliere de toutes ces indifpofitions démontre le caractere que nous établif-

sons dans la masse des humeurs, & prouve clairement, que les sucs lymphatiques en ont reçu une impression très-forte. Quoique le mémoire qu'on nous a communiqué laisse quelque chose à desirer sur-tout ce qui a précédé, & ne nous instruise point assez des causes éloignées qui ont pu dessecher le sang, & le rendre acrimonieux, l'on en découvre trois qui ont produit ce fâcheux effet, sçavoir le tempérament vif & sec de la malade, naturellement propre à faire prendre aux liqueurs cette tournure vicieuse, les grossesses & les couches nombreuses, soit bonnes soit mauvaises, qu'elle a essuyées, & qui ont dû nécessairement l'épuiser, & priver le sang de la partie onctueuse & balsamique, & enfin la terrible épreuve où elle fut mise l'année passée par la perte de Monsieur son fils aîné, qui, jettant un dérangement général dans l'œconomie des solides & des fluides, a agité irrégulierement la masse de ceux-ci, & en a dissipé les parties séreuses & volatiles.

Pour ce qui concerne la trop grande quantité du sang, elle est ici bien constatée par la constitution phlétorique &

ſanguine de la malade ; par les regles abondantes qu'elle avoit autrefois ; par les pertes conſidérables qui ſuivoient ſes couches, ſans que cela les rendît plus fâcheuſes ; & enfin par les ſymptômes qui ſont ſurvenus, ou qui ont augmenté, depuis que l'écoulement périodique a ceſſé, comme boutons, rougeurs à la face, hémorrhoïdes. Enfin l'irritation & l'ébranlement du ſyſtême nerveux qui conſtituent ici des vapeurs naiſſantes, ſont bien prouvées par l'attention que Madame fait à ſes maux, par la fraïeur extrême qui lui fait craindre un accident ſiniſtre, ſans que l'on voye un fondement ſolide de cette crainte, par les tintements d'oreille,& autres circonſtances. Cet état des nerfs & de tous les ſolides dépend des cauſes déja énoncées qui ont deſſeché & appauvri le ſang, & ainſi roidi & tendu les filets nerveux. Les chagrins ſur-tout ſurvenus dans le tems de la ceſſation des regles, ont eu la principale part à cet effet.

A tout ce que nous venons de dire, nous devons joindre le vice des digeſtions, le grand nombre des groſſeſſes, la plethore, la tenſion des nerfs, & le mauvais caractere des liqueurs, aiant

dû de toute nécessité intéresser l'estomac & les sucs digestifs ; & les rougeurs au visage avec la fatigue que Madame éprouve après le repas, nous indiquent que la digestion est précipitée & tumultueuse, & que son œconomie naturelle est troublée.

Toutes ces causes étant établies, il sera aisé de déduire en particulier tous les maux qui affligent Madame, de la distention & engorgement des vaisseaux lymphatiques des parties membraneuses, ou des couloirs cutanés par des sucs englués & acrimonieux ; de la compression que souffrent en conséquence les vaisseaux sanguins, déja surchargés d'un sang superflu, dont l'issue ordinaire est fermée ; du plus grand abord de ce sang vers les arteres & veines hémorrhoïdales, qui ne lui permettent point une libre sortie ; de la congestion de ce même sang vers les parties supérieures ; & enfin des secousses irrégulieres des filets nerveux.

Le mal, tel qu'il est aujourd'hui, ne présente rien de fort dangereux, & qui puisse porter coup à la durée des jours de Madame ; il sera rébelle & difficile à détruire ; l'expérience nous appre-

nant que tout ce qui eſt rhumatiſant, dartreux, ou vaporeux, réſiſte aſſez opiniâtrement aux remedes; l'on croit cependant pouvoir ſe flatter d'adoucir infiniment toutes ces incommodités, & d'en obtenir même à la longue une guériſon parfaite.

Pour atteindre à ce but, les indications que l'on a à remplir, ſont de tenir les digeſtions en regle, de donner à toutes les liqueurs leur fluidité naturelle, ſans y jetter la fougue & l'incendie, d'en émouſſer & d'en temperer l'acreté, de diminuer le volume du ſang, d'en empêcher le trop grand abord vers la tête, & de rendre les filets nerveux ſouples & fléxibles.

Le Conſeil ſouſſigné eſt unanimement convenu de ſatisfaire à toutes ces vues par les remedes ſuivants.

L'on commencera d'abord par tirer à la malade deux palettes de ſang du pied. Si cette premiere ſaignée la ſoulageoit notablement, on en feroit une autre du bras le lendemain. On purgera apès avec la médecine ſuivante.

PURGATION.

Prenez moëlle de caſſe récemment

extraite une once & demie; fleurs de mauve & de pêcher, de chacunes une demi-poignée; rhubarbe choiſie & concaſſée, & cryſtal minéral, de chacun une drachme; faites bouillir légerement dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; diſſolvez dans douze onces de colature, trois onces de manne de Calabre; mêlez, & faites une potion, pour deux doſes qui ſeront priſes le matin.

Madame prendra enſuite tous les matins pendant ſix jours le demi-bain domeſtique d'eau tiede, où elle reſtera une heure, & au ſortir elle avalera un bouillon fait avec un jeune poulet, les cuiſſes de quatre ou cinq grenouilles, une écreviſſe de riviere lavée au paravant & étouffée dans l'eau chaude, une drachme de racine de pivoine concaſſée, & une poignée de feuilles de chicorée amere de jardin. L'on ne doit ajouter les grenouilles & tout le reſte au poulet, qu'à la derniere heure de la coction.

Madame uſera après pendant cinq jours des eaux de Vals affoiblies, en y ajoutant le tiers d'eau commune. Elle en avalera tous les matins douze verres,

observant d'ajouter au premier, le premier jour, deux onces de manne, de même que dans le dernier du dernier jour. L'on examinera si les eaux ne portent point à la tête, dans lequel cas on en suspendroit l'usage, & on les rendroit ensuite purgatives le troisiéme jour avec la manne. L'on réitérera encore deux fois alternativement les bains que l'on prendra en entiers, si la malade les supporte, avec le bouillon par dessus, & les eaux minérales. L'on ajoutera aux six derniers bouillons cinq à six cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Après quelques jours de repos, Madame avalera pendant douze jours chaque matin, un grand verre de petit lait, tiré du lait de vache ou de chevre caillé avec la presure ordinaire, qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y fera bouillir pendant la clarification, une bonne pincée de feuilles de fumeterre. Après le petit lait, Madame se purgera avec la médecine ordonnée, & passera tout de suite à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle continuera jusqu'au mois

de janvier. Elle en prendra d'abord le matin une écuellée; quelques jours après, si elle le supporte bien, on lui en donnera le matin & le soir, aiant soin alors de souper vers les six heures avec une crême de ris à l'eau, au bouillon ou au lait de vache, ou un avenat, ou une soupe ordinaire. On ajoutera au lait d'ânesse une ou deux cuillerées de la seconde eau de chaux, & pendant tout le tems de son usage, l'on prendra trois jours de la semaine une poudre composée avec dix grains de cachou brut, douze grains de coraux rouges préparés, autant d'ieux d'écrevisses, & de poudre de guttete.

Pendant l'hiver, Madame prendra le matin une tasse d'infusion de mélisse ou citronelle, faite à la maniere du thé, avalant alternativement pendant six jours vingt grains de poudre de guttete, ou neuf à dix grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, la premiere le matin & la derniere dans la premiere cuillerée de soupe.

Au printemps prochain, l'on fera une saignée du bras à Madame (ce secours doit être emploïé cet automne,

& même plus souvent, si l'abondance du sang prenoit le dessus.) L'on repurgera Madame, elle reprendra les bouillons, & le petit lait dans lequel on éteindra trois cloux rougis au feu, de même que dans celui de l'automne, ce qu'on avoit oublié de marquer. Elle passera ensuite à l'usage du lait de chevre, qu'elle prendra même deux fois le jour, & qu'elle continuera long-tems, se purgeant après. Dans les chaleurs de l'été elle reviendra aux bains & aux eaux minérales.

La malade doit manger peu, s'abstenir des ragouts, fritures, patisseries, & de tout aliment de haut gout, se nourrir de crêmes de ris, d'avenat, de roti, de bouilli, de poisson frais de riviere cuit sur le gril ou préparé à l'eau & au sel, & d'autres aliments humectants On lui conseille de faire tous les jours un peu d'exercice, d'éviter toute idée triste, de se dissiper & de varier ses amusemens. Ce genre de vivre servira autant que les remedes à mettre en fuite ses maux, qui d'ailleurs n'ont rien de dangereux & d'allarmant.

A Montpellier le 21. juillet 1744. *Signés*, LAZERME, MONTAGNE, GOURRAIGNE, COMBALUSIER.

CONSULTATION XVI.

Sur une vérole douteuse.

LEs petits ulceres qui parurent il y a quelque tems sur la couronne du gland, & sur la peau qui couvre intérieurement le prépuce de Monsieur, avoient été produits par les sucs lymphatiques & sanguins devenus trop grossiers, & qui, après s'être arrêtés dans les glandes sébacées du gland, & du prépuce, avoient formé de petits phlegmons, & pris la tournure d'une suppuration imparfaite, comme la liqueur jaunâtre qui découle de ces petits ulceres ne permet pas d'en douter. Le retour de ces petits ulceres arrivé depuis reconnoît la même cause, & une nouvelle suppuration dans les glandes sebacées de ces mêmes parties, où les ulceres se sont renouvellés.

La formation des petits phlegmons dans les glandes sébacées dont on a fait mention, suppose un état d'épaississement & d'acrimonie dans la matiere lymphatique qui s'écoule naturellement dans ces glandes, & par conséquent la

même constitution vicieuse répandue dans toute la masse du sang ; mais il n'est pas si aisé de déterminer si le desordre des liqueurs est une suite du tempérament du malade & d'une cause ordinaire, ou si l'on doit l'attribuer à un levain vénérien caché dans le sang, & qui a été communiqué par l'approche d'une femme gâtée.

Il est constant que les petits ulceres ont paru pour la premiere fois après un commerce suspect, & les personnes qui les ont examinés d'abord ont jugé qu'on devoit les regarder comme de petits chancres ; cependant ils se sont dissipés dans peu de jours par de simples lotions d'eau tiede. Le retour de ces petits ulceres donna lieu à un nouvel examen, & puisque le Médecin ou le Chirurgien ont été d'avis d'emploïer la ptisane sudorifique qui dissipa ces accidents, ils ont cru qu'ils étoient entretenus par un levain vénérien.

On a eu occasion de voir quelqu'uns de ces petits ulceres en dernier lieu, & on les a trouvé défigurés, & semblables à de petites écorchures, sans callosités & sans aucun signe démontré de véritable chancre.

Sur ce que l'on vient d'avancer, il reste un soupçon violent que les petits ulceres qui font le sujet de cette Consultation, reconnoissent pour cause primitive un levain vénérien, qui a passé dans le sang de Monsieur par le moïen du commerce qu'il a eu avec une femme d'une vertu très-suspecte. Cette idée paroît d'autant plus solide qu'il est d'un tempérament sain, & extrêmement robuste, qu'il n'a jamais eu d'autres maux vénériens, qu'il sort d'une famille où l'on jouit d'une bonne santé, & qu'il n'avoit jamais été sujet à de pareilles incommodités avant le commerce en question.

Pour ne pas donner dans un parti qui tienne de la précipitation, le Conseil est d'avis que l'on commence par rectifier les digestions, & par adoucir, & en même tems humecter, la masse du sang; aiant soin de joindre quelques légers incisifs, dans la vue de corriger le fond d'épaississement & d'acrimonie qui est démontré dans les liqueurs. On se proposera en même tems d'emporter la cause de ces petits ulceres, si elle est simple & non vénérienne, ou de préparer le sang au seul remede spécifique

capable de guérir radicalement, si le levain vénérien a occasionné ces ulceres. Monsieur aura d'ailleurs le tems de s'observer, & de s'assurer par les évenements si ce qui est caché dans le sang ne se développera pas par des signes non équivoques. On va donner un détail des remedes qui paroissent le plus propres à remplir les indications combinées qu'on vient de proposer.

Monsieur commencera par prendre pendant dix matins les eaux d'Yeuzet, qu'on aura soin de faire tiedir, ou dégourdir, en les buvant. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces & demie de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre; on aura les mêmes précautions le dernier jour dans le dernier ou pénultiéme verre.

Immédiatement après, Monsieur boira pendant une douzaine de matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, une drachme & demie de racine de squine coupée par tranches, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée

amere & de pimprenelle ; il ſera purgé à la fin avec une once de tamarins ; une drachme de rhubarbe concaſſée, & demi-poignée de fleurs de mauve ; dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit deux drachmes de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion deux onces de manne.

Pendant les vingt ou vingt-cinq matins ſuivants, Monſieur prendra une écuellée de lait de vache ainſi préparé.

LAIT.

Prenez douze onces de décoction d'orge entier & autant de lait de vache, que vous jetterez dans un vaiſſeau propre pour expoſer le mélange à un feu très-doux ; on écrêmera à meſure que la pellicule ſera formée, & on continuera de même juſques à diminution du quart, diſſolvant dans la colature un peu de ſucre roïal, & aiant recours au même purgatif à la fin.

Monſieur baſſinera la partie affectée de tems en tems le matin, avec un mélange de parties égales d'eau tiede & de vin blanc, ou bien avec un peu

d'eau tiede à laquelle il ajoutera quelques gouttes d'eau-de-vie ordinaire, ou bien d'eau vulneraire, autrement dite eau d'arquebusade; il pourra aussi jetter un tant soit peu de ceruse en poudre sur les petites écorchures si elles s'irritoient, ou bien se servir de l'onguent rosat bien récent, ou d'un cerat composé avec l'huile d'amandes douces, & la cire blanche, & récemment fait; on y ajouteroit ou un peu de ceruse, ou un peu de litharge réduite en poudre impalpable.

Enfin, Monsieur peut emploïer un peu de charpi rapé, & l'appliquer sur les endroits entamés, faisant couler le prépuce sur le charpi, & le tenant fixé par le moïen d'un bandage sur l'endroit affecté; il changeroit deux fois par jour le charpi, qui dans sa simplicité fournit un des secours les plus solides pour pareilles incommodités.

Le printemps prochain, Monsieur se fera saigner du bras, & se purgera avec la médecine conseillée ci-dessus, pour prendre d'abord après les mêmes bouillons, auxquels on ajoutera les cuisses d'une demi douzaine de grenouilles, & qui seront suivis du lait de che-

vre coupé avec la décoction d'orge, observant le même ordre & les mêmes précautions prescrites pour l'automne.

S'il survient quelque chose de nouveau, Monsieur aura la bonté d'en donner avis, & s'il paroissoit quelques signes de l'existence d'un levain vénérien, il prendroit sa derniere détermination pour passer par le grand remede ; ce que l'on l'exhorte aussi de faire absolument s'il venoit à se marier, pour se mettre en tranquillité sur les évenements qu'il devroit craindre, & pour lui-même & pour son épouse, & pour les enfants qui pourroient provenir de son mariage.

Pendant le cours de ces remedes, Monsieur se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti ; il évitera toutes sortes de débauches & d'excès, & s'abstiendra des ragouts, des entremets, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou échauffants.

Délibéré à Montpellier le 23. septembre 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XVII.

Sur une Gouëtre à la Nuque.

LEs deux tumeurs contigues & placées à la partie poſtérieure & ſupérieure du col qui ont commencé à ſe former depuis ſept ou huit ans ou environ pour s'augmenter juſqu'au point où elles ſont aujourd'hui, doivent leur origine & leur accroiſſement à la congeſtion d'une matiere lymphatique dans quelques glandes conglobées, & à celle d'une matiere ſébacée ou graiſſeuſe dans les véſicules ou poches du corps cellulaire qui fournit le ſiege des tumeurs.

Il eſt très-difficile de déterminer ſans donner dans le hazard, s'il y a une extravaſation réelle des matieres ramaſſées dans les tumeurs, ou ſi elles ſont encore renfermées dans leurs tuyaux de conduite qui ſe ſont prêtés à leur action & à leur volume; mais en maniant les tumeurs dans toute leur étendue, on diſtingue clairement des duretés lymphatiques dans le voiſinage des parotides, & un gonflement molaſſe dans le centre

de chaque tumeur, & dans l'endroit de leur adossement.

Le caractere épais & grossier de la lymphe & de la matiere sébacée ou huileuse contenue dans les tumeurs est une suite nécessaire d'une semblable constitution répandue dans toute la masse du sang. On ne sçauroit y méconnoître d'ailleurs un fond d'acrimonie, si on a égard au temperament plein d'ardeur & de feu du malade, à la fatigue occasionnée par son commerce & ses voyages, & enfin à l'abus qu'il a fait du vin depuis long-tems. Les indigestions auxquelles il est sujet, & la diarrhée bilieuse qui terminent cette incommodité, ne permettent pas de douter que les fonctions de l'estomac n'aient été derangées, & que le mélange d'un chyle mal travaillé dans le sang n'ait entretenu son état vicieux, aussi bien que ses progrès.

Comme il n'est point permis de se servir du fer pour détruire les tumeurs qui font le sujet de cette consultation, & qui ont beaucoup de rapport aux goüetres, ou aux loupes de differente espece, on va seulement se proposer de rectifier les digestions, de rendre la masse du

ſang plus fluide & plus coulante, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus; & de préparer un égout aux matieres renfermées dans les tumeurs, ſans expoſer le malade aux inconvenients de l'operation par le fer. On ſe flatte que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivants.

On a conſeillé à Monſieur d'aller boire les eaux de Balaruc, dans l'idée de remplir en partie la premiere indication, d'autant plus qu'il eſt extrêmement ſujet à la bile. Après qu'il ſe ſera rendu chez lui, & qu'il y aura pris quelques jours de repos, on le ſaignera du bras, & on lui tirera deux bonnes palettes de ſang, pour le purger le lendemain avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concaſſée & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit deux drachmes & demie de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces ou deux onces & demie de manne. Cette médecine ſera partagée en deux verres que Monſieur boira à deux heures de diſtance l'un de l'autre.

Pendant les dix matins ſuivants, Mon-

ſieur boira un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton, une drachme de racine de ſquine coupée par tranches, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de creſſon de fontaine, & de chicorée amere. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction douze ou quinze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. On réiterera la même médecine à la fin.

Pendant les douze matins ſuivants Monſieur uſera du bol ſuivant, & avalera par deſſus une ou deux taſſes d'infuſion de thé, ou de feuilles ſeches de citronelle préparée à la maniere du thé, terminant l'uſage du bol par le purgatif preſcrit ci-deſſus.

BOL.

Prenez antimoine diaphoretique & cloportes préparés, de chacun quinze grains; ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée de mai, dix grains; extrait de rhubarbe ſix grains; faites un bol avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de capillaire.

Monſieur boira enſuite pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache le ſoir avec la preſure ordinaire, & que l'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois cloux rouillés & rougis au feu, & repurgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Pendant l'hiver Monſieur prendra alternativement trois fois la ſemaine un bol fait avec quinze grains de cloportes en poudre qu'on incorporera avec quelques gouttes de ſyrop de capillaire, pour avaler ce bol le matin, & par deſſus une ou deux taſſes de thé, ou dix grains de ſaffran de mars, qu'il enveloppera dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner.

Le printemps prochain on aura recours aux mêmes bouillons, au premier bol, & enſuite au petit lait, ob-

ſervant en tout ce qui a été conſeillé pour le premier uſage de ces remedes.

On pourra durant cette même ſaiſon appliquer au centre de chacune de ces tumeurs une pierre à cautere, faiſant même l'application d'une ſeconde pierre, ſi l'on jugeoit que l'eſcarre de la premiere n'eût pas porté aſſez loin dans le corps de la tumeur. Cette opération pourra ſe faire en deux tems, ſi on le juge néceſſaire, laiſſant deux ou trois jours d'intervalle de l'une à l'autre. On ménagera la ſéparation des eſcarres ſuivant les regles ordinaires, & on les élargira avec le biſtouri, ſi cette attention paroît néceſſaire. On entretiendra ces deux égouts, & ſi l'on voyoit que les tumeurs diminuaſſent beaucoup par leur moïen, on profiteroit de cette diminution pour les détruire peu à peu en entier, ſuppoſé que les circonſtances favoriſaſſent cette entrepriſe, qui demande beaucoup de prudence, & une parfaite connoiſſance de la bonne Chirurgie. Si dans la ſuite on ne trouvoit pas ſon compte à faire durer ces deux égouts, on les laiſſeroit fermer, comme on a accoutumé de le pratiquer à l'égard des cauteres ordinaires.

Pendant l'usage de ces remedes Monsieur gardera un bon régime de vivre, & se nourrira avec des soupes à la viande, du bouilli & du roti ; il boira très-peu de vin, & extrêmement trempé ; restera tranquille chez lui, & s'abstiendra des ragouts, de la patisserie, de la friture, des salades, des fruits cruds, des legumes, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou échauffants.

A Montpellier le 18. octobre 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XVIII.

Sur une Colique Néphrétique.

ON voit très-clairement par la relation qui nous a été communiquée que Madame la Consultante est sujette à des attaques de colique néphrétique depuis un an environ, durant lequel tems elle a souffert dix attaques. On a soin de nous faire observer dans le mémoire, que ces attaques précédent de quelques jours l'écoulement menstruel, & qu'elles sont terminées par des sables qui sont chariés dans les urines.

Monsieur Hori nous a aussi fait remarquer que la mere de la Consultante est sujette à de pareilles attaques de colique, qui, à la vérité sont moins vives & moins fréquentes.

Cette maladie reconnoît pour cause une foiblesse dans les reins mêmes, sçavoir une délicatesse & un relâchement dans les tuïaux sécrétoires de l'urine, avec un état d'épaississement dans la lymphe ; ainsi la matiere de l'urine en passant dans ses propres tuïaux sécrétoires n'étant pas assez fluide coule avec peine; les vaisseaux urinaires étant un peu foibles ne peuvent chasser & fouëtter cette matiere sereuse chargée de parties sablonneuses. Il arrive donc que les petits grains de sable s'y déposent, & par faute de véhicule, à la suite du tems s'y accumulent à un point qu'ils engorgent çà & là ces canaux, ce qui détermine une attaque de colique néphrétique, qui subsiste jusqu'à ce que ces graviers soient tombés dans les ureteres & dans la vessie.

Cet état de foiblesse dans les reins, & cet état d'épaississement dans la partie blanche du sang, se préparoient de long tems chez Madame la Consultan-

te, & naturellement on doit ſoupçonner qu'il eſt ancien, quoiqu'elle n'ait ſouffert d'attaques que depuis un an.

Ainſi quant au prognoſtic de cette maladie, on doit s'attendre quelle réſiſtera long-tems aux remedes, & que, ſi on les négligeoit tant ſoit peu, les attaques deviendroient & plus fortes & plus fréquentes dans la ſuite ; que ce n'eſt que par un uſage long & méthodique des remedes appropriés dans ce cas qu'on peut prévenir ces incommodités, les guerir, ou du moins les rendre beaucoup moins fréquentes, & moins douloureuſes ; la malade eſt encore à tems par ſon temperament, & parce qu'elle s'y prend de bonne heure.

Les vues qu'on doit ſe propoſer pour y parvenir, ſont de ſecourir la malade dans le tems même de l'attaque, & enſuite de travailler à en prévenir d'autres. C'eſt pourquoi dans l'attaque de colique, il faut ſaigner la malade du bras, ſuivant ſon état, & ſuivant la fievre, une fois, deux fois, ce que l'on ne peut abſolument déterminer, & que nous laiſſons à la prudence de Monſieur le Médecin ordinaire.

Dans le même tems, le plus ſû r re

mede, est de donner à la malade une potion anodine, comme il paroît qu'on a déja fait, ajoutant un grain de laudanum à la premiere prise; &, supposé que la malade n'en ressentît pas du soulagement, une heure après environ on lui donneroit encore un demi grain, même ou un grain de laudanum, dans quelques cuillerées d'eau de lys, ou autre eau convenable, ou bien on le mêleroit avec deux onces d'huile d'amandes douces récemment tirée. Monsieur le Médecin qui a déja ordonné des remedes à la malade, sçaura mieux la quantité de calmant qu'il faudra dans ce cas.

Durant l'attaque on boira ou de l'eau de poulet, ou de l'eau de ris, ou de l'infusion des fleurs de mauve, & on en boira beaucoup. On se tiendra alors à des bouillons fort légers, & non point succulents.

Quant aux vues qu'on doit se proposer pour empêcher le retour des attaques, il faut s'attacher à rectifier les digestions qui doivent se faire très-mal chez Madame la Consultante, à les soutenir toujours en bon état; on doit ensuite humecter la masse du sang & de la lymphe, la diviser doucement, sans y

occaſionner de fougue, l'adoucir un peu, & enfin on doit tâcher de rendre les tuïaux urinaires plus fermes, en leur reſtituant leur ton naturel.

Pour cet effet on commencera, auſſitôt après la conſultation reçûe, les remedes ſuivants, évitant de ne rien faire pendant l'écoulement des menſtrues, & pendant les attaques ſuſpendant les derniers remedes, ſe contentant de ceux que nous avons marqués ci-deſſus.

On ſe fera ſaigner du bras, à la valeur d'environ neuf onces de ſang : le lendemain on ſe purgera en deux verres avec ſix onces de batons de caſſe concaſſés, qu'on fera bouillir pendant demiheure dans ce qu'il faut d'eau pour former deux verres de médecine. Sur la fin on y ajoutera une drachme de ſel d'Anglererre, ou à ſa place une drachme de ſel polychreſte, ou de ſel vegetal. On laiſſera ainſi le tout juſqu'au lendemain ſur les cendres chaudes, pendant la nuit: ayant coulé & partagé en deux priſes, dans la premiere on fera diſſoudre deux onces de manne, & dans la ſeconde une once ſeulement.

Le lendemain de cette médecine on commencera les bouillons faits avec de-

mi-livre de veau, ou autrement huit onces de veau, ou de collet de mouton; une drachme de racine d'énula campana concassée; sur la fin de la coction on ajoutera deux petites écrevisses de riviere lavées & écrasées en vie, & une poignée de chicorée amere de jardin: ayant laissé bouillir ainsi après ces additions environ un gros quart d'heure, on exprimera bien le bouillon; on ne prendra rien après jusqu'à midi.

Ayant pris huit ou neuf de ces bouillons, on se repurgera comme ci-dessus, pour passer de suite à l'usage du lait d'ânesse, ou du petit lait de vache, ou bien à l'opiate suivante, qu'on employera au cas que la malade n'eût pas l'estomac en bon état, & que Monsieur le Médecin ordinaire jugeât cette opiate nécessaire pour mieux faire passer le laitage.

OPIATE.

Prenez pour chaque prise demi-drachme de conserve de kynorrhodon, quinze grains de terre sigillée préparée, autant de corail préparé; si on a de bon extrait de rhubarbe, on pourra y en ajouter quelques grains; mêlez

le tout ensemble avec ce qu'il faut de syrop de lierre terrestre, ou de tussilaque pour former un bol.

On prendra ainsi cette opiate pendant quatre ou cinq matins, avalant par dessus une tasse d'infusion de mélisse en maniere de thé.

Après quoi de suite on passera au lait d'ânesse qu'on continuera, si on peut, pendant un mois & demi, à la valeur d'environ douze onces chaque matin, y ajoutant un peu de sucre en poudre; on ajoutera encore à ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux, chaque matin des premiers jours, & si le lait passe bien ensuite, on l'ajoutera de deux jours l'un seulement.

Pendant l'usage du lait, on prendra trois fois la semaine une poudre composée avec douze grains de terre sigillée, & autant de corail, dans quelques cuillerées d'eau de fleurs d'oranges.

Si on n'a pas commodement du lait d'ânesse, on prendra le petit lait de vache fait avec la presure, à la même dose, & avec les mêmes attentions, qu'on clarifiera avec le blanc de deux œufs, y jettant alors une bonne pincée de fleurs d'hypericum; qu'on continuera pen-

dant trois semaines, ou un mois, si on peut. Pendant le reste de l'hiver on se reposera, prenant seulement trois à quatre fois la semaine, sept à huit grains d'acier préparé à la rosée, à la premiere cuillerée de soupe, & le matin on avalera une tasse d'infusion de mélisse en maniere de thé.

Au printemps on refera tous ces mêmes remedes, continuant le lait d'ânesse alors pendant trois mois environ, ce que nous préférons au petit lait de vache.

Dans l'été on prendra trois dixaines de demi-bain domestique, un chaque matin, avalant à la sortie un bouillon de poulet tout simple. On y restera environ une heure; on se reposera douze à quinze jours d'une dixaine à l'autre.

Dans l'intervalle on prendra cinq à six jours, ou huit jours même, les eaux d'Availles, observant d'y ajouter la manne à la premiere & à la derniere prise; on n'en boira que trois à quatre livres chaque jour, & on les fera dégourdir auparavant. Nous conseillons d'user une fois le mois du remede de Monsieur de Baville, décrit dans Monsieur Tournefort & dans Chomel, ne faisant alors pendant les deux jours d'autres remedes

Tous ces ſecours ſont inutiles, ſi on n'obſerve un bon régime de vivre; ils ſeroient même nuiſibles, ſi on n'y étoit pas attentif, pendant l'uſage ſurtout des laitages. C'eſt pourquoi on ſe conduira avec ſcrupule de la maniere ſuivante pendant un an environ, ſurtout au moins pendant les remedes.

On fera toujours gras, ſçavoir, en ſoupe, bouilli & roti. On ne mangera point de ragouts, ni autres choſes qui ſoient épicées ou trop ſalées; on ne mangera point de viande noire, ou très peu; on ne mangera point du tout de cochon; on évitera de manger du fromage, des confitures de quelque eſpéce qu'elles ſoient, des fruits ou ſecs ou récents, des herbes, des racines, des charaignes, des laitages outre ceux que nous avons marqués, & non point autres mets qui ſoient préparés avec le lait, de crainte qu'ils ne s'aigriſſent dans l'eſtomac de Madame: elle ne mangera pas non plus de patiſſerie; elle pourra ſeulement manger au deſſert quelques biſcuits fort légers & bien cuits; elle boira de bonne eau de fontaine, y ajoutant ta nt ſoit peu de vin, évitant les liqueurs & ſyrops; elle aura ſoin de ne

pas beaucoup veiller, & elle se couchera de bonne heure; elle évitera de s'échauffer ou par le travail, ou par des exercices violents, ou par contention d'esprit: toutes ces attentions sont absolument nécessaires & essentielles pour guérir. Nous faisons observer qu'on ne donnera point de lavement pendant l'attaque de colique néphrétique; on ne saignera même pas pendant ces mêmes attaques.

Délibéré à Montpellier le 12. novembre 1744. *Signés* MONTAGNE, FIZES, & PETIOT.

Le remede dont Monsieur de Baville, Intendant du Languedoc, s'est si bien trouvé dans ses attaques de colique néphrétique est décrit dans Chomel page deux cent vingt-cinq tome premier, & dans Tournefort, histoire des plantes des environs de Paris, page treize. Voici la copie de trois differens mémoires composés sur son usage, qu'on ne sera point sans doute fâché de trouver ici.

I. MEMOIRE.

Sur les vertus admirables de la poudre de chaussetrape (CALCITRAPA) *pour guérir la colique néprhétique, qui se prépare fidellement par les sieurs Portalez & Teisonniere, Apoticaires-Artistes à Montpellier.*

CEtte excellente poudre a gueri dans cette Province un grand nombre de personnes qui en ont usé, parmi lesquelles il y en a d'un grand mérite. De si heureuses expériences lui ont donné dans l'Europe une grande réputation, qui en produit un débit considerable. Les sensibles douleurs que cette maladie cause, obligent tous ceux qui les ressentent à chercher des remedes pour s'en délivrer ; ils les trouvent dans l'usage de cette poudre. On l'a donnée ci-devant differemment ; les uns la donnoient seulement le vingt-huit de la lune, les autres en donnoient trois prises durant trois matins de suite ; présentement on a reconnu qu'il étoit plus sûr de guérir le malade en lui en donnant

ſix priſes pendant trois jours conſecutifs matin & ſoir, dans quatre onces du meilleur vin blanc qu'on trouvera, & de commencer à en prendre lorſque la douleur commence.

Et pour faciliter au malade une plus prompte gueriſon, on lui fera prendre pendant leſdits trois jours ſur le midi huit onces de ptiſane faite d'eau de fontaine, d'une poignée de pariétaire, d'une drachme d'anis & autant de ſaſſafras, dans laquelle on fera fondre une once de ſucre candi, qu'on fera boire le plus chaud qu'il ſe pourra.

Cette plante de *calcitrapa*, ou chardon étoilé, croît en France en divers endroits, & on a reconnu que celle qui vient autour de cette ville fait un plus grand effet que les autres; étant préparée fidellement dans le tems que toute la vertu de la plante réſide dans la racine, cueillie le jour de la lune qu'on a remarqué qu'elle fait plus d'effet, choiſie exactement, rejettant le cœur & la premiere peau, ne prenant que la moyenne où réſide ſa vertu, qu'on fait ſecher à l'ombre entre deux papiers, & on ajoute à chaque priſe compoſée d'une drachme. dix grains de ſon ſel fixe pour

la

la rendre parfaite, qui l'animant de l'entiere vertu de toute la plante, lui fait produire de très-bons effets, d'où s'ensuit la guerison du malade.

Pour éviter le retour de cette colique, & de semblables douleurs, on prend six prises de cette poudre; sçavoir, trois prises les trois derniers jours de la lune, le matin à jeun, & les autres trois prises les trois premiers jours de la lune, le soir en se couchant; on peut continuer autant de lunes qu'on le jugera nécessaire.

II. MEMOIRE.

Remede pour la Colique Néphrétique.

ON fait cueillir vers la fin du mois de septembre la racine de chaussetrape, en latin *carduus stellatus* ou *calcitrapa*. Après qu'on en a une certaine quantité, que l'on a bien mondée, on n'en prend que la petite peau, qui est une pelure fort fine, brune par dehors & blanche par dedans, que l'on fait secher à l'ombre, & à l'abri de la poussiere. Quand elle est bien seche, on la met

en poudre ſubtile, dont on prend une drachme le vingt-huitiéme jour de la lune de chaque mois, le plus matin que l'on peut, dans quatre ou cinq doigts de vin blanc qui ne ſoit ni aigre ni au bas Le ſoir du même jour que l'on a pris ce remede, on fait infuſer le remede ſuivant. On met dans un pot de terre qui ne ſert qu'à cela, & qui ne tient qu'un peu plus de demi-ſeptier d'eau, une poignée de parietaire, herbe qui croit aux vieux murs. On la nettoye bien de toutes ordures & on la lave, après quoi on la met dans le pot avec une drachme de bois de ſaſſafras, une drachme d'anis & pour un ſol de canelle fine. On met le pot devant un feu clair pour le faire bouillir l'eſpace d'un *miſerere*. On retire après le pot de devant le feu, on le couvre de papier & de ſon couvercle, & on le met ſur les cendres chaudes.

Le lendemain, avant de prendre le remede, on remet le pot devant le feu clair, pour le faire rebouillir un autre eſpace d'un *miſerere*. Quand cela eſt fait on met dans une écuelle d'argent deux onces de ſucre candi en poudre. On verſe l'infuſion par deſſus avec expreſſion du marc. Quand le ſucre eſt fon-

du, on le prend le plus chaud que l'on peut, & on demeure après trois heures ſans rien prendre, ce qu'il faut obſerver auſſi après la priſe du remede précédent.

III. MEMOIRE.

Remede pour la Colique Néphrétique & pour la Goute.

IL faut prendre le vingt-huitiéme jour de la lune de chaque mois, le plus matin qu'il ſe pourra, une drachme de poudre de calcitrape, dans un verre de vin blanc, & reſter enſuite trois heures ſans rien prendre. Le même jour ſur le ſoir, l'on mettra dans un petit pot qui ne ſervira qu'à cela, un demi-ſeptier d'eau, une poignée de parietaire, une drachme de bois de ſaſſafras, une drachme d'anis, & pour un ſol de canelle fine, & l'on fera bouillir le tout devant un feu clair, l'eſpace d'un *miſerere*; après quoi l'on couvrira le pot d'un papier & de ſon couvercle, & on le laiſſera ſur les cendres chaudes. Le lendemain matin l'on fera bouillir ce pot comme ci-devant; cependant l'on

mettra dans une écuelle une once de ſucre candi en poudre, & on coulera par deſſus l'infuſion avec expreſſion du marc, & dès que le ſucre ſera fondu, l'on prendra ce remede le plus chaud que l'on pourra, ne prenant rien que trois heures après. L'uſage de ces deux remedes ne change rien, ſoit à l'égard de l'exercice que l'on fait ordinairement, ou du régime de vie.

CONSULTATION XIX.

Sur une gonorrhée en imagination.

MOnſieur ſe plaint depuis quelques années de douleurs plus ou moins inquiétantes, & d'un feu preſque continuel à la verge, dans le canal de l'urethre, ſur-tout dans le voiſinage du gland, aux teſticules, & au perinée. Ces ſentiments de chaleur & de douleur s'étendent juſques dans le bas-ventre. La déjection de l'urine eſt accompagnée d'ardeur, & elle ſort involontairement quand le malade veut la trop garder; il coule dans la journée quelques gouttes d'une matiere jaunâtre & qui tache

un peu la chemiſe. A ces accidents ſe joignent quelques douleurs dans la poitrine après des applications ou des fatigues un peu conſiderables, & il ſemble à Monſieur que dans ces circonſtances le poulmon s'attache aux côtes.

Comme ces differentes incommodités ſont ſurvenues, ou ſe ſont fait ſentir après le traitement d'une gonorrhée virulente & les remedes appropriés pour une guériſon ſolide, le malade craint que la cure qu'il a eſſuyée n'ait pas été complette, qu'il ne lui reſte encore un levain vénérien dans le ſang, & que la gonorrhée virulente ne recommence.

Le Conſeil ne voulant rien négliger pour mettre l'eſprit de Monſieur en repos, en lui fourniſſant toutes les reſſources qu'il peut attendre de la Médecine, juge qu'il convient de faire les réfléxions ſuivantes.

La gonnorrhée virulente ayant été un peu négligée pendant quelques jours, on prit le parti de recourir à pluſieurs ſaignées, à des ptiſanes rafraichiſſantes & temperantes, à des bouillons adouciſſants, à des émulſions, & à une diete convenable. Le grand feu & les accidents aïant beaucoup diminué, on pur-

gea avec une médecine en deux verres, on vint à l'uſage du petit lait, on ſe ſervit des pilules où entroient les préparations de mercure adoptées par les meilleurs praticiens, & on les continua pendant vingt-cinq jours pour le moins.

On ne négligea pas de donner la ptiſane ſudorifique pendant vingt ou vingt cinq jours. On fit ſuivre l'uſage du lait entier ou de ſes préparations, auſſi-bien que la boiſſon des eaux minerales d'Yeuzet, des bains domeſtiques, & enfin on donna des frictions aux cuiſſes, au perinée, & dans le voiſinage, avec la pommade mercurielle ordinaire.

Les praticiens les plus experimentés & qui ſe piquent de traiter les maux vénériens avec plus de régularité, ne ſçauroient diſconvenir que le traitement ne ſoit des plus méthodiques, & qu'il n'ait été éxécuté juſqu'au ſcrupule, ſur-tout s'agiſſant d'une gonorrhée virulente qui ne tomba point ſur les bourſes, qui ne fut point cordée, & dont l'écoulement a toujours été abondant & long.

Quoique l'on dût naturellement regarder le malade comme radicalement guéri après la cure énoncée ci-deſſus, pour le mettre dans une ſûreté à toute

épreuve, on l'a depuis fait passer par le grand remede. On l'y prépara par vingt-cinq bains ou environ, par le petit lait qu'il prit dans le même tems, par les saignées & les purgations ordinaires en pareil cas, & par un régime très-régulier ; il reçut douze ou quatorze frictions & eut tout le corps entierement couvert ; on employa six onces de pommade faite dans la proportion reçue de tous les praticiens. Le séjour dans les linges fut de trente-cinq ou trente-six jours, les urines fournirent avec abondance ; le remede fut terminé par une saignée & une purgation, & pendant toute sa durée le malade but le lait deux fois par jour, & observa une diete éxacte. Il revint dans la suite à l'usage des eaux minerales & du lait ; on joignit même celui du baume de Canada par rapport au petit écoulement qui subsiste après le grand remede.

Ces faits, qui sont connus au malade, & dont il ne sçauroit disconvenir, ont engagé le Conseil à donner toutes ses attentions pour porter une décision conforme aux regles de la plus saine pratique, & il juge que les accidents qui subsistent encore ne sont nullement dé-

pendants d'une cause vénérienne, mais plutôt de l'âcreté du sang attaché au temperament, d'une foiblesse des glandes du canal de l'urethre, ou des prostates, & des impressions qu'ont souffertes les parties affectées, principalement pendant la vigueur & la durée de la gonorrhée. Il semble même qu'on pourroit assurer qu'on a en quelque maniere abusé des remedes, sur-tout dans le traitement de la maladie, qui donne très-rarement la verole lorsque la cure est des plus défectueuses.

Les vues que l'on doit avoir présentement se réduisent à diviser avec beaucoup de douceur la masse du sang, à moderer sa fougue & son acrimonie, à diminuer la sensibilité du canal de l'urethre & du col de la vessie, à redonner aux parties qui paroissent encore affectées le ressort qu'elles ont perdu, & enfin à dessecher ou tarir la source du leger écoulement qui reste. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Monsieur pourra commencer par se faire saigner du bras, & le lendemain de la saignée on le purgera avec une once de tamarins; la pulpe tirée d'un quar-

teron de caſſe en bâton ſans la paſſer, une drachme de ſel d'Epſom, & demi-poignée de fleurs de mauve, dont on fera une décoction, dans deux grands verres de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit à froid deux drachmes de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces & demie de manne. Cette médecine ſera partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de diſtance l'un de l'autre.

Immédiatement après, Monſieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, dans le ventre duquel on mettra demi once de ſemences froides; on ajoutera deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & d'endive, ou chicorée blanche, avec la précaution de repurger à la fin avec le même remede.

Pendant les vingt-cinq ou trente jours ſuivants, Monſieur boira une écuellée de lait de vache, ou de chevre, que l'on aura légérement écrêmé à un feu très-doux, y mêlant chaque fois deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux; &, ſi le lait du matin a bien paſſé pendant une

dixaine de jours, il mangera le soir à son souper une soupe ou un ris au lait de vache. On purgera à la fin avec la médecine ordinaire.

Supposé que Monsieur ne pût pas avoir commodement du lait de vache ou de chevre, il se contenteroit de boire le matin une écuellée de lait d'ânesse à laquelle on ajouteroit deux cuillerées de la seconde eau de chaux, finissant toujours par le purgatif.

On aura soin d'ajouter à la premiere cuillerée du lait du matin, d'abord sept ou huit, & ensuite une dixaine de gouttes du baume qu'on a donné ici.

Ces remedes étant finis, on aura recours à l'injection suivante, que l'on poussera dans le canal de l'urethre à la faveur d'une seringue soir & matin, ayant soin chaque fois de remplir le canal deux ou trois fois, & d'y retenir cette liqueur pendant quelques instants, observant de la faire tiedir légérement en s'en servant, & de la troubler en remuant la bouteille auparavant.

INJECTION.

Prenez eau de plantin & de roses, de

chacune cinq onces ; vin de Canarie ou muscat, deux onces ; dissolvez dans ce mélangé tuthie préparée & trochisques blancs de Rhases de chacun une drachme ; faites une injection pour l'usage.

On continuera l'usage de cette injection pendant une dixaine de jours, après lesquels on la suspendra pour la réiterer ensuite si la nécessité l'exige.

Supposé que les accidents & l'écoulement n'aient pas fini le printems prochain, Monsieur reprendra vers le commencement ou le milieu d'avril les mêmes bouillons, auxquels on ajoutera les cuisses de cinq ou six grenouilles, faisant précéder la saignée & la purgation, & réiterant cette derniere à la fin, pour revenir d'abord après à l'usage du lait d'ânesse, ou à celui de chevre entier, qu'on donnera le matin à la dose d'une écuellée avec le mélange de l'eau de chaux comme il a été dit, & qui sera continué pendant un mois, terminant son usage par la médecine ordinaire.

Pendant l'été Monsieur prendra deux differentes dixaines de bains domestiques, ou le matin, ou l'après-midi vers les quatre heures, laissant un intervalle de douze jours d'une dixaine à l'autre, &

dans le mois d'août prochain, il boira pendant dix matins les eaux d'Yeuset, ou celles du Cap verd dans le Bigorre, qu'il fera apporter chez lui. Il aura soin de les prendre tiedes, & il dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces & demie de manne, & trois drachmes de sel d'Angleterre, il en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Monsieur se nourrira pendant le cours de ces remedes avec des soupes à la viande, du bouilli & du roti; il s'abstiendra des ragouts, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments de haut gout, grossiers, indigestes, ou échauffants; mais il doit principalement abandonner les préjugés qu'il s'est formé sur son état présent, & être persuadé qu'il n'a rien à craindre du côté du levain vénérien, qui a été plus que suffisamment détruit après les remedes les plus efficaces & les plus appropriés dont il a fait un si long usage.

A Montpellier le 16 novembre 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XX.

Sur des vapeurs convulſives, ou plûtôt épileptiques.

LEs vapeurs convulſives dont Monſieur a déja eſſuyé differentes attaques depuis le vingt-ſept novembre mil ſept cent quarante-trois ſont clairement démontrées par les differents ſymptômes détaillés dans la relation, mais ſur-tout par les mouvements convulſifs que l'on a remarqués dans les differentes parties du corps pendant l'accès, par les convulſions preſque générales, & par la perte de connoiſſance qui s'eſt miſe de la partie.

On doit regarder les attaques de vapeurs convulſives qui ſont le ſujet de cette conſultation, comme dépendantes du caractere épais, lourd, & peſant, de la maſſe du ſang, & d'un vice organique fixé dans le cerveau.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir eſt prouvé par le temperament gras de Monſieur, par la vie ſédentaire qu'il a coutume de mener, par l'abus

qu'il a fait des aliments pris en trop grande quantité, & par son peu d'attention à éviter ceux qui sont pesants & indigestes.

Le vice organique que l'on soupçonne dans le cerveau, semble démontré par les maux de tête & les pesanteurs de cette partie, qui précédent & suivent les attaques, mais principalement par les observations anatomiques, qui ne permettent pas de douter de ce que l'on vient d'avancer sur le vice local que l'on a supposé contribuer au retour des attaques.

Il est d'ailleurs naturel de convenir que les mauvaises digestions marquées par les pesanteurs d'estomac, par les nausées, par le vomissement, & par les bons effets qu'ont produits les purgatifs, ont eu beaucoup de part au développement des premieres attaques, & doivent en occasionner de nouvelles, si l'on ne prend le parti d'employer les moiens les plus efficaces pour en rétablir l'œconomie.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des vapeurs convulsives, pour lesquelles on demande conseil, on doit se proposer de met-

tre les digestions en regle, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, de la faire rouler avec liberté dans les vaisseaux du cerveau, & de corriger, s'il est possible, le vice organique que souffre ce viscere. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

On commencera d'abord par une saignée du pied, dans laquelle on tirera huit onces de sang, & on pourroit même la réiterer vingt-quatre ou vingt-six heures après de l'autre pied, s'il y avoit des signes d'abondance de sang, ou s'il y avoit déja long-tems que le malade n'eût été saigné. On purgeroit le lendemain ou le surlendemain de la premiere ou seconde saignée de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée & sel d'Epsom de chacun une drachme; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & mettez infuser dans une livre de colature deux gros & demi de senné; dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois trois onces de manne de Calabre; fai-

tes une potion pour deux doses, qui seront prises à trois heures de distance l'une de l'autre.

On dissoudra seulement pour cette fois dans le premier verre trois grains de tartre stibié, ou trois drachmes de vin émétique.

Immédiatement après, Monsieur prendra dix matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une drachme de racine de valériane sauvage concassée, quatre scrupules de celle de pivoine mâle aussi concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, réiterant la même médecine à la fin, mais sans vomitif.

Pendant les dix matins suivants, Monsieur usera de l'opiate suivante, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citrobelle, préparée à la maniere du thé, & ayant recours au même purgatif simple après la dixaine.

OPIATE.

Prenez conserves d'aunée & de kynorrhodon de chacune deux drachmes & demie ; poudre de guttete, & antimoine diaphoretique de chacun deux drachmes ; racines de valeriane sauvage en poudre & cloportes préparés, de chacun quatre scrupules ; extrait de rhubarbe une drachme ; cinnabre d'antimoine une demi-drachme ; faites avec le syrop des cinq racines une opiate qui sera partagée en dix prises égales.

Vers le quinze ou vingt mars prochain on reviendra aux mêmes bouillons & à la même opiate, observant les précautions déja conseillées pour le premier usage de ces remedes.

Ces purgations aïant précédé, Monsieur boira pendant une quinzaine de matins une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre, caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage, en le laissant égoutter à travers un linge pendant la nuit, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée

de fleurs de tilleuil, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois petits cloux rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial, & on repurgera à la fin avec la médecine ci-dessus, sans addition d'émétique.

Cette préparation du lait aïant été employée, si l'on peut avoir facilement les eaux de Balaruc, Monsieur les boira pendant trois matins, dissolvant le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & trente grains de rhubarbe en poudre, & aïant la même précaution le dernier jour dans le pénultiéme ou dernier verre.

On compte qu'après ces précautions Monsieur pourra supporter le lait entier; ainsi on lui donnera le matin pendant un mois ou cinq semaines le lait d'ânesse ou de chevre entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusques à la quantité d'une écuellée. On y mêlera chaque fois une couple de cuillerées de la seconde eau de chaux,

purgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Pendant tout le tems du lait, Monsieur prendra de deux en deux jours le bol suivant, avalant un moment après sa prise de lait.

BOL.

Prenez poudre de guttete douze grains; cloportes préparés, saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, de chacun huit grains; cinnabre d'antimoine deux grains; faites un bol avec le syrop de chicorée composé.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, Monsieur prendra pendant huit ou neuf matins le demi-bain domestique, où il demeurera une heure chaque fois; buvant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles séches de citronelle. Après sept ou huit jours d'intervalle, Monsieur reviendra aux mêmes bains s'il s'en est bien trouvé, & prendra en sortant de ce demi-bain un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses en vie, & une poignée de feuilles de chicorée amere. On terminera ces remedes par le purgatif ordinaire.

On examinera pendant dix à douze jours l'effet des demi-bains, & s'il a été favorable, après une quinzaine de jours de repos, Monsieur réiterera les demi-bains domestiques pendant une dixaine de matins, & avalera en sortant une écuelle de petit lait préparé comme il a été dit ci-dessus, ayant soin de recourir à la médecine à la fin.

Supposé qu'il arrive des attaques pendant le cours de ces remedes, le Conseil est d'avis de laisser le malade en repos durant l'accès, à moins qu'il ne fût accompagné de quelque accident qui menaçât de devenir funeste.

L'automne prochain on pourra user des remedes conseillés pour le printems, dans le même ordre, & avec les mêmes précautions ; & si le lait d'ânesse du matin avoit bien réussi, on en continueroit l'usage plus long-tems.

Tous ces remedes deviendront inutiles, si Monsieur n'observe un exact régime de vivre. Il doit pendant quelque tems éviter toute sorte de contention d'esprit & d'agitation de l'ame mêlée de vivacité. Le commerce des femmes doit être aussi suspendu. Il s'abstiendra des ragouts, des salades des

fruits cruds, des légumes, des chataignes, & de tous les aliments de haut goût, propres à former des vents grossiers, indigestes, ou échauffants. Il se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, se contentant de deux repas par jour, & soupant très-frugalement; il boira très-peu de vin, & extrêmement trempé.

Délibéré à Montpellier le 10. Janvier 1745 *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXI.

Sur un Délire maniaque.

ON a lû avec beaucoup d'attention le mémoire qui nous a été communiqué; on auroit même souhaité qu'on y eût parlé des dispositions de la famille du malade; mais on laisse indécis s'il y a quelque chose d'héréditaire dans la maladie qui fait le sujet de cette consultation. On va suivre pied à pied ce qu'on a trouvé à propos de nous apprendre, & on va en profiter pour conseiller les remedes que l'expérience

a démontré les plus efficaces dans de ſemblables cas.

Le déréglement que l'on remarque depuis quelque tems dans les occupations, les diſcours, la maniere de penſer, & dans toute la conduite de Monſieur, l'emportement, l'air de hauteur & de dériſion, & les autres circonſtances qui accompagnent le déſordre de ſa raiſon, ne permettent pas de méconnoître la maladie pour laquelle on demande des remedes, & que l'on peut regarder comme un délire maniaque.

Il n'eſt pas également aiſé de déterminer les cauſes qui ont occaſionné ce délire; mais, comme Monſieur étoit d'un temperament robuſte & vigoureux, & que d'ailleurs depuis une vingtaine d'années, il avoit été attaqué de violents accès de mélancholie, qui tantôt l'avoit jetté dans une humeur ſombre ou contrariante, tantôt dans des ſcrupules outrés en matiere de religion, tantôt dans un dégoût pour la ſocieté & la compagnie, & tantôt dans des tranſports amoureux, on a droit de conclurre que la maſſe de ſon ſang s'eſt trouvée originairement épaiſſe, réſineuſe, & ſuſceptible de mouvements tumultueux,

& que les fibres de son cerveau ont été trop tendues, trop élastiques, & disposées à des affections spasmodiques.

Cet état vicieux tant des solides que des fluides a été d'abord extrêmement augmenté par le délire mélancholique qui a duré pendant plusieurs années, & a fait des progrès si considerables que le délire maniaque a pris la place du mélancholique, à mesure que la masse du sang est devenue plus épaisse & plus résineuse, & que les fibres du cerveau, devenues plus racornies & plus élastiques, ont rendu l'impression des objets extrêmement forte, & capable de retrancher à l'ame la liberté de bien distinguer les idées, de les lier entr'elles, de les comparer, & de juger & raisonner conséquemment. Quoique la chute que Monsieur fit il y a quelques années puisse avoir laissé quelque impression sur le cerveau, il ne paroît pas qu'on doive la regarder comme la cause principale de la maladie, dont il est ici question; d'ailleurs on n'explique point dans la relation si le coup porta violemment sur la tête, si le malade perdit la connoissance, ou s'il tomba dans quelque accident particulier qui ait prou-

vé une commotion dans le cerveau.

Comme cette maladie a commencé depuis très-long tems, & qu'elle est entretenue par des causes qu'il est très-difficile de corriger, on ne sçauroit disconvenir que la guérison ne soit très-incertaine, & cela d'autant plus que l'indocilité du malade croisera l'usage des remedes, & les differents secours que l'on pourroit emploïer pour changer sa maniere de penser, & l'engager à occuper son esprit par des objets entierement opposés.

Pour tirer le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de rectifier ses digestions, de rendre la masse de son sang plus fluide & plus coulante, d'en diminuer la fougue & la raréfaction tumultueuse, d'assouplir le systême des solides, & de diminuer la force & la vivacité des oscillations du genre nerveux & des fibres même du cerveau. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

On commencera incessamment par saigner Monsieur du pied, & on lui tirera huit à neuf onces de sang, réitérant vingt quatre heures après la saignée

gnée de l'autre pied, tirant la même quantité de ſang.

Immédiatement après on eſſayera de baigner Monſieur, & de lui donner un bain domeſtique d'eau ſimplement dégourdie, avec la précaution de lui jetter de la même eau ſur la tête. Suppoſé que le malade ſoit aſſez docile pour ſe laiſſer baigner, on lui fera prenre deux bains par jour, où il den eurera trois quarts d'heure ou une heure chaque fois; on continuera de même jusqu'à ce qu'on en ait atteint le nombre de douze, quinze, ou dix-huit; on donnera à la ſortie de celui du matin un bouillon fait avec un morceau de veau ou un jeune poulet, demi-once des ſemences froides mondées & enfermées dans un nouët, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere & de chicorée blanche.

Pendant le cours de ces remedes il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur prenne le laudanum pour le moins le ſoir à l'heure du coucher, commençant par deux grains, & augmentant enſuite le calmant grains par grains, juſqu'à ce qu'on trouve le point de le tranquiliſer en procurant le ſommeil.

Supposé que le malade ne veuille point avaler le laudanum, on essayera si on peut le lui donner sous la forme de lavement avec l'eau simple, à la même dose, que l'on augmentera de même par grains dans la suite, si la nécessité l'exige. Ces lavements seront faits au quart de la dose ordinaire, dissolvant le laudanum dans cette quantité de liquide; on prend cette précaution pour que le lavement reste dans le corps.

Si on ne peut pas recourir aux lavements, on donnera le calmant dans le vin, ou dans quelque liqueur que le malade aime, ou dans les aliments. Si on est assez heureux pour que Monsieur donne dans l'usage des bains & dans celui des calmants, après qu'il aura été rafraichi & humecté par quinze ou dix-huit bains, on le purgera avec une ptisane ainsi composée.

PTISANE.

Prenez une once de tamarins, la pulpe tirée de quatre onces de casse en bâton sans la passer, & une drachme de sel d'Epsom, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera

infuser pendant la nuit trois drachmes de séné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée trois onces de manne.

La médecine ainsi préparée sera partagée en deux verres, que le malade boira à deux heures de distance l'un de l'autre. On pourroit ajouter, si on le trouvoit à propos, au premier verre deux grains de tartre émétique; on en feroit de même dans le second.

Mais si le malade par son indocilité, ne veut pas user de la médecine que l'on vient de prescrire, on dissoudra huit grains de tartre émétique dans une chopine d'eau de fontaine, & on la lui donnera en quatre doses dans l'espace de deux heures.

Ayant laissé reposer le malade pendant dix jours après les bains & les bouillons, on pourroit revenir pendant une seconde neuvaine aux bains deux fois par jour, & on feroit boire à la sortie de celui du matin un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, une poignée de feuilles de chicorée blanche ou verte, & dix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; réitérant la

médecine ordonnée ci-dessus. Ou bien le tartre émétique dissout dans l'eau. On continueroit en même tems l'usage du laudanum une fois par jour ; & , si le malade n'étoit pas tranquile dans la journée, on lui en feroit prendre une demi-dose le soir.

On suppose pour l'exécution de ces remedes que le malade se laissera diriger ; mais si par opiniâtreté il ne veut prendre aucun remede , on employera tous les moyens possibles pour l'obliger à recevoir du secours ; on se sert quelquefois des expedients violents , & on est forcé de maltraiter les malades ; mais ces sortes de ressources demandent beaucoup de sagesse & de précaution. Il convient pourtant de trouver quelque personne qui soit capable de prendre une superiorité , & de faire craindre ces sortes de malades.

Si le malade se trouvoit dans une situation d'esprit contraire , & qu'on pût le déterminer à prendre des remedes , on lui donneroit pendant vingt jours une écuellée de petit lait de chevre bien clarifié le matin ; & , s'il passoit bien, on lui en feroit prendre une seconde dose vers les quatre heures après midi. On

étendroit davantage l'uſage de ce petit lait s'il réuſſiſſoit ; on pourroit même entremêler des bains avec l'eau ſimplement dégourdie, faiſant avaler la priſe de petit lait à la ſortie du bain.

Enfin ſuppoſé que le malade fût porté à continuer ces remedes, on auroit ſoin après un long uſage du petit lait de lui donner le lait de chevre entier le matin, à la doſe d'une écuellée, & le ſoir à ſon ſouper une ſoupe au même lait, continuant de même pendant un mois, ou un mois & demi, & employant de tems en tems le purgatif. On auroit recours à de nouvelles ſaignées du pied pendant ces remedes, ſi on le jugeoit nécéſſaire, & le laudanum ne ſeroit pas oublié chaque jour. On pourroit ſe ſervir de tems en tems de la poudre de guttete à la doſe d'une douzaine de grains, qu'on donneroit de deux en deux jours dans une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges, & un moment avant le petit lait ou lait du matin.

Si ces remedes produiſoient un bon effet, & que l'on remarquât une diſpoſition tranquile dans l'eſprit du malade, on pourroit lui procurer une ſociété, ou même le conduire à la campagne,

pour tâcher de le distraire de ses premieres idées, & de lui en fournir de nouvelles, & en même tems opposées. On réitereroit l'usage des bains domestiques, du petit lait, &c.

Tous ces remedes que l'on vient de proposer demandent que le malade soit devenu docile; mais, s'il est dans une situation contraire, on sera forcé d'abandonner les remedes, ou de lui faire prendre ceux que l'on pourra.

A l'égard du régime de vivre, on juge qu'il est inutile de la détailler, on fera cependant en sorte de nourrir le malade avec des aliments doux & d'une digestion aisée, & on se reglera pour cela sur l'avis de Monsieur le Médecin ordinaire, qui pourra mieux s'accommoder à la disposition de son esprit, & aux variations qui arriveront plus ou moins souvent.

Délibéré à Montpellier le 17. fevrier 1745. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION XXII.

Sur une anasarque.

L'Enflure œdémateuse, qui, après avoir commencé par les jambes, s'est étendue dans toutes les différentes parties du corps, mais sur-tout sur la face & les autres extrémités supérieures; la fiévre & la soif qui sont de la partie; le dégout, la foiblesse très-considérable, & l'assoupissement dont Monsieur est attaqué depuis quelques mois, sont les productions d'un sang épais, pesant, & saumuré; mais dont la portion séreuse se trouve irrégulierement mêlée avec les autres parties intégrantes.

Cet état des liqueurs avoit été annoncé dès la trentiéme année de l'âge du malade, par des attaques d'asthme assez violentes & fréquentes, & ensuite par un asthme actuel, qui a duré autour de quatre ans. Mais la vie sédentaire & méditative, & l'abus que Monsieur a fait de l'eau-de-vie, & de la fumée du tabac, ont beaucoup contribué à augmenter ces premiers desor-

dres, soit en troublant l'œconomie des digestions, soit en dissipant le mucilage le plus fin de la masse du sang, & en racornissant sa partie fibreuse & globuleuse. La bile d'ailleurs s'est ressentie des mauvaises dispositions des liqueurs en général, & a formé des embarras dans le foie, & peut-être même dans quelques autres visceres du bas-ventre.

La sérosité surnageante a relâché le tissu fibreux de tout le systême vasculeux, mais sur-tout des vaisseaux blancs, & s'est arrêtée dans le corps cellulaire, pour y produire les enflures; on a même lieu de soupçonner que les fibres du cerveau ont souffert par l'action de la même cause, comme l'assoupissement paroît le prouver, aussi-bien que la grande foiblesse.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de rétablir les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la saumure qui a pris le dessus, de procurer un mélange proportionné des autres parties intégrantes du sang avec la sérosité, & de déterminer celle qui surabonde à être évacuée ou par les selles, ou par

les filieres urineuses. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

Comme les forces de Monsieur ne permettent point de le purger d'une maniere à causer des évacuations considérables, on aura d'abord recours à la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez tamarins une once ; rhubarbe concassée deux scrupules ; fleurs de pêcher une pincée ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissoudre dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre, & un gros de confection hamech ; faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après Monsieur boira pendant cinq matins, un bouillon fait avec une livre ou une livre & demie de maigre de veau, qu'on coupéra en rouelles ou tranches assez minces, une drachme de racine d'énula campana concassée, autant de celle d'angelique aussi concassée, des feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine

bien hachées, en tout deux poignées; de rhubarbe en poudre demi-drachme, de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, une drachme & demie, qu'on mêlera avec la rhubarbe pour former une poudre, dix-huit ou vingt cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

On placera les rouelles de veau, les plantes hachées & les racines concassées, couche par couche dans un pot de terre d'une grandeur convenable, & garni de son couvercle. On jettera sur ces couches de la poudre faite avec la rhubarbe & le saffran de mars, entremêlant les cloportes à proportion; on continuera de même jusqu'à ce que on aura emploïé toutes les drogues; & on y ajoutera un verre d'eau de fontaine avant de placer le couvercle sur le pot & le luter. Ces précautions aïant été observées, on mettra le pot dans un bain-marie, le soir vers les cinq heures & on donnera aux matieres qui y sont contenues une ébullition de six heures ou environ. On délutera le matin, & on coulera avec expression, pour donner le bouillon à Monsieur avec le degré de chaleur convenable, réiterant

la même médecine à la fin, suppose pourtant que l'état des forces le permette.

Pendant les cinq matins suivants, Monsieur usera d'un suc de plantes ainsi préparé.

SUC.

Prenez cinq onces ou environ de suc de cresson de fontaine, & de chicorée amere, bien dépurés, que vous mettrez dans un petit vaisseau ou pot de terre, y mêlant une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & vingt grains de tartre vitriolé; aïant couvert le vaisseau on le placera sur les cendres médiocrement chaudes, & on laissera infuser les matieres pendant quelques heures; aïant coulé le matin avec expression, on fera prendre à Monsieur la colature.

On aura recours à la médecine le sixiéme jour, pour revenir aux mêmes bouillons conseillés ci-dessus, pendant cinq nouveaux matins, & les terminer par le purgatif.

Pendant le cours de ces remedes on donnera dans la journée des cuillerées

de la potion suivante pour soutenir les forces.

JULEP.

Prenez eau de chardon-benit trois onces ; eau de fleurs d'oranges une once ; dissolvez dans cette liqueur confections alkermes & d'hyacinthe de chacune une drachme ; syrop d'œillets une once ; faites une julep à prendre par cuillerées.

Monsieur boira ensuite pendant six matins un grand verre de petit lait qu'on tirera du lait de vache, caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de sommités de petit chêne, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems une couple de cloux rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on repurgera à la fin,

pour revenir pendant cinq autres matins à l'usage des mêmes sucs, & aïant emploïé le purgatif à la fin, au même petit lait pendant six nouveaux matins, après lesquels on redonnera la même médecine.

On croit devoir observer qu'on a jugé nécessaire, à cause de la foiblesse de Monsieur, de se servir d'un purgatif extrêmement doux; mais si les forces avoient augmenté, on y ajouteroit du senné. On laisse ce changement à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire. Mais si au contraire le malade étoit extrêmement abbatu, on ménageroit plus ou moins la force du purgatif, & on le donneroit moins souvent.

L'état de Monsieur déterminera après ces remedes, s'il doit les continuer, & on donnera la préference à ceux qui auront le mieux réussi.

La boisson ordinaire sera une prisane faite avec les feuilles seches de capillaire & celles de scolopendre, à laquelle on ajoutera un noüet de demi-once de limaille de fer rouillé, & qu'on préparera après une légere ébullition à la maniere du thé. On pourroit substituer à cette prisane une décoction de

racines de chiendent, & de fruit de kynorrhodon ou grattecul; ajoutant à chaque bouteille de cette ptisane une demi-drachme de tartre vitriolé.

On nourrira le malade avec de bons bouillons, quelques soupes, & un peu de bouilli & de roti, seulement au dîner. Il pourra faire ajouter un peu de vin à sa ptisane à l'heure des repas, & prendre même dans la journée quelques roties au vin affoibli par de l'eau. On joindra à cette nourriture quelque jaune d'œuf. Monsieur s'abstiendra de tous les aliments de haut gout, & de tous ceux qui sont cruds, grossiers, & indigestes, ou propres à inonder le sang.

Délibéré à Montpellier le 19. fevrier 1745. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXIII.

Sur une colique intestinale & hystérique.

APrès avoir lû avec attention la rélation très-détaillée qui nous a été communiquée, j'estime que la maladie

dont la jeune Dame est tourmentée avec tant d'obstination, est une colique intestinale-hystérique causée par les vents, par l'acrimonie du suc intestinal, & par les spasmes des fibres des intestins. Les causes qui entretiennent ainsi cette colique, sont les mauvaises digestions & le mauvais caractere du sang, qui est épais, sec, & acrimonieux.

Les dérangements des regles, & les pertes de sang qui ont précédé, font voir qu'il y a long-tems que le couloir uterin n'est pas libre, & ces embarras de la matrice prouvent que la portion lymphatique du sang étoit déja épaisse depuis plusieurs années : mais comme à l'occasion de ces embarras du couloir uterin le sang se portoit trop abondamment vers quelques vaisseaux sanguins de la matrice, & que d'ailleurs Madame étoit, dit-on, plethorique, ces vaisseaux se rompoient, & le sang uterin couloit abondamment par hémorrhagie ; & c'est en conséquence de ces hémorrhagies réiterées que le sang s'est épuisé & appauvri de ce mucilage doux & balsamique, dont il a besoin pour être dans une fluidité homogene ; ainsi étant déja épais, il l'est devenu encore

plus, & en même tems sec & acrimonieux ; ce qui a occasionné trop de roideur & de secheresse dans le systême nerveux, & la disposition prochaine aux spasmes à la moindre occasion.

Un sang tel que nous venons de le représenter, fournit des sucs digestifs de même qualité, c'est-à-dire épais, tenaces, & acrimonieux, d'où il résulte des digestions imparfaites & fougueuses, avec production de vents, de particules grossieres, & d'acrimonie.

Les vues que l'on doit avoir pour traiter avec succès cette maladie, sont de mettre les digestions en regle, de donner au sang de la fluidité, en l'incisant légérement, le détrempant & l'adoucissant, de rendre libre le couloir uterin, & de donner du calme à la malade continuellement, avertissant qu'on ne sçauroit venir à bout d'une telle maladie, qu'au moïen d'un traitement long & méthodique, & d'un régime de vivre bien observé.

C'est pourquoi d'entrée on purgera la malade avec une once de racine de polypode, & demi-poignée de fleurs de violettes, dont on fera en demi-heure deux verres de décoction. Aïant coulé,

on diſſoudra dans le premier verre deux onces de manne, & dans le ſecond une once de manne, ajoutant à chacun de ces verres une once d'huile d'amandes douces tirée ſans feu, & récemment. L'on prendra le ſecond verre deux heures après le premier, & un bouillon de veau deux heures après le ſecond verre.

Le lendemain de la purgation, on commencera l'uſage de bouillons faits avec huit onces de mou de veau, deux écreviſſes de riviere pilées en vie (& à leur défaut dix ou douze cloportes lavés & écraſés en vie) deux drachmes de racine de pivoine mâle, une drachme de racine de valeriane ſauvage, & une poignée de creſſon de fontaine.

Aïant pris ces bouillons douze jours de ſuite, on ſe purgera comme auparavant, pour paſſer enſuite à l'uſage de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conſerves de kynorrhodon & d'aunée, de chacune deux drachmes & demie; racines de valeriane ſauvage, ſuccin blanc préparé, & cloportes auſſi préparés, de chacun deux drachmes;

pilules de cynogloſſe deux ſcrupules ; cachou brut en poudre quatre ſcrupules ; faites avec le ſyrop de chicorée composé une opiate molle, dont la doſe ſera de deux drachmes.

L'on prendra le matin à jeun deux drachmes de cette opiate dans du pain à chanter, avalant demi-heure après un bouillon fait avec huit onces de collet de mouton, & demi-poignée de chicorée amere de jardin.

Aïant pris cette opiate quatre jours, l'on prendra tout de ſuite le petit lait de vache, caillé par le moïen de la crême de tartre ou de la preſure. La doſe de ce petit lait ſera de douze à quinze onces, que l'on prendra le matin à jeun, mais on y éteindra trois cloux de la longueur du petit doigt, rougis au feu. On le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faiſant bouillir pendant la clarification dix cloportes lavés & écraſés en vie, & l'aïant coulé on y fondra une cuillerée de ſucre fin en poudre, & on y ajoutera une cuillerée de la ſeconde eau de chaux : mais un moment avant de prendre ce petit lait, on avalera vingt grains de poudre de guttete dans deux ou trois cuillerées d'eau de

fleurs d'oranges. L'on prendra ainsi ce petit lait six jours de suite, après lesquels l'on reviendra à l'opiate quatre jours comme auparavant, ensuite à six jours de petit lait; encore à quatre jours d'opiate, & ensuite à six jours de petit lait. Après quoi on se purgera avec la médecine indiquée.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere pilées en vie, une drachme de racine de pivoine mâle, une once de racine de valeriane sauvage; demi-poignée de pimprenelle de jardin & autant de chicorée amere aussi de jardin.

Aïant pris ces bouillons dix matins, on se purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du lait de chevre, que l'on prendra le matin à jeun avec un peu de sucre jusqu'à la fin de juin, observant 1°. D'ajouter à la prise du lait, les huit premiers jours, deux cuillerées de la seconde eau de chaux. 2°. De prendre le reste du tems de l'usage de ce lait, de trois en trois jours, un moment avant le lait, une poudre composée de douze grains de succin blanc préparé, de douze grains

de cachou brut, de huit grains de cloportes, & six grains de saffran de mars apéritif; on avalera cette poudre dans un peu d'eau de fleurs d'oranges. 3°. De se purger avec la médecine ordonnée en quittant ce lait.

Je conseille de plus dès à présent de se mettre dans un usage habituel du laudanum, sans quoi les remedes ne réussiront gueres; ainsi tous les jours la malade doit prendre quinze ou vingt gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges, ce que l'on répétera dans la journée, lorsque les douleurs seront violentes. Au surplus la nourriture sera du bouilli, du roti fin, & de la soupe à dîner & à souper (& point de viande à souper) du poisson bouilli à l'eau, ou au court-bouillon moitié eau moitié vin, point de patisserie, bien peu de sel, & la boisson sera toujours de l'eau pure.

A Montpellier le 24. fevrier 1745. *Signé*, FIZES.



CONSULTATION XXIV.

Sur une fistule lachrymale commençante.

ON ne sçauroit encore déterminer bien précisément si Monsieur le Consultant est attaqué d'une fistule lachrymale, parce qu'on n'a pas vû le pus évidemment sortir du coin de l'œil lorsqu'on l'a pressé, & qu'on n'a pû bien vérifier si l'injection faite par les points lachrymaux ne passeroit pas dans les narines; cependant comme il est attaqué d'un larmoyement depuis un an; que le grand angle de l'œil paroît fort altéré; que d'ailleurs Monsieur Combalusier dit lui avoir exprimé une matiere purulente par le grand angle de l'œil; on est fort porté à croire qu'il est attaqué d'une fistule lachrymale, du moins que cette maladie se prépare très-prochainement.

La cause de cette maladie doit être rapportée, tant aux impressions qu'ont causées à cet œil les vents violents, & le froid auxquels il a été exposé long-tems dans l'endroit que le malade habite

ce qui a épaiſſi la matiere des larmes ; qu'à la conſtitution de la lymphe, qui eſt épaiſſe & même acrimonieuſe, ce qu'on déduit, tant des enchifrenements auxquels il eſt ſi ſujet, que principalement de la chaſſie abondante & épaiſſe que l'on voit au bord des paupieres de l'œil affecté avec inflammation de ſes bords, & de la face intérieure des paupieres. L'on peut même préſumer que les larmes ont entraîné une partie de cette matiere épaiſſe, qui a concouru à boucher le ſac naſal, & a donné lieu à la formation de la fiſtule lachrymale. Sur quoi le Conſeil ſouſſigné eſtime qu'avant d'en venir à l'opération, il faut eſſayer de rendre le cours des larmes libre par le moïen des injections que l'on fera long-tems par les points lachrymaux.

C'eſt pourquoi inceſſamment l'on injectera deux fois le jour par les points lachrymaux de l'eau de Bareges tiede, &, au défaut d'eau de Bareges, de l'eau d'orge.

Si cette injection vient à paſſer dans quinze jours ou plûtôt dans la narine, pour-lors on fera dans la ſuite l'injection avec un mélange de parties égales

d'eau de Barlaruc & d'eau de Bareges, ou d'eau d'orge.

Mais s'il n'y a pas moïen après un certain tems de faire passer l'injection (aiant été bien faite ; il y a peu de Chirurgiens qui connoissent bien cette manœuvre) pour-lors ce sera une marque que la fistule est bien formée ; ce que l'on connoîtra aussi si l'on s'assure en exprimant qu'il sort du pus par le grand angle de l'œil : alors il faudra venir à l'opération, mais seulement au mois de mai.

Mais, soit qu'il faille en venir à l'opération, ou non, les injections devant être suffisantes, dans l'un & l'autre cas comme la portion lymphatique du sang est épaisse & acrimonieuse, soit pour préparer à l'opération ; soit pour favoriser l'effet des injections, & mieux procurer la déterfion des voies des larmes, il est nécessaire de se conduire comme il suit.

Deux ou trois jours après être arrivé chez soi, le malade se fera saigner du bras, d'où l'on tirera environ huit onces de sang. Le lendemain de la saignée il se purgera avec une once de tamarins dont on fera deux verres de décoction,

où l'on fera infuser toute la nuit sur les cendres chaudes deux drachmes de senné, demi-poignée de fleurs de pêcher, & demi-poignée de fleurs de violette; dissolvant le lendemain matin dans le premier verre de colature deux onces de manne, & dans le second une once seulement.

L'on passera ensuite à l'usage de bouillons, qui seront faits avec six onces de collet de mouton, deux écrevisses de riviere pilées en vie, une drachme & demie de racine d'énula campana, & une poignée de cresson de fontaine.

Aiant pris ces bouillons neuf matins, on se purgera comme auparavant, pour passer en suite à l'usage du lait de chevre, que l'on prendra le matin à jeun jusqu'en mai, à la dose de douze à seize onces, avec un peu de sucre, se purgeant en quittant le lait comme auparavant.

Mais pendant l'usage du lait, on prendra de trois en trois matins un moment avant le lait, une poudre composée de huit grains de cloportes préparés, de dix grains de cachou brut, & de dix grains de succin blanc préparé, avalant cette poudre avec trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges. En

En mai on déterminera si on doit faire l'opération.

Cependant on observera un bon régime de vivre, faisant gras, mais seulement en soupe, bouilli, & roti, & ne salant presque pas les aliments. L'on pourra aussi manger quelquefois des œufs frais, & même du bon poisson; mais seulement bouilli, ou à l'eau, ou au court bouillon moitié eau moitié vin, sans épiceries, ou sur le gril, sans aucun assaisonnement. L'on boira l'eau simplement teinte de vin, & l'on évitera le vent, le froid, l'humidité, la fumée, & la poussiere.

Dès à présent on bassinera l'œil deux ou trois fois le jour avec un collyre fait avec trois onces d'eau de roses, deux onces d'eau de plantin, & demi-once de mucilage de graine de coin, & lorsque l'inflammation des paupieres sera passée, avec l'eau de Balaruc, employant toujours ces lavages tiedes.

Délibéré à Montpellier le 16. mars 1745. *Signé*, FIZES, COMBALUSIER.

CONSULTATION XXV.

Sur une goute ſeraine imparfaite.

LA diminution conſidérable de la vue ſurvenue à Monſieur le Conſultant depuis quatre mois, & qui eſt allée toujours en augmentant, ſans aucun vice conſidérable que l'on puiſſe appercevoir d'ailleurs dans les ïeux, excepté un peu d'opacité dans les corps tranſparents, caractériſe une goute ſeraine imparfaite dont la cauſe eſt l'obſtruction imparfaite, de la ſubſtance médullaire du nerf optique ou de la rétine, ou bien le trop de dilatation des vaiſſeaux ſanguins de la rétine, qui compriment ſa ſubſtance médullaire & pulpeuſe, où doivent ſe faire les impreſſions des bouts des pinceaux de lumiere pour la viſion. Il y a cependant lieu de préſumer violemment une obſtruction aux nerfs optiques; de préſumer encore une diſpoſition paralytique des nerfs auditifs, puiſqu'on ſe plaint de dureté d'oreille; & celle des nerfs des jambes, puiſqu'on s'y plaint par fois d'engour-

dissements, & continuellement de foiblesse.

Quoiqu'on puisse rapporter la production de cette goute seraine aux differentes intempéries de l'air, auxquelles on s'est souvent exposé, il y a cependant lieu de croire que ç'a été principalement le vice des fluides, qui en a été la cause principale; puisqu'on ne peut pas douter que la masse du sang ne soit épaisse, seche, & acrimonieuse, si l'on fait attention que Monsieur est fort sujet aux vents, qu'il est fort constipé, & qu'il a été sujet à la sciatique & aux hémorrhoïdes

Quoiqu'on ne puisse pas se promettre positivement de rétablir la vue, l'on ne doit cependant rien négliger pour cela, puisqu'on y a eu réussi quelquefois; que d'ailleurs cette goute seraine n'est pas bien ancienne; que de plus les remedes que l'on fera, bien loin de nuire à la santé, lui seront toujours profitables; & que par-là on pourra encore prévenir d'autres incommodités, qu'une pareille mauvaise disposition du sang pourroit occasionner.

C'est pourquoi deux ou trois jours après être arrivé chez soi on se purgera

avec ſix drachmes de racines de polypode, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuſer deux drachmes de follicules de ſenné; demi-drachme de rhubarbe concaſſée; demi-drachme de rapure de ſantal citrin, & demi-poignée de fleurs de mauve, diſſolvant dans le premier verre de colature deux onces de manne, & dans le ſecond une once de ſyrop de roſes pâles.

Le lendemain de la médecine on commencera l'uſage de bouillons, qui ſeront faits avec huit onces de collet de mouton, deux écreviſſes de riviere pilées en vie, une drachme de racine de valeriane ſauvage, autant de celle de pivoine mâle, & une poignée de chicorée amere de jardin.

Aïant pris ces bouillons dix matins, on ſe purgera comme auparavant, pour paſſer enſuite à l'uſage du petit lait, tiré du lait de chevre par la crême de tartre. La doſe de ce petit lait ſera de douze à quinze onces, que l'on prendra le matin à jeun, mais on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faiſant bouillir pendant la clarification douze cloportes lavés & écraſés en vie, & l'aïant coulé on y ajoutera un peu de ſucre & deux cuillerées de ſuc de cerfeuil.

Aïant pris ce petit lait un mois de suite, on se purgera comme auparavant, pour passer tout de suite à l'usage du lait de chevre coupé avec partie égale d'une décoction d'une drachme & demie de racine de squine, y ajoutant un peu de sucre; observant de prendre de trois en trois jours, un moment avant ce lait coupé, & dans deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange, une poudre composée de dix grains de cloportes, dix grains de saffran de mars apéritif, & de dix grains de succin blanc préparé. En quittant ce lait vers la mi-mai, on se purgera comme auparavant. Alors on viendra à Balaruc y prendre huit douches à la tête, en arrosant de cette eau le devant des ïeux ouverts. L'on trempera aussi cinq ou six fois les jambes dans la source.

Trois ou quatre jours après être revenu chez soi, on reviendra à l'usage du petit lait déja prescrit, & on continuera pendant un mois, se purgeant avant & après tout comme ci-devant. Dans la suite du tems on prendra trois fois la semaine, le matin à jeun, une grande tasse d'infusion de m élisse ou citronelle en maniere de thé, avalant avec les deux ou

trois premieres cuillerées huit grains de poudre de cloportes.

Cependant dès à présent & dans la suite du tems, on se bassinera les ïeux trois fois le jour avec de l'infusion suivante que l'on aura fait tiédir.

COLLYRE.

Prenez de la racine de valeriane sauvage mise en poudre grossiere, demi-once ; de la rhue hachée une bonne pincée ; on mettra le tout dans une bouteille avec une livre de vin blanc clairet, laissant toujours infuser le marc, & tenant la bouteille bouchée ; on refera de cette infusion autant qu'il sera nécessaire dans la suite.

Au surplus on fera gras, mais seulement en soupe, bouilli & roti fin ; on pourra manger quelquefois des œufs frais, & même du poisson sur le gril, ou bouilli à l'eau, ou au court bouillon moitié eau moitié vin. On boira le vin trempé, & l'on ne souffrira ni froid ni humidité à la tête.

Délibéré à Montpellier le 16. mars 1745. *Signés*, FIZES, COMBALUSIER.

CONSULTATION XXVI.

Sur une Dartre crouteuse à la face.

LA dartre crouteuse qui a paru depuis quelque tems sur la levre supérieure de Monsieur, principalement durant le froid, a été produite par l'épaississement & l'acrimonie de la lymphe cutanée, qui, s'étant arrêtée dans quelque glande sébacée de la partie affectée, y a occasionné une légere suppuration, & de petits ulceres devenus crouteux dans la suite.

L'état de la lymphe cutanée que l'on vient d'établir en suppose une semblable, & dans le corps de la lymphe en général, & dans les autres parties intégrantes du sang, comme les petites glandes lymphatiques que l'on remarque sous le menton, & qui sont d'un caractere skirreux, ne permettent pas d'en douter. Ce qui est encore confirmé par le tempérament plein d'ardeur & de feu du malade.

Les fréquentes courses à cheval, les

veilles & la grande activité de Monſieur, dans ce qu'il ſe propoſe d'exécuter, ont beaucoup contribué à retrancher de la maſſe du ſang le mucilage le plus fin, & à déterminer les progrès qu'ont faits les diſpoſitions vicieuſes qui ſe trouvoient déja dans la maſſe des liqueurs.

Pour guérir la dartre qui fait le ſujet de cette Conſultation, & en prévenir les retours dans la ſuite, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, & d'en diminuer la fougue & l'acrimonie, qui ont pris le deſſus. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivants.

On commencera par ſaigner inceſſamment Monſieur du bras, & le lendemain de la ſaignée on le purgera avec une once de tamarins, la pulpe tirée de quatre onces de caſſe en bâton ſans la paſſer, une drachme de rhubarbe concaſſée, & autant de ſel d'Epſom, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit à froid une drachme & demie de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces de manne; la

médecine préparée sera partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Pendant les dix ou douze matins suivants, Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton ou d'agneau, six drachmes de racine de *lapatum acutum*, les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine, repurgeant à la fin avec la même médecine.

Pendant les quinze ou dix-huit matins suivans, Monsieur boira un grand verre ou une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une demi-poignée de feuilles de fumeterre que l'on fera bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois petits

cloux rouillés & rougis au feu, & finiſſant par le purgatif.

Après ces remedes, ſi Monſieur peut recouvrer facilement des tortues, il prendra pendant une vingtaine de jours chaque matin un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau ou un jeune poulet, la chair, le foie, le ſang & le cœur, d'une tortue d'une groſſeur raiſonnable, une drachme & demie de racine de ſquine coupée par tranches, & une poignée de feuilles de chicorée amere. On aura ſoin de recourir à la médecine ordinaire à la fin de ces bouillons.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, Monſieur prendra pendant neuf ou dix matins le bain domeſtique tiede, où il demeurera une heure chaque fois. Il pourra boire à la ſortie un bouillon de poulet altéré avec un peu de blanc de laitue & un peu de cerfeuil.

S'étant repoſé pendant quelques jours, il boira pendant dix matins les eaux d'Yeuzet, qu'il pourra faire tranſporter chez lui, ſi mieux il n'aime aller ſur les lieux. On diſſoudra le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces, ou une once & demie de

manne ; on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Enfin, ſi Monſieur s'eſt bien trouvé des bains domeſtiques, il en reprendra encore une ſeconde neuvaine, quelques jours après avoir fini les eaux minérales.

Comme les dartres dépendent d'une conſtitution de ſang difficile à corriger, & que celle de Monſieur reparoît ordinairement dans l'hiver, il pourra vers le quinze ou vingt de ſeptembre prochain ſe faire reſaigner du bras, & ſe purger le lendemain, pour réiterer pendant une vingtaine de matins les bouillons de tortue conſeillés ci-deſſus, &, les aïant terminés par le purgatif, il reviendra pendant autres vingt matins au petit lait de chevre préparé comme il a été dit, & qui ſera ſuivi d'une médecine.

On n'eſt point d'avis que Monſieur ſe ſerve d'aucune application ſur la dartre ; mais pendant le cours des remedes conſeillés il gardera un bon régime de vivre, ſe nourriſſant avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, & s'abſtenant des ragouts, des ſalades, des fruits cruds, & de tous les aliments

groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

Délibéré à Montpellier le 30. mars 1745. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXVII.

Sur des obſtructions au foie, & à la poitrine.

LA douleur plus ou moins violente que Madame reſſent à la hauteur des fauſſes côtes du côté droit, & d'une maniere plus marquée dans un certain endroit de l'hypochondre du même côté; celle qui eſt fixée entre les épaules; la tenſion & le gonflement que l'on diſtingue dans le foie; la difficulté de reſpirer après la moindre fatigue; la ſoif extrêmement incommode, les bouffées de chaleur & d'agitation dans le pouls, ſur-tout pendant la nuit ou ſur le ſoir, la diminution de l'embonpoint & les inquietudes qui ſe mettent de la partie durant la nuit; tous ces accidens doivent être rapportés à la diſpoſition épaiſſe & ſaumurée de la maſſe du ſang, & des embarras qu'on a lieu de ſoupçonner dans les poulmons, mais qui ſont démontrés dans le foie.

Les grandes maladies que Madame a essuyées, & qui ont toujours été produites par un fond de pourriture, prouvent clairement que ses digestions sont dérangées depuis très-long tems ; ce qui avoit été annoncé même avant le mariage par un vomissement habituel pour lequel on employa beaucoup de remedes. Les nombreuses grossesses par lesquelles la malade a passé, ont augmenté le désordre des digestions, & dépouillé la masse du sang de ses parties onctueuses & balsamiques, comme le vomissement qui arrive fréquemment, & dans lequel on remarque les aliments avec leur caractere ordinaire très-long tems après qu'ils ont été pris, ne permet pas d'en douter. Le volume & la pesanteur des enfans pendant leur séjour dans la matrice, a beaucoup troublé l'ordre de la distribution du sang dans les parties inferieures, & a occasionné la foiblesse de certains vaisseaux de l'estomac, avec le vomissement de sang qui a paru dans certaines grossesses. Par l'action réunie de toutes ces causes la bile s'est ressentie des changements vicieux de la masse des liqueurs, & a formé des embarras dans le foie ; on a même lieu de soup-

çonner que la lymphe bronchiale, & celle qui roule dans le syſtême lympha-tique, y ont participé, comme l'oppreſ-ſion qui arrive après le moindre exerci-ce ſemble le prouver.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents qui font le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de rétablir l'œconomie des digeſtions, de diviſer avec beaucoup de douceur la maſſe du ſang, d'en corriger la ſaumure dominante, de lever les embarras du foie, & de rendre beaucoup plus libre la diſtribu-tion du ſang dans toute l'étendue des poulmons. On eſpere que ces indica-tions ſeront remplies par le moïen des remedes que l'on va conſeiller.

On commencera par ſaigner Mada-me du bras, & on lui tirera deux palet-tes de ſang pour la purger le lendemain avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concaſſée une drach-me; fleurs de pêcher & de violettes de chacunes deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez

dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de roses solutif; faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après, Madame boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, ou de maigre de veau, une drachme de racine d'énula campana, les cuisses de quatre grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée en tout de feuilles de chicorée amere, & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; & on réiterera la même médecine à la fin.

Pendant les six matins suivants, Madame usera de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose une grande tasse d'infusion de feuilles seches de lierre terrestre, préparée à la maniere du thé.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon deux drachmes; antihectique de Poterius, &

conserve d'aunée, de chacun une drachme & demie ; cloportes préparés deux scrupules ; extrait de genievre & de rhubarbe, de chacun une demi-drachme ; faites avec le syrop de capillaires une opiate qui sera divisée en six prises égales.

Madame boira ensuite pendant six nouveaux matins un grand verre ou une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage en le laissant égoutter la nuit à travers un linge, pour le clarifier de grand matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & un nouet de feuilles seches de lierre terrestre, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial ; &, ayant repurgé le septiéme jour, on reviendra à la même opiate avec l'infusion pendant six matins, & au même petit lait pendant six autres matins, aïant soin de recourir au purgatif après le dernier jour du petit lait.

On examinera l'effet que les remedes auront produit, & si les bouillons ont

bien réussi, Madame les reprendra pendant une seconde dixaine de matins, &c, les aïant terminés par le purgatif, on lui redonnera le même petit lait pendant dix-huit ou vingt matins, & si son estomac s'en accommodoit bien, elle en prendroit une seconde dose vers les quatre heures du soir, observant d'employer la médecine ordinaire à la fin de ces remedes.

Supposé que Madame passe de mauvaises nuits, elle boira le soir à l'heure de son coucher un julep fait avec trois ou quatre cuillerées d'eau de pavot rouge, une cuillerée & demie d'eau de fleurs d'oranges, & demi-once de syrop de pavot blanc. On ajoutera sept ou huit gouttes de teinture anodyne de Sydenham, si le syrop de pavot seul ne procuroit pas assez de tranquillité, & dans la suite on augmenteroit le nombre des gouttes suivant le besoin.

Pendant l'été Madame pourra alternativement prendre un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses, & une poignée de chicorée amere, durant une dixaine de matins, ou bien le petit lait prescrit ci-dessus, mais dont on retrancheroit les cloportes, si on le trou-

ve à propos. On purgeroit à la fin de l'usage de ces remedes suivant le besoin.

Mais si Madame pouvoit recouvrer des tortues à la place de ces derniers remedes, elle prendroit pendant les chaleurs de l'été un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau; la chair, le foie, le sang, & le cœur, d'une tortue de grosseur raisonnable; deux écrevisses, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de pimprenelle; la médecine ordinaire seroit employée après vingt jours de ces bouillons.

L'automne prochain on pourra réitérer les remedes conseillés ci-dessus, si Madame s'en est bien trouvée, ou bien elle feroit donner avis de son état auparavant.

Il est absolument nécessaire que Madame garde un éxact régime de vivre, & qu'elle s'abstienne des ragouts, de la friture & de la patisserie, des salades, des fruits cruds, des legumes, des chataignes, & de tous les aliments grossiers, indigestes, ou échauffants.

A Montpellier le 31. mars 1745.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XXVIII.

Sur des fleurs blanches.

IL paroît que tous les ſymptômes dont la malade eſt affligée ne proviennent que de la difficulté que le ſang menſtruel trouve à s'écouler par les excretoires, de la matrice ; car, cette difficulté étant une fois poſée, il ſera fort aiſé d'expliquer tous les maux qu'elle ſouffre, avant, pendant & après l'écoulement, dont cependant le détail ſeroit ennuïeux, & aſſez inutile. Cette difficulté ne peut provenir que de l'une des trois cauſes ſuivantes ; ſçavoir, ou de la groſſiereté des liqueurs, ou de la vélocité de leur mouvement, ou enfin du rétreciſſement des couloirs mêmes. Car 1°. ſi les molécules ſe trouvent trop groſſieres, elles ne pourront paſſer qu'avec peine par les couloirs. 2°. Si les humeurs circulent avec une trop grande vélocité, elles ne s'arrêtent pas aſſez pour diſtribuer les liqueurs convenables aux vaiſſeaux collateraux. 3°. Enfin ſi le calibre des vaiſſeaux ſecretoi-

res ou excretoires ſe trouve rétreci, il eſt évident que la ſecretion ne pourra ſe faire qu'avec peine.

Cependant la maigreur de la malade & ſon temperament délicat, ſemblent donner l'excluſion à la premiere cauſe, qui peut avoir lieu dans d'autres occaſions; &, quoique le même temperament nous faſſe ſoupçonner la ſeconde cauſe, nous regardons la troiſiéme, ou le rétreciſſement des couloirs, comme la cauſe principale; la ſeule durée de la maladie ſemble confirmer cette aſſertion.

Il s'enſuit de cette théorie que les indications curatives doivent rouler ſur les remedes qui humectent, qui relâchent, & qui ſont en état d'adoucir légérement.

On commencera par une ſaignée du pied. Le lendemain, la demoiſelle ſera purgée avec deux verres de ptiſane roïale. Après elle commencera l'uſage des bains domeſtiques, qu'elle continuera juſques à la fin du mois d'août, laiſſant quelques jours d'intervalle ſi elle ſe trouve fatiguée, & dans ce tems elle prendra pendant ſept jours de petites eaux rafraichiſſantes, comme celles de Maine, de Lodeve ou de ſemblables. Ces

eaux lui ſerviront pour boiſſon ordinaire, ou toutes pures, ou en forme de ptiſane y mettant le capillaire, ou la ſcolopendre.

Au commencement de ſeptembre, elle ſera encore ſaignée & purgée comme ci-deſſus. Pour lors-elle commencera le petit lait chalibé,le matin à jeun, & elle le continuera pendant dix à douze jours. Après elle ſera encore purgée doucement, & pour-lors elle commencera l'uſage du lait d'âneſſe le matin; à midi elle prendra une ſoupe au lait de vache, & le ſoir de même pour ſouper.

A Montpellier. *Signé.* FILZGERALD.

CONSULTATION XXIX.

Sur une vomique des poulmons.

MEMOIRE.

MAdame eut il y a quelques années une fluxion ſur les jointures, qui lui cauſa de grandes douleurs; cette douleur ſe jetta enfin ſur la poitrine, & ſuivant les ſymptômes apparents, lui cauſa une peripneumonie. Depuis ce

tems-là elle a rendu une grande quantité de pus, conservant toujours son embonpoint, & est devenue enceinte, comme si elle étoit en parfaite santé. On ne peut pas dire que ce pus vienne d'un schirre qu'elle avoit dans le poulmon, qui suppure à présent, comme quelques Médecins de cette ville l'ont prétendu; puisque, si cela étoit, elle auroit eu difficulté de respirer, avec fievre, & son embonpoint n'auroit pas subsisté. Le pus ne vient pas non plus d'un ulcere du poulmon, puisqu'il est impossible qu'il y ait un ulcere, & que la masse du sang n'ait pas été infectée, depuis que cette dame rend une quantité de pus si considerable, & si puant. Le marasme l'auroit bientôt suivie, & elle n'auroit pû résister long tems. Nous croyons donc que c'est une véritable vomique occationnée & produite par une acrimonie du sang, & par la mauvaise disposition du poulmon. On ne sçauroit douter que le pus ne soit dans un kiste qui empêche que la masse du sang ne soit infectée: on peut même assurer que dans le tems que le dépôt se fit sur la poitrine, quelque vésicule du poulmon se rompit, & le sang qui s'extra-

vaſa alors, diſtendant les autres, & ſon cours ſe trouvant trop gêné, il ſe fit une poche, où il s'épancha dès qu'une fois le ſac fut formé; le ſang s'y déchargea de ſes impuretés, ainſi on ne doit pas être ſurpris de l'embonpoint de Madame, puiſque la vomique eſt comme l'égout de tout le corps.

REPONSE.

Nous ſommes d'abord d'avis qu'on s'en tienne aux conjectures de Monſieur Fabre, que nous croyons très-véritables, & très-conformes à l'indiſpoſition de Madame. La toux dont elle eſt travaillée depuis trois ans ou environ, & qui lui fait cracher du pus nuit & jour, vient réellement d'une vomique qu'elle a dans le poulmon. La grande puanteur des matieres qu'elle rend en touſſant ſans maigrir, ſans fievre lente, & ſans oppreſſion, en ſont des marques évidentes. Les mauvaiſes diſpoſitions qu'elle a d'origine dans ſon poulmon, ont bien donné lieu à cet abſcès, mais celles qu'elle a dans ſon ſang, en ſont la cauſe principale, à raiſon des humeurs corrompues qu'il a dépo-

fées fur cette partie au commencement de fon mal, & de celles qu'elle reçoit tous les jours, & qui fortent purulentes des vaiffeaux, comme il arrive ordinairement à toutes les humeurs renfermées dans un kifte. Comme le pus du kifte eft extrêmement puant, il faut qu'il ne fe vuide pas abfolument, & qu'il y ait divers finus dans lefquels il croupit. La malade fe maintient dans fon embonpoint, & elle eft fans fievre, parce que le pus ne fe mêle pas avec la maffe du fang. Si elle fent quelque oppreffion, en fe couchant du côté droit, cela vient des lobes oppofés du poulmon qui compriment l'abfcès & les bronches voifins, que le cours du fang a déja rendus moins libres que les autres.

Le mal étant tel que nous venons de l'établir, nous jugeons qu'il eft très-difficile de le guerir; mais qu'on doit pourtant l'entreprendre, puifqu'on a vu des perfonnes qui ont été heureufement délivrées, en mettant en ufage les remedes que nous voulons emploïer dans l'ordre qui fuit.

La malade commencera par un lavement fait avec parties égales de lait & de

de l'eau d'orge, une once de moëlle de casse, & du miel rosat.

Le lendemain du lavement on lui tirera huit à neuf onces de sang du bras; un ou deux jours après elle se purgera avec deux onces de manne, une once de moelle de casse, dans un bouillon fait d'un poulet & d'herbes rafraichissantes.

Après la purgation elle prendra dix matins un bouillon fait avec un poulet, & un morceau de veau, des écrevisses de riviere, avec trois drachmes de racine de guimauve, des feuilles de chicorée sauvage, d'aigremoine, de pimpinelle, & de buglosse, en tout une poignée, & une pincée de mille-feuille.

De deux jours l'un elle prendra une demi-drachme de térébenthine avec deux drachmes de casse en bol dans du pain à chanter. Elle se purgera à la fin des bouillons comme ci-dessus.

Si le lait peut se concilier avec la foiblesse de son estomac, elle prendra de celui de vache le soir à sept heures avec un morceau de pain, ou de la crême de ris, d'orge, ou d'avoine, qui lui tiendra lieu de souper; &, si elle s'accoutume au lait, elle le prendra enfin pour

toute nourriture ; elle uſera pour-lors, de deux jours l'un, de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conſerve de capillaires trois onces; corail rouge préparé, quinquina en poudre, & yeux d'écreviſſes de riviere, de chacun trois drachmes; faites une opiate avec le ſyrop de roſes ſeiches.

Elle prendra auſſi après le dîner trois verres d'hydromel fait de deux parties d'eau de fontaine, & d'une de miel de Narbonne, deux fois la ſemaine, & plus ſouvent s'ils ſe peut, ou s'il le faut. On pourroit lui ordonner, ſi elle avoit des inſomnies, trois ou quatre drachmes de ſyrop de pavot dans un petit verre d'eau d'orge.

A Montpellier. *Signé*, VERGNE, GAUTERON, LAZERME.

CONSULTATION XXX.

Sur un Priapisme presque continuel.

L'Envie forte & presque continuelle qu'on a de connoître les femmes, & la nécessité presque indispensable, où l'on est tous les jours de gouter de leurs embrassements, sont une suite nécessaire d'un vice de la semence, & du sang. Cette premiere étant ramassée dans les réservoirs qui lui sont destinés, ayant un caractere d'acrimonie, qui irrite & agace continuellement ces parties, & y détermine une plus grande quantité de fluide nerveux, l'étend & le roidit, précipite & avance ainsi le plaisir de l'amour. Mais la semence ne sçauroit être capable de ce désordre, si le sang qui est la source de tout ce qui se passe dans les réservoirs particuliers, n'étoit d'une même nature, & s'il ne produisoit lui-même en roulant dans tout le corps des irritations, des échauffements, & des ardeurs, qui contribuent à animer les parties, & à préparer le cerveau & l'imagination à s'ébranler à la moindre im-

pression du sexe. Nous sommes même persuadés qu'en combattant cette derniere cause, le vice de la semence ne tiendra pas long tems, de maniere que nous réduisons nos principales vues, à rafraichir & à calmer le mouvement du sang, pour pouvoir ensuite l'adoucir & lui redonner les particules douces & balsamiques, dont il paroît manquer. Nous comptons même que ce ne seroit pas une affaire de longue durée, si l'on nous avoit prévenus à tems; mais comme on a aidé & soutenu cette disposition en se présentant volontiers à ces efforts qui ont dû nécessairement épuiser le corps, qu'il se réduiroit même à un état de langueur, & de dessechement, si on ne se hatoit d'employer les remedes suivants. On commencera par une saignée du bras; on prendra quelquefois un verre d'émulsion avec une once de syrop de nymphea, & le jour, de la ptisane de cette racine. Après s'être ainsi humecté quelques jours, on se purgera comme il suit.

PURGATION

Prenez pulpe de tamarins une once;

faites la bouillir dans un suffisante quantité d'eau de fontaine ; infusez dans la colature deux drachmes de senné mondé, fleurs de pêcher une demi poignée ; coulez avec expression, & dissolvez dans six onces de colature une once & demie de manne de Calabre. Faites une potion.

Le lendemain de la purgation on commencera des bouillons de poulet farci de ris & graine de pavots, dans lequel on mettra les feuilles de chicorée, d'endive, & de laitue. Apres ces bouillons on se purgera comme ci-dessus, pour en venir aux bains domestiques, & aux eaux de Camarez, qu'on prendra à l'ordinaire.

Nous sommes d'avis qu'on se mette incessamment à l'usage du lait, qu'on pourra couper au commencement avec la décoction d'orge, & qu'on prendra ensuite entier, & légérement écrêmé, supposé que l'estomac du malade s'en accommode. S'il causoit quelque désordre, on pourroit y remedier par quelque prise d'opiate absorbante, ou une drachme de corail préparé, avant d'avaler le lait.

On n'observera pendant ces remedes aucuns jeûnes ordonnés par l'Eglise ; on se nourrira avec des aliments doux &

& ragoûts sans épicerie, évitant les fritures; on aura sur-tout soin de boire le vin trempé, & de ne faire aucun exercice considerable, comme aussi de fuir le commerce des femmes dont la présence pourroit éveiller les premieres ardeurs encore mal éteintes.

Délibéré à Montpellier ce 1. mai 1731. *Signé*, MONTAGNE, HAGUENOT, FOURNIER.

CONSULTATION XXXI.

Sur une Jaunisse avec pissement de sang périodique.

IL paroît par le mémoire qu'on nous a remis que la jaunisse dépend des embarras qu'on a remarqué dans le foie. Or les obstructions de ce viscere dépendent du dérangement des digestions; de sorte que le chyle étant aigre & grossier a épaissi le sang, & la lymphe, qui ont produit à leur tour des embarras dans les visceres. C'est encore à cet épaississement des liqueurs qu'on doit rapporter le pissement de sang pério-

dique que ſouffre le malade. Il y a toute apparence qu'il s'eſt formé quelque varice dans les organes qui ſervent à la ſécretion des urines ; ces varices ſe rempliſſant & ſe deſempliſſant par intervalles, font le retour périodique du piſſement du ſang.

Pour prévenir les ſuites de cette maladie, & rectifier les digeſtions, il faut déboucher les viſceres obſtrués, & redonner aux liqueurs la fluidité néceſſaire pour qu'elles circulent librement dans ces parties. Le malade ſe fera donc tirer deux palettes de ſang du bras. Le lendemain il prendra quinze grains d'ipécacuanha en poudre.

Deux jours après on purgera le malade de la maniere qui ſuit.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé trois drachmes ; rhubarbe concaſſée & ſel végétal, de chacun une drachme ; ſommités d'abſynthe, & ſemences de coriande, de chacunes une pincée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans douze onces de colature trois onces de manne de Calabre. Faites une potion pour deux doſes.

Le malade laiſſera paſſer une groſſe heure d'une priſe à l'autre. Quatre jours après on le purgera avec la même médecine, & deux jours après il prendra à jeun le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez racines de chicorée ſauvage & d'aſperges, de chacunes une once; racines d'aunée & d'ache de chacunes une demi-once; faites bouillir le tout pendant une heure dans du bouillon de veau, ajoutant ſur la fin de la coction feuilles d'aigremoine, de chicorée ſauvage, de capillaires, & de ſcolopendre, une poignée en tout; faites bouillir légérement, & coulés avec expreſſion.

POUDRE.

Prenez tartre martial, poudre de cloportes, & rhubarbe en poudre, de chacun une demi-drachme; faites une poudre.

Le malade prendra cette poudre avec quelques cuillerées du bouillon ci-deſſus, & boira le reſte immédiatement après. Ces bouillons ſeront continués

pendant une huitaine, & le malade, s'étant repurgé, se mettra à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif une demi-drachme ; senné mondé, & rhubarbe en poudre, de chacun deux drachmes ; *cassia lignea*, sel d'absynthe, de chacun deux drachmes ; jalap & diagrede de chacun une drachme ; canelle, sel ammoniac, & saffran oriental, de chacun demi-drachme ; mettez le tout en poudre & faites avec le syrop des cinq racinces une opiate, dont la dose sera de deux drachmes.

Il faut continuer cette opiate pendant huit à neuf jours, après lesquels on se purgera comme ci-dessus.

Si cependant par l'usage des apéritifs, le pissement de sang augmentoit, il faudroit les suspendre pendant ce tems-là.

Après l'opiate, le malade prendra le petit lait de vache bien clarifié, dans lequel on aura fait infuser à chaud pendant une demi-heure un gros de saffran de mars apéritif dans un noüet as-

ſez lâche, & cela pendant douze jours conſécutifs. Il ſe purgera enſuite & reprendra l'opiate apéritive pendant neuf jours. Les quinze ſuivants, il prendra vingt grains de ſaffran de mars dans la premiere cuillerée de ſoupe; enſuite il prendra des eaux convenables, dont on laiſſe le choix au Médecin ordinaire; &, comme cette maladie ſera opiniâtre, l'automne prochain le malade prendra les mêmes remedes.

Il ſera toujours gras, s'abſtiendra de tous les aliments ſalés, ou indigeſtes; vivra de bonnes ſoupes, de bouilli, de roti; boira de bon vin trempé; évitera les veilles, les excès, & les trop violents exercices.

Donné à Montpellier. *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXXII.

Sur une Epilepſie.

LEs accidents dont Monſieur eſt atteint, où il a perdu la connoiſſance & eu des mouvements convulſifs, ſont des attaques d'épilepſie. La cauſe

de cette maladie est une mauvaise conformation des vaisseaux sanguins du cerveau qui se trouvent trop dilatés en certains endroits, de sorte qu'ils viennent par fois à s'engorger inégalement, sçavoir lorsque le sang devient trop abondant, ou trop épais, ou trop rarefié; par là substance du cerveau est comprimée inégalement, d'où vient la perte passagere de tous les sens avec les mouvements convulsifs des bras, & encore d'autres parties, qu'on n'a peut-être pas observés.

Cette maladie est très-difficile à guérir, & on desespéreroit absolument d'en venir à bout, si le sujet avoit atteint vingt-cinq ans; mais comme son corps croît encore, puisqu'il n'en a pas dix-sept, il y a lieu d'espérer que les varices, ou les anevrysmes de son cerveau pourront se corriger par l'accroissement, de maniere que son sang ne sera plus ainsi exposé à s'arrêter dans la substance du cerveau.

Les vues que l'on doit avoir sont de maintenir les digestions en bon état, d'empêcher la surabondance du sang, & l'entretenir continuellement dans une suffisante fluidité. Pour remplir

toutes ces indications, on se comportera de cette maniere.

On fera d'entrée une saignée du pied. Le lendemain on se purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez senné mondé, deux drachmes; sel végétal une drachme; faites infuser le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre, & quatre grains de tartre stibié soluble. Faites une potion qui sera prise le matin.

Le lendemain de la purgation on se reposera, & le jour suivant on commencera l'usage de bouillons qui seront faits avec un morceau de maigre de mouton, avec demi-drachme de racine d'énula campagna, deux drachmes de racine de valériane sauvage, & une drachme de racine de pivoine mâle.

Aïant pris ces bouillons dix matins, on se purgera comme ci-dessus, en supprimant le tartre stibié; ensuite on se contentera de purger une fois le mois, jusqu'au commencement du mois d'a-

vril, où l'on fera une saignée du pied, recommençant les remedes marqués ci-dessus; mais après la purgation qui suit les dix bouillons on usera de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif trois drachmes; racines de pivoine mâle, & de valeriane sauvage, en poudre, de chacunes deux drachmes; cinnabre d'antimoine une drachme & demie; diagrede & jalap, de chacun une drachme; trochisques alhandal douze grains; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate, qui sera partagée en neuf doses égales.

On prendra cette opiate le matin à jeun, & une heure après on avalera un bouillon fait avec un jeune poulet & un poignée de chicorée amere.

Deux jours après avoir fini l'opiate, on purgera avec la potion marquée, sans émétique; on prendra ensuite pendant vingt matins, environ douze onces de petit lait clarifié, auquel on aura ajouté deux onces de suc de fumeterre; on purgera après le petit lait; & l'on pren-

dra ensuite vingt jours le lait d'ânesse ; purgeant après qu'il sera fini.

Mais l'article essentiel, est d'observer un régime exact pendant plusieurs années, sans quoi on ne se tirera pas de cette fâcheuse maladie ; on mangera sobrement, & seulement pour se soutenir ; on évitera les ragouts, les aliments grossiers, & l'on boira le vin trempé.

A Montpellier, *Signé*, FIZES.

CONSULTATION XXXIII.

Sur une Hydropisie Ascite.

IL paroît bien par le volume du bas-ventre, par le gonflement qu'on y sent en frappant dessus, qu'il y a des eaux épanchées ; mais aussi on a lieu de soupçonner une tumeur dans la matrice, ou les parties voisines, par la douleur que la malade a de ce côté du bas-ventre, depuis le commencement de sa maladie, aiant perdu ses regles depuis plusieurs années ; de sorte qu'on doit regarder cette maladie comme compliquée, & par-là, difficile à guérir,

& fort dangereuſe ; & comme la tumeur doit être la cauſe de l'épanchement des eaux, il faut auſſi travailler à la reſoudre, s'il eſt poſſible, ſans pourtant négliger les remedes qui peuvent évacuer les eaux.

Pour cet effet, on purgera la malade avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé deux drachmes; rhubarbe concaſſée une drachme; ſel de tamariſc une drachme; faites bouillir dans une décoction de chicorée ſauvage. Dans huit onces de colature exprimée diſſolvez deux onces de manne de Calabre; ajoutez ſix grains de jalap en poudre, & faites une potion.

Deux jours après la malade prendra le bouillon ſuivant.

BOUILLON

Prenez une livre de maigre de veau coupé par tranches; de rhubarbe en poudre, & de tartre martial, de chacun une demi-drachme; de ſel admirable de Glauber, une drachme; des feuilles de chicorée hachées une poignée; du cer-

feuil deux pincées; faites une couche avec les herbes, mettant par dessus une tranche de veau saupoudrée avec la poudre ci-dessus; continuez de même jusqu'à ce que vous ayez emploïé toute la matiere, c'est-à-dire les herbes, la viande, & la poudre, observant que la derniere couche soit faite avec les herbes; ajoutez cinq ou six cuillerées d'eau de fontaine, bouchez bien le pot avec un parchemin & le couvercle; faites bouillir au bain-marie pendant cinq heures; passez à travers une serviette, & exprimez fortement.

Le tems de l'usage de ce bouillon sera de neuf jours, après lesquels on purgera la malade avec la médecine ordonnée ci-dessus. Deux jours après elle prendra le suc préparé de la matiere qui suit.

SUC.

Prenez feuilles de chicorée sauvage & d'api sauvage, de chacunes une poignée; hachez bien ces herbes, & ajoutez vingt cloportes lavés dans le vin blanc & écrasés en vie, & une drachme de saffran de mars apéritif; mêlez le

tout enſemble, & laiſſez en digeſtion toute la nuit entre deux plats, & le lendemain on le mettra ſur un peu de feu, le remuant avec une ſpatule. Dès que les herbes ſeront aſſez échauffées pour rendre leur ſuc, il faut paſſer le tout à travers un gros linge, & & exprimer fortement. On partagera le ſuc en deux priſes; la malade en prendra une à jeun, & l'autre à quatre heures du ſoir.

Il faut continuer ce remede pendant ſix jours, repurger la malade à la fin, la mettre aux bouillons au bain-marie pendant neuf jours, & lui redonner le ſuc pendant ſix jours. S'étant repurgée à la fin, elle prendra un mois de ſuite, tous les jours, en ſe mettant à table pour dîner, dix grains de ſaffran de mars apéritifs, qu'elle avalera entre deux ſoupes.

Délibéré à Montpellier, *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXXIV.

Sur une Gonorrhée virulente.

MOnſieur prendra pendant trois ſemaines, ou même davantage, s'il eſt néceſſaire, la ptiſane faite avec l'althea, le nymphea, & le fraiſier; uſant dans l'intervalle des émulſions cuites, avec demi-once de ſyrop de pavot ou de nymphea, ſuivant que la douleur ſera plus ou moins forte. Lorſque la cuiſſon ſera paſſée, que la matiere ne ſera plus épaiſſe, ni verdâtre, mais au contraire qu'elle ſe trouvera blanche, & lympide il uſera des ptiſanes ſudorifiques, mais n'en prenant que trois ou quatre verres tout au plus par jour. Un des verres ſera pris le matin à ſon lever, le ſecond deux heures avant le dîner, le troiſiéme quatre heures après, & enſuite le quatriéme en ſe couchant. Il continuera cette ptiſane ſudorifique faite avec la ſalſepareille, la ſquine, le gayac, le ſaſſafras, & un noüet d'acier & de mercure, en obſervant qu'il entre environ demi-once de bois, ou

de racines priſes enſemble, ſur chaque pot de priſane ; après quoi on pourra lui donner quelques pilules mercurielles, mais ſur-tout obſervant de donner ſur la fin quelques frictions avec l'onguent mercuriel fait au tiers.

Il obſervera pendant l'uſage de tous ces remedes un bon régime de vie, en évitant les ragouts, tout ce qui eſt ſalé ou épicé. Après avoir uſé des frictions, s'il reſtoit un petit écoulement, on pourroit prendre vingt gouttes de baume de copahu dans un peu de ſyrop de capillaire, avalant par deſſus un verre de petit lait clarifié avec le blanc d'œuf.

CONSULTATION XXXV.
Sur une Hydropiſie aſcite.

L'Élévation de tout le bas-ventre de la malade, qui s'eſt formée peu à peu depuis environ ſept mois, & la fluctuation qu'on y ſent en dedans lorſqu'on frappe deſſus avec les mains, ne permettent pas de douter ici que ce ne ſoit une véritable aſcite. Cette hydropiſie s'eſt formée, ſelon toute apparence, par

le ſimple deſſechement des tuniques des boïaux, & de la veſſie urinaire, leſquels n'aïant pû recevoir la tranſpiration des parties voiſines, ont donné lieu à cet excrément de ſe ramaſſer en gouttes ſenſibles pour produire inſenſiblement cette quantité d'eau répandue dans toute la cavité du bas-ventre. Ce qui nous donne lieu de ſoupçonner ce deſſechement des tuniques, & cet amas de tranſpiration, c'eſt que la malade qui eſt d'un temperament fort vif & fort ſec, n'a jamais eu aucun dérangement dans les viſceres de cette cavité, qu'elle eſt naturellement fort conſtipée, & que l'hydropiſie a fait beaucoup plus de progrès ces deux ou trois derniers mois, que dans ſon commencement; ce qui rend bien ſenſible l'amas de tranſpiration, puiſqu'en cette ſaiſon on tranſpire plus, & on urine moins. D'ailleurs la malade a depuis quelque tems des envies d'uriner, ſans rendre beaucoup d'urine, parce que la veſſie, deſſechée & retrécie, eſt obligée de ſe contracter fort fréquemment, par le ſimple contact du peu d'urine qu'elle peut contenir. Cet excrement ſe ſépare aujourd'hui en petite quantité par les reins, non-

ſeulement parce que la tranſpiration eſt plus abondante vers le bas-ventre, mais encore parce que l'eau manque dans le ſang, à proportion qu'elle s'extravaſe dans la cavité.

Si les obſtructions des viſceres du bas-ventre, qu'on a coutume de ſoupçonner dans cette maladie, en étoient la cauſe, les differents apéritifs qu'on a emploïés juſqu'ici, auroient dû diminuer la tumeur, ou en empêcher le progrès; ce qui n'étant point arrivé, nous avons lieu de ſoupçonner le deſſechement ci-deſſus établi, & nous ſerions d'avis qu'on commençât la cure de cette hydropiſie, par l'opération de la paracenteſe, dans la vûe de vuider d'abord les eaux répandues, qui pourroient par leur long ſéjour produire de fâcheux accidents, qu'il ſeroit bon de prévenir. On pourroit enſuite travailler plus aiſément à rétablir le tiſſu des boïaux, & à donner aux urines leur cours naturel, par le moïen des purgatifs hydragogues, & des diurétiques appropriés. Nous craignons même que ces remedes, emploïés avant l'opération, ne déterminent une plus grande quantité d'eau dans la cavité, parce que

les inteſtins & les reins ne ſçauroient être libres pour leurs ſécretions, tandis qu'ils ſeront preſſés de toutes parts par les eaux extravaſées.

Cependant ſi, nonobſtant toutes ces raiſons, la malade ne peut ſe réſoudre à l'opération, pour laquelle elle nous paroît avoir beaucoup de répugnance, on tâchera de remplir les indications marquées par le long uſage des remedes ſuivants.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavements raffraichiſſants & laxatifs une livre; catholicon pour l'uſage interne, une once; miel violat une once; faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade, & réiteré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.

On ſe purgera le lendemain avec ce bol & cette potion.

BOL.

Prenez poudre de cloportes quinze grains; diagrede ſix grains; faites avec peu de pulpe de caſſe un bol qui

ſera pris le matin à jeun, buvant par deſſus la potion ſuivante.

POTION.

Prenez rhubarbe choiſie concaſſée groſſierement une drachme; faites infuſer pendant la nuit dans une ſuffiſante quantité de décoction de tamarins; dans cinq onces de colature faite avec expreſſion diſſolvez deux onces de manne de Calabre, faites une potion pour l'uſage ſuſdit.

Le lendemain de la boiſſon, on commencera d'uſer pour boiſſon ordinaire d'une ptiſane faite avec parties égales de pimpinelle, de capillaire, & de polytric, qu'on mettra infuſer dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine bouillante; le pot étant refroidi, on verſera la liqueur au clair, pour s'en ſervir ſelon la ſoif, non-ſeulement pendant le repas, mais encore dans l'entre-deux, la continuant auſſi longtems qu'on s'en trouvera ſoulagé par la voie des urines. On commencera auſſi dès le lendemain de la purgation à prendre une drachme de racine de paliurus reduite en poudre très-fine

délayée dans un verre de la susdite ptisane, le matin à jeun pendant dix ou douze jours, au bout desquels on substituera à cette poudre quinze ou vingt grains de sel admirable de Glauber, dissout dans la même ptisane, qu'on continuera pendant quatre ou cinq jours, insistant sur celui des remedes qui aura rendu les urines plus abondantes. On peut aussi emploïer dans cette vûe, la poudre des cloportes, ou seule, ou mêlée avec les susdits remedes.

Après les chaleurs de l'été, on se tournera du côté des hydragogues qui pourront convenir le mieux ; le jalap, la scammonée, la coloquinte, & surtout l'eau-de-vie allemande, dosés suivant l'état de la malade.

A Montpellier, *Signés*, BEZAC, DEIDIER.



CONSULTATION XXXVI.

Sur une Hæmophtypisie périodique.

LE crachement de sang que Monsieur a eu par intervalle depuis quelque tems, marque la délicatesse des vaisseaux du poulmon qui doivent être foibles, & par-là peu propres à résister au sang, lorsqu'il est poussé avec plus de force, & en plus grande quantité, dans les poulmons. Le vice peut être naturel aux petits vaisseaux du poulmon, mais aussi on ne peut pas disconvenir que la constitution du sang acrimonieux, & le tissu foible & trop lâche de ce viscere, n'ait augmenté cette dispositiondes vaisseaux. Outre cette délicatesse des vaisseaux du poulmon, & cette mauvaise constitution des humeurs, le malade a encore l'estomac foible & délicat, qui digere avec peine & souvent fort mal, de sorte qu'il faut commencer par rétablir les digestions, & donner un peu plus de vigueur à l'estomac. Pour cet effet, dès que Monsieur sera chez lui, & qu'il se sera reposé quelques

jours, il se fera saigner du bras, & se purgera le lendemain comme il suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme; fleurs de violettes & sommités d'absynthe; de chacunes une pincée; faites bouillir légerement, & dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion.

Deux jours après il prendra l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon une demi-once; conserves d'aunée & d'absynthe, de chacune trois drachmes; cachou brut, deux drachmes; antihectique de Poterius une drachme; faites avec le syrop de roses seches une opiate dont la dose sera de deux drachmes.

Le malade prendra cette opiate le matin à son lever, & le soir en se couchant. Il prendra un bouillon de poulet à la chicorée une heure après la prise du matin; &le soir il soupera avec un

potage à la viande, & un morceau de pain après, trois heures avant de prendre l'opiate. Lorsqu'il en aura pris six jours il se repurgera, & le lendemain il prendra le matin au lit un grand verre de lait d'ânesse, adouci avec un peu de sucre; &, afin que le lait ne s'aigrisse pas, le malade prendra en se couchant l'opiate qui est ci-dessus

Dès qu'il connoîtra que son estomac supporte le lait, il en augmentera la dose, & soupera avec une soupe au lait.

L'été il prendra des bouillons faits avec un jeune poulet & six grenouilles; on y fera bouillir un moment une pincée de sommités & de fleurs d'hypéricon, de centaurée, de feuilles de mélisse; & il continuera ces bouillons dix ou douze jours. Il les prendra pendant le même tems sur la fin d août.

En automne le malade repurgé prendra le matin un bouillon de poulet comme ci-dessus; il passera ensuite au lait d'ânesse, & à la diete blanche, s'il est possible; il pourroit cependant à dîner, manger une soupe grasse aux écrevisses. Afin de soutenir l'estomac, on conseille au malade de boire de l'eau

pendant l'uſage du lait. On invite beaucoup à ce dernier, parce qu'il n'y a rien de plus propre pour engraiſſer le ſang, & fortifier les petits réſaux du poulmon ; il le continuera donc juſqu'aux grands froids, parce qu'alors il ne convient pas ; & pendant cette ſaiſon le malade ſe nourrira avec des viandes, du bouilli, du roti, non ſalé ni épicé.

Délibéré à Montpellier, *Signé*, LAZERME, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVII.

Sur un Aſthme humide.

L'Aſthme glaireux & humide dont le malade eſt attaqué depuis l'âge de quinze ans ſuppoſe une grande molleſſe, ou plûtôt un relâchement du tiſſu du poulmon, & un grand épaiſſiſſement du ſang & de la lymphe. Il pourroit bien y avoir auſſi des embarras dans les glandes de ce viſcere, qui ne contribuent pas peu à cette maladie. Il eſt vrai que le dérangement des digeſtions y concourt auſſi; & on ne peut

en douter, si on fait attention au soulagement que les émétiques ont procuré au malade dans le tems de ses attaques. Cependant il est certain que la cause principale de cette maladie est le relâchement du poulmon, de maniere que les vaisseaux de ce viscere, aïant perdu leur ressort, donnent occasion aux liqueurs de s'y arrêter, & même de s'y épaissir par un séjour trop long; or comme dans chaque attaque d'asthme les vaisseaux du poulmon se relâchent de plus en plus, on doit craindre aussi que les humeurs ne s'y arrêtent en plus grande quantité, & ne causent quelque épanchement considérable.

On ne peut pas corriger le vice du poulmon ci-dessus mentionné, & par conséquent il n'est pas possible de guérir radicalement cette maladie; tout ce qu'on peut faire par l'usage des remedes, est de diminuer le retour & la violence des attaques, & de prévenir les suites fâcheuses que cette maladie pourroit avoir.

Pour remplir ces vues, il est nécessaire de nettoyer l'estomac, de rectifier les digestions, & d'attenuer doucement les humeurs.

Pour cet effet dès que le malade sera arrivé à Paris, il prendra pendant huit jours de suite, le matin à jeun, un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, dans lequel on fera bouillir un peu de chicorée amere. Après l'usage de ce bouillon on le saignera, & on le purgera de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées deux drachmes ; rhubarbe concassée & sel vegetal, de chacun une drachme ; sommité d'absynthe une pincée. Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature une once de manne. Faites une potion.

Deux jours après cette médecine, il prendra pendant neuf jours quinze ou dix-huit verres, en cinq ou six reprises, des eaux de Balaruc ; le quatriéme jour il se purgera, & il reprendra ensuite les bouillons rafraichissants pendant cinq ou six jours, après lesquels il prendra à jeun l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif &

rhubarbe en poudre, de chacun un ſcrupule; poudre de cloportes quinze grains; faites avec le ſyrop de chicorée compoſé une opiate pour une doſe.

Il prendra immédiatement après cette opiate un bouillon rafraichiſſant, & en continuera l'uſage pendant neuf jours, après leſquels il ſe purgera une fois le mois; & en décembre il prendra pendant vingt jours de ſuite vingt grains d'acier préparé à la roſée, & bien tamiſé, qu'il avalera à dîner entre deux ſoupes. Pendant les mois de janvier & de fevrier, il prendra trois fois la ſemaine la poudre qui ſuit.

POUDRE.

Prenez fleurs de ſouffre & de benjoin, de chacunes vingt-cinq grains, ſucre roïal autant qu'il en faudra; faites une poudre.

Il faudra prendre cette poudre à jeun, & par deſſus deux taſſes d'infuſion des vulneraires de Suiſſe, ou de citronelle. On eſt auſſi d'avis que le malade s'accoutume à fumer. Si le malade a quelques groſſes attaques pendant l'hiver, on le ſaignera, & on lui donnera une po-

tion carthartico-émétique, pour décharger l'estomac des glaires qui, passant dans le sang, se jettent dans le poulmon. Le malade nous apprendra son état dans le printemps. Il ne mangera que des aliments de bon suc; il se privera des ragouts, patisseries, &c. il boira le vin bien trempé, & évitera le grand froid.

Délibéré à Montpellier, *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXXVII.

Sur une Hemoptysie.

LEs fréquentes attaques de crachement de sang survenues au malade depuis le mois dernier, sont une suite du rhume négligé qu'il prit vers la fin du mois de novembre de l'année derniere, après s'être long tems exposé aux injures d'un air froid à la campagne, sans user d'aucune précaution. Ce rhume commença par un simple enrouement parce que la transpiration arrêtée dans le tissu du larynx gêna d'abord le cours des liqueurs dans les muscles de cette

partie, & les empêcha de se contracter librement.

A cet enrouement succeda bientôt une toux forte & fréquente, suivie de crachats visqueux, parce que l'humeur bronchiale se ramasse dans la trachée artere, dont elle ne peut sortir que par reprises, & avec de violens efforts. C'est par ces violens efforts souvent réitérés que quelques petits vaisseaux sanguins sont forcés de s'ouvrir de fois à autre dans la cavité des bronches, où ils fournissent au crachement de sang. Il y a même lieu de soupçonner que ce crachement est entretenu par des concrétions skirrheuses du poulmon, contre lesquelles les vaisseaux sanguins peuvent se déchirer lorsqu'ils sont poussés rudement par la violence de la toux. Ces concrétions paroissent désignées par le manque de respiration où se trouve le malade, dès qu'il s'est fatigué à marcher dans des lieux élevés & difficiles, & par les attaques d'asthme & de goute auxquelles il étoit sujet.

La plûpart des crachemens de sang négligés, ou souvent réitérés, dégénerent en phthisies lorsqu'une partie des vaisseaux sanguins déchirés tourne en

ſuppuration ; que le pus qui ne peut tout à fait ſortir par les crachats ſe mêle dans le ſang pour exciter une fievre lente ; & que celle-ci produit enſuite la maigreur de tout le corps. Dans l'expoſé qu'on nous a remis pour former notre conſultation, on ne marque pas ſi les crachats ſont purulens, ni s'il y a fievre lente ; on expoſe ſeulement une maigreur anterieure au crachement de ſang, qui peut avoir été produite par la longueur d'une toux violente, & l'on parle de l'abondance des crachats que le malade rend, ſur-tout le matin, à ſon lever, & après le repas ; ainſi nous ne ſçaurions aſſurer que la phthiſie ſoit encore formée. Mais, comme il y a tout lieu de la craindre, nous tâcherons de la prévenir, en nous propoſant de modérer la violence de la toux, de faciliter la ſortie des crachats, de calmer, ou de prévenir la fievre lente, & de rétablir l'embonpoint ; indications qu'on tâchera de remplir par une diete convenable, & par le long uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraichissante & laxative pour des lavemens, une livre; casse récemment extraite, deux onces; miel rosat une once; Melez, faites un lavement, qui sera réiteré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

La saignée ne convient ici que dans le cas où le crachement de sang se trouvera excessif, que le malade sera pressé de la douleur dont il se plaint quelquefois dans l'exterieur de la poitrine avec difficulté de respirer, & que le pouls sera assez plein & élevé. Il sera bon pourtant d'ouvrir une fois seulement la veine de l'un des bras, pour en tirer tout au plus six onces de sang. On commencera par se purger le lendemain du lavement avec cette potion.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie concassée grossierement, & enfermée dans un nouët, un demi gros; polypode de chêne un gros; faites bouillir légérement dans une suffisante quantité de dé-

coction de tamarins ; coulez avec forte expression, & dissolvez dans trois onces de colature deux onces de manne choisie ; faites une potion, qui sera prise le matin avec les attentions convenables.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun, deux heures avant sortir du lit, une écuellée de bon lait d'ânesse, frais tiré, & un peu chauffé, dans lequel on aura fait fondre deux drachmes de sucre candi réduit en poudre. On se nourrira le reste du jour avec deux bons potages à la viande, l'un à dîner avec du mouton bouilli, ou de la poule bouillie, suivant l'appetit, & l'autre à souper avec la moitié d'un poulet roti ; & l'on usera pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec la simple racine de la grande consoude, supposé que le crachement subsiste, ou bien avec le *camphorata Monspeliensium*, supposé qu'il n'y ait point de crachement de sang, & qu'on soit fort pressé de la toux & de l'oppression. On pourra suspendre quelquefois la violence de la toux pendant la nuit, en prenant le soir avant se coucher demi-once de syrop de pavot blanc avec trois cuillerées d'eau

de fleurs d'oranges, ou bien un grain de laudanum enveloppé dans de la conserve de roses, insistant sur celui de ces narcotiques dont on s'accommodera le mieux, au jugement du Médecin ordinaire, qui en augmentera la dose, lorsqu'il le jugera nécessaire.

Si l'estomac du malade s'accommode du lait d'ânesse entier, après en avoir pris le matin pendant quinze jours, on en reprendra quinze autres jours le matin & le soir en se mettant au lit, se contentant pour-lors de prendre un seul potage à la viande au souper, qui se fera deux heures avant la prise du lait du soir; on se privera aussi pour-lors, autant qu'on le pourra, de l'usage des narcotiques.

Après avoir ainsi usé pendant un mois du lait entier d'ânesse, une ou deux fois par jour, on prendra le matin à jeun le lait de vache coupé, tantôt avec une légere infusion de plantes vulneraires de Suisse, pour faciliter la sortie des crachats; & tantôt avec une pareille infusion des feuilles d'ortie, pour calmer le crachement de sang. L'on coupera aussi ledit lait avec une simple décoction d'orge, lorsqu'il sera question de dé-

terger, ſuppoſé que les crachats paruſſent purulens, & dans ce dernier cas on pourra uſer de fois à autre de quinze à vingt gouttes de baume blanc de copahu, verſées ſur une demi-cuillerée de ſyrop de capillaire & avalées enſemble un moment avant la priſe du lait coupé, qu'on prendra immédiatement après ce baume. Celui-ci ne doit être pris que trois jours de ſuite, ſauf à y revenir quelque tems après, ſi l'on s'en eſt bien trouvé du côté des crachats, & qu'on n'en ait pas été échauffé; continuant pourtant ledit lait coupé autant de tems que le Médecin ordinaire le trouvera convenable, laiſſant à ſa ſage conduite le ſoin de varier les infuſions ou décoctions marquées, ſuivant l'état du malade.

Si malgré tous les ſecours ci-deſſus marqués la toux continue, la maigreur ſubſiſte, ou que la fievre lente ſoit de la partie, il faudra néceſſairement recourir à la diete blanche, c'eſt-à-dire que l'on prendra le lait entier de vache en ſoupe quatre fois par jour, ſçavoir le matin deux heures avant ſortir du lit, environ à midi, vers les quatre ou cinq heures du ſoir, & en ſe mettant au lit. Chacune de ces ſoupes doit ſe faire

avec environ chopine de bon lait de vache frais tiré, & ſimplement chauffé dans un poëlon ſur le feu ſans y bouillir, & ſans en rien ôter. On y fait fondre une ſuffiſante quantité de ſucre, ſuivant le gout du malade, & l'on verſe ce lait ainſi chauffé dans une écuelle, où l'on a placé des tranches tres-fines de bon pain blanc, en quantité plus ou moins grande, eu égard à l'appetit du malade, & à la portée de ſon eſtomac. Lorſqu'il ne ſe trouvera pas aſſez nourri par ces quatre ſoupes, il mangera un morceau de pain ſec, ou quelques biſcuits, ou bien il avalera un ou deux œufs frais cuits à la coque, ſur-tout avec la ſoupe du midi, qui tiendra lieu de dîner, ou avec celle du ſoir qui conſtituera le ſouper. Il faut abſolument bannir toute autre ſorte d'aliment tant ſolide que liquide, à la réſerve de l'eau panée, ou des ptiſanes ci-deſſus marquées, ſuppoſé qu'on ſoit preſſé de la ſoif, & non autrement. Il n'eſt du tout point néceſſaire d'uſer d'aucun purgatif, ni d'aucune opiate ſtomachique, pendant le cours de cette diete, à moins d'une extrême néceſſité, & il faut la continuer auſſi long tems qu'on pourra s'en ac-

commoder, évitant du reste avec attention toutes les fatigues du corps & de l'esprit qui ont donné occasion au premier rhume.

Délibéré à Montpellier ce 17. décembre 1728. *Signé*, VERNY, DEIDIER.

CONSULTATION XXXIX.

Sur des maux de tête, avec engourdissement de toutes les parties du corps.

LEs pesanteurs de tête, les assoupissements avec douleur que le Frere Louis ressent de tems à autre, marquent évidemment un sang épaissi, denué de particules fines, & dont le mouvement se rallentit plus considerablement dans la tête, que dans les autres visceres; de maniere qu'y étant porté par les arteres carotides, & ne pouvant être repris avec aisance par les veines jugulaires, il doit nécessairement séjourner dans les vaisseaux sanguins. Or ceux-ci, se trouvant engorgés de liqueur, doivent nécessairement comprimer les fibrilles nerveuses, d'où s'ensuit une dis-

tension douloureuse avec un leger assoupissement qui est causé par un défaut de liquide nerveux, dont le cours est interrompu par le gonflement ci-dessus marqué.

La foiblesse du corps, la respiration, & l'expectoration, qui ne sont pas tout à fait libres, confirment nos conjectures sur ce même épaississement, & nous prouvent que ce même sang croupit encore dans plusieurs autres parties, comme dans le poulmon, & dans le tissu de plusieurs muscles. Pour ce qui est des pituites épaisses salines, âcres, que le malade rend, & du gout amer qu'il trouve à la bouche, ce sont des suites certaines des indigestions, qui, étant favorisées par cet épaississement de sang, grossissent les molécules qui se trouvent dans ce liquide, & celui ci s'épaississant de plus en plus laisse échapper la sérosité qui l'accompagne. D'ailleurs l'âge que le malade atteint favorise beaucoup ces excretions pituiteuses, puisque le sang se trouve alors dépourvû de ces particules douces & balsamiques qui ont entretenu pendant le cours de la vie le ressort, & le jeu des parties.

Pour remedier autant qu'il est possi-

ble à ces inconveniens, on doit avoir en vuë deux choses, la premiere de rétablir les digestions, par l'alteration desquelles l'épaississement du sang est toujours entretenu, & même augmenté; & la seconde de fondre peu à peu, & à la longue, ce même sang, après avoir diminué le volume de celui qui se porte à la tête. C'est ce qu'on obtiendra par l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraichissante & laxative pour des lavemens, une livre; catholicon, miel rosat, de chacun une once; mêlez; faites un lavement qui sera pris à l'heure la plus commode, & réiteré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on se purgera le lendemain avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne deux onces;

faites le bouillir dans une suffisante quantité d'eau. Faites infuser dans six onces de colature deux drachmes de senné mondé ; rhubarbe & sel végétal, de chacun une drachme ; coulez une seconde fois, & dissolvez dans la liqueur une once & demie de manne de Calabre, & une once de syrop de fleurs de pêcher. Faites une potion, qui sera prise le matin.

Deux jours après on passera à l'usage des bouillons, qu'on fera avec demi-once de racine d'anonis ; autant de celle d'éringium ; demi-poignée d'aigremoine, autant de chicorée, autant de pimpinelle, six écrevisses de riviere, & un morceau de collet de mouton ; & on y mettra un noüet de vingt-cinq grains de tartre chalybé, & de vingt grains de rhubarbe. On continuera ces bouillons pendant neuf ou dix matins, se purgeant à la fin comme ci-devant. Les bouillons étant finis, on viendra à l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserves d'absynthe & de kynorrhodon, de chacune une demi-

once ; ïeux d'écreviſſe de riviere une drachme ; opiate de Salomon & écorces de citron, de chacun une drachme & demie ; ſel d'abſynthe une drachme ; faites avec le ſyrop d'abſynthe une opiate, dont la doſe ſera d'une drachme & demie, buvant par deſſus un peu de vin modérement trempé.

Si l'eſtomac ne ſe raccomode point par tous ces remedes, & que les digeſtions ne ſoient pas entierement rétablies, on prendra immédiatement après le dîner une taſſe de caffé ſans ſucre.

On n'obſervera aucun des jours d'abſtinence ordonnés par l'Egliſe, & on ſe privera des alimens cruds, épais, & de difficile digeſtion, ne mangeant aucune fritures ni herbes, &c. faiſant toujours un ſouper fort leger.

Délibéré à Montpellier ce 24. octobre 1726. *Signés*, LAZERME, FOURNIER.

CONSULTATION XL.

Sur un reste de Gonorrhée.

L'Ecoulement qui fait le sujet de cette consultation, porte avec lui un caractere d'indécision qui se trouve rarement dans des pareilles maladies. On pourroit dans le fonds le considerer comme une suite de la premiere chaudepisse qu'on supposeroit mal guerie, & par conséquent en état d'avoir laissé dans le sang une cause sourde, qui se seroit développée après quatre années; mais comme les conséquences tirées sur ces sortes de faits demandent des éclaircissemens particuliers qui nous manquent pour nous déterminer avec fondement, on va prendre cette maladie sous une autre idée.

On compte qu'avant le dévelopement du nouvel écoulement, le malade a connu quelque femme suspecte, & l'on regarde cette avanture comme une seconde chaudepisse, mais plus déguisée que la premiere, parce que ses accidens paroissent plus doux, & plus capables

d'impoſer. L'on voit cependant dans la pratique journaliere beaucoup de chaudepiſſes bénignes en apparence, & qui par les événemens ſont très-mauvaiſes, & très-difficiles a terminer par rapport à l'écoulement. Il s'agira donc, puiſque tous les balſamiques, les adouciſſans, & les injections, ont été inutiles, de ſuivre d'autres indications, & de travailler à l'extinction du virus; de deſſecher l'ulcere qui fournit la matiere de l'écoulement; & de donner du reſſort aux parties affoiblies. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes que nous allons conſeiller. On pourra commencer par une ſaignée du bras, & le lendemain de la ſaignée, on ſe purgera ſuivant cette formule.

PURGATION.

Prenez mercure doux vingt grains; faites un bol avec un peu de conſerve de roſes liquide, & que le malade boive par deſſus la potion ſuivante.

Prenez pulpe de tamarins une once; ſel végétal une drachme; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & infuſer dans

huit onces de liqueur deux drachmes de ſenné ; diſſolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

Immédiatement après, il prendra pendant dix-huit ou vingt jours la ptiſanne qui ſuit.

PTISANNE.

Prenez racines de ſalſepareille coupées menu ſix onces ; rapure de bois de guaïac trois onces ; faites infuſer à chaud pendant ſix heures dans vingt-quatre livres d'eau de fontaine, puis bouillir, juſqu'à diminution du quart, & gardez pour l'uſage.

On aura ſoin de garder cette ptiſanne dans des bouteilles bien bouchées, & le malade en boira trois verres par jour, c'eſt-à-dire, un le matin à jeun, le ſecond vers les quatre heures de l'après-midi, & le troiſiéme en ſe couchant. Il ſera purgé après avoir bû cette premiere quantité de ptiſanne, que l'on compte ſuffiſante pour neuf à dix jours ; on en fera alors une ſeconde doſe qu'il faudra boire de même, réiterant la même purgation à la fin.

Pendant l'uſage de cette ptiſanne, on donnera de deux en deux, ou de trois en trois jours, une petite friction ſur le périnée & les bourſes avec la pommade mercurielle compoſée ſuivant la manipulation que l'on employe pour les frictions du grand remede. La quantité de cette pommade qui ſervira pour chaque friction ne doit pas exceder une drachme & demie ou deux. On appliquera ſur les endroits frictionnés une compreſſe qui ſervira toujours; on pourra l'aſſujetir par un petit bandage, ſi on le juge néceſſaire.

Après ce remede le malade boira pendant dix matins les eaux de Camarets, ou de Vic en Auvergne; on purgera avant & après la boiſſon de ces eaux.

Ces remedes étant finis, le malade ſe reglera ſur l'état où il ſe trouvera, &, ſi l'écoulement ſubſiſte, on ſe ſervira d'une opiate compoſée ſuivant cette formule.

OPIATE.

Prenez térébenthine de Veniſe ſix drachmes; ſang dragon en larmes, alum de roche, terre ſigillée, de chacun deux drachmes & demie; ſuccin blanc pulvériſé,

risé, & cachou brut, de chacun deux drachmes; camphre deux scrupules; faites une opiate pour l'usage, avec une suffisante quantité de syrop de roses seches.

Il prendra le matin à jeun, & le soir en se couchant, une drachme de cette opiate, & boira pardessus chaque prise une tasse d'infusion de plantes vulneraires de Suisse preparée a la maniere du thé. On pourroit aussi employer l'injection suivante.

INJECTION.

Prenez décoction de rapure de bois de lentisque dix onces; faites-y fondre miel de Narbonne deux onces; mercure doux réduit en poudre impalpable une drachme & demie; faites une injection pour l'usage.

On employera cette injection tiede. On aura soin de la troubler avant de s'en servir, & l'on laissera un peu séjourner dans le canal la liqueur injectée.

Supposé que tous ces remedes demeurent insuffisans, il y aura tout lieu de croire que l'écoulement nouveau est

une suite de la premiere chaudepisse, qui ayant été cordée entraînoit avec elle un caractere de malignité ; & dont la cause a travaillé sur les solides qui retiennent la semence ; mais il y a d'ailleurs tout lieu de penser que ces solides affoiblis sont hors de la portée des injections, puisque celles qui ont été pratiquées sont devenues inutiles.

Le malade pendant ces remedes évitera les alimens de haut gout, cruds, pesants sur l'estomac, & propres à échauffer. Il se nourrira avec les potages à la viande, des crêmes de ris, du bouilli, & du roti ; il doit éviter pendant tout ce tems-là le commerce des femmes.

Délibéré à Montpellier ce 26. mai 1729. *Signé*, MONTAGNE, FOURNIER.

CONSULTATION XLI.

Sur une rétention D'urine.

Nous ne pouvons pas douter que la rétention d'urine que Monsieur souffre de tems à autre, & qui est accompagné de douleur & de fievre, ne soit

de véritables attaques de colique néphrétique, qui sont, selon toutes les apparences, occasionnées par des matieres glaireuses & épaisses qui, tirant leur source de la masse du sang, & étant portées par la voie de la circulation aux tuïaux urinaires, les engorgent, les distendent, empêchent la sécretion de cet excrement, & produisent tous les fâcheux symptômes que le malade ressent. Il y a même lieu de croire que ces matieres glaireuses étant fournies depuis si long-tems, ont altéré le tissu des reins, & que le vice de cette partie est présentement de concert avec la disposition du sang, pour produire ces attaques si vives & si fréquentes ; de maniere que, si nos conjectures se trouvoient justes sur le vice de cette partie, on ne pourroit jamais se flatter d'une parfaite guérison. On ne peut encore l'attendre qu'à la longue, quand bien même la seule disposition du sang y contribueroit entierement. Nous devons donc réduire nos vues à deux choses, la premiere de secourir efficacement le malade dans l'état le plus pressant, c'est-à-dire dans le paroxysme, la seconde d'en diminuer la violence autant qu'il

ſera poſſible, & d'en prevenir le retour autant que le vice des reins, & la conſtitution du ſang pourront le permettre; indications qu'on tâchera de remplir par l'uſage des remedes ſuivans.

A la premiere attaque que le malade aura, le ſecours le plus efficace eſt celui de la ſaignée, qu'on réiterera plus ou moins ſelon le danger de l'inflammation. On prendra enſuite le lavement ſuivant.

LAVEMENT.

Prenez décoction d'orge une livre; diſſolvez-y pulpe de caſſe récente une once, huile d'amandes douces tirée ſans feu trois onces; faites un lavement qui ſera donné à l'heure la plus commode.

Le malade uſera enſuite de la ptiſane ſuivante.

PTISANE.

Prenez ſommités de parietaire une poignée; graine de lin concaſſée trois drachmes; faites bouillir pendant un quart d'heure dans ſix livres d'eau de fontaine; ajoutez ſur la fin de l'ébullition une poignée de fleurs de melitot; coulez avec expreſſion.

Comme les attaques ne sont pas de de longue durée, autant que nous en pouvons juger par la relation qu'on nous a adressée, le malade sera bientôt en état d'être purgé avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée & tartre soluble, de chacun une drachme; moëlle de casse fraichement extraite, une once & demie; graine de lin & fleurs de mauve, de chacunes une pincée; faites bouillir légérement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre. Faites une potion.

Dès que les accidens du paroxysme seront entierement calmés, on doit s'attacher à en prévenir le retour; ainsi, après avoir donnné quelque relache au malade, on lui fera prendre les bouillons suivans pendant une neuvaine.

BOUILLON.

Prenez racines de petit houx & d'asperges, de chacune une once; un jeune poulet; faites bouillir pendant deux

heures, ayant soin de bien écumer. Ajoûtez ensuite écorce moïenne des racines de chaussetrape sechées, pilées, & enfermées dans un nouet, une drachme; ajoûtez sur la fin de l'ébullition feuilles de chicorée sauvage, de bourache, & de capillaire, une poignée en tout, coulez, exprimez, & faites prendre.

Après l'usage de ces bouillons, si le malade étoit toujours tourmenté de la même maniere, ou qu'il ne pissât que difficilement, & que les urines fussent troubles & tartareuses, il useroit de tems à autre du remede suivant.

INFUSION.

Prenez écorces de chaussetrape dessechées & concassées une drachme; faites infuser pendant la nuit dans huit onces de bon vin blanc; coulez le matin avec expression, & faites prendre au malade.

Mais on ne doit point s'attendre à une guérison parfaite, si le malade ne songe à mener un régime de vie convenable, & à se priver de toute sorte de mauvais alimens.

Délibéré à Montpellier ce 20. juin 1730. *Signé*, FITZGERALD, FOURNIER.

CONSULTATION XLII.

Sur un Vertige.

NOus sommes persuadés que les violens maux de tête précédés de vertige dont la malade a été attaquée en deux occasions depuis six mois, sont les suites d'un sang épaissi, & en trop grande quantité, qui roulant difficilement dans le tissu du cerveau, occasionne par sa lenteur & son gonflement une compression dans les fibres nerveuses, qui doit produire nécessairement une douleur gravative dans cette partie, & un mouvement irrégulier dans les vaisseaux nerveux qui composent la retine. Nous croyons encore que tout ce dérangement dépend de deux principales causes, la premiere des embarras de la matrice, qui, empêchant l'écoulement menstruel, doivent nécessairement augmenter la quantité du sang dans tous les vaisseaux, & occasionner par-là des distensions, & du trouble dans la circulation : la seconde des digestions, qui, étant mal travaillées, fournissent au sang un chyle épais, aci-

de, qui épaiſſit tellement ce liquide, qu'il ne ſçauroit enſuite trouver avec ſon aiſance ordinaire le paſſage difficile des tuïaux du cerveau. L'heureux ſuccès des purgatifs qu'on a employés dans le tems de ces deux attaques aſſure nos conjectures, & nous détermine à remplir deux indications principales, la premiere de détruire les mauvais levains des premieres voïes, & d'en tarir la ſource; la ſeconde de redonner ſa premiere fluidité au ſang, & d'emporter les embarras de la matrice, pour que les liqueurs y circulent à l'ordinaire, & puiſſent s'échapper dans le tems marqué. C'eſt ce qu'on obtiendra par l'uſage des remedes ſuivans.

Comme la ſaiſon ne nous permet pas d'employer actuellement les remedes que nous preſcrirons plus bas, & que l'on a été ſaigné depuis peu, on commencera d'abord par la potion ſuivante.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé trois drachmes; ſel végétal une drachme; ſommités d'abſynthe & de petite centaurée, de chacunes une pincée. Faites bouillir lé-

gérement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine. Dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre, électuaire diacarthami une demi-drachme ; faites un potion qui sera prise le matin.

On commencera le lendemain de la purgation les eaux de Vals, qu'on prendra pendant une neuvaine, ayant soin de mettre dans la derniere verrée une prise de sel polychreste. Comme il faut ensuite attendre la fin des chaleurs pour passer à l'usage des remedes suivans, nous sommes d'avis que le malade use trois fois la semaine de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez racines d'aunée, une demi-once ; quinquina en poudre, une drachme & demie ; corail rouge préparé, & ieux d'écrevisses de riviere de chacun une drachme ; sel d'absynthe un scrupule ; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate, qui sera divisée en trois parties, lesquelles seront prises en une semaine, laissant un jour d'intervalle entre chacune.

Dès que les chaleurs auront diminué

& que le tems sera rafraichi, on renouvellera la saignée du pied, prenant le lendemain la médecine ci-dessus marquée, & on passera ensuite à l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars aperitif préparé à la rosée de mai, une demi once; rhubarbe & senné en poudre, de chacun deux drachmes; jalap & diagrede, de chacun une drachme; sels d'absynthe & de tamarisc, de chacun un scrupule; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate dont on prendra tous les jours depuis un gros jusqu'à deux à jeun, buvant par dessus un bouillon à la chicorée sauvage, & se promenant suivant l'usage.

On se reposera pendant quelque tems après cette opiate, & nous sommes d'avis que la malade boive ensuite les eaux de Balaruc avec les précautions ordinaires.

Pendant l'usage de ces remedes on n'observera aucun des jours d'abstinence ordonnés par l'Eglise; on évitera les ragoûts, les fritures, & les alimens de difficile digestion; on se contentera

de souper très-légérement, & nous ne sçaurions assez recommander un exercice moderé qui ne puisse pas fatiguer la malade, mais qui soit en état de donner un peu de mouvement à son sang, & de dissiper la mélancholie.

Délibéré à Montpellier ce 1. août. 1730. *Signé*, CHICOYNEAU, FOURNIER.

CONSULTATION LXIII.

Sur une chaleur d'entrailles, & de poitrine, avec des boutons au visage.

LEs boutons qui ont commencé à paroître sur le visage de la malade, & qui s'y sont soutenus la derniere fois pendant toute l'année, dépendent, selon toute apparence, d'un sang épais, acrimonieux, & chargé de particules grossieres, qui, étant poussées dans toutes les parties, se sont d'abord arrêtées aux glandes de la peau du visage. On ne doit pas être surpris que ces mêmes particules, ayant ce caractere d'épaississement & d'acrimonie, & ayant été re-

mêlées dans la masse du sang, aient produit un mal d'estomac, des chaleurs de poitrine, des démangeaisons, & des douleurs considerables dans les extrémités, selon qu'elles se sont plus ou moins arrêtées dans differens visceres, ou dans les parties exterieures.

Nous ne sçaurions déterminer en conséquence du mémoire qu'on nous a adressé, si c'est la mauvaise constitution du sang de la malade qui se trouve l'origine de tous ces désordres, ou si c'est quelque évacuation supprimée qui les ait produit. Dans cette incertitude nous allons proposer les remedes que nous jugeons nécessaires dans l'un & dans l'autre cas.

Supposé que la mauvaise qualité du sang fût la seule cause de tous les accidens dont se plaint la malade, & qu'elle ne fût pas encore fort épuisée, on commencera d'abord par la faire saigner de l'un des bras pour en tirer sept à huit onces de sang, & on la purgera le lendemain avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins six drach-

mes ; graine de lin & de coriandre, de chacune une pincée ; fleurs cordiales & fleurs de mauve, aussi de chacune une pincée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissoudre dans six onces de colature passée avec expression, une once & demie de manne de Calabre, & une once de syrop de chicorée composé. Faites une potion qui sera prise le matin.

Que si le feu de la poitrine se trouvoit extrêmement considerable, on se contenteroit de faire un seul bouillon de poulet, d'y ajouter une poignée des feuilles de chicorée, & d'y faire dissoudre deux onces de manne.

Le lendemain de la purgation on commencera les bouillons suivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet écorché ; dont on remplira le ventre avec une poignée d'orge mondé, & deux gros de graines de pavot blanc ; écumez soigneusement, & après deux heures d'une ébullition douce, jettez dans le pot feuilles de chicorée sauvage, de capillaire, & de tussilage, de chacunes une poignée ; coulez avec expression pour un bouillon.

On pourroit même, si l'ardeur de poitrine n'étoit pas considerable, ajouter trois écrevisses rougies dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre. On continuera ces bouillons pendant dix à douze jours; & on prendra tous les soirs en se couchant un demi verre de décoction de coquelicot tiedie, avec une once de syrop de tussilage, à la place duquel on mettroit demi-once ou six drachmes de syrop de pavot blanc, supposé que la malade ne reposât point dans la nuit.

Après qu'on aura fini ces bouillons on se purgera comme ci-dessus; & si la chaleur de poitrine & l'extinction de voix continuoient toujours, nous ne sçaurions conseiller rien de mieux que de se mettre à l'usage du lait pour toute nourriture avec les précautions ordinaires, c'est-à-dire qu'on retranchera les soupes, les panades, & les autres alimens à mesure qu'on augmentera la dose du lait. On peut donner le matin celui d'ânesse, & faire ensuite les soupes & le ris avec celui de vache, ou de chevre, recommandant qu'on ait soin des animaux dont on tire le lait, & prenant garde qu'ils soient nourris avec de bons herbages.

Que si au contraire la suppression de l'évacuation ordinaire au sexe produisoit les accidens de la maladie, on feroit un bouillon de poulet, avec les racines de bruscus, d'éringium, y ajoutant des feuilles de capillaire & polytric, de chacunes une demi-poignée, dans lequel on feroit dissoudre vingt-cinq grains de tartre chalibé.

Après l'usage de ces bouillons on passera incessamment à l'usage d'un lait chalibé, c'est-à-dire d'un lait écrêmé comme à l'ordinaire, dans lequel on mettra un fer rougi au feu. On pourroit aussi le couper avec parties égales de décoction de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

On fera user pour boisson ordinaire d'une prisane faite avec le fer qu'on laissera infuser dans l'eau ordinaire, & mieux encore dans de l'eau de Meyne, supposé qu'on se trouve à portée d'en avoir.

On employera ces remedes pendant les chaleurs de cette année, après lesquelles, supposé que les chaleurs & le feu de la poitrine fussent un peu calmés, on tenteroit quelques grains d'acier dans la soupe, & afin d'en prévenir les moindres suites, on se détermineroit à une

alternative & d'acier, & de lait, prenant deux ou trois jours l'un, & revenant ensuite à l'autre.

Supposé que l'estomac de la malade ne s'accommodât pas du lait, on fera user de tems à autre de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserves de roses une once; corail rouge, & ïeux d'écrevisses de riviere, préparés, de chacun deux drachmes; poudre de quinquina une drachme & demie; rhubarbe en poudre une drachme; faites avec le syrop de roses seches, ou de tussilage, une opiate, dont la dose sera jusqu'à une drachme & demie.

On n'observera aucun jour d'abstinence marqué par l'Eglise; on se privera de tous les alimens salés & épicés, de fritures, & de légumes; on évitera toute sorte de violent exercice, & de travaux fatiguans.

Délibéré à Montpellier ce 18. juillet 1730. *Signé*, VERNY, FOURNIER.

CONSULTATION XLIV.

Sur une mélancholie jointe à la vérole.

APrès avoir examiné avec toute l'attention possible les accidents rapportés dans le mémoire qui nous a été remis, on a connu qu'il y a une complication de maux, & qu'outre la mélancholie, & la disposition scorbutique, le malade avoit aussi la vérole. Le tems que le virus a eu pour agir sur le sang du malade, la disposition naturelle que le malade a eue dès sa jeunesse à la mélancholie, l'on jetté dans l'état où il se trouve à présent, & dont on ne peut le tirer que par une suite de remedes continués pendant quelque tems. L'inutilité de ceux qu'il a faits jusqu'ici prouve qu'on a jamais attaqué la cause principale de cette maladie; c'est ce qui a déterminé le Conseil à prescrire un autre remede plus efficace, & qui puisse combattre le virus vérolique dont le sang est infecté. Mais comme la saison n'est pas encore favorable pour ce remede, que d'ailleurs on ne peut pas

eſperer de réuſſir ſans une préparation convenable, on eſt d'avis que le malade faſſe inceſſamment les remedes qui ſuivent, tant pour rétablir ſon eſtomac qui eſt fort dérangé que pour humecter & adoucir ſon ſang. Pour cet effet on lui tirera deux palettes de ſang de l'un des bras, & le lendemain on le purgera avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé deux drachmes; rhubarbe concaſſée & ſel végétal de chacun une drachme; ſommités d'abſynthe & de petite centaurée, de chacunes une pincée; faites infuſer pendant la nuit dans une décoction chaude de pulpe de tamarins; diſſolvez dans douze onces de colature trois onces de manne de Calabre. Faites une potion pour deux priſes.

On donnera ces deux priſes à deux heures de diſtance l'une de l'autre, & un bouillon ordinaire une heure après le dernier verre. Deux jours après il prendra le matin le bouillon qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez trois écreviſſes de riviere lavées

dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; faites les bouillir doucement pendant une heure dans un bouillon de poulet ou de maigre de veau; ajoutez sur la fin de la coction une poignée de cresson, ou de feuilles de chicorée sauvage, des sommités de petite absynthe, & de petite centaurée, de chacunes une pincée; laissez bouillir les herbes un moment, passez à travers une serviette & exprimez fortement.

Prenez demi-drachme de tartre chalibé, faites-le avaler avec deux cuillerées de ce bouillon, prenant le reste par dessus.

Le tems de ce bouillon sera de douze jours, après lesquels le malade se repurgera, & deux jours après il prendra le matin au lit un grand verre de petit lait tiré du lait de vache clarifié avec le blanc d'un œuf, & adouci avec un peu de sucre, dans lequel on éteindra deux ou trois cloux rougis au feu; ensuite on y ajoutera trois onces de suc de cerfeuil dépuré. Le tems du petit lait sera de douze jours, après lesquels on repurgera le malade avec la médecine ordinaire, & deux jours après il reprendra le bouillon ci-dessus avec

le tartre chalibé pendant douze jours, après lesquels il se repurgera.

Deux jours après cette derniere médecine, le malade prendra le matin au lit un grand verre de lait d'ânesse fraichement tiré, & adouci avec un peu de sucre. Dès que son estomac sera accoutumé au lait, on en augmentera la dose jusqu'à une écuellée, & quelques jours après, il soupera à six ou sept heures du soir avec une soupe de lait de vache. Il pourra manger après la soupe un morceau de pain ou un biscuit, & il pourra manger de la viande au dîner, du roti ou du bouilli. Il faut continuer le lait jusqu'à la fin du mois de mars, purgeant le malade lorsqu'on le jugera nécessaire.

Dès que nous serons au mois d'avril le malade prendra le matin du lait d'ânesse, & le soir avant souper le bain domestique où il restera une heure. Quelque tems après qu'il en sera sorti, il mangera une soupe à la viande & un morceau de pain pour boire un coup. S'il aime mieux prendre le bain le matin, il pourra le faire, se remettant au lit en sortant du bain; & on lui donnera le lait d'ânesse. Il faut continuer le lait

d'ânesse jusqu'a la fin du mois d'avril; de sorte que le malade prenne vingt-cinq ou trente bains domestiques. Après ce tems il sera purgé avec la médecine ordinaire, & ensuite il se rendra ici pour faire les autres remedes.

On doit voir par cette préparation quels sont les menagemens qu'il faudra garder pendant le tems des frictions, sans quoi le mercure, qui peut être d'une grande utilité au malade, comme nous l'esperons, seroit non-seulement inutile, mais encore dangereux, par les ravages qu'il pourroit faire, s'il n'étoit donné avec beaucoup de prudence & de ménagement.

On ne dit rien du régime de vie, parce qu'on est persuadé que le Médecin ordinaire en fait garder un convenable.

Délibéré à Montpellier le 29. decembre 1731. *Signés*, VERNI, LAZERME, FOURNIER.



CONSULTATION XLV.

Sur un tintement d'oreille.

LEs tintemens & bourdonnemens qu'on ressent dans les oreilles, & qui rendent le sentiment de l'ouie obscur, sont pour l'ordinaire des suites de quelque fluxion qui s'est faite sur cette partie. Quoiqu'on ne nous détermine point, si le malade étant fort échauffé s'est exposé aux injures de l'air, nous pensons que c'est un vent un peu froid qui a d'abord rallenti le mouvement du sang qui se distribue dans cet organe par un rameau de la carotide, & que ce sang, un peu épaissi, n'aïant pû être repris par les rameaux de la jugulaire, a produit peu à peu un gonflement, & une distension qui ont gêné & comprimé les nerfs de cette partie, & par conséquent diminué la sensibilité de cet organe.

Si nous étions assurés du temperament du malade, nous pourrions conjecturer, si c'est un sang un peu trop épais de lui-même, sujet d'ailleurs à produire

des fluxions, qui a formé celle-ci; mais on ne nous marque rien de positif sur cela. Il n'est pas même possible de décider si cette fluxion s'est formée en deçà ou au de-là du tambour, à moins qu'on ne remarquât quelque élévation vers les parties extérieures de l'oreille, qui fit soupçonner que les vaisseaux eussent plus prêté en dehors qu'en dedans. Mais comme ces éclaircissemns ne dérangent point les indications, & la route qu'il faut tenir pour la maladie en question, nous sommes d'avis qu'on se mette incessamment à l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraichissante & laxative pour les lavemens, une livre; catholicon pour l'usage interieur une once & demie; miel violat une once; faites un lavement qui sera pris à la commodité du malade.

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on se purgera le lendemain avec une potion ordinaire.

Comme ces remdes ne ſont preſcrits que pour diminuer un peu la fluxion de l'oreille, en diminuant le volume du ſang, & lui donnant un peu plus de liquidité, nous ſommes d'avis que pour emporter en entier ces bourdonnemens on ſe rende inceſſamment à Balaruc pour y prendre la douche, aïant un ſoin particulier de ſe tenir la tête chaude. On évitera auſſi de s'expoſer aux tems pluvieux. Du reſte on ſe privera de tout aliment groſſier, & de difficile digeſtion, capable de fournir au ſang un chyle épais, & dénué de particules fines, & on n'obſervera aucun des jours maigres ordonnés par l'Egliſe.

Délibéré à Montpellier le 30. octobre 1727. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION XLVI.

Sur une abſcès au col de la veſſie.

L'Ardeur d'urine, les envies fréquentes d'uriner, la douleur que Monſieur reſſentoit depuis long-tems au bout de la verge, ſur-tout lorſqu'il achevoit de piſſer,

pisser, nous firent soupçonner, ou des urines âcres & ardentes, ou une tension inflammatoire de l'urethre, ou une pierre dans la vessie. Les signes de la cause de cette maladie étant équivoques, nous nous déterminâmes à le faire sonder, ce qui fut fait par Monsieur Barancy, qui introduisit diverses fois des sondes d'argent & de plomb avec sa dextérité ordinaire sans trouver aucun corps étranger dans la vessie; ce qui détruisit le premier soupçon que nous avions du calcul. On continua l'usage des sondes de plomb pendant quelques jours pour tâcher d'emporter les embarras de l'urethre qui s'opposoient au libre passage de la sonde, pour dilater ce canal, & fraïer aux urines un chemin plus facile. Pendant ce tems-là on n'oublia pas les saignées. On donnoit au malade des émulsions, des bouillons rafraichissans & adoucissans faits avec les semences froides, la semence de pavot blanc, & on lui faisoit user d'une ptisane faite avec les racines d'althea, de nymphea, les fleurs de mauve, & le cristal minéral. Cependant les accidens se soutinrent à peu près les mêmes, jusqu'à ce qu'en-

fin le malade rendit une grande quantité de matieres épaisses, gluantes, & blanchâtres, que nous jugeâmes avoir le caractere de pus, avec d'autant plus de vraisemblance que l'écoulement de ces matieres s'est arrêté peu à peu, & qu'il avoit été précédé d'un pissement de sang. Nous ne doutâmes plus alors que le malade n'eût un abscès vers le col de la vessie, qui, aïant crevé, soit par par l'introduction de la sonde, ou par la trop grande dilatation du kiste, avoit fourni les matieres purulentes qui sortoient avec les urines, & qui étoient la cause de tous les accidens dont il étoit travaillé. Je conseillai pour-lors au malade de prendre le lait de vache coupé avec l'eau d'orge, ou la décoction de salsepareille; de prendre aussi du thé avec du lait; & de continuer l'usage de la ptisane, aïant soin de se purgeoter de tems en tems avec la décoction des herbes rafraichissantes, la casse, la rhubarbe, la manne, le cristal minéral, & la semence de lin; aïant soin aussi de lui tenir le ventre libre par de fréquens lavemens faits avec la casse, l'huile d'amandes douces, & la décoction des mauves. Le malade a pris

enfin vingt ou vingt-cinq gouttes de baume de copahu dans une cuillerée de ſyrop de capillaire, avalant ſon lait par deſſus. Il ſe ſeroit aſſez bien trouvé de ces remedes s'il ne lui étoit ſurvenu une enflure aux pieds, & aux jambes, accompagnée de douleur & de petites taches rouges livides, noirâtres, marquées & bien diſtinctes; en un mot c'étoit du pourpre qui avoit un caractere éryſipelateux. Je crus devoir omettre la ſaignée, de peur de faire rentrer trop vîte ces éruptions, & j'ai toujours inſiſté aux remedes adouciſſans, balſamiques & rafraichiſſans, que le malade a continué juſqu'à préſent. Je crois même qu'on doit les continuer encore, afin de rendre les humeurs douces & ſavoneuſes, ſur-tout les urines qui doivent déterger l'ulcere en paſſant par deſſus, & le mener à cicatrice. Il faudra donc que Monſieur prenne le lait d'âneſſe pur & ſans mélange comme il ſort de la mamelle, & qu'il le prenne un mois, ou un mois & demi de ſuite, ſe purgeotant tous les quinze jours, & uſant trois fois la ſemaine de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez moëlle de caſſe récemment extraite & terebenthine de Veniſe de chacune une once & demie ; corail rouge préparé, ïeux d'écreviſſes de riviere, rhubarbe choiſie, de chacun trois drachmes ; ſel prunelle deux drachmes ; maſtic, ſuccin, & baume de Judée ſec, de chacun une drachme ; faites avec le ſyrop de roſes ſeches une opiate, dont on uſera trois fois la ſemaine, buvant du lait par deſſus.

Si on ne trouvoit pas du baume de Judée, on y ſubſtituera trois drachmes de baume de copahu.

On pourroit eſſayer de mettre le malade au lait pour toute nourriture, en le donnant par degrés. Il pourroit prendre le matin le lait d'âneſſe, ou de vache coupé, à midi une ſoupe au lait de vache, après midi une bouillie du même lait, & le ſoir un gruau, ou un ris nourri avec du lait, & quelques jaunes d'œufs.

Suppoſé que ſon eſtomac puiſſe le ſupporter, on le continuera de la ſorte

pendant un mois. Si le lait s'aigrit, qu'il cause des tranchées, des diarrhées, des nausées, ou des vomissemens, on le quittera d'abord, & le malade, étant purgé, prendra des bouillons faits avec l'orge entier, les semences froides, une pincée de semence de pavot blanc, & altérés avec les racines d'althea, de nymphea, les feuilles de chicorée, les fleurs de mauve, &c. qu'il continuera pendant quinze jours le matin à jeun, se purgeant au commencement & à la fin.

Les eaux minérales froides telles que sont celles de Camarets, & les bains domestiques d'eau douce tiéde, pourroient être emploïés pendant les grandes chaleurs de l'été. Les lavemens rafraichissans, adoucissans, & rendus purgatifs avec la moëlle de casse, ne doivent pas être négligés, si le malade est constipé, ou qu'il sente des chaleurs d'entrailles.

On n'observera aucun des jours d'abstinence ordonnés par l'Eglise; on se nourrira avec de bons potages, du bouilli, du roti. On soupera légérement, & on s'abstiendra des ragouts, des herbes crues, des fritures, & des

épiceries, ne faisant aucun exercice violent.

Conseillé à Montpellier le 20. mars 1729. *Signé*, MARCOT.

CONSILIUM XLVII.

Pro ægro qui peripneumonia affectus fuit & quem nunc phthisi laborare suspicio est.

» Timendum est ne peripneumonia quam jam passus est æger in veram phthisim conversa fuerit, cum jam tussis, febris, & macies totius corporis, aliaque symptomata, ægrum lacessant: quapropter utatur remediis refrigerantibus, & detergentibus, & victus ratione ad eundem finem tendente. Hoc modo clyster injiciatur.

CLYSTER.

» ℞. Hord. integr. & furfur macer. a. m. j. liquirit. ℥ j. rof. rubr. p. j. f. decoctum ad ℔j. in quo dissolv. mell. violac. ℥ iß. f. clyster.

Non aperienda eſt vena ex eo quod «
æger a prægreſſo longo morbo viri- «
bus deficiat, & macie affectus ſit, «
a qua gravior impendet affectus. «
Poſtea æger purgabitur cum pulpæ caſ- «
ſiæ & ſyrup. de chicor. compoſ. a ℥j. «
diſſolvantur in juſculo refrigerante. «

Purgatus æger utatur ſero lactis præ- «
parato cum ſucco limonum, & ſaccharo «
per xij dies, ſi ſtomachus ferat. Dein- «
de utatur opiata ſequenti. «

OPIATA.

℞. Conſerv. ſymph. major. ℥j. «
corall. rubr. præparat. ʒiij. rhab. pul- «
verat. ʒj. cum ſyrup. de chicor. f. «
opiata ad uſum dictum. «

Finito ſeri lactis uſu, & præmiſſa «
purgatione, capiet jejuno ventriculo «
lactis aſinini ℥viij cum ℥vj. decocti «
hordei, ne lac corrumpatur. S tuſſis «
ægrum ſtimulet, vigiliaſque patiatur, «
julepum ſequentem veſpertinis horis «
ſumet. «

JULEPUS.

℞. Aq. plantag. & roſar. a. ℥ij. «

» ſyrup. papav. alb. ℥iij. m. f. julep.
» Quod ad diætam ſpectat, ſobrie » manducabit, & optimis utetur alimen- » tis, ut carne vitulina, vervecina, » hædina, pullis juvenibus, vitando » imprimis ſalſa & piperata. Parvum » erit exercitium, & decoctum hordei » pro potu ordinario propinabitur.

Datum Monſpelii die 22. menſis ſeptembris anni 1728. BEZAC, CHICOYNEAU, LAZERME.

TRADUCTION
DE LA CONSULTATION XLVII.

Pour un malade attaqué de péripneumonie, & qu'on ſoupçonne actuellement l'être de phthiſie.

IL y a tout lieu de craindre que la péripneumonie que le malade a eſſuiée ne ſoit dégenerée en une vraie phthiſie, puiſqu'il eſt fatigué de toux, de fievre, & d'autres ſymptômes, & que tout le corps eſt émacié. Il faut donc qu'il uſe de remedes rafraichiſ-

ſants & déterſifs, & qu'il ſuive un régime qui aille au même but. On commencera par lui faire prendre le lavement ſuivant.

LAVEMENT.

Prenez orge entier, & ſon de froment, de chacun une poignée; regliſſe une once; roſes rouges une pincée. Faites une livre de décoction dans laquelle vous ferez fondre une once & demie de miel violat, pour un lavement.

Il ne faut point ſaigner le malade, parce qu'il eſt affoibli par la maladie précédente, & qu'il eſt amaigri, ce qui le ménace d'une affection bien plus fâcheuſe. Mais on le purgera avec la caſſe mondée & le ſyrop de chicorée compoſé, de chacun une once, fondus dans un bouillon rafraichiſſant.

Le malade aïant été purgé uſera pendant douze jours du petit lait tiré avec le ſuc de limons, & adouci avec le ſucre, ſi ſon eſtomac s'en accommode. Il prendra enſuite l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conserve de grande consoude une once ; corail rouge préparé trois drachmes ; rhubarbe en poudre une drachme ; faites une opiate pour l'usage avec le syrop de chicorée.

Aïant fini l'usage du lait, & s'étant repurgé, le malade prendra le matin à jeun huit onces de lait d'ânesse coupé de six onces de décoction d'orge, pour empêcher le lait de se gâter. Si la toux fatigue le malade, & qu'il n'ait pas les nuits bonnes, il prendra le soir le julep suivant.

JULEP.

Prenez eaux de plantain & de roses, de chacune deux onces ; syrop de pavot blanc, trois drachmes ; mêlez, faites un julep.

Quant au régime, le malade mangera sobrement, & usera de bons aliments, comme du veau, du mouton, du chevreau, du poulet ; & évitera soigneusement ce qui sera salé & poivré. Il fera un exercice modéré, & se servi-

ra d'eau d'orge pour boiſſon ordinaire.

Délibéré à Montpellier le 22. ſeptembre 1728. *Signé*, BEZAC, CHICOYNEAU, LAZERME.

CONSULTATION XLVIII.

Sur une fluxion ſur le Poulmon.

LA Demoiſelle pour laquelle on demande avis a une fluxion ſur le poulmon, qui la jettera infailliblement dans la phthiſie, ſi elle ne la prévient par l'uſage des remedes ſuivans. On lui donnera une fois la ſemaine le lavement ſuivant.

LAVEMENT.

Prenez feuilles de mauve, de violettes, & de bourrache, de chacunes une poignée; des quatre ſemences froides majeures mondées & pilées, une once; ſon de froment une poignée; regliſſe trois drachmes; faites bouillir ſuffiſamment, & diſſolvez dans une livre de colature, catholicon pour l'uſage

interne une once ; miel violat deux onces ; faites un lavement, qui sera pris la commodité de la malade.

Après le lavement on lui tirera huit onces de sang du bras, &, si le sang paroît mauvais, on la resaignera le lendemain. On la purgera ensuite avec la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez pulpe de casse une once ; rhubarbe choisie une demi-drachme ; roses rouges une pincée. Faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature syrop de roses solutif composé une once, faites une potion.

Si la fluxion n'étoit pas diminuée, on la resaigneroit du pied, & elle prendroit le lendemain une écuellée de lait d'ânesse avec le sucre rosat. Si elle étoit pressée de la toux, elle prendroit de tems à autre quelques cuillerées de syrop de pommes, ou de tussilage, & lorsqu'elle ne pourra pas dormir le julep suivant.

JULEP.

Prenez eaux de coquelicot & de plantain, de chacune deux onces; ſyrop de pavot blanc trois ou quatre drachmes; mêlez & faites un julep.

Elle uſera pour boiſſon ordinaire de de la ptiſane d'orge, dans laquelle on fera bouillir deux onces de racine d'althea ſur chaque pot. Elle ſe nourrira avec quelques ſoupes, & de la volaille, & évitera toute ſorte d'aliments ſalés, épicés, & de difficile digeſtion.

Délibéré à Montpellier le 17. août 1728. *Signé*, CHICOYNEAU, MARCOT.

CONSULTATION XLIX.

Sur une Paralyſie.

LA paralyſie de la moitié du corps; la tumeur œdémateuſe du bras, & de la jambe du côté droit, les douleurs que le malade a ſenties dans les articulations, & tous les autres accidens rap-

portés dans la relation de sa maladie qu'on nous a remise, montrent évidemment la constitution épaisse & âcre de ses humeurs ; & c'est sans doute le grand appetit du malade, & les mauvais aliments dont il se nourrissoit, qui en sont la cause éloignée. L'apoplexie qui a précédé les incommodités que le malade a aujourd'hui a été produite par la même cause. Les humeurs trop épaisses roulant avec peine dans le cerveau, elles s'y arrêterent, & par leur séjour comprimerent les nerfs ; & comme le séjour des humeurs fut plus considérable à la base du crâne qu'à la partie supérieure du cerveau, à cause de la quantité des sinus qu'on y remarque, les nerfs furent pressés dans leur origine, mais l'interieur du cerveau resta plus libre, & le malade conserva le jugement & la mémoire. Et parce que les battemens de la dure-mere & des artéres carotides sont continuels, les humeurs épaissies furent peu à peu divisées ; elles reprirent la route de la circulation, sans pourtant que le sang perdît absolument la viscosité qu'il avoit contractée, & elles ont été déposées par le cours des humeurs dans les parties af-

fectées. A toutes ces causes il faut encore ajouter le dérangement des digestions marqué par les gouts differents que le malade trouve aux aliments, & la quantité de vents qu'il fait par la bouche, qui lui donnent quelquefois des défaillances, & des battemens de cœur.

Pour délivrer le malade de ses incommodités, & prévenir le retour de l'apoplexie qu'on doit appréhender, il faut rectifier les digestions, diviser le sang, & le rendre plus fluide & plus doux; & enfin résoudre la lymphe arrêtée dans le bras & la jambe du côté droit; c'est ce qu'on espere de faire par l'usage des remedes suivans.

Le malade se purgera avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez senné mondé trois drachmes; rhubarbe concassée & sel de tamarisc, de chacun une drachme; sommités de petite centaurée une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine; & dissolvez dans six onces de colature passée avec expression deux onces de manne de Calabre, & une demi-once d'électuaire diacarthami. Faites une potion.

Deux jours après cette médecine, il prendra le matin à jeun l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, vingt grains; rhubarbe en poudre une demi-drachme; jalap, diagrede, de chacun sept grains; antimoine diaphorétique un demi scrupule; trochisques alhandal, cannelle, fleurs de sel ammoniac martiales, de chacun six grains; extrait d'ellebore noir trois grains; faites une opiate pour une dose avec une suffisante quantité de syrop de fleurs de pêcher.

Le malade prendra une heure après cette opiate un bouillon de poulet, ou de veau, à la chicorée, &, s'il peut se promener, il fera quelques tours de chambre. Il prendra ce remede pendant dix jours, &, s'il ne purge pas assez on augmentera la dose des purgatifs; s'il vuidoit trop, on retrancheroit l'extrait d'ellebore.

Après l'usage de cette opiate le malade se repurgera comme dessus; on

retranchera l'électuaire de diacarthami ſi l'opiate l'avoit beaucoup purgé ; après il prendra le matin à jeun un bouillon préparé comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez environ une livre de maigre de veau, une vipere écorchée, dont on coupera la tête & la queue ; aïant ôté les entrailles, on la coupera par morceaux ; une poignée des feuilles de bourrache, & un peu de cerfeuil ; mettez le tout dans un pot de terre verniſſé, que vous boucherez avec un parchemin, ou un papier double ; ajoutez auparavant ſept ou huit cuillerées d'eau de fontaine, & faites bouillir pendant quatre heures au bain-marie ; paſſez enſuite à travers un linge, & exprimez fortement, pour le faire prendre.

Il faut continuer l'uſage de ces bouillons pendant vingt jours, & purger le malade à la fin avec ſa médecine ordinaire. Si après ces remedes la tumeur œdemateuſe du bras & de la jambe n'eſt point emportée, il faudra donner tous les matins pendant quinze jours

une once d'eau-de-vie allemande, & repurger le malade à la fin comme auparavant.

Pendant l'été le malade se purgera de quinze en quinze jours, & en automne il reprendra l'opiate apéritive, & ensuite les bouillons de vipere au bain-marie. On appliquera sur les tumeurs œdemateuses des feuilles d'hyeble passées au four : on en enveloppera les parties malades le soir lorsque le malade se mettra lit, observant de les appliquer chaudement. On fera le remede pendant dix ou douze jours, &, s'il soulage le malade, on le continuera plus long-tems; mais s'il ne produit aucun effet, on dissoudra le sel ammoniac dans une décoction de racine de brioine, & on fomentera la partie avec cette décoction, laissant par dessus un linge trempé dans la même décoction, qu'on couvrira avec une serviette chaude.

Et comme tous les accidens que le malade a à présent sont venus du dérangement de son estomac, & de sa mauvaise maniere de vivre, il faut qu'il garde un bon régime, s'il veut que les remedes fassent quelque effet. On le

nourrira avec du roti ; il mangera peu de ſoupe, & jamais de viande ſalée, ni de chair de cochon.

Délibéré à Montpellier ce 22. mai 1725. *Signé*, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION L.

Sur des obſtructions au Foie.

IL paroît par le mémoire qu'on nous a remis que la jauniſſe dépend des embarras qu'on a remarqué dans le foie. Les obſtructions de ce viſcere dépendent du dérangement des digeſtions, de ſorte que le chyle aigre & groſſier fourni par l'eſtomac a épaiſſi le ſang & la lymphe, qui ont produit à leur tour les embarras des viſceres. C'eſt encore à cet epaiſſiſſement des liqueurs qu'on doit rapporter le piſſement de ſang périodique qu'a le malade, & il y a tout lieu de croirequ'il s'eſt fait quelque varice dans les organes qui ſervent à la ſecretion de l'urine. Ces varices ſe rempliſſant & déſempliſſant par intervalles font le retour périodique du piſſement de ſang.

Pour prévenir les ſuites de cette maladie, il faut nettoyer l'eſtomac, & rectifier les digeſtions, déboucher les viſceres obſtrués, & redonner aux liqueurs la fluidité néceſſaire pour qu'elles circulent librement dans les parties.

Le malade ſe fera tirer deux palettes de ſang de l'un des bras; le lendemain il prendra trente grains d'ipécacuanha en poudre.

Le lendemain on le purgera avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées trois drachmes; rhubarbe concaſſée, ſel végétal, de chacun une drachme; ſommités d'abſynthe & graine de coriandre, de chacunes une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans douze onces de colature trois onces de manne de Calabre; faites une potion qui ſera priſe en deux fois.

Le Malade laiſſera une groſſe heure d'intervalle d'une priſe à l'autre. Quatre jours après on le repurgera avec la même médecine, & deux jours après il prendra le matin à jeun le bouillon qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez racines de chicorée ſauvage & d'aſperges, de chacunes une once; racines d'aunée & d'ache, de chacunes une demi-once; faites-les bouillir pendant une heure dans un bouillon de veau. Ajoutez ſur la fin de la coction feuilles d'aigremoine, de chicorée ſauvage, de capillaires, & de ſcolopendre, une poignée en tout; faites bouillir légérement, & paſſez avec expreſſion.

POUDRE.

Prenez tartre martial ſoluble, poudre de cloportes, & rhubarbe en poudre de chacun une demi-drachme. Mêlez, & faites une poudre.

Le malade prendra cette poudre avec quelques cuillerées du bouillon ci-deſſus, & boira le reſte immédiatement après. Il continuera cette poudre avec les bouillons pendant dix jours, & ſe repurgera avec ſa médecine ordinaire. Deux jours après il prendra le matin à jeun l'opiate ſuivante, prenant immédiatement après un bouillon de maigre de veau à la chicorée.

OPIATE.

Prenez saffran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai, une demi-once; feuilles de senné mondées, & rhubarbe en poudre, de chacunes deux drachmes; cassia lignea, sel d'absynthe, & saffran des indes, de chacun une drachme & demie; jalap, diagrede, de chacun une drachme; canelle, sel ammoniac, & saffran oriental, de chacun une demi-drachme; mettez tout en poudre, & faites avec une suffisante quantité de syrop des cinq racines aperitives une opiate, dont la dose sera de deux drachmes.

Il faut continuer cette opiate pendant neuf jours, après lesquels on se repurgera comme ci-dessus. Si pendant l'usage des aperitifs le pissement de sang devenoit un peu fort, on en suspendroit l'usage pendant ce tems-là.

Après l'opiate le malade prendra pendant douze jours consécutifs un verre de petit lait tiré du lait de vache bien clarifié, dans lequel on fera infuser à chaud pendant une demi-heure une drachme de saffran de mars aperitif

dans un nouet à l'aise. Ensuite il se repurgera avec sa médecine ordinaire, & reprendra pendant neuf jours l'opiate aperitive. Il prendra ensuite pendant quinze jours vingt grains de saffran de mars aperitif dans la premiere cuillerée de soupe, &, s'étant reposé sept ou huit jours, il le reprendra quinze autres.

Pendant les chaleurs de l'été on lui fera boire les eaux de Cransac avec les précautions ordinaires; &, comme cette maladie sera opiniâtre, il faudra reprendre l'automne prochain les bouillons aperitifs, l'opiate, & le petit lait chalibé, avec les précautions mentionnées.

Le malade ne fera pas maigre, il se privera de tous les alimens salés, & indigestes comme fruits, &c. On le nourrira avec de bonnes soupes, du bouilli & du roti, en préférant la chair des jeunes animaux & le gibier. Il boira le vin bien trempé, il évitera les veilles, les excès, & les exercices trop considérables.

Délibéré à Montpellier ce 5. janvier 1727. *Signé*, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION LI.

Sur une Paralysie.

L'Etat fâcheux où se trouve le malade ne nous permet pas de douter qu'il ne soit une suite nécessaire d'une attaque d'apolexie sanguine un peu forte qu'il eut il y a environ un an & demi, qui fut occasionnée, selon toute apparence, par une véritable plethore, & par de mauvais levains, qui, ayant été fournis des premieres voies au sang, causérent un engorgement subit dans le cerveau, capable de lui ôter le sentiment, & le mouvement des parties. Les secours qu'on lui donna dans son paroxysme furent assez effectifs pour arrêter l'engorgement qui s'étoit déja fait dans ce viscere, mais ne purent emporter l'engourdissement, & dissiper le relâchement qui avoit saisi les autres parties ; & ce fut précisément celles qui furent pour-lors les plus engorgées de liqueurs, & le moins en état de les renvoyer, qui se trouvent présentement attaquées d'une véritable paralysie, qui

qui empêche le mouvement & le jeu des muſcles.

Comme le malade a négligé ſon mal, que l'indiſpoſition ſubſiſte depuis quelque tems, nous ne ſçaurions lui promettre une parfaite guériſon, mais nous comptons bien qu'on ne ſçauroit lui conſeiller rien de mieux que de ſe rendre inceſſamment aux eaux de Balaruc, qui pourroient peut-être par leur chaleur, & par leur activité, diviſer ce ſang engourdi qui croupit dans le tiſſu des muſcles, donner un peu plus de reſſort aux vaiſſeaux de ces parties, & les mettre par là en état de ſe délivrer de la quantité des liqueurs qui y coulent, & qui leur ſont à charge; ayant ſoin de faire précéder les remedes qui ſuivent.

On commencera donc de faire ſaigner le malade de l'un des bras pour en tirer neuf à dix onces de ſang, & on donnera le ſoir le lavement ſuivant.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraichiſſans & laxatifs une livre; catholicon une once; miel violat une once; faites un lavement qui ſera

pris à la commodité du malade, & réitéré toutes les fois que ſon ventre ſera pareſſeux.

On le purgera le lendemain avec la potion ſuivante.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux drachmes; ſel végétal & rhubarbe choiſie, de chacun une drachme; ſommités d'abſynthe & de petite centaurée, de chacunes une pincée; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité d'eau commune, & diſſolvez dans huit onces de colature manne de Calabre une once & demie, tablettes diacarthami une demi-once. Faites une potion.

Le lendemain de la purgation, ou après s'être repoſé une journée, le malade prendra pendant trois matins les eaux à la maniere ordinaire, faiſant diſſoudre dans les deux premiers verres une priſe de ſel polychreſte. Il pourra prendre en même tems vers les quatre heures un bain entier, & une douche ſur la tête, la nuque, & l'épine du dos. Quand les trois jours ſeront paſſés, il prendra encore trois bains & trois douches, &

il se reposera deux jours, après lesquels il renouvellera les bains & la douche de la même maniere, à cela près qu'au lieu de six bains & six douches, il ne prendra que quatre de chacun; &, s'étant reposé deux jours encore, si les forces le permettent, il prendra trois bains & trois douches.

Délibéré à Montpellier ce.... *Signé*, CHICOYNEAU.

CONSILIUM LII.

De dolore Nephritico.

» EX dolore renum gravativo, & » excretione præsertim urinæ sa» bulosæ cum ægrotantis levamine, ver» bo conjicitur Equitem nobilissimum » dolore nephritico laborar . Tria inpri» mis ad hunc producendum affectum » concurrunt, temperamentum ægri » sanguineo-biliosum, regio quam inco» lit calidissima, & navigatio diuturnior. » Ex his ultima præcipua est. Absumpta » sanguinis serosa, balsamicaque parte, » tartareas in sanguine luxuriare neces-

» se est quæ paulatim in ductus renum
» urinosos intrusæ morantur, mora ve-
» ro compinguntur & quiescunt, uri-
» namque pone sequentem sistunt. Di-
» latati, nimis repleti, urinosi ductus
» sanguiferos comprimunt; unde diffici-
» lior sanguinis per renes circuitus, ip-
» sius mora & stagnatio, renumque
» distractio dolorifica, unde gravativus
» dolor.

» Ut huic morbo afferatur medela,
» uti convenit iis quæ sanguinem diluen-
» do & edulcando partes ejusdem tarta-
» reas solvunt dividuntque; sic urina
» pristinæ restituta fluiditati libere & ex-
» pedite fistulas urinarias permeabit.
» Exinde sane ratio cur juscula pulli,
» balneaque domestica prius usurpata,
» tantum ægrotanti attulerint levamen;
» quapropter iisdem insistentes indicatio-
» nibus, diluentibus inprimis utendum
» esse censemus, quibus diuretica quæ-
» dam, & huic morbo quasi specifica,
» addemus.

» Quapropter celebrata purgatione
» quam medulla cassiæ recenter extracta,
» rheo, & manna, in aqua pulli infusis
» & solutis parandam censemus, se-
» quens præscribimus jusculum per dies
» decem continuandum.

JUSCULUM.

» ♃. Pullum juniorem gallinaceum
» exenter. cujus venter quatuor femin.
» frigidor. contuf. ℥. f. impleatur ; coq.
» per defpumationem per duas horas in
» aq. font. Q. S. deinde add. cortic radicis
» calcitrap. exficcat. contuf. & in nodul.
» fufpenf. ℨ j. rad. enul. campan. con-
» tuf. ℨ. ij. coq. per hor. fub. fin. coct.
» add. folior cichor. borrag. & capillor.
» vener. ex omnib. m. j. coq. levit. col.
» & exprim. Cap.

» Elapfo jufculorum tempore, atque
» iterata purgatione ut fupra, nobilis
» Ægrotans affumet mane per dies vi-
» ginti hauftum feri lactis vaccini ovi
» albumine clarificati, & facchari can-
» didi unciis duabus edulcati ; alternis
» vero diebus pi ulam fequentem an-
» te hauftum feri lactis affumet.

PILULA.

» ♃ Lign. nephritic. pulverat. ℈ j. bal-
» fam. de copaiva gutt. xx. cum fyrup.
» capillor. vener. f. pilula ro una dofi.

» Succedet deinde balneum domefti-
» cum per dies quindecim continuan-
» dum. Elapfis octo aut decem diebus

» post balneationis tempus, Æger nobi-
» lissimus aquas Vallenses, gallice *de la*
» *Marquise de Vals*, per dies novem po-
» tabit, singulis diebus novem vel decem
» haustus tribus aut quatuor vicibus as-
» sumet, prima die solvendo mann. Ca-
» labrin. ℥. ij. in primo haustu.

» Finito aquarum Vallensium tempo-
» re purgationem celebrare necesse est.
» Demum ut primum calor æstatis re-
» miserit, aerque temperatior factus
» fuerit, suademus ut Eques nobilissi-
» mus lacte asinino utatur per unum aut
» alterum mensem, ut, sic massa sanguinis
» edulcata, minor tartarearum partium
» copia generetur; servatis tamen
» servandis, id est præscripta identidem
» purgatione, ac servato convenienti
» vitæ regimine. Tandem ut is affectus
» radicitus debelletur sequens præscribi-
» mus remedium quod Æger nobilissimus
» per annum & ultra singulis mensibus
» assumet.

POTIO.

» ℞. Cortic. calcitrap. exsiccat. & con-
» tus. ℥. j. infund. per noct. in vin. alb.
» optim. ℥. viij. man. colet. & exprimat.
» Cap.

» Altera die sequens exhibebitur de-» coctum.

DECOCTUM.

» ℞ Fol. parietar. m. j. lign. sassafr. » contus. & sem. anis a. ʒ. j. cinnamon. » contus. ʒ. ſ. bull. levit. in aq. font. ℥. x. » dein per noctem infund. mane iterum » levit. bulliant; dissolv. sacchar candid. » ℥. ij. col. & exprim. Capiat.

» Hoc enim est potens diureticum, » tartareas partes fistulis urinosis impac-» tas solvens.

» Verum nulla expectanda sanatio, ni-» si Eques nobilissimus convenienti vitæ » regimine effectus remediorum adju-» vet; ac propterea convenit ut absti-» neat a piperatis, salsis, acribus, car-» nibus sale vel fumo induratis, ab usu » acetariorum casei, lacticiniorum, » uno verbo ab iis quæ partes sanguinis » cogunt & partium tartarearum copiam » augent. Vescetur carnibus juniorum » animalium, & inprimis quadragesi-» malibus cibis se abstinebit, vinum mo-» dice & multa aqua temperatum pota-» bit. Vigilias, motusque nimios vitabit, » ac inprimis navigationem quæ affec-

» tus nephritici causa præcipua videtur,
» tum ob motum assiduum, cum pravam victus rationem qua navigatores
» uti coguntur.

Monspellii die 27. mensis februarii anni 1728. LAZERME, FITZGERALD, FOURNIER.

TRADUCTION

DE LA CONSUSTATION PRECEDENTE.

Sur une douleur Néphrétique.

LA douleur gravative des reins, & sur-tout l'excrétion d'une urine qui charie des graviers au soulagement du malade, font conjecturer avec raison que Monsieur le Chevalier est attaqué d'une douleur néphrétique. Trois causes principalement concourrent à la production de cette affection, le temperament cholérique-sanguin du malade, la chaleur du païs qu'il habite, & ses longs voïages sur mer. Nous regardons la premiere de ces causes comme la principale. La déperdition de la partie séreuse & balsamique du sang rend nécef-

faire l'amas des parties tartareuſes, leſquelles s'arrêtant inſenſiblement dans les canaux urinaires des reins, forment avec le tems des concrétions qui arrêtent l'urine qui vient par derriere. Les canaux urinaires, étant dilatés & trop pleins, compriment les vaiſſeaux ſanguins; de-là vient l'embarras de la circulation du ſang dans les reins, ſon retardement, ſa ſtagnation dans ces viſcères, & leur gonflement douloureux, qui produit le ſentiment de peſanteur.

Pour remedier à cette maladie, il convient d'employer les remedes qui agiſſent en délaïant & adouciſſant le ſang, reſolvent & diviſent ſes parties tartareuſes. En conſequence l'urine aïant recouvré ſa premiere fluidité, paſſera librement & ſans peine au travers des canaux ſecrétoires des reins; & c'eſt ſans doute la raiſon pourquoi le bouillon de poulet, & les bains domeſtiques, dont le malade a déja fait uſage, l'ont ſi fort ſoulagé. C'eſt pourquoi, ſuivant les mêmes indications, nous eſtimons qu'il faut ſur-tout employer les délaïans, auſquelles nous ajouterons quelques diurétiques, qui ſont quaſi ſpécifiques dans cette maladie.

Auſſi-tôt donc que le malade aûra été purgé avec la moëlle de caſſe récemment extraite, la rhubarbe, & la manne, infuſées & diſſoutes dans l'eau de poulet, nous ſommes d'avis qu'il prenne pendant dix jours le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet vuidé, dont vous remplirez le ventre d'une demi-once des quatres ſemences froides pilées; faites le bouillir pendant deux heures dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, écumant ſoigneuſement; ajoutez alors écorce de la racine de chauſſe-trape concaſſée & enfermée dans un noüet, une drachme; racine d'aunée concaſſée, deux drachmes; faites bouillir encore pendant une heure, & ajoutez ſur la fin de la coction, feuilles de chicorée ſauvage, de bourrache, & de capillaire, une poignée en tout; faites bouillir légérement, coulez avec expreſſion, pour un bouillon.

Le malade, aïant été repurgé après les bouillons finis, prendra tous les matins pendant vingt jours une écuellée de petit lait de vache clarifié avec le blanc

d'œuf, & édulcoré avec deux onces de ſucre roïal, & il avalera de deux jours l'un avant le petit lait la pilule ſuivante.

PILULE.

Prenez bois néphrétique en poudre, un ſcrupule; baume de copahu vingt gouttes; faites une pilule pour une doſe avec le ſyrop de capillaire.

Il prendra enſuite pendant quinze jours le bain domeſtique, & huit ou dix jours après le dernier il boira tous les matins pendant neuf jours, neuf ou dix gobelets des eaux de la Marquiſe de Vals, laiſſant quelque intervalle tous les trois ou quatre jours, & diſſolvant le premier jour dans le premier verre deux onces de manne.

Il terminera l'uſage des eaux de Vals par un purgatif; &, dès que les chaleurs de l'été ſeront calmées, & que l'air ſera devenu plus tempéré, nous conſeillons au malade l'uſage du lait d'âneſſe pendant un ou deux mois, afin que, la maſſe du ſang étant adoucie par ſon uſage, il s'engendre une moindre quantité de parties tartareuſes. Le malade aura ſoin de ſe conduire comme il con-

vient dans le tems du lait, c'est-à-dire de se purger de tems en tems, & de suivre un régime convenable. Enfin pour détruire radicalement la maladie nous conseillons au malade d'user chaque mois pendant un an entier du remede suivant.

POTION.

Prenez écorce de la racine de chausse trape seche & concassée une drachme; faites-la infuser pendant la nuit dans huit onces du meilleur vin blanc, coulez le matin avec expression, & faites prendre en une fois.

Le lendemain on lui donnera la décoction suivante.

DECOCTION.

Prenez feuilles de pariétaire une poignée; bois de sassafras concassé, graine d'anis, de chacun une drachme; cannelle concassée, une demi drachme; faites bouillir légérement dans dix onces d'eau de fontaine, puis infuser pendant toute la nuit, enfin bouillir encore un peu le matin. Dissolvez-y pour-lors deux onces de sucre roïal; coulez avec expression, & faites avaler la colature en une fois.

Ce remede est un diuretique puissant qui résout les parties tartareuses qui ont formé des concrétions dans les canaux urinaires.

Mais il ne faut point que le malade s'attende à guérir si le régime le plus exact ne vient au secours des remedes. Il convient en conséquence qu'il s'abstienne de tout ce qui est poivré, salé, âcre, des viandes salées ou fumées, des salades, du fromage, du laitage, en un mot de tout ce qui épaissit le sang, & augmente la quantité de ses parties tartareuses. Il se nourrira de viandes de jeunes animaux, & ne fera aucun usage du maigre. Il boira peu de vin, encore bien trempé. Il évitera de veiller & de faire de grands exercices, & sur-tout de voïager sur mer; ce que nous regardons, comme la principale cause de l'affection néphrétique qui le tourmente, tant à cause du mouvement continuel, qu'à cause des mauvaises nourritures auxquelles ce genre de vie expose.

Délibéré à Montpellier le 27. fevrier 1728. *Signé*, LAZERME, FITZGERALD, FOURNIER.

CONSULTATION LIII.

Sur une Perte blanche.

PAr tout ce qui est rapporté dans la relation communiquée il nous paroît que la Demoiselle pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter a été sujette depuis l'âge de puberté à une perte blanche assez considérable, & qu'après s'être mariée, & avoir fait plusieurs enfans, cette perte a véritablement diminué, mais qu'il lui est survenu des douleurs au bas ventre avec une chaleur extraordinaire qui s'étend jusqu'aux parties génitales, & en dernier lieu que le feu s'est fait sentir dans l'interieur de la poitrine avec une grosse fievre pendant la nuit, précédée par un grand froid & par le serrement des côtés, & par une respiration gênée, & que la malade est au surplus d'un tempérament bilieux, & fort maigre.

Sur cet exposé il est assez évident que la lymphe n'ayant pû circuler dans la matrice & dans le vagin par rapport à son épaississement, & à l'obstruction de

ces parties, en a distendu les vaisseaux, & les a fait crever, ce qui a donné lieu à son épanchement, & l'entretient encore.

Les obstructions & l'épaississement des liquides aïant augmenté, & s'étant pour ainsi dire multipliés, dans les visceres du bas-ventre, & dans les vaisseaux de la poitrine, ont aussi arrêté & gêné le cours du sang dans toutes ces parties; ce qui suffit pour rendre raison des grandes chaleurs, des douleurs, des serremens, & même de la fievre, en ce que tous ces embarras n'ont pas permis au sang de se dépurer, & qu'il s'est trouvé surchargé de beaucoup de particules étrangeres qui ont excité le mouvement febrile.

Enfin les embarras & l'épaississement des liquides viennent sans doute des crudités des premieres voies, ou d'un défaut de digestion qui est d'ailleurs indiqué par le cours de ventre, & le gonflement d'estomac que la malade essuya il y a quelque tems; de sorte que, pour remedier à toutes ses indispositions, il est nécessaire de détruire les obstructions, de redonner au sang & à la lymphe leur fluidité naturelle, & de réta-

blir les digestions. Mais comme la malade est d'un temperament bilieux, qu'elle est fort exténuée, & que le sentiment de douleur & de chaleur dénotent un sang aisé à s'enflammer, & une grande acrimonie des humeurs, il est de la prudence d'employer seulement de legers apéritifs en forme de liquide, qui puissent résoudre peu à peu les embarras, sans trop animer ni échauffer, & qui soient en même tems propres à répandre beaucoup d'humidité dans les vaisseaux.

Nous sommes d'avis que pour prévenir le danger de quelque inflammation interieure, dont cette personne est menacée, & pour faciliter l'effet des remedes convenables, on réitere la saignée qui n'a été faite qu'une seule fois, & qu'on commence par tirer sept à huit onces de sang de l'un des bras, & que le lendemain on donne une purgation en deux verres de prisane laxative faite avec deux drachmes de senné, une drachme de sel végétal, autant d'anis, & un citron coupé, mettant le tout infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes avec une once de polypode de chêne dans deux grands verres d'eau de fon-

taine, pour deux doses, qu'il faut prendre le matin à jeun à la distance de quatre heures l'une de l'autre, ajoutant à la premiere deux onces de manne, & à la seconde, une once de syrop des fleurs de pêcher, & entre les deux doses un bouillon de poulet altéré par une poignée de chicorée.

Si après la purgation & cette premiere saignée, les chaleurs & les douleurs, aussi-bien que les serrements, se soutiennent, il faudra réiterer la saignée de l'un des pieds jusqu'à louable teinture, & réiterer ensuite la purgation en deux verres, faisant aussi précéder la veille du purgatif, après la saignée, un lavement avec une simple décoction émolliente, à laquelle on ajoutera quatre onces d'huiles d'amandes douces, lequel lavement pourra être réitéré par intervalles, comme étant très-propre à appaiser les feux & les douleurs.

Après ces remedes généraux, qui sont les plus convenables pour tempérer, chasser, ou éteindre le levain de la fievre, & qui doivent être renouvellés selon les loix de l'art, & de la prudence, tandis que la fievre se soutiendra, on s'attachera à résoudre peu

à peu les embarras des viſceres par l'uſage d'une ptiſane compoſée des racines de fraiſier, de *lapathum acutum*, & de garence, de chacunes trois onces, qu'on fera bouillir pendant une heure dans neuf à dix livres d'eau, & ſur la fin on diſſoudra dans la colature deux gros de criſtal minéral, pour en boire chaque jour quatre grands verres de dix à douze onces chacun dans le cours de la matinée, & autant l'après dîner à deux heures de diſtance de la nourriture, & à une heure d'éloignement l'un de l'autre, obſervant de les faire chauffer, & de les boire auſſi chauds qu'il ſe pourra.

L'uſage de cette ptiſane ſera continué pendant dix à douze jours, après leſquels il faudra ſe repurger avec la ptiſane laxative ci-deſſus.

Après le premier remede la malade prendra tous les matins à jeun un bouillon fait avec un poulet farci d'une poignée en tout de chicorée & de creſſon d'eau, & d'une pincée de cerfeuil haché fort menu, ajoutant cinq à ſix écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante, écraſées & miſes en pâte, qui ne bouillira que trois quarts d'heure, avec ſix onces de racines d'ozeille & autant de cel-

les d'aigremoine, & après l'avoir coulé on y delayera quatre onces ou environ de suc de bourrache bien dépuré, & on y dissoudra vingt grains de nitre purifié, pour un bouillon qu'il faudra avaler le matin à jeun, continuant pendant douze à quinze jours, & se repurgeant à la fin; ce qui étant fini, je ne vois rien de plus efficace pour achever de détruire ces embarras, pour rendre les humeurs plus coulantes, & pour adoucir leur acrimonie, sur-tout dans la saison des chaleurs où nous serons pour-lors, que la boisson des eaux minerales rafraichissantes, qu'il faudra boire non-seulement une neuvaine mais même deux ou trois, de sorte qu'on commencera par des eaux un peu plus chargées de mineral, telles que sont celles de Vals, & de Camarets, passant ensuite aux plus legers, sçavoir aux eaux de Meyne ou de Lodeve; laissant un intervalle de huit à neuf jours entre une neuvaine & l'autre, pendant lequel la malade prendra tous les matins un bouillon de veau ou de poulet alteré avec une poignée de capillaire; observant par rapport aux eaux que chaque neuvaine doit être précédée & suivie d'un purgatif médiocre;

qu'il faut boire chaque matin quinze à dix-huit verres, ou environ trois pots d'eau minerale dans une heure de tems; & finir la boisson par un bouillon altéré par une poignée de bourrache, gardant au surplus un régime exact, eu égard à la quantité & à la qualité des alimens, comme aussi par rapport aux mouvemens du corps & de l'esprit qui doivent être modérés ; ce que nous laissons à la prudence du Médecin ordinaire, qui jugera aisément par les effets de la méthode susdite de ce qu'il conviendra faire pour parvenir à une entiere guérison.

Délibéré à Montpellier ce 11. mai 1730. *Signé*, CHICOYNEAU.

CONSULTATION LIV.

Sur un Vomissement de sang.

LEs vomissemens de sang excessifs dont le malade a été attaqué plusieurs fois depuis cinq à six ans étoient occasionnés par le gonflement schirreux de la rate, dont le volume montoit jus-

qu'au cartilage xiphoide, & s'étendoit jusques à l'ombilic, de maniere que la veine splenique trop tiraillée ne pouvant recevoir le sang qui lui doit venir par le *vas breve* de tout le fond du ventricule, ce viscere membraneux s'engorgeoit à faire ouvrir dans son interieur quelque vaisseau sanguin considerable qui fournissoit au vomissement toutes les fois que par quelque violent effort les liqueurs étoient portées avec violence dans les visceres du bas ventre, comme il arriva lors du violent effort que le malade fit par une rude chute, après laquelle le premier vomissement parut.

Les enflures considerables des jambes, des cuisses, & du bas-ventre, qui paroissent après les grandes attaques de vomissement, sont une suite nécessaire des pertes de sang, qui devoient être excessives, puisque non-seulement on le vomissoit en assez grande quantité pour remplir de grandes bassines, mais qu'il sortoit encore une bonne partie par les selles de celui qui passoit de l'estomac trop plein dans les boïaux. C'est à raison de ces grandes pertes de sang que les vaisseaux sanguins vuides & trop affaissés ne pouvant recevoir toute le

lymphe qui leur devoit venir des vaisseaux lymphatiques, ceux-ci étoient obligés de s'engorger au point de produire ces enflures. Celles-ci se dissipoient d'elles-mêmes au commencement à mesure que le malade reprenoit des forces, parce que le sang réparé obligeoit la lymphe arrêtée dans ses propres conduits de poursuivre son cours naturel.

Lorsqu'après plusieurs enflures réitérées les vaisseaux lymphatiques trop pleins, & trop souvent distendus, ont entierement perdu leur ressort naturel, il n'a plus été possible de les voir se resserrer par eux-mêmes, sur-tout dès que les forces & la vigueur du sang n'ont pû se rétablir, à raison du trop grand gonflement de la rate, dont les propres vaisseaux lymphatiques qui rampent sur la surface ont été forcés de se rompre, & de répandre leur liqueur dans la cavité du bas-ventre, où il s'étoit enfin formé une véritable hydropisie ascite, pour laquelle, après avoir employé avec succès plusieurs bons remedes, nous avons été obligés de recourir à l'operation de la paracentese, par où nous avons fait vuider tout de suite trente-trois livres d'une lymphe claire, limpide, & sans aucune mavaise odeur.

Les eaux répandues dans le bas ventre ayant été totalement vuidées tant par les hydragogues que par l'operation, le malade s'est d'abord trouvé la respiration libre dans toute sorte de situation. Nous avons aussi remarqué par le tact que la grosseur de la rate avoit diminué de plus de la moitié de ce quelle étoit avant l'hydropisie ; cependant, comme ce viscere est encore fort gros, il y a lieu de craindre de nouvelles enflures & un nouvel épanchement d'eau dans la même cavité, ce qu'on tachera de prévenir en réiterant les mêmes remedes, & dans le même ordre qu'on les a déja pris sous nos ïeux, sur-tout les apéritifs, les diuretiques, & les hydragogues, comme il s'ensuit.

Le malade, étant arrivé chez lui, après s'y être reposé deux jours tout au plus, recommencera de prendre le matin son opiate aperitive simple à la dose d'une drachme & demi jusqu'a deux drachmes selon qu'il se trouvera l'estomac plus ou moins fatigué, avalant par dessus tantôt un verre de petit lait de vache clarifié & ferré, & tantôt un demi bouillon ordinaire, & quelquefois un verre de ptisanne ordinaire ; il dînera

avec une bonne ſoupe de mouton bouilli, avec une poule & quelques biſcuits, ou d'une compote pour deſſert, ſe privant abſolument de toute ſorte de ragouts, de patiſſerie, d'herbes crues, des fruits cruds & aigres, du fromage & des chataignes, des légumes, & de tout aliment indigeſte.

Après avoir pris pendant huit jours ladite opiate le matin à jeun, il eſſayera d'en prendre une ſeconde doſe par jour ſur les quatre heures du ſoir, avalant par deſſus un verre d'une ptiſane qui ſera faite avec la pimprenelle, le capillaire & le polytric, en tout une poignée, qu'on aura jettée dans deux pintes d'eau bouillante pour infuſer, ſans qu'il ſoit beſoin d'y faire bouillir leſdites herbes, ſe contentant de verſer la liqueur au clair dès qu'elle ſera tout à fait refroidie.

Délibéré à Montpellier ce 14. mai 1730. *Signé*, CHICOYNEAU.

CONSULTATION

CONSULTATION LV.

Sur un Rachitis.

Les symptômes rapportés dans la relation, tels que sont la grosseur de la tête, les protuberances & gonflemens des apophyses des vertebres du dos, comme aussi des bouts des os aux jointures principales, l'étroitesse de la poitrine, l'élancement & la grosseur des côtes, la difficulté de respirer, l'intumescence du bas-ventre qui augmente par fois, la maigreur des parties, le visage demeurant en bon état; la foiblesse des membres, & sur-tout des jambes; tous ces symptômes pris ensemble établissent si bien l'histoire du rachitis qu'il n'est pas permis de douter un moment que cet enfant n'en soit atteint. Cette maladie paroît même fort avancée en ce sujet, puisque les obstructions des visceres du bas-ventre, & sur-tout du foie sont bien marquées, & que Monsieur le Médecin ordinaire insinue qu'il s'apperçoit d'une disposition à la phthisie, ou à l'hydropisie. De plus cet enfant

ſent des douleurs de tems en tems à l'épine du dos, ce qui marque que les apophyſes des vertebres ſont fort vitiées, & que le vice de nutrition y va à grands pas, de façon que le péritoine & les ligaments ſe trouvent fort tiraillés; enfin on remarque un petit mouvement febrile, quoique moindre qu'il n'etoit ci-devant, la fievre ayant été diminuée par l'uſage des remedes qu'on a employés.

Il eſt certain que le rachitis eſt un vice de la nutrition généralement répandu & dans les parties oſſeuſes, & dans les parties molles, ſoit muſculeuſes ou membraneuſes, ſoit viſceres, le ſeul cerveau en eſt exempt pendant quelque tems à cauſe de ſon tiſſu uniforme, & que ſa conſiſtence varie moins par l'accroiſſement que celle des autres parties; de-là on déduit comment les opérations de l'ame ſe font bien, & comment ces pauvres malades ne manquent pas d'eſprit. On voit encore par là que, le cerveau croiſſant librement, la tête, dont les parties oſſeuſes ſont ſi ſouples & obéiſſantes dans les enfants, doit acquérir auſſi plus de volume, & que la face doit être en embonpoint dans le tems

que les autres parties du corps, se nourrissant insuffisament & inégalement, doivent se fletrir, ou prendre des figures peu convenables, d'où s'ensuivent bien des incommodités.

La cause générale de cette maladie est une lymphe mal mixtionnée, sereuse, & chargée de concrétions, qui ne peut se distribuer uniformement dans les vaisseaux nourriciers des os, & qui relâche le tissu des parties molles, ce qui donne lieu à leur engorgement, & aux obstructions qui se forment ensuite, surtout dans les visceres; d'où s'ensuivent des suppurations clandestines, des épanchemens de sérosité, & par conséquent des hydropisies, des phthisies, &c.

Le vice de la lymphe que nous venons d'établir, peut avoir été occasionné en cet enfant par le mauvais usage des six choses non naturelles, principalement par une mauvaise nourriture, telle qu'est un lait séreux, froid, mal travaillé; de la bouillie faite avec de la farine, de l'eau bue froide trop souvent &c. mais ce même vice peut aussi avoir été porté dès le ventre de la mere, soit que cette dame se soit trouvée cachetique soit qu'elle se soit nourrie pendant sa grof-

ſeſſe d'alimens de mauvais ſuc, &c. Enfin un virus héréditaire, ſoit ſcorbutique, ſoit vénérien, ſoit ſcrophuleux, donne bien ſouvent lieu au vice de la lymphe qui produit le rachitis.

Cette maladie eſt très-fâcheuſe; car, outre les vices de conformation qu'elle a cauſés à cet enfant, elle ſe trouve attaquer les viſceres; d'où ſenſuit un grand danger pour la vie, pouvant ſe faire quelque ſuppuration, ou quelque hydropiſie dans la poitrine, ou dans le bas-ventre; en un mot cette maladie ſe trouve en ce cas en un haut dégré, & hors d'état d'être corrigée par la ſeule nature, qui pour l'ordinaire eſt ſuffiſante pour cet amandement à meſure que l'enfant croît, mais ſeulement dans le cas où le mal n'a pas fait de grands progrès.

Les vues que l'on doit avoir en ce cas ſont de tenir les digeſtions en bon état, de diviſer les concrétions de la lymphe, d'en ôter la ſeroſité ſuperflue, & de lever les obſtructions.

C'eſt pourquoi je ſuis d'avis de faire les remedes ſuivants. L'on purgera d'abord le malade de cette maniere.

PURGATION.

Prenez rhubarbe un scrupule ; cassia lignea six grains ; diagrede trois grains ; mercure doux dix grains ; faites avec la conserve de roses un bol qui sera pris le matin, buvant par dessus une once de syrop de chicorée pur,ou délayé d'un peu d'eau.

On le mettra ensuite à l'usage de bouillons faits avec un morceau de collet de mouton, deux poignées de fumeterre, autant de cresson d'eau, deux drachmes de racines d'énula campana,& deux écrevisses de riviere.

Aïant pris ce bouillon neuf matins, on le purgera comme ci-devant pour passer immédiatement après à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conserves de racines d'énula campana, & extrait de rhubarbe, de chacune trois onces ; cassia lignea, cloportes préparés, borax, saffran de mars aperitif, antihectique de Poterius, de chacun une drachme & demie ; ens de

venus une drachme ; faites une opiate molle pour l'usage avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé.

On donnera une bonne drachme de cette opiate le matin à jeun & un peu après on fera avaler au malade un bouillon fait d'un morceau de collet de mouton, une petite poignée de chicorée amere, & quelques feuilles de melisse.

L'on continuera l'usage de cette opiate jusqu'à ce qu'elle soit finie, purgeant le malade avec la médecine marquée de cinq en cinq jours. Pendant l'été on se contentera d'un bon régime de vie, & de purger le malade une fois le mois : l'automne prochain on réïterera les remedes déja prescrits.

Pour ce qui est des fomentations il convient d'en faire avec des vins aromatiques, étant d'avis d'éviter les substances huileuses. Pour cet effet on fera bouillir de la sauge de montagne, du thim, du romarin, de la lavende, du trifolium bituminosum, des baïes de laurier écrasées, des baïes de genievre écrasées, &c. avec une quantité de gros vin rouge. On fomentera avec ce vin chaudement toute l'épine du dos & les jointures, mais sur-tout l'épine.

Au surplus on doit s'attacher extrêmement à regler cet enfant pour le régime de vie, lui réglant ses repas, qu'il prendra sobrement, & à des heures marquées; lui faisant éviter toute sorte d'alimens gluans, grossiers, & de difficile digestion, salés, &c. le nourrissant avec de bons potages, de petits oiseaux rotis, quelque peu de volaille, & lui donnant un peu de bon vin mêlé avec de l'eau.

Délibéré à Montpellier le 22. avril 1732.

Signé, FIZES.

CONSULTATION LVI.

Sur une mélancholie avec mouvemens involontaires.

LEs vapeurs convulsives dont le Consultant est fréquemment atteint depuis près de deux ans, ne doivent être attribuées qu'à la constitution d'un sang épais & résineux, & qu'à la mauvaise disposition que les tuniques des vaisseaux ont contractée.

Le temperament mélancholique du Consultant qu'il a apporté du ventre de sa mere, & qui a augmenté toujours avec l'âge, puisque dès sa plus tendre enfance il s'est éloigné du commerce du monde, & s'est privé des plaisirs les plus innocens, & a préféré la solitude à la compagnie, ne prouve que trop la disposition de ses liquides; & la grande attention qu'il a eue à remplir ses fonctions, & l'application continuelle à la lecture, ne permettent pas de douter qu'un sang gluant & visqueux n'ait été forcé de séjourner souvent dans les vaisseaux du cerveau, & qu'il n'en ait trop distendu les tuniques, & ne les ait rendus variqueux.

De sorte qu'à présent le sang ne circulant qu'avec peine dans les vaisseaux tortueux du cerveau, & y séjournant trop long-tems, comprime tellement ce viscere, & presse si fort le principe des nerfs que leur fluide ne sçauroit suivre son cours naturel & régulier, & se distribuer dans les parties. Forcé donc de s'arrêter dans le cerveau, il s'entrechoque, & se met dans une confusion qui est suivie du trouble des idées.

Mais parce que les principes de tous les nerfs ne sont pas également comprimés, l'esprit animal passe dans l'ouverture de ceux qui sont les moins serrés, & se porte en si grande quantité dans les muscles où ces nerfs vont aboutir, qu'il y excite des mouvemens violens, involontaires & déréglés, en un mot les convulsions, & les mouvemens convulsifs qu'on y apperçoit.

Cette infirmité ne menace le Consultant d'aucune suite funeste quant à présent; elle n'est pas même incurable dans un homme de son âge, mais il faut en prévenir les suites, & tâcher d'en saper la racine par le moïen, & par le long usage des remedes. On tirera au malade huit onces de sang de l'un des bras, & le lendemain de la saignée il sera purgé avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; senné mondé deux drachmes; faites bouillir légerement, puis infuser dans une livre d'eau de fontaine; dissolvez dans la colature manne choisie trois on-

ces ; syrop de roses pâles une once ; mêlez, & faites une potion pour deux doses.

Il prendra un verre de cette médecine à six heures du matin, l'autre à huit ; à dix il avalera un bouillon, & il dînera à une heure après midi.

Le surlendemain de la médecine on lui tirera la même quantité de sang de l'un des pieds.

Il prendra ensuite pendant douze jours six grands verres d'eau de Vals de la fontaine la Marquise, le matin à jeun, en trois reprises differentes, à un quart d'heure de distance. Lorsqu'il aura fini les eaux de Vals, il prendra pendant neuf jours le matin à jeun le demi-bain dans l'eau douce un peu plus que tiéde ; il restera une bonne heure chaque fois, & lorsqu'il sera sorti du bain, & qu'on l'aura essuyé, il avalera le bouillon ci-après décrit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet ; racines de pivoine mâle, & de valeriane sauvage, de chacune deux drachmes ; coupez les racines par tranches, & faites bouillir

le tout le soir pendant trois heures dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; & faites-y bouillir le matin pendant un quart d'heure une poignée de chicorée sauvage.

Aprés l'usage du bain il prendra tous les jours le matin à jeun demi-drachme de poudre de guttete détrempée dans une cuillerée d'eau, & il avalera par dessus deux tasses d'infusion de feuilles de mélisse seches en forme de thé avec un peu de sucre.

Aiant fini ce remede il prendra le demi-bain, & le bouillon de la même maniere que nous l'avons marqué, & lorsqu'il aura fini le bain, il reprendra la poudre & l'infusion, le tout autant de tems, & de la même maniere que nous l'avons ordonné.

L'automne prochain on le saignera du bras, on le purgera, & on le saignera du pied, & il prendra ensuite pendant douze jours le matin à jeun l'opiate ci-dessous, avalant par dessus chaque prise un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton, & une poignée en tout des feuilles de chicorée sauvage, & de cresson d'eau, & on le repurgera à la fin.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon, & extrait de rhubarbe, de chacun six drachmes; saffran de mars apéritif une demi-once; racine de pivoine mâle, & de grande valeriane, de chacune deux drachmes; poudre de guttete trois drachmes; faites avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé une opiate pour douze doses.

Lorsqu'il aura fini cette opiate, il [illegible] Soulies, où il prendra pendant deux mois le matin à jeun un grand verre de lait d'ânesse tout chaud avec une drachme & demie de sucre rosat, & comme il sort des mamelles, & on ne le purgera qu'au milieu, & à la fin de l'usage du lait.

Si son estomac s'en accommode il prendra non-seulement le lait d'ânesse le matin, mais il mangera une soupe faite avec du lait de vache à la place du souper.

Il doit observer un bon régime de vivre, ne souper que très-légérement; ne se nourrir que de soupe à la viande, de bouilli, & de roti, & ne manger

que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier, & boire le vin bien trempé.

Délibéré à Montpellier, le 17. mai 1732. *Signé*, VERNY, MARCOT, LAZERME.

CONSILIUM LVII.

Dysuria cum tumore scroti.

» EX iis quæ in historia morbi conti-
» nentur, notum est ægrum duplici
» affectu laborare, quorum prior tumor
» est in scroto ab aquis vel flatibus simul
» collectis productus, cujus causa non
» satis innotescit, ob brevem & non
» satis accuratam ejusdem expositio-
» nem, quem tamen manu chirurgica
» sanandum censemus. Ejusdem metho-
» dum curandi hic non proponimus,
» quia non satis natura & causæ mor-
» bi patent.

» Alter & præcipuus affectus pro quo
» æger a nobis consilium petit, dysuria
» qua a duobus circiter annis per inter-
» valla divexatur, cum urina cruenta

» dolorifica, & assiduo mingendi desi-
» derio, dolore ipsius urethræ quasi
» punctorio qui ad glandem potissimum
» extenditur. Hæc supra laudata symp-
» tomata primo post equitationem in-
» vasere, recrudescunt quoties æger
» aut equitat vel curru vehitur, aut quod-
» dam aliud exercitii genus facit, & vi-
» ta tranquilla & quiete evanescunt.

» Hanc dysuriam antecessit calculo-
» rum & materiæ arenulosæ excretio,
» quæ jam ab aliquot annis æger sat fa-
» cile, & sine labore per intervalla excer-
» nebat: ex quibus rite perpensis & pro-
» be consideratis suspicari merito pos-
» sumus calculum in vesica latere; qui
» identidem (& præsertim dum æger
» equitat, aut quovis alio modo se exer-
» cet) ad collum vesicæ accedens ner-
» vos sua duritie, & aspera imprimis
» superficie acriter pungit & vellicat,
» ductusque sanguiferos capillares hanc
» partem permeantes aperit, & dilace-
» rat, unde dolorifica, & assidua min-
» gendi cupiditas, & cruenta urinæ
» excretio oriuntur quæ perseverant
» donec calculus ad fundum vesicæ
» repulsus, ac in spatio ampliori con-
» tentus, vesicam lacessere desinat.

» Dolor autem qui in extremitate
» glandis persentitur ulcus in urethra
» factum minime supponit, cum nulla
» sit in historia morbi de puris excre-
» tione mentio; hic vero pendet a ner-
» vis in collo vesicæ irritatis qui per
» urethram continuati in extrema glan-
» de terminantur, eodem fere modo
» quo videmus percusso cubito dolorem
» in extremis digitis manus referri.

» Quanquam quæ supra allata sunt
» satis certa & admodum verosimilia
» videantur, signa tamen sunt calculi
» in vesica latentis æquivoca, cum ea
» sine calculo aliquoties fuerint obser-
» vata: quapropter ad explorationem
» ope catheteri factam deveniendum,
» de qua certissima potest reddi diagno-
» sis. Ut primum morbus hic innotuerit,
» ad Chirurgum in hac operatione pe-
» ritum, exercitatum, confugiendum,
» cum nullum adhuc repertum sit li-
» thontripticum, quidquid de illius vir-
» tute nonnulli autores dixerint. Cal-
» culi extractionem suadent ægri ætas
» & optima constitutio; eidem favet
» ventura mitissima anni tempestas,
» ejusdem necessitatem probat conti-
» nuus urinæ ad vesicam adventus, cu-

» jus tartareæ partes calculo continuo
» adhærentes molem ejusdem citissime
» augebunt, ita ut, si mora ejusdem
» fiat, ejusdem extractio impossibilis sit.
» Hanc operationem felicem haber esuc-
» cessum quotidiana nos docet expe-
» rientia, modo a Chirurgo perito &
» exercitato fiat: quapropter cætera re-
» media non præscribimus, utpote inu-
» tilia, quæ vix calculi symptomata
» mitigare valent, minus adhuc ejus-
» dem incrementum præcavere.

» Interim a cibis salitis, piperatis,
» vel sale conditis, crudis, acidis, ter-
» reisve partibus gravidis, æger abstinere
» debet. Pariter potus vini nimius aut
» liquorum ardentium calculi incremen-
» to favere potest; exercitia vero dysuriæ
» paroxysmos frequentiores efficient,
» vita vero tranquilla & otiosa, opti-
» mumque victus regimen servanda,
» donec celebrata operatione æger a
» morbo convaluerit.

Datum Monspelii die 23. mensis februarii anni 1730. LAZERME.

TRADUCTION
DE LA CONSULTATION PRECEDENTE

Sur une Dysurie avec tumeur du scrotum.

IL paroît par l'histoire de la maladie que le malade en a deux, dont la premiere est une tumeur du scrotum, produite ou par des eaux seules, ou par des vents qui y sont joints; mais rien ne nous conduit à la découverte de la cause de cette tumeur sur laquelle on ne s'explique pas suffisamment. Nous croïons pourtant qu'elle demande une opération chirurgicale, sans pouvoir rien dire de plus, ne connoissant pas assez la nature & les causes de la maladie en question.

La seconde & la principale maladie pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter est une dysurie, qui depuis deux ans ou environ tourmente le malade de tems en tems, & qui est accompagnée de l'éxcrétion douloureuse d'une urine sanglante, d'une envie

continuelle d'uriner, & d'une douleur comme poignante de l'urethre qui se fait sentir principalement au gland. Ces accidens, qui ont commencé après un voïage fait à cheval, se renouvellent toutes les fois que le malade y monte, ou va en voiture, ou fait quelque autre espece d'exercice, & se dissipent par le repos, & par une vie sédentaire.

La dysurie a été précédée de l'excrétion de calculs & de graviers, qui sortoient depuis quelques années de tems à autre assez aisément, & sans douleur.

Tout bien pesé, & bien considéré, il y a tout lieu de soupçonner l'existence d'une pierre dans la vessie, qui s'approchant de tems à autre de son col, ce qui arrive sur-tout lorsque le malade monte à cheval, ou qu'il fait quelqu'autre exercice, picotte, & tiraille violemment les nerfs, tant par sa pesanteur que par l'aspérité de sa surface; & déchire les capillaires sanguins qui se distribuent dans cette partie. De-là viennent la sortie douloureuse & sanglante de l'urine, & l'envie continuelle de la rendre, qui durent jusqu'à ce que la pierre repoussée vers le fond de la

vessie, & se trouvant plus à l'aise, cesse d'irriter ce viscere.

Il ne faut pas croire que la douleur qui se fait sentir à l'extrémité du gland suppose un ulcere de l'urethre; puisque dans l'histoire de la maladie on ne dit pas un mot de la sortie du pus. Elle dépend ici de l'irritation des nerfs, qui du col de la vessie se continuent le long de l'urethre, & se terminent au gland; comme l'on sent de la douleur à l'extrémité des doigts, lorsqu'on se heurte le coude.

Bien que les signes ci-dessus rapportés paroissent des signes assez certains & assez vraisemblables de l'existence d'une pierre dans la vessie, ils ne sont pourtant que des signes équivoques, puisqu'ils se présentent quelquefois sans qu'il y ait de pierre. On ne peut donc connoître au juste la cause de la maladie que par le moïen de l'algalie.

Dès qu'on aura sçû que le malade est réellement attaqué de la pierre, il faut le mettre entre les mains d'un lithotomiste habile & expert; puisqu'on ne connoît jusqu'à présent aucun lithontriptique, quoiqu'en disent quelques auteurs. Nous conseillerons d'autant

plus au malade de ne point differer ; que son âge, la force de son temperament, & la saison favorable où nous allons entrer, y invitent; & la nécessité de faire promptement cette operation se prouve par l'abord continuel de l'urine dans la vessie, qui augmente très-promptement les pierres qui y séjournent par l'adherence successive de ses parties tartareuses; de sorte que, si l'on tarde trop long-tems, l'extraction devient impossible. L'expérience nous apprend tous les jours que cette opération réussit parfaitement, quand elle est faite par un Chirurgien habile & expérimenté. C'est pourquoi nous ne conseillons point d'autres remedes, les regardant comme inutiles, puisqu'à peine peuvent-ils adoucir les symptômes du calcul, & qu'ils sont encore moins en état d'empêcher son accroissement.

Cependant le malade s'abstiendra de tous alimens salés, poivrés, épicés, cruds, acides, ou chargés de parties terrestres. Une trop grande quantité de vin ou de liqueurs ardentes peut encore augmenter le volume de la pierre. Les exercices rendent plus fréquentes les attaques de dysurie ; il faut donc

qu'il mene une vie tranquille & sédentaire & garde un régime de vie exact, jusqu'à ce que sa santé soit rétablie par le moïen de l'opération.

Délibéré à Montpellier le 23. fevrier 1730. *Signé*, LAZERME.

CONSILIUM LVIII.

Marcor cum dolore membrorum.

» IN appetentiam, dolores in brachio, » scapulis, & dorso, cum prostratio- » ne virium, etsi affectus prorsus dissi- » miles sint ab eadem tamen causa ori- » ri existimamus, nempe humorum sic- » citate & acrimonia. Hæc demonstrare » videntur. 1°. Temperies ægrotantis » tenera & delicata nimis. 2°. Naviga- » tio longior. 3°. Mœrores domestici. » 4°. Mutatio aëris crassi humidique in » siccum & subtilem; his enim (ad- » aucta nimis transpirationis insensilis » excretione) sanguis siccitatem & acri- » moniam contraxit, totumque systema » vasorum aridum & excorrugatum fac- » tum est, ac propterea non solum cir-

» cuitus humorum turbatus & alteratus » fuit, verum & ſecretionis ratio notabiliter alterata, ac propterea in ventriculo defuit ſucci ſtomachalis ſecretio, unde appetitus proſtratio, » pravaque ciborum aſſumptorum digeſtio. Verum liquida quæ ex pluribus organis ad inteſtina confluunt ſolito acriora fibras inteſtinorum nerveas validius irritantia diarrhæam produxere.

» Rurſus quoniam indeſinens corporis humani jactura non niſi chyli proventu ad ſanguinem reparatur, eo deficiente, deficit quoque partium reparatio, ac per conſequens vires ægrotantis proſtratæ fuere: demum, conſumptis ac diſſipatis partibus ſanguinis ſpirituoſis & balſamicis, maſſa humorum ſiccitatem & acrimoniam contraxit, unde dolores in brachiis, ſcapulis & dorſo ſuborti fuere, ob liquidorum indolem membranas muſculorum his partibus adjacentium, » permeantium.

» Is affectus nobis videtur periculo » plenus, quia a pluribus annis perſeverat, pluribus irritis medicamentis, » quæ tamen oportune præſcripta fuiſ-

» ſe videntur. Præterea humorum in-
» doles peſſima graviſſimam labem etiam
» partibus internis afferre poteſt, adeo-
» que periculum eſt ne ſuppuratio in
» parte quadam interna excitetur; nihi-
» lominus tamen cum non liquido conſ-
» tet de ſuppuratione interna, ut ex
» abſentia febris conjicere poſſumus,
» & humorum ſiccitas, & acrimonia
» convenientibus adhibitis remediis ex-
» pugnari poſſit, ita docente experien-
» tia, idcirco confidimus hunc mor-
» bum medelam ſuſcipere poſſe, dum-
» modo remedia ſtomachica, ſangui-
» nem diluentia & edulcantia, adhi-
» beantur, quem in finem præmittetur
» purgatio ſub ſequente formula.

PURGATIO.

» ℞. Rhe. contuſ. & tartar. ſolub. a.
» ℥. j. ſem. lin. p. j. bulliant leviter in
» aq. pull. ℥. viij. diſſolv. mann. Calabrin.
» ℥. ij. in colat. & expreſſion. dilue ſyrup.
» de cichor. compoſit. ℥. j. f. poo.

» Altera a purgatione die ſeq. para-
» bitur juſculum. »

JUSCULUM.

» ℞. Pull. junior. exenterat. cujus » venter implebitur 4. ſem. friq. major. » mundat. ℥.ſ. deſpum. & cog. per hor. » ij. in aq. font. ſ. q. dein. add. can- » cror. fluviatil. ad rubedin. extinctor. » & in mortar. marmor. contuſ. n°. v. » olla optime clauſa bulliant per horam » j. ſub fin. coction. add. fol. naſturt. » aquat. vel borrag. m. j. poſt levem » coction. cola & exprim. f. juſculum.

» Uſus horum juſculorum erit duo- » decim dierum, quibus elapſis purga- » tio ut ſupra iterabitur. Altera a pur- » gatione die ægra ſumet mane in lec- » to hauſtum libræ circiter unius lactis » aſinini ſufficienti ſacchari quantitate » edulcati. Verum ne lac in ſtomacho » ægrotantis aceſcat, ſumet ante lactis » hauſtum pulverem ſequentem.

PULVIS.

» ℞. Corall. rubr. præparat & ocu- » lor. cancror. fluviatil. a. ℈. j. antiheƈt. » Poter. ℈. ſ. miſce f. pulvis pro una doſi.

» Ut primum patebit ſtomachum ægri lacti

» lacti fuisse assuefactum, alter exhi-
» bebitur lactis haustus sero, dum Ægra
» ad somnum se componet, & idcirco
» circa horam quintam cœnabit cum
» offa vel oriza jure carnium parata,
» Usus lactis asinini erit duorum circiter
» mensium, præscripta purgatione in
» medio usus & fine.

» Ut primum ver redierit præscriban-
» tur jusculа cancrorum fluviatilium ut
» supra. Finito horum usu, ac celebrata
» purgatione, exhibebitur sero & mane
» lac vaccinum ebutyratum ad ℔ j. pro
» quolibet haustu, augendo dein dosim
» qua proportione stomachus lacti as-
» suescet, ac tandem intra paucos dies
« diæta lactea utetur, ita ut prandeat &
» cœnet cum offa ex lacte parata, vel oriza
» & hordeo mundato in lacte vaccino
» decoctis. Sumere tamen poterit iden-
» tidem ovum sorbile cum frustulis pa-
» nis. Ægra perseverabit in diæta lactea
» donec æstatis calor accesserit, cele-
» brata purgatione quoties necesse vi-
» sum fuerit.

» Per æstatem Ægra balneabitur in
» aqua tepida per dies duodecim aut
» quindecim. Ut primum ex balneo exie-
» rit in lecto se componet, & sumet

» jusculum foliis nasturtii aquatici alte-
» ratum. Post balneationis tempus aquas
» acidulas leviter aperientes balneo-
» mariæ calefactas per dies decem po-
» tabit, ita ut singulis diebus quinde-
» cim cyathos potet, quatuor partitis
» vicibus. Prima die potus solvetur in
» primis duobus cyathis salis anglici
» ℥ j. Finito aquarum acidularum tem-
» pore præscribatur purgatio ut supra.
» Sub finem mensis augusti iterabitur
» potus earumdem aquarum cum iis-
» dem cautionibus. Tandem remisso æs-
» tatis calore, & autumno redeunte,
» præscribetur iterum lac asininum sero
» & mane sumendum, vel lac vacci-
» num pro omni cibo assumendum,
» prout alterutrum Ægræ magis profi-
» cuum erit, quod Medici ordinarii
» consilio relinquitur.

» Perutile quoque futurum existima-
» mus ut Ægra accedente æstate ad regio-
» nem minus calidam se conferat, ubi
» aërem frigidiorem & humidiorem res-
» piret cum calidior regionis quam in-
» colit temperies, poros cutis nimis rese-
» rando, humorum æstum atque fervorem
» inducendo, sanguinem partibus spiri-
» tuosis humidis & balsamicis orbet, sic-

» que causam morbi foveat, & effectus
» remediorum impediat. Ægra diætam
» convenientem servabit, abstinendo a
» cibis salitis, piperatis, abusu piscium,
» leguminum, olerumve; utetur cibis bo-
» ni succi, & facilis coctionis, uti carne
» agnina, vitulina, vervecina, pullis,
» caponibus, perdicibus, aliisque avi-
» bus similis indolis; irritamenta gulæ
» rejiciet, nec vinum, nec liquores ar-
» dentes potabit, sed aqua tantum fon-
» tana pro potu utetur. Vigilias uti &
» exercitia nimia vitabit; a mœrore,
» cæterisque animi pathematibus immu-
» nem se præstabit, cum sanguinem par-
» tibus humidis orbent, vasa exsiccent
» nimis, & tendant, vimque stomachi
» digestivam frangant.

Datum Monspelii die 23. mensis augusti anni 1730. LAZERME.



TRADUCTION
DE LA CONSULTATION PRECEDENTE,

Sur une maigreur avec douleur dans les membres.

BIen que la perte de l'appétit, les douleurs dans les bras, les épaules, & le dos, & l'abbattement des forces, n'aient aucun rapport immédiat, j'estime pourtant que ces accidens sont produits par la même cause, c'est-à-dire par la secheresse & l'acreté du sang. C'est ce qui me paroît démontré par le temperament tendre & délicat de la malade, par les fatigues d'une longue navigation, par les chagrins domestiques qu'elle a essuïés, & enfin par le changement d'un air épais & humide en air sec & subtil. Car ces causes, augmentant trop la transpiration insensible, n'ont pû que produire la secheresse & l'acrimonie du sang, dessecher & raccornir tout le systême des vaisseaux; & par conséquent non-seulement la circulation du sang en a été troublée & dé-

rangée, mais les sécretions ont dû souffrir des altérations considérables. Celle du suc stomachal a donc dû manquer dans l'estomac, & de là la perte de l'appetit, & une mauvaise digestion des alimens qui ont été pris ; & comme les liqueurs que plusieurs organes versent dans les intestins sont devenus plus âcres, elles ont irrité puissamment les fibres de ce canal, & produit la diarrhée.

Comme les pertes continuelles que fait le corps humain ne peuvent être réparées que par l'abord d'un nouveau chyle dans le sang, s'il vient à y manquer, il faut que la nutrition cesse de se faire, & que les forces diminuent à proportion. Enfin les parties spiritueuses & balsamiques du sang étant dissipées, la masse des liqueurs est devenue seche & acrimonieuse, ce qui produit les douleurs des bras, des épaules, & du dos, à cause du caractere des liquides qui arrosent les membranes des muscles qui sont contigues à ces parties.

Cette maladie nous paroît fort dangereuse, parce qu'il y a plusieurs années qu'elle dure, malgré l'application de beaucoup de remedes qui paroissent pourtant appropriés. D'ailleurs un ca-

ractere auſſi mauvais des liqueurs eſt fort capable d'avoir porté un préjudice notable aux viſceres internes, & par conſequent il eſt à craindre qu'il ne ſe faſſe quelque ſuppuration dans les parties internes. Cependant comme il n'y a point de ſigne de cette ſuppuration, puiſqu'il n'y a point de fievre, & qu'on peut remedier par des médicamens convenables à la ſechereſſe & à l'acrimonie des liqueurs, nous croïons, d'accord avec l'expérience, qu'on peut guérir radicalement la maladie par l'uſage des remedes ſtomachiques, délaïans, & adouciſſans. Pour y parvenir on commencera par purger le malade ſuivant la formule ci-jointe.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concaſſée, & ſel végétal, de chacun une drachme; graine de lin, une pincée; faites bouillir légérement dans l'eau de poulet; diſſolvez dans huit onces de liqueur deux onces de manne de Calabre; coulez avec expreſſion, & délaïez dans la colature une once de ſyrop de chicorée compoſé.

Le lendemain on mettra la malade à l'usage des bouillons suivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet dont on remplira le ventre d'une demi-once des quatres semences froides majeures mondées & concassées; faites-le bouillir pendant deux heures, en écumant soigneusement, dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; ajoutez alors cinq écrevisses de riviere cuites jusqu'à rougeur, & pilées dans le mortier de marbre; faites bouillir encore une heure dans un pot bien fermé; ajoutez sur la fin de la coction une poignée de feuilles de cresson de fontaine, ou de bourrache; coulez avec expression après une légere ébullition, & faites un bouillon.

Après avoir pris ces bouillons pendant douze jours, on repurgera la malade avec la médecine précédente, & le lendemain de la purgation, on lui fera prendre le matin au lit une chopine de lait d'ânesse où l'on aura dissout une suffisante quantité de sucre. Mais, de peur que le lait n'aigrisse dans l'estomac de la malade, on lui fera pren-

dre auparavant la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez corail rouge préparé, ïeux d'écreviſſes de riviere, de chacun un ſcrupule; antihectique de Poterius un demi ſcrupule; mélez & faites une poudre pour une doſe.

Quand on verra que l'eſtomac de la malade eſt accoutumé au lait, on lui en donnera le ſoir une quantité pareille à celle du matin, un moment avant qu'elle s'endorme; & pour cet effet la malade ſoupera à cinq heures avec une ſoupe ou un ris au bouillon de viande. Elle continuera le lait d'âneſſe pendant environ deux mois, ſe purgeant au milieu, & à la fin.

Le printems prochain elle recommencera les bouillons d'écreviſſes ci-deſſus preſcrits, &, s'étant purgée à la fin de leur uſage, on lui fera prendre ſoir & matin une chopine de lait de vache écrémé, augmentant ſucceſſivement la doſe autant que ſon eſtomac le permettra; afin qu'en peu de jours elle ſe mette au lait pour toute nourriture. Elle prendra donc au dîner & au ſouper

une soupe, du ris, ou de l'orge mondé, au lait de vache; ce qui ne l'empêchera pas d'avaler de tems à autre quelques œufs frais avec quelques morceaux de pain. La malade continuera la diete blanche jusqu'aux chaleurs de l'été, se purgeant toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Pendant l'été on la baignera pendant douze ou quinze jours dans l'eau tiéde. Elle se mettra au lit en sortant du bain, & prendra un bouillon de cresson d'eau. Le tems des bains étant expiré, elle boira pendant dix jours des eaux minérales froides légérement apéritives, & chauffées au bain-marie; elle en boira tous les jours quinze verres en quatre fois. Le premier jour on fera fondre dans le premier verre une once de sel d'Epsom. Le tems des eaux minérales étant passé, on réiterera la purgation ci-dessus décrite; & à la fin du mois d'août on recommencera les eaux avec les mêmes précautions. L'automne on reviendra au lait d'ânesse soir & matin, ou au lait de vache pour toute nourriture, suivant le bien qu'aura produit l'un ou l'autre à la malade, & dont on laisse juge Monsieur le Medecin ordinaire.

Il nous paroît qu'il ſera encore très-utile à la malade à l'approche de l'été d'aller dans un païs moins chaud que le ſien, où elle reſpire un air plus froid & plus humide; parce que la trop grande ardeur du climat qu'elle habite ouvrant trop les pores de la peau, & cauſant une trop grande chaleur dans les humeurs, dépouille le ſang de ſon humidité, & de ſes parties ſpiritueuſes & balſamiques, entretient en conſéquence la cauſe de la maladie, & fait obſtacle au ſuccès des remedes.

La malade ſuivra un régime convenable, s'abſtenant de tous alimens ſalés & poivrés, de l'uſage des poiſſons, des légumes, des plantes potageres. Elle ne prendra que des nourritures de bon ſuc & de facile digeſtion, comme l'agneau, le veau, le mouton, les poulets, chapons, perdrix, & autres oiſeaux de même nature. Elle évitera les ragouts, & ne boira ni vin ni liqueurs ſpiritueuſes; ſa boiſſon ordinaire ſera de l'eau de fontaine. Elle évitera les veilles, les exercices trop forts, le chagrin, & toutes les autres paſſions de l'ame, parce que tout cela dépouille le ſang de ſon humidité, deſſeche &

tend trop les vaisseaux, & détruit la force digestive à l'estomac.

Délibéré à Montpellier le 23. août 1730. LAZERME.

CONSILIUM LIX.

Ozæna, sive narium ulcus.

Ex his quæ in historia morbi exponuntur satis superque patet nobilem adolescentem ozæna sive ulcere narium laborare, quod a variolis contraxisse credimus, cum ab eo præcise tempore hoc morbo corripiatur. Nam, tametsi variolæ copiosam suppurationem in cute effecerint, nihilominus tamen tota virus variolosi quantitas quo sanguis eo tempore fœtus erat non potuit in cute deponi, ac per consequens perfecta & integra non fuit sanguinis depuratio. Quapropter verosimile est variolarum virus in membrana pituitaria fuisse depositum, ibique tumores phlegmonodæos produxisse, qui, in suppuratum abeuntes, ulcus membranæ, & cariem forsan ossium vicino-

» rum produxere ; ossa vero carie fuisse erosa indicare videtur morbi diuturnitas qui a deo pertinaciter remediis oportune præscriptis resistit, cum experientia nos doceat ossium cariem adeo difficile sanari. Præter morbi diuturnitatem textus partis affectæ non levem cariei suspicionem movet, cum suppuratio tam diu in partibus membranosis fieri nequit nisi ossa subjecta erodantur. Id autem ulcus a narium depressione repetendum esse minime nobis videtur, cum quidpiam simile adolescentulis contigisse nec ratio suadet, nec experientiæ demunstrat ; quapropter is morbus a variolis tantum natales accepit.

» Quoniam vero membrana pituitaria non tantum narium cavitatem, sed & sinus ossis coronalis obvestit, fieri igitur potest ut ulcus sedem habeat in narium cavitate, vel in sinibus ossis coronalis. Si primum, morbus curatu paulo facilior videtur ; si secundum, ejus curatio difficilior, quia remedia ad tales sinus difficilius duci possunt. In quacumque tamen parte sit, eum difficilem fore sanatu existimamus ob ossium cariem, adeo-

que non integra expectanda est sana- «
tio donec ossa corrupta decisâ fuerint, «
seu exfoliata. Ad id sane obtinendum «
ætas nobilis ægrotantis non parum «
conducet; favebit quoque ejusdem «
constitutio quæ sat bona videtur, cum «
ipse nec macilentus, nec febricitans, «
neque alio quovis morbi genere la- «
boret. «

Ut integra obtineri possit hujus «
morbi solutio duo remediorum gene- «
ra sunt adhibenda, externa scilicet & «
interna, ista ad sanguinem diluendum «
& edulcandum, illa ad ulcus detergen- «
dum, mundandum, & consolidandum. «
Quapropter sequens parabitur potio «
purgans statim sumenda. «

PURGATIO.

℞. Senn. mundat. ʒ. j. rhe. contus. «
& tartar. solub. a. ʒ. ſ. coq. in decoct. «
tamar. ping. ℥. v. in colat. & expression. «
dissolv. mann. Calabrin. ℥. ij. f. poo. «
cum regimine sumenda. «

Altera a potione purgante die æger «
hauriet mane in lecto lactis asinini re- «
cens mulsi, & tantillo sacchari edul- «
cati circiter ℥. viij. Usus lactis per men- «

» sem integrum continuabitur, &, ut
» primum Æger ei fuerit assuefactus,
» ad ℥ xij. vel ℔ j. exhibebitur. Finito
» lactis asinini tempore, purgatio ite-
» rum celebrabitur ut supra, & altera
» a purgatione die Æger sumet mane
» in lecto haustum lactis vaccini debi-
» te ebutyrati; addita tertia parte infusi
» plantarum vulnerariarum Geneven-
» sium. Sero, dum ad somnum se com-
» ponet, alterum haustum lactis simi-
» liter præparati sumet cum hac cau-
» tione ut hora quinta serotina offam
» tantum jure carnium paratam come-
» dat.

» Elapsis aliquot diebus, si stomachus
» ægrotantis majorem lactis quanti-
» tatem ferre possit, prandet offa lac-
» tis; cœnabit pariter offa vel oriza ex
» lacte parata. Poterit tamen panis frus-
» tulum comedere, vel ovum quod-
» dam sorbile, & in diæta lactea per
» duos aut tres menses perseverabit,
» celebrata identidem purgatione, quo-
» ties ita necessitas postulabit. Verum
» si æger nobilis tantum lactis quanti-
» tatem haurire nequeat, sumet tan-
» tum bis in die mane & sero.

» Verum quoniam virus variolosum

ſuccos quoſdam acres in ſanguine po- «
tuit generare qui hunc morbum for- «
ſan fovent, idcirco exiſtimamus fonta- «
nellam tibiæ eſſe applicandam, ut ibi «
emunctorium paretur quo ſanguinis «
depuratio abſolvi poſſit. Accedente «
æſtatis calore balnea domeſtica, & «
dein potum aquarum acidularum, uti- «
lia fore opinamur: autumno vero re- «
deunte lac aſininum, vel vaccinum «
ebutyratum, ut ſupra ad duos menſes «
præſcribetur. «

Ut detergatur ulcus ſequens parabi- «
tur decoctum. «

INJECTIO.

℞. Folior. plantag. m. j. ſcord. m. «
ſ. abſynth. p. j. coq. per hor. 4^am. «
part. in decoct. hord. ℔. iij. ſub. fin. «
coction. add. ſumittat. hyperic. flori- «
dar. & flor. melilot. p. ij. roſar. ru- «
brar. m. ſ. poſt levem infuſion. col. «
& exprim. in colat. & expreſſion. diſ- «
ſolv. mell. roſac. ℥. iij. lapid. medica- «
mentoſi Crol. pulverat. ʒ. ij. decoctum «
ſervetur ad uſum. «

» Hoc decoctum pluries in die ope
» siphonis minoris tepide in nares inji-
» cietur. Si neque ab his sublevetur Æger
» sequens injectio parabitur.

INJECTIO.

» ℞. Æris virid. ℈ ſ. infund. in de-
» coct. supra præscript. ℥ vj. colatur.
» servetur ad usum. Hoc decoctum ter
» aut quater in nares tepide injiciet.
» Et, si ulcus attingi posset, gossypium
» eodem decocto imbutum reponen-
» dum.

» Si neque hæc sat profuerint, suade-
» mus injicere aquas Bellilucanas fer-
» ventes sæpius in die; hæ enim aquæ
» certissimum nonnullis fuere præsidium
» qui hoc morbo affligebantur. Tan-
» dem in hac sumus opinione ut ægro-
» tantis caput radatur, sicque augea-
» tur ejusdem transpiratio, cujus co-
» piosa excretio tales ægrotos non se-
» mel levavit. Ab usu remediorum in-
» ternorum exsiccantium abstinendum
» credimus, ne humorum acrimonia
» his intendatur.

Datum Monspelii die 24. mensis Januarii anni 1731. LAZERME.

TRADUCTION

DE LA CONSULTATION PRECEDENTE.

Sur une Ozêne, ou ulcere sordide des narines.

IL paroît évidemment par le détail qu'on nous a communiqué que le jeune malade est attaqué d'un ozêne, ou d'un ulcere des narines, dont nous croïons devoir rapporter la cause à la petite vérole qu'il a eue, puisque cette maladie a commencé précisément dans ce tems. Car, bien que la suppuration de la petite vérole ait été fort abondante, la matiere morbifique n'a pu se déposer toute entiere à la peau, & par conséquent le sang n'en a pas été entierement purifié. C'est pourquoi il est vraisemblable qu'une partie du venin s'est déposée sur la membrane pituitaire, où elle a produit des tumeurs phlegmoneuses, qui, venant à suppuration, ont ulceré la membrane, & peut-être carié les os voisins. Ce qui indique la carie de ces os, c'est la longueur de la maladie, qui résiste avec tant d'opiniâtreté aux remedes.

appropriés dont on a fait usage ; car l'expérience nous apprend que rien ne se guerit plus difficilement que la carie. Mais ce qui nous détermine encore plus que l'opiniâtreté de la maladie à juger que les os sont cariés, c'est qu'il n'est pas possible qu'il y ait une si longue suppuration des parties membraneuses sans carie des os du voisinage. Nous n'estimons point que l'ulcere vienne de l'applatissement du nez. Car l'expérience ni la raison ne nous apprennent pas qu'en conséquence de cette disposition il soit jamais arrivé rien de semblable aux enfans ; d'où nous concluons que la maladie actuelle est une suite de la petite vérole.

Or comme la membrane pituitaire ne recouvre pas seulement les os du nez, mais qu'elle revêt les sinus de l'os frontal, il est possible que le siége de l'ulcere soit dans la cavité des narines, ou dans les sinus frontaux. Au premier cas la maladie paroît plus aisée à guérir ; au second il est bien plus difficile, parce qu'il n'est rien moins qu'aisé de porter les remedes jusqu'à la partie malade. Quel que soit au reste le siege de la maladie, j'estime qu'il est très-difficile de la guérir, à cause de la carie des os, &

qu'on ne doit s'attendre à une cure radicale qu'après l'exfoliation achevée ; ce que l'on peut esperer de l'age du malade, & de sa constitution qui paroît assez bonne, puisqu'il n'est point maigre, & qu'il n'a point de fievre, ni d'autre maladie.

Pour parvenir à la cure radicale, il faut employer deux sortes de remedes, les uns externes, les autres internes ; ceux-ci pour délaïer & adoucir le sang ; ceux-la pour dérerger, mondifier, & cicatriser l'ulcere. On commencera donc par purger le malade avec le remede suivant.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées une drachme ; rhubarbe concassée & sel végétal, de chacun une demi-drachme ; faites bouillir dans une suffisante quantité de décoction de tamarins, & dissolvez dans cinq onces de colature faite avec expression, deux on.es de manne de Calabre. Faites une potion.

Le lendemain de la purgation le malade prendra le matin au lit environ huit onces de lait d'ânesse nouveau trait avec un peu de sucre, & il en continue-

ra l'uſage pendant un mois entier ; & dès qu'il y ſera accoutumé , on lui en donnera douze onces ou une livre. On finira l'uſage du lait par le purgatif ci-deſſus décrit, & le lendemain de la purgation le malade prendra le matin au lit huit onces de lait de vache coupé d'un tiers d'infuſion de vulneraires de Suiſſe. Le ſoir avant de s'endormir il prendra pareille quantité du même lait ainſi préparé, avec la précaution de ſouper à cinq heures après midi avec une ſeule ſoupe à la viande.

Si l'on s'apperçoit au bout de quelques jours que l'eſtomac du malade peut ſupporter une plus grande quantité de lait, il prendra au dîner & au ſouper une ſoupe ou du ris au lait ; il pourra cependant uſer de quelques morceaux de pain, & de quelques œufs frais. Il continuera la diete blanche pendant deux ou trois mois, ſe purgeant toutes les fois qu'il ſera néceſſaire. Mais ſi le malade ne peut prendre une ſi grande quantité de lait, il ſe réduira à n'en prendre que le ſoir & le matin.

Mais comme le venin de la petite vérole à pû engendrer dans le ſang des ſucs âcres qui entretiennent la maladie, nous

sommes d'avis qu'on lui ouvre un cautere à la jambe, afin de procurer un égout qui serve à purifier le sang. Nous sommes aussi d'avis que pendant l'été il prenne les bains domestiques, & les eaux minerales froides, & qu'au retour de l'automne, il reprenne pendant deux mois le lait d'ânesse, ou celui de vache écrémé comme il faut.

On se servira de la décoction suivante pour déterger l'ulcere.

INJECTION.

Prenez feuilles de plantin une poignée; feuilles de scordium une demi poignée; feuilles d'absynthe une pincée; faites bouillir pendant un quart d'heure dans trois livres de décoction d'orge, ajoutant sur la fin de l'ébullition, sommités fleuries de millepertuis, de fleurs de mélilot, de chacunes deux pincées, roses rouges une demi-poignée; coulez avec expression après une légere infusion; & dissolvez dans la colature trois onces de miel rosat, pierre médicamenteuse de Crollain en poudre deux drachmes. Gardez cette décoction pour l'usage.

Il faut injecter plusieurs fois le jour cette décoction tiede dans les narines a

moïen d'une petite ſeringue. Si elle ne ſoulage pas le malade, on lui ſubſtituera la ſuivante.

INJECTION.

Prenez vert de gris un demi ſcrupule; faites l'infuſer dans ſix onces de décoction d'orge, & gardez la colature pour l'uſage. Il faut injecter trois ou quatre fois par jour cette décoction tiede dans le nez, &, ſi l'on peut atteindre à l'ulcere, laiſſer deſſus du cotton qu'on en aura imbibé.

Si cette décoction ne produit pas l'effet qu'on en attend, je conſeille de faire des injections d'eau de Balaruc tiedes, qu'on réiterera ſouvent chaque jour. Nous ſçavons qu'elles ont été ſouvent très-utiles à des malades attaqués de cette maladie. Enfin nous ſommes d'avis qu'on raſe la tête du malade pour augmenter la tranſpiration de cette partie; moïen qui a ſouvent réuſſi dans ce cas. Nous eſtimons qu'il ne faut faire uſage interieurement d'aucun remede déſiccatif, de crainte d'augmenter l'acrimonie du ſang.

Délibéré à Montpellier ce 24. janvier 1731. *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION LX.

Sur une Dysurie jointe à l'asthme.

LE malade qui nous consulte a deux maladies, l'asthme & une dysurie qui revient par periodes, & qui est si grande qu'il rend du sang mêlé avec les urines. La premiere maladie est habituelle, & n'est pas guerissable à cause de la disposition des poulmons. Tout ce qu'on peut faire est de diminuer la violence des attaques. La seconde, qui est la dysurie, est plus récente, & quoi qu'elle paroisse differente de l'asthme, on ne doute pourtant pas qu'elle ne vienne de la même cause, c'est-à-dire d'une constitution du sang seche & acrimonieuse, qui rend les urines tartareuses & picquantes, & qui a occasionné quelque gonflement des veines qui rampent au col de la vessie; ce qui paroît marqué par les hemorrhoïdes auxquelles le malade est sujet.

Le temperament vif & ardent du malade, sa profession qui l'a obligé de travailler long-tems sur le feu, de res-

pirer la vapeur du chardon, & celle qui s'éleve de l'étain dans le tems de la fonte, ont sans doute produit la disposition des humeurs mentionnée ci-dessus, de sorte qu'il faut à présent la corriger par des remedes délayans, légérement incisifs, & enfin adoucissants. Pour cet effet le malade se fera tirer deux palettes de sang de l'un des bras, & le lendemain il sera purgé avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez pulpe de casse récemment mondée, une demi-once; sel végétal une drachme; graine de lin concassée une pincée; faites bouillir légérement dans une décoction de feuilles de chicorée sauvage; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre, faites une potion.

Deux jours après il prendra le matin au lit un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de collet de mouton, dans lequel on fera bouillir pendant une heure quatre écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre, & demi-

demi-once des quatre ſémences froides concaſſées, & enfermées dans un nouët ſuſpendu dans le bouillon. Sur la fin de la coction on y ajoutera une poignée de feuilles de bourrache, & une pincée de cerfeuil, qu'on laiſſera bouillir un moment. On paſſera le bouillon à travers une ſerviette, & on exprimera fortement.

L'uſage de ce bouillon ſera de dix jours, après leſquels le malade ſera purgé avec ſa médecine ordinaire, & deux jours après il prendra le matin au lit un grand verre de petit lait tiré du lait de vache, clarifié avec le blanc d'un œuf, & adouci avec un peu de ſucre candi. Le tems du petit lait ſera de quinze jours, après leſquels on repurgera le malade avec ſa médecine ordinaire.

Dès que les chaleurs ſeront venues; c'eſt-à-dire vers la fin du mois de juin ou de juillet, le malade prendra le demi-bain domeſtique pendant deux jours, après leſquels, s'étant repoſé cinq ou ſix jours, il ſe repurgera & prendra tout de ſuite les eaux de Lodeve pendant neuf jours conſécutifs à la maniere ordinaire, c'eſt-à-dire à quinze ou dix-huit taſſes par jour en pluſieurs repri-

ſes, & afin que les eaux paſſent mieux on les fera dégourdir au bain-marie. Après le tems des eaux le malade ſe repurgera, & à la fin de l'été il reprendra le demi-bain domeſtique pendant douze jours.

Dès que nous ſerons en automne il reprendra les bouillons d'écreviſſes comme ci-deſſus, &, après s'être purgé, le lait d'âneſſe pendant deux mois, ſe purgeant au milieu & à la fin.

Si les eaux de Lodeve donnent la dyſurie au malade, il les quittera, & nous le fera ſçavoir. Il eſt abſolument néceſſaire que le malade ne travaille plus à la fonte, & on croit avec raiſon que la vapeur du charbon, & ſur-tout de l'étain, n'a pas peu contribué aux incommodités qu'il ſouffre à préſent. On ne parle pas du régime de vie, on eſt perſuadé que le Médecin ordinaire en a preſcrit un convenable, c'eſt-à-dire humectant & délayant, tel que le temperament du malade le demande.

Délibéré à Montpellier ce 29. fevrier 1732. *Signé*, LAZERME, MARCOT.

CONSULTATION LXI.

Sur des vapeurs, avec plusieurs fâcheux symptômes.

APrès avoir examiné avec beaucoup d'attention le mémoire qui nous a été remis, & considéré tous les symptômes ou accidens qui y sont énoncés, on a été pleinement convaincu que la malade a des attaques de vapeurs qui causent la peur de mourir qu'elle a. Quoique cette maladie ne soit pas mortelle, elle ne laisse pas d'allarmer beaucoup, &, si la malade ne se rassure en se persuadant que sa maladie n'est pas mortelle, elle en sera attaquée longtems, quelque secours qu'on lui donne.

Cependant outre les vapeurs elle a l'estomac dérangé, & elle digere avec peine, ce qui est marqué par les coliques, l'envie fréquente d'aller au bassin, & principalement par l'excretion des vers qu'elle a rendus. De plus elle sent des douleurs rhumatiques tantôt vers les mamelles, quelquefois aux fausses côtes, & même à la région des reins; ce

qui marque l'épaississement, & un peu d'acrimonie, des humeurs, & sur-tout de la partie lymphatique du sang. Pour remedier à ces inconvéniens on purgera la malade de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée & sel végétal, de chacun une drachme; sommités d'absynthe & de petite centaurée, de chacunes une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans six onces de liqueur coulée avec expression deux onces de manne de Calabre. Faites une potion.

Deux jours après cette médecine elle prendra le matin l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon une demi-drachme; conserve d'aunée & extrait de rhubarbe, de chacun un scrupule; faites avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe une opiate pour une dose.

On donnera à la malade immédiatement après qu'elle aura pris l'opiate un

bouillon de poulet ou de veau à la chicorée & elle continuera ce remede pendant dix jours, après lesquels, s'étant repurgée avec la médecine ordinaire, elle prendra le matin au lit un grand verre de lait de vache fraîchement trait, ou bien écrêmé, y ajoutant une tasse d'infusion de thé, ou de citronelle, dite mélisse. Il faudra continuer l'usage du lait écrêmé pendant trois semaines, & ayant purgé la malade après ce tems, on la mettra à l'usage du lait d'ânesse. Elle en prendra le matin au lit un grand verre fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre, &, à mesure qu'on connoîtra que son estomac soutient le lait, on en augmentera peu à peu la dose, jusqu'à ce qu'elle en prenne une écuellée chaque matin.

Il faudra continuer le lait d'ânesse jusqu'aux chaleurs de l'été, & purger la malade une fois le mois. Cependant si la malade se trouve bien du lait d'ânesse, & que son estomac le soutienne sans aucune inquiétude, on pourra la purger plus rarement, & renvoyer la médecine jusqu'à ce qu'elle quitte le lait.

Pendant l'été elle prendra le demi-bain domestique pendant douze ou quinze

jours au mois de juillet ; elle pourra prendre des bouillons de poulet pendant le reste du mois. Au mois d'août, elle prendra le demi-bain domestique, ensuite les bouillons de poulet, comme il est dit ci-dessus, & dès que nous serons au mois de septembre, & que les chaleurs de l'été auront fini, on repurgera la malade avec sa médecine ordinaire ; & deux jours après, elle se mettra au lait d'ânesse, qu'elle prendra jusqu'à ce qu'il fasse bien froid.

Si l'estomac de la malade ne peut pas soutenir le lait d'ânesse, on lui donnera celui de vache écrêmé, qu'elle prendra deux fois le jour, le matin & le soir en se couchant, & qu'elle continuera autant de tems qu'elle devoit prendre le lait d'ânesse ; observant de souper quatre heures avant de prendre le lait, & de ne pas manger de viande à souper, & de se contenter d'une soupe, & d'un morceau de pain.

Il faut que la malade se dissipe, qu'elle évite la tristesse, & la mélancholie, qu'elle fréquente les compagnies, qu'elle se persuade bien que sa maladie n'est pas dangereuse, & que le seul moyen d'en être délivrée est de ne pas la craindre.

Elle observera un bon régime de vie, ne faisant pas maigre, ne mangeant d'aucune viande salée ou épicée; rien de crud, d'aigre, ou de venteux, comme les légumes, le fromage, &c. elle se nourrira avec du bouilli & du roti.

Délibéré à Montpellier ce 20. fevrier 1732. *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION LXII.

Sur une perte blanche avec enflure des extrémités.

LA constitution valétudinaire & délicate de la malade, & la colique qu'elle a eue fréquemment dans sa jeunesse, marquent l'épaississement des humeurs, & le dérangement des digestions. La perte blanche qu'elle a depuis sa couche, les enflures qui ont presque toujours accompagné cette perte, sur-tout dans les extrémités inferieures, marquent des embarras dans la matrice, & dans les parties voisines, & que le sang, & principalement la lymphe ne remontent qu'avec peine de ces extrémités.

ce qui fait craindre que les enflures n'augmentent, & que les sérosités ne se jettent enfin dans le ventre. On ne peut pas même assurer qu'il n'y a pas d'embarras dans les glandes du mesenterre, & cela, joint à la délicatesse de la poitrine, fait craindre une fievre lente.

On ne peut pas dissimuler que cette maladie ne soit dangereuse ; 1°. par rapport au temperament délicat de la malade ; 2°. au nombre des accidens qui l'accompagnent ; 3°. à la nature de cette maladie, & à l'opiniatreté avec laquelle elle a résisté jusqu'ici à differents remedes qu'on a fait. Cependant comme la malade est encore d'un bon âge, qu'il n'y a aucun épanchement de sérosités dans les cavités, que les embarras ne sont pas des plus considerables, on peut se flatter de soulager la malade, & de rétablir sa santé, en se servant des remedes propres à rectifier les digestions, à détruire l'épaississement des humeurs, & les embarras des visceres, & enfin à adoucir le sang.

Pour cet effet la malade se purgera de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée & sel végétal, de chacun une drachme; sommités d'absynthe une pincée; faites bouillir légérement dans l'eau de fontaine; dissolvez dans six onces de colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de chicorée composé; faites une potion.

Deux jours après la malade prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de collet de mouton, dans lequel on fera bouillir doucement pendant une heure quatre écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, ajoutant sur la fin de la coction du cresson de fontaine & des feuilles de bourrache, de chacun une demi poignée. On laissera bouillir les herbes un moment, on passera à travers une serviette, & on exprimera fortement.

La malade prendra avant le bouillon vingt grains de tartre chalibé, & quinze grains de cloportes, qu'on délayera avec quelques cuillerées de bouillon pour faire avaler. La malade conti-

nuera ces remedes pendant dix jours ; après lesquels elle se repurgera comme dessus. Le lendemain de la médecine elle prendra le matin au lit un verre de petit lait préparé de la maniere suivante.

PETIT LAIT,

Prenez un pot de lait de vache fraîchement trait, que vous ferez prendre avec la présure ordinaire. Partagez le caillé en quatre ou cinq morceaux q e vous mettrez dans une serviette dont vous lierez les quatre bouts à des chaises pour le suspendre ; mettez un plat dessous pour recevoir le petit lait qui en dégoutera pendant la nuit ; clarifiez ce petit lait avec le blanc d'un œuf ; passez à travers une serviette, éteignez y deux ou trois clous rougis au feu : retirez les clous, & ajoutez quatre ou cinq cuillerées de suc de fumeterre dépuré ou de celui de cerfeuil, & un peu de sucre pour l'adoucir, & faites le prendre.

Le tems du petit lait sera de quinze jours, après lesquels on repurgera la malade avec la médecine ordinaire ; deux jours après elle prendra le suc préparé de la maniere qui suit.

SUC.

Prenez une poignée de feuilles de chicorée amere hachée, & demi-poignée de cerfeuil aussi haché ; demi-drachme de rhubarbe en poudre ; une drachme de saffran de mars aperitif bien pulverisé ; vingt cloportes lavés en vie dans le vin blanc, ensuite écrasés ; mettez-le tout dans un plat de terre ; remuez un peu afin que les drogues se mêlent bien ; couvrez avec un autre plat, & laissez mitonner ce mélange pendant la nuit ; mettez le lendemain la matiere sur un petit feu, remuez de tems en tems, & lorsque les herbes rendront bien leur suc, renversez la matiere dans une serviette, & exprimez.

Il faut partager ce suc en deux doses ; en faire prendre une le matin, & donner l'autre quatre heures après le dîner. L'usage de ce suc sera de douze jours, après lesquels on repurgera la malade avec sa médecine ordinaire, & deux jours après elle prendra les bouillons d'écrevisse ordonnés ci-dessus sans tartre chalibé, & sans cloportes, pendant six jours, après lesquels, s'étant repurgé,

elle prendra le matin une prise de l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon & d'aunée, de chacune une demi-once ; extrait de rhubarbe six drachmes ; extrait de baies de genievre deux drachmes ; faites avec le syrop d'absynthe une opiate qui sera prise à la dose d'une drachme & demie.

Il faut prendre un bouillon de poulet à la chicorée par dessus cette opiate, & la continuer pendant neuf jours, après lesquels la malade se repurgera ; & comme on a tout lieu d'esperer que ces remedes auront dissipé les enflures, & que l'estomac de la malade sera en meilleur état, on croit aussi qu'elle pourra soutenir le lait d'ânesse, qu'il faudra lui faire prendre tout de suite jusqu'aux grandes chaleurs de l'été, la purgeant de tems en tems avec sa médecine ordinaire.

On ne prescrit pas le régime de vie parce qu'on est persuadé que le Médecin ordinaire lui en fait garder un convenable.

Délibéré à Montpellier ce 13. mars 1732. *Signé*, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION LXXIII.

Sur une Mélancholie.

On ne peut pas douter que l'étude forcée de Monsieur, les grandes contentions d'esprit, & l'application qu'il a eu à remplir les devoirs de son ministere, ne soit la véritable cause de la mélancholie dans laquelle il est plongé, & de tous les accidens qui l'accompagnent. Les humeurs ont perdu leurs parties douces & balsamiques, & les solides, sur-tout le cerveau & les nerfs, ont été desséchés peu à peu, & ont acquis une tension contre nature, un véritable éréthisme.

Il est inutile de déduire de cette cause tous les accidens rapportés dans le mémoire, ils en coulent si naturellement qu'à la moindre attention qu'on y fasse, il est facile de les connoître.

Cette maladie n'est nullement dangereuse à présent, & la poitrine qui paroît la partie la plus attaquée par la toux, & par la chaleur que le malade y sent, chaleur qui paroît si grande que le ma-

lade sent son haleine brûlante, n'est pourtant point endommagée, puisque le malade est sans fievre, & qu'il n'a pas maigri. On doit pourtant en craindre les suites, parce que la constitution des humeurs seche & acrimonieuse, & la tension des solides peuvent augmenter, & causer de plus grands désordres, qu'il faut prévenir en se servant des remedes humectans, & adoucissans.

Pour cet effet on est d'avis de faire saigner le malade du pied. Deux jours après on réiterera la saignée, & le lendemain on le purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées deux drachmes; tartre soluble une drachme; graine de lin, & fleurs de mauve, de chacunes une pincée; faites bouillir légérement dans une décoction de tamarins; dissolvez dans douze onces de colature exprimée deux onces de manne de Calabre; faites une potion pour deux prises.

On donnera ces deux prises à deux heures de distance l'une de l'autre, &

un bouillon de poulet une heure après la derniere.

Deux jours après le malade prendra le matin le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet plumé & vuidé, farci avec une demi-once des quatre semences froides majeures concassées. Faites le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour une prise de bouillon ; ajoutez trois écrevisses de riviere, si elles sont grosses, & quatre si elles sont petites, lavées & écrasées ; laissez bouillir doucement pendant une heure ; ajoutez une poignée de cresson de fontaine, laissez bouillir un moment ; passez le bouillon à travers une serviette, & exprimez.

Le tems de ces bouillons sera de dix jours, après lesquels on repurgera le malade comme ci-dessus, & le lendemain on lui donnera un grand verre de lait d'ânesse fraîchement trait. Quelque tems après, si son estomac soutient le lait, il en prendra une prise en se couchant, &, si son estomac soutient bien le lait, il soupera sur les cinq heures

avec une ſoupe de lait de vache, & enfin quelques jours après il dînera avec une ſoupe au lait, & quelquefois il avalera après la ſoupe un ou deux œufs mollets; dès qu'il prendra le lait trois fois le jour, on ne lui donnera plus de viande à dîner.

Il continuera la diete blanche juſques aux grandes chaleurs, & ſe purgera avec la médecine ci-deſſus.

Lorſqu'il quittera le lait pendant l'été il prendra dix bains domeſtiques, prenant un bouillon de poulet en ſortant du bain. Quelques jours après les bains il boira les eaux de la Marquiſe de Vals, pendant neuf jours de ſuite. Il en prendra une bouteille chaque jour, en cinq ou ſix repriſes, laiſſant un quart d'heure, ou un peu plus, d'une priſe à l'autre. Il les boira dégourdies au bain-marie, pour qu'elles ſe mêlent mieux avec le ſang, &c., ſi les eaux de Vals le vuident trop, on les affoiblira en mêlant le tiers, ou le quart d'eau de fontaine. On diſſoudra trois onces de manne dans la priſe du premier jour, & autant dans le dernier du neuviéme.

Quelques jours après les eaux de Vals le malade reprendra le bain domeſtique,

& le bouillon de poulet pendant dix jours ; ensuite les eaux de Vals avec les précautions ci-dessus.

Si malgré ces remedes la chaleur incommode le malade, on le fera saigner du pied, ou du bras. Dès que nous serons en automne, on réiterera la saignée du pied, ensuite la purgation ordonnée ci-dessus, après laquelle on lui fera prendre les bouillons d'écrevisses ordonnés ci-dessus, & ayant été repurgé on le mettra au lait de vache écrêmé. Il en prendra le matin une grande écuellée. Quelques jours après il en prendra le soir autant en se couchant ; n'ayant mangé qu'une soupe à la viande quatre heures avant le lait ; & enfin dès qu'on connoîtra que son estomac soutient bien le lait, on le lui donnera pour toute nourriture, c'est-à-dire quatre fois le jour, ou écrêmé, ou en soupe. Pendant l'usage du lait le malade se mettra à l'eau. On est même d'avis qu'il s'y mette dès à présent, le vin étant très-contraire à son état.

On ne pourra gueres se passer du narcotique, & nous sommes d'avis de lui donner les gouttes tranquilles, ou anodynes, commençant par quinze ou vingt

& augmentant la dose selon la nécessité. On les lui donnera pendant le cours des remedes, excepté pendant le tems des eaux. Il est absolument nécessaire que le malade abandonne la chaire, l'étude, le confessional, & toute application d'esprit qui entretiendra son mal ou l'augmentera. Il faut encore qu'il fréquente les compagnies, & sur-tout qu'il aille souvent à la promenade, qu'il évite la tristesse, & la trop grande réfléxion sur lui-même; mais aussi on ne peut l'en délivrer, s'il ne met son esprit dans une situation tranquille, en faisant usage de sa raison, & bannissant toutes idées fâcheuses & chagrinantes.

Délibéré à Montpellier, ce 14. avril 1732., *Signé*, LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION LXIV.

Sur des Nausées & vomissement.

LEs nausées & le vomissement sont l'effet de la sensibilité, & du rétrécissement de l'estomac, occasionnés par

la tumeur qui paroît à la région épigaſtrique, & qui s'étend dans l'hypocondre gauche. Il n'eſt pas aiſé de déterminer qu'elle eſt la partie affectée, mais les douleurs que la malade y ſent dès qu'on touche cette partie font ſoupçonner que les muſcles droits, & peut-être les tranſverſes ſont affectés. Il y a même apparence que la rate & le foie ne ſont pas exempts d'embarras & que le ventricule preſſé de tous côtés ne peut ſe dilater pour recevoir les alimens. D'ailleurs la quantité du ſang qui y eſt déterminé doit le rendre extrêmement ſenſible.

On a tout lieu de ſoupçonner des embarras dans les glandes du méſentere, & encore plus quelque ſuppuration dans la région épigaſtrique; ce qui fait qu'on ne peut porter qu'un prognoſtic fâcheux de cette maladie; & qu'il ne paroît pas aiſé de concilier les remedes qui peuvent déboucher les parties obſtruées, & adoucir la maſſe des humeurs qui paroît être acrimonieuſe. On tachera pourtant de remplir ces deux indications par les remedes ſuivans.

On eſt d'avis de faire une petite ſaignée du bras à la malade. Le lendemain

on la purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux drachmes ; tartre ſoluble & graine de lin, de chacun une drachme ; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité de décoction de tamarins ; diſſolvez dans douze onces de colature faite avec expreſſion deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour deux doſes, dans la premiere deſquelles vous délaïerez dix grains d'ipecacuanha en poudre.

On donnera ces deux verres en laiſſant un intervalle de deux heures de l'un à l'autre, & quelque tems après le ſecond verre on fera prendre un bouillon de poulet. Deux jours après cette médecine la malade prendra le matin à jeun la poudre qui ſuit.

POUDRE.

Prenez ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai, douze grains ; rhubarbe & cloportes en poudre, de chacun quinze grains ; faites une poudre pour une priſe.

On donnera par dessus cette poudre un bouillon de poulet, dans lequel on fera bouillir pendant une heure trois écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, & sur la fin on y fera bouillir un moment une poignée de feuilles de chicorée sauvage.

Le tems de cette poudre & du bouillon sera de neuf jours, après lesquels on repurgera la malade avec la médecine qui est ci-dessus, dont on retranchera l'ipecacuanha. Deux jours après la malade prendra le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez une livre de maigre de veau coupée par tranches; de rhubarbe en poudre demi-drachme; de cloportes vingt grains; de tartre martial soluble un scrupule; de feuilles de chicorée sauvage hachées menu une poignée; de cerfeuil aussi haché deux pincées; faites une couche dans un pot de terre vernissé avec les herbes; mettez ensuite une couche de tranches de veau saupoudrées par dessus, ensuite une couche d'herbes, & par dessus la tranche de veau saupoudrée; continuez de même jusqu'à ce

que vous ayez employé le tout ; observant que la premiere, & derniere couche soit faite avec les herbes. Ajoutez trois ou quatre cuillerées d'eau de fontaine ; bouchez le pot avec un parchemin mouillé & son couvercle ; faites bouillir pendant cinq heures au bain-marie, passez ensuite à travers une serviette, & exprimez fortement.

Le tems de ces bouillons étant fini on repurgera le malade. Ensuite on lui fera prendre pendant quinze jours consécutifs un verre de petit lait tiré du lait de vache clarifié avec le blanc d'un œuf, dans lequel on éteindra un fer rougi au feu, & on y ajoutera une cuillerée de sucre avec deux cuillerées de suc de menthe de jardin bien dépuré.

Après le tems du petit lait on repurgera la malade, & on observera duquel de ces deux remedes elle s'est mieux trouvée, afin de le lui faire reprendre. On observera encore si les tumeurs œdémateuses n'ont pas fait de grands progrès, & si on n'a rien à craindre pour l'hydropisie. Si la malade maigrit de plus en plus, & que la petite fievre qu'elle a pendant la nuit s'étende même durant le jour, comme alors on

aura tout lieu de craindre une ſuppuration des parties affectées, il faudra faire prendre le lait d'âneſſe fraîchement trait à la malade; &, ſi ſon eſtomac n'en peut pas ſupporter un verre ordinaire, on le partagera en deux priſes, les lui donnant à deux heures d'intervalle l'une de l'autre. On le lui fera continuer pendant un ou deux mois; &, comme on ne doit pas perdre de vue l'embarras des viſceres, on lui fera prendre dix grains de ſaffran de mars aperitif en ſe mettant à table pour dîner. Dès qu'on connoîtra que ſon eſtomac ſoutient le lait, on lui en donnera un autre verre le ſoir en ſe couchant.

Pendant l'uſage du lait on purgera la malade de tems en tems, c'eſt-à-dire une fois le mois, ou plus ſouvent, ſi ſon Médecin ordinaire le juge à propos. On ne lui parle point de diete parce qu'on eſt perſuadé qu'elle en obſerve une bonne.

Délibéré à Montpellier ce 2. août 1731. *Signé*, LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION LXV.

Sur une insomnie avec maux d'estomac.

LEs maux d'estomac, l'insomnie, & le grand feu que Madame sent dans les reins, la poitrine, & jusqu'à la gorge, sont l'effet de la secheresse, & de l'acrimonie de ses liqueurs, dont le cours n'est pas entierement libre dans les visceres du bas-ventre. Ce vice des liqueurs est pour ainsi dire démontré par la diarrhée qui a précédé, & sur-tout par les fluxions que la malade a tantôt aux ieux; quelquefois au nez, & même à la bouche, dans le tems de ses regles; & si on ajoute à tout cela la maigreur où elle est, on ne pourra point douter de la cause que l'on vient d'assigner.

Il est bien à craindre que ce vice des liqueurs ne produise quelque alteration considerable dans les parties internes, & que le sang, trouvant de la résistance à son cours, n'engorge quelque partie, & ne déchire les vaisseaux où il s'arrêtera; ce qui jetteroit infailliblement la malade dans une maladie de langueur

langueur. On se flatte pourtant de pouvoir prévenir ces suites par l'usage des remedes suivans.

On est d'avis de faire une petite saignée du bras à Madame, & on la préfére à celle du pied à cause du grand feu qu'elle sent dans le bas-ventre, & du retour trop fréquent de ses regles. Le lendemain elle prendra le lavement qui suit.

LAVEMENT.

Prenez orge entier bien nettoyé, & son de froment bien sec, de chacun une poignée; reglisse concassée deux drachmes; graine de lin une pincée; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de riviere; mettez infuser à la fin de la coction une demi-poignée de fleurs de mauve; coulez avec expression, & mettez dans une livre de colature huile d'amandes douces tirée sans feu, trois onces; faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade.

Madame sera purgée le jour suivant avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie, & mirobolans citrins concassés de chacun une drachme; faites infuser pendant la nuit dans une décoction chaude de feuilles de chicorée sauvage; dissolvez dans huit onces de colature après une légere ébullition, une once & demie de manne de Calabre; coulez avec expression, & ajoutez une once de syrop de chicorée composé.

Le lendemain la malade prendra à son lever le demi-bain domestique, où elle restera une petite heure. En sortant du bain elle se remettra au lit, où elle reprendra un bouillon fait avec un jeune poulet farci avec deux drachmes de semence de pavot blanc, & deux cuillerées de ris du levant bien lavé, y faisant bouillir sur la fin demi-poignée de pimprenelle, & autant de feuilles de plantin. Le tems du demi-bain, & du bouillon de poulet sera de dix jours, après lesquels la malade se repurgera avec la médecine ci-dessus. Pendant l'usage de ces remedes on prendra garde que la diarrhée ne revienne pas, & si

le dévoyement revient, on cessera les demi-bains, & les bouillons de poulet, pour passer aux remedes suivans.

Le lendemain du jour de la médecine on fera prendre à Madame le matin au lit un verre de lait d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre, &, si on ne peut pas trouver une ânesse, ou qu'elle aime mieux le lait de vache, on lui en donnera un verre bien écrêmé; & afin que le lait ne s'aigrisse pas dans son estomac, elle prendra le soir en se couchant l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon une drachme; corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere & os de seiche en poudre de chacun un scrupule; faites une opiate pour une dose avec une suffisante quantité de syrop de roses seiches.

Si l'insomnie persiste on pourra ajouter à cette opiate, dix ou douze gouttes de laudanum liquide. Dès qu'on connoîtra que l'estomac de Madame s'accoutume au lait, on retranchera l'opiate, & à sa place on lui fera pren-

dre un autre verre de lait le ſoir en ſe couchant, & pour cet effet elle mangera quatre heures auparavant une ſoupe à la viande, & un morceau de pain. Elle continuera le lait juſqu'aux chaleurs, & on la purgera de tems en tems avec la médecine ci-deſſus.

Si elle s'eſt bien trouvée des demi-bains, elle les reprendra au mois de juillet, comme ci-deſſus, ſe repurgeant avant & après. Enſuite on lui fera boire quelques eaux légéres acidules, comme ſont celles de Meyne; elle en boira depuis ſon lever juſqu'à ſon dîner ſix verrées dégourdies. Entre le dîner & le ſouper elle en prendra quatre autres verrées; elle en uſera à ſes repas pour ſa boiſſon ordinaire, & les continuera de cette maniere pendant un mois, après leſquels Madame ſe repurgera avec ſa médecine ordinaire.

Dès que nous ſerons en automne, & que les chaleurs de l'été ſeront finies on repurgera la malade & deux jours après elle prendra le matin à jeun vingt-cinq grains de tartre martial ſoluble.

On donnera après ce remede à la malade un bouillon fait avec un jeune

poulet, dans lequel on fera bouillir un moment une poignée de feuilles de cresson; on pourra même dissoudre le tartre chalibé avec une cuillerée de ce bouillon. Le tems de ce bouillon sera de neuf jours, après lesquels, ayant repurgé la malade, on la mettra à l'usage du lait de vache écrêmé, &, si son estomac le soutient bien, on la mettra peu à peu au lait pour toute nourriture, qu'elle continuera jusqu'au grand froid, se purgeant de tems en tems. Si elle ne peut pas soutenir le lait pour toute nourriture, elle en prendra le plus qu'elle pourra, parce qu'on est bien persuadé qu'il n'y a qu'un long usage du lait qui puisse parfaitement adoucir ses humeurs. Pendant le cours de ces remedes, on fera toujours attention à l'état du ventre, &, si la diarrhée reparoît, on en suspendra l'usage pendant quelques jours.

Le régime de vie doit être doux & humectant. Madame doit se priver de tous les alimens salés, poivrés ou épicés; elle se nourrira avec des soupes, du bouilli, & du roti. La volaille, & le gibier sont les meilleurs alimens dont elle puisse se nourrir. Elle mangera sur-tout

à des heures reglées ; elle soupera de bonne heure & légérement ; elle évitera les passions de l'ame ; les veilles lui sont aussi très-nuisibles.

Délibéré à Montpellier le 14. mars 1730. *Signé*, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION LXVI.

Sur une douleur à un Genouil.

ON ne nous a pas donné une relation fort précise de l'incommodité de la malade, mais nous jugeons par ce qui nous en a été présenté que la chute qu'elle fit il y a environ vingt-sept ans, & qui lui procura une plaie assez considerable au genouil est la véritable cause de la douleur interne & vive qu'elle ressent de tems à autre dans cette partie. Nous ne doutons pas même que les tendons des muscles flechisseurs de la jambe n'aient fort souffert dans cette occasion, ce qui les empêche de se mouvoir librement, & selon toute leur étendue, & détermine la malade à étendre la jambe, parceque

ces muſcles ſe trouvent pour-lors dans un état d'inaction. Nous pouvons bien d'avance ſauver la malade de toutes les allarmes qu'elle peut avoir ſur ſon indiſpoſition ; elles ne peuvent tirer tout au plus à d'autre conſéquence, qu'à celle de remuer dans la ſuite la jambe avec moins de liberté, mais nous ne ſçaurions lui promettre de remedier en entier à cette douleur ; elle eſt trop ancienne, & le reſſort des vaiſſeaux nous paroît trop affoibli pour qu'on puiſſe ſe flatter de les ramener à leur état naturel. Tout ce que l'on peut eſperer, & c'eſt à quoi nous réduiſons nos principales vues, c'eſt de calmer d'abord autant qu'il eſt poſſible la douleur qu'on reſſent dans cette partie, en relâchant les tendons qui en produiſent les mouvemens, & de remettre par conſéquent cette partie dans un état à ſe mouvoir avec plus d'aiſance.

Pour en venir à bout la malade ſe fera tirer de l'un des bras huit à neuf onces de ſang, & prendra le ſoir le lavement qui ſuit.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraichiſſans & laxatifs une livre ; pulpe de caſſe une once & demie ; miel mercurial une once ; faites un lavement.

Le lendemain elle prendra la potion ſuivante.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux drachmes ; rhubarhe choiſie une drachme ; ſel végétal une demi-drachme ; faités infuſer dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine : diſſolvez dans la liqueur coulée avec expreſſion deux onces de manne de Calabre, & dix grains de jalap en poudre. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

Après ces remedes généraux il faut avoir ſoin de froter la partie malade avec l'huile de laurier, de pieds de mouton, l'huile de brique philoſophiquequement préparée, l'huile de petits chiens ; & ſuppoſé que ces huiles que nous venons de preſcrire ne ſoulageaſ-

ſent pas la malade on tentera une embrocation des eaux de Balaruc, ou de leur boue, recommandant d'éviter les ſituations gênantes, & principalement celle de reſter à genoux.

Délibéré à Montpellier le 20. mai 1731. *Signé*, MARCOT.

CONSULTATION LXVII.

Sur une Perte blanche accompagnée de pluſieurs autres accidens avec ſoupçon de vérole.

L'Opiniâtreté de la maladie de Madame, & ſur-tout l'incertitude où l'on eſt, ſur la cauſe de cette maladie, ont obligé Monſieur ſon époux de venir dans cette ville pour conſulter, & ſçavoir de nous, s'il n'y auroit pas un virus vérolique dans le ſang de ſon épouſe, qui fût la cauſe des incommodités qu'elle a, & qui la fatiguent depuis pluſieurs années. Or, pour mieux découvrir cette cauſe, & réſoudre la queſtion propoſée, nous avons crû devoir examiner; 1°. Les incommodités

de Madame ; 2°. L'état de Monsieur son mari ; 3°. Celui des enfans qui sont nés de ce mariage.

Les principales incommodités de Madame sont des douleurs vagues, & erratiques ; une fluxion catharreuse qui se fait frequemment sur la narine gauche, & qui enflamme la membrane pituitaire par l'âcreté de l'humeur qui en coule ; une concrétion polypeuse dans la même narine ; une perte blanche sale de toutes couleurs, jaunâtre, verdâtre ; des douleurs & des pesanteurs de tête par intervalle ; enfin une maigreur considérable avec dégout ; & une petite fievre qu'on a observée par intervalles. Ces incommodités ont été précédées par des pâles couleurs qu'elle a eues dans sa jeunesse, & qui avoient si fort affoibli son temperament, d'ailleurs fort délicat, qu'elle paroissoit être malade lors de son mariage, de sorte que faisant attention à son tempérament délicat & mélancholique, & aux pâles couleurs qu'elle a eues pendant plusieurs années ; à la nature des accidens mentionnés ci-dessus, on ne peut pas être convaincu qu'il y ait un virus vérolique dans les humeurs de Madame, puisque la conf-

titution seiche & acrimonieuse des humeurs peut seule produire les douleurs vagues, la fluxion catharreuse sur la narine gauche, & les fleurs blanches, qui sont les seuls accidens qui pourroient faire soupçonner l'existence du virus vérolique. Mais d'ailleurs Madame ne sçauroit avoir la vérole, si elle ne lui a été donnée par Monsieur son époux.

C'est à présent l'état de Monsieur qu'il faut examiner. Or Monsieur a eu des maladies de galanterie, il a même emploïé les frictions, & a joui dans la suite d'une santé parfaite, jusqu'à ce qu'aïant beaucoup fatigué dans un voïage qu'il fit à Paris, & passant par la Champagne pour s'en retourner, il y but beaucoup de vin, ce qui fit paroître une dartre considérable qui s'étendit depuis les joues jusqu'aux clavicules, & qui suppura en plusieurs endroits. Cette dartre, qui céda aux remedes rafraichissans, reparoît encore quelquefois, mais moins considérable, lorsque le malade fatigue, & sur-tout lorsqu'il boit du vin de Champagne, tout autre vin ne faisant pas le même effet. Il est aussi sujet aux douleurs des dents,

à des tuméfactions, ou gonflemens des testicules; & enfin il sent quelquefois comme des fusées de liqueur chaude qui coule dans le bras. Or de tous ces accidents on ne peut pas conclurre positivement que le malade ait son sang infecté par le virus. 1°. Parce qu'il a déja passé par les frictions d'une maniere méthodique, & telle qu'on peut la souhaiter. 2°. Parce que si les dartres qu'il a eu depuis venoient de cette cause, elles n'auroient pas cedé aux seuls remedes rafraichissans, & ne reparoîtroient pas par la boisson du vin de Champagne; les dartres étant un des symptômes de la vérole le plus difficile à guérir, qui résiste très-souvent aux frictions mercurielles, & qui ne disparoissent en un endroit que pour attaquer une autre partie. 3°. Parce que si Monsieur avoit donné du mal à Madame son épouse, la perte blanche seroit une véritable gonorrhée; & par conséquent le mari & la femme se seroient communiqués le virus dans l'acte vénérien; ce qui auroit rendu la vérole si considérable qu'elle se découvriroit par des signes univoques, & tels qu'on ne pourroit pas la méconnoître.

Enfin les fluxions qu'ont quelques-uns de leurs enfans sur la levre, ni les tumeurs froides dont quelques-unes sont en suppuration, qu'on remarque dans un des enfans, ne nous paroissent pas des raisons assez fortes pour condamner les deux malades, & assurer qu'ils ont la vérole, puisque leur mere a été toujours valétudinaire; que les pâles couleurs aïant gâté son sang, elle a fourni un lait assez mauvais à ses enfans pendant ses grossesses; & qu'enfin la nourrice de celui qui a les tumeurs froides lui a fait manger des legumes, & d'autres alimens fort mauvais, dans le tems qu'il tetoit, qui ont pour ainsi dire ruiné le temperament déja mauvais, & augmenté la mauvaise constitution des humeurs qu'il avoit dans le ventre même de sa mere; de maniere qu'aïant bien considéré toutes ces raisons, & examiné les incommodités de Monsieur & de Madame, on n'a pas trouvé assez de fondement pour établir le virus vérolique. Ainsi on a été d'avis que les incommodités de Madame, venant d'une constitution du sang seiche & acrimonieuse, il falloit s'attacher à bien humecter, & adoucir ses humeurs; &

pour cet effet on est d'avis de mettre le plûtôt qu'on pourra la malade à la diete blanche. En conséquence si elle n'a pas été purgée depuis quelque tems, on la purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez pulpe de casse récemment extraite une once ; faites bouillir légérement dans huit onces de petit lait ; dissolvez-y deux onces de manne ; faites une potion.

Si la malade a un fort grand dégout pour la médecine, elle pourra se purger avec la médecine clarifiée avec laquelle elle s'est déja purgée, observant pourtant que cette médecine ne soit composée qu'avec des purgatifs très-doux & benins.

Le lendemain du jour de cette médecine elle avalera le matin au lit une écuellée de lait de vache fraichement trait, & écrêmé, y mêlant une tasse d'infusion légére des feuilles de citronelle ou mélisse. A dîner elle prendra une soupe à la viande, & pourra manger un peu de roti ; si elle veut à six heures du soir elle mangera un potage à la viande, &

à dix heures en se couchant elle avalera une autre écuellée de lait de vache écrêmé, & preparé comme celui du matin. Elle continuera de prendre le lait matin & soir pendant sept à huit jours; &, si on connoît que son estomac le soutient, on lui donnera à six heures du soir une soupe au lait à la place de celle de viande, & on retranchera le peu de viande que Madame mangeoit à dîner. On lui donnera seulement un morceau de pain après la soupe; & quelquefois un œuf frais. Quelques jours après on retranchera la soupe à la viande du dîner, & on donnera à Madame une autre soupe au lait. Il faut qu'elle prenne dans le jour environ deux pots de lait. Mais si son estomac ne peut pas soutenir le lait pour toute nourriture on lui en donnera trois fois le jour, & on la fera dîner avec une soupe à la viande, quelques œufs mollets, ou quelques écrevisses. Madame continuera la diete blanche pendant tout le printems; elle ne la quittera qu'aux chaleurs de l'été; on la purgera lorsqu'on le jugera nécessaire, mais pourtant le plus rarement qu'il se pourra.

Pendant les chaleurs de l'été Madame

prendra les bains domeſtiques pendan dix à douze jours ; enſuite elle ſe purgera avec ſa médecine ordinaire. Elle prendra pendant quinze jours les eaux de Meyne. Après l'uſage des eaux elle ſe repurgera, & quelque tems après elle prendra les bains domeſtiques, & enſuite les eaux de Meyne, de maniere qu'elle paſſera tout l'été dans une alternative des bains domeſtiques & des eaux de Meyne. Nous croïons même que Madame feroit bien d'aller paſſer à Meyne les mois de juillet & d'août, pour y faire ſes remedes plus commodément, & reſpirer un air moins ſec que celui d'Arles.

En automne on remettra Madame à la diete blanche qu'elle continuera juſqu'à ce que le froid ſoit venu, avec les mêmes précautions qu'on a marquées ci-deſſus.

Nous ne preſcrivons pas le régime de vie, étant bien perſuadés que ſon Médecin ordinaire lui en preſcrit un convenable ; mais nous ne pouvons faire à Madame, qu'étant fort triſte, & mélancholique, elle a beſoin de ſe diſſiper, & de voir du monde, & de ne pas ſe livrer aux idées triſtes & fâcheuſes qu'el-

le peut avoir sur sa maladie. Il nous a paru par le récit qu'on nous en a fait qu'elle est fort allarmée, & nous ne doutons pas que cet état fâcheux de son esprit ne s'oppose au succès des remedes, & n'entretienne les incommodités qu'elle a ; & ainsi il faut qu'elle se tranquillise, & qu'elle se dissipe par la fréquentation des personnes propres à la réjouir.

Pour ce qui est de l'état de Monsieur son mari, comme les douleurs marquent l'acrimonie de la lymphe, on seroit d'avis que, dès que la saison sera propre pour les remedes, il se fasse saigner du bras, ensuite purger avec sa médecine ordinaire ; qu'il prenne un bouillon fait avec un jeune poulet, quatre écrevisses de riviere, & une poignée de cresson pendant douze jours, & que s'étant repurgé qu'il prenne le lait d'ânesse, se purgeant au milieu & à la fin.

Pendant l'été il prendra les bains domestiques avec l'eau du Rhône pendant dix jours, ensuite les eaux de la marquise deVals pendant neuf jours, se purgeant avant & après. Au mois d'août il reprendra les bains, & en automne le lait d'ânesse, s'il en a besoin, gardant

un bon régime, évitant les excès, les alimens salés, & généralement tout ce qui peut entretenir la saleure du sang.

Délibéré à Montpellier le 16. fevrier 1732. *Signé*, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION LXVIII.

Sur une Affection Hypochondriaque.

LES differens accidens qui saisissent de tems à autre le malade, leur source, & leur durée, portent avec eux un véritable caractere de vapeurs, & nous les font regarder comme une véritable affection hypochondriaque, qui prend differentes formes. Nous croïons encore, quoiqu'il y ait des embarras considérables qui entretiennent ce mal, l'imagination frappée, & que la fraïeur en a été la premiere cause; &, malgré les assurances qu'on nous donne qu'on n'est allarmé ni des accidens, ni de leur suite, nous sommes toujours dans une juste défiance des craintes qui en sont inséparables, & nous ne sçaurions douter que lors de cette chûte, & de ce

chagrin, les fibres du cerveau, & tous le nerfs n'aient été si violement secoués que leur propre mouvement, & celui de la liqueur qu'ils contiennent n'en ait extrêmement dérangé, & n'ait produit peu à peu dans ces mêmes tuïaux un vice capable de déranger la circulation & le cours naturel des liqueurs dans toutes les parties. Nous sommes persuadés aussi que ce vice a pris de jour à autre des nouvelles forces par les digestions mal travaillées, & par un chyle épais, & dénué de particules fines, qui a soutenu & augmenté la mauvaise constitution du sang.

On ne sçauroit flatter le malade d'une prompte guérison, ne pouvant remedier qu'à la longue, & à un dérangement du genre nerveux, & à l'épaississement des liqueurs, dispositions qui doivent être générales, & qui ne sont que trop marquées par les accidens ci-dessus décrits; mais il peut être assuré d'avance que son indisposition ne le conduira à aucun mauvais évenement, sur-tout si la tranquillité de son esprit agit de concert avec les remedes, & travaille d'intelligence avec eux; car, malgré les fortes assurances qu'on nous

donne de ne pas être allarmé des accidens ni de leur ſuite, nous ſommes toujours dans une juſte défiance ſur les craintes qui en ſont inſéparables. Ainſi le malade fera tous ſes efforts pour ſe délivrer de toutes les fâcheuſes préventions qu'il auroit pû prendre pour ſon mal, & commencera d'abord, ſuppoſé qu'il n'ait pas été purgé depuis quelques jours, par prendre la potion ſuivante, aïant ſoin d'avaler le ſoir avant de ſe coucher quinze grains de mercure doux, pour prévenir les violentes tranchées dont il eſt tourmenté quand il prend le moindre purgatif.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux drachmes; ſel végétal une drachme; ſommités d'abſynthe & de petite centaurée, de chacunes une pincée; faites bouillir doucement dans une décoction de polypode de chêne; diſſolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre, & deux gros d'électuaire diacarthami. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

Le ſurlendemain de la purgation il prendra les bouillons ſuivans.

BOUILLONS.

Prenez racines de chicorée ſauvage & d'aſperges, de chacune une once; racines d'énula campana, & d'ache ſauvage, de chacune une demi-once; faites-les bouillir pendant une heure dans un bouillon de veau. Ajoutez ſur la fin de la coction feuilles d'aigremoine, de capillaires, & de ſcolopendre en tout une poignée; coulez avec expreſſion après une légere ébullition.

Ces bouillons étant finis, le malade ſe repoſera une ſemaine, pendant laquelle pourtant il prendra trois fois en ſe mettant au lit deux drachmes de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conſerves d'abſynthe & de kynorrhodon, de chacune une demi-once; corail rouge préparé, ïeux d'écreviſſes de riviere, auſſi préparés, de chacun deux drachmes; corne de cerf brulée, une drachme; antimoine diaphorétique deux ſcrupules. Faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynth

une opiate dont la doſe ſera d'une ou deux drachmes.

Si les chaleurs commencent à être un peu conſidérables, on pourroit prendre les eaux de Vals, & après leur uſage ſe mettre à celui de l'opiate d'acier qui ſuit.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai une demi-once ; ſenné & rhubarbe en poudre, de chacun deux drachmes ; extrait de geniévre & antimoine diaphorétique, de chacun une drachme & demie ; corail rouge préparé deux drachmes ; ſel d'abſynthe, mercure doux, & jalap, de chacun une drachme ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé une opiate qui ſera priſe pendant huit jours, buvant par deſſus un bouillon à la chicorée ſauvage.

On ménagera l'uſage de cette opiate, par rapport aux chaleurs de la ſaiſon, & à l'agitation qu'elle pourroit cauſer au malade, en ne la donnant dans ces circonſtances que de deux jours l'un, & diminuant même la doſe des purgatifs.

On essayera ensuite une écuellée de lait écrêmé & coupé avec parties égales d'eau de chiendent, ou de trois onces de suc de cresson, qu'on continuera pendant vingt, ou vingt-cinq jours, se purgeant avant & apres avec la potion purgative ci-devant marquée, & retranchant l'électuaire de diacarthami qu'on y a mis. On aura soin aussi de n'observer aucun des jours d'abstinence ordonnés par l'Eglise, & d'éviter toutes les fritures, alimens salés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier le 11. fevrier 1731. *Signé*, MARCOT.

CONSULTATION LXIX.

Sur une Paralysie de l'Œsophage.

La grande difficulté d'avaler les solides, comme le pain & la viande, dont le malade, pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est attaqué depuis un mois & plus; en sorte qu'il sent les morceaux, quoique très-

petits, s'arrêter au gosier vers les milieu de la poitrine, ou à l'estomac, où étant parvenus ils lui causent une si grande irritation qu'il ne sçauroit les garder, & qu'il est forcé de les rejetter sur le champ, tandis que les liquides descendent, & passent avec plus de facilité, de façon qu'il ne peut se nourrir que de soupe ou pour mieux dire du bouillon, dans lequel on fait tremper du pain roti & pilé, ou réduit en poudre, ou de la crême de ris bien délaïée, d'œufs mollets, & de biscuits, qui ne peuvent aussi être avalés sans être trempés, ou qu'à la faveur de la boisson, se sentant au surplus bon appétit, nulle fievre, ni aucune autre incommodité, excepté que les forces paroissent diminuer tous les jours; cette difficulté, dis-je, d'avaler les solides ne dépend, autant que j'en puis juger, que d'une espece de paralysie de l'œsophage, c'est-à-dire du défaut du mouvement successif des fibres de la tunique charnue de ce conduit, qui porte, ou par lequel passent & descendent, les alimens du fonds du gosier jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac; ensorte que les fibres musculaires de ce canal étant dans le relâchement, &

ne pouvant se mettre en contraction pour pousser, & faire avancer les alimens solides, lesquels par cette raison doivent nécessairement s'arrêter dans differens endroits du même conduit, tandis que les liquides entraînés par le seul mouvement de fluidité, & par la pente ou situation perpendiculaire, passent & descendent sans beaucoup de peine jusqu'à ce qu'ils soient pour ainsi dire tombés dans la cavité du ventricule.

Lorsque les alimens solides sont parvenus à l'extrêmité de l'œsophage, & qu'ils sont obligés par le défaut de contraction de la membrane charnue de ce conduit de s'arrêter à l'endroit de l'orifice supérieur de l'estomac, qui est d'une très-grande sensibilité, & ne participe en aucune façon de la paralysie, comme il est aisé d'en juger par le grand appetit du malade, les alimens solides, dis-je, étant arrêtés, & s'appliquant aux parois sensibles de l'orifice qui est dans son état naturel, ne peuvent que l'irriter fortement, & l'obliger de se mettre dans une violente contraction qui repousse les alimens, & fait que le malade ne sçauroit les garder un seul

inſtant ſans ſouffrir de vives douleurs, dont il n'eſt dégagé que lorſqu'il les a totalement rejettés. Sur ces principes, qui me paroiſſent aſſez bien fondés, il eſt évident que nous ne ſçaurions remedier à cette indiſpoſition qu'en rétabliſſant le reſſort du conduit relâché, par des ſecours propres à ranimer le ſang & les eſprits, & à fortifier les nerfs, en un mot par des remedes antiparalytiques. Il eſt vrai qu'aïant été ſujet avant cette derniere indiſpoſition à une eſpece de crachement de ſang par intervalles, enſorte que depuis l'année 1715 juſques au mois d'avril paſſé il en a été attaqué cinq à ſix fois, dans cette ſituation, dis je, il eſt à craindre que les antiparalytiques, qui doivent mettre le ſang en mouvement, & qui l'animent auſſi-bien que les ſolides, ne renouvellent le crachement de ſang; mais outre que cette eſpece d'expéctoration, ou d'évacuation de ſang contre nature, a paru être du genre des critiques, je veux dire ſalutaire, ou plus propre à décharger les vaiſſeaux du malade d'une trop grande abondance de cette liqueur, à prévenir par conſéquent des inflammations, & à le ſoulager, qu'à

lui causer aucun préjudice, puisqu'elle n'a eu aucune mauvaise suite, qu'elle s'est arrêtée d'elle-même lorsque les vaisseaux ont été suffisamment desemplis par les seules forces de la nature, & que le malade attaqué de ce crachement ne s'est jamais mieux trouvé, & n'a gueres été en meilleur état, que lorsqu'il a suivi le dernier conseil d'un Médecin de Lyon, sçavoir de n'y faire aucun remede; outre cette considération, qui me paroît essentielle, je crois que nous devons remarquer aussi qu'il y a tout lieu de présumer que le défaut du retour de cette évacuation ou du crachement de sang qui a occasionné la paralysie de l'œsophage, la portion superflue du sang qui se déchargeoit par cette premiere route s'étant selon toutes les apparences jettée, & s'arrêtant à l'extrêmité des tuïaux capillaires qui se distribuent aux nerfs de l'œsophage, de maniere que ces nerfs étant comprimés, la tunique charnue de ce conduit doit tomber dans le relâchement, & que le malade n'en seroit que plus heureux, si le sang reprenoit, pour ainsi dire, ses premiers errements, & la cause de la pression des nerfs étant par

conséquent écartée la paralysie dispa- roîtroit. Nous ajouterons enfin qu'indépendament de ces considérations, c'est ici, si je ne me trompe, le cas de suivre la maxime *succurrendum urgentiori*, qu'il faut toujours obvier à ce qui presse le plus, & on ne sçauroit disconvenir qu'il ne soit plus important de remedier à la paralysie du conduit des alimens, & d'en prévenir les suites, que de s'attacher à garantir d'un crachement de sang, dont les effets, s'il en faut juger par le passé, seroient plus salutaires que dangereux.

Venons présentement aux remedes qui peuvent convenir, & qui sont reconnus pour très-efficaces, lorsqu'il s'agit de rétablir le ressort des parties paralytiques. L'un des plus approuvés, & dont l'expérience journellement prouve les bons effets, du moins lorsque les paralysies sont récentes, est notre eau thermale de Balaruc; & mon avis est non-seulement de commencer par celui-là, mais même, s'il a quelques succès, comme il y a lieu de l'esperer, de persévérer dans son usage, & d'en réiterer l'épreuve par intervalles, autant que l'air, la saison, & son opération pour-

ront le permettre, faisant précéder une potion purgative, pour en faciliter le passage, & même une saignée médiocre, si l'état des forces & du pouls ne s'y oppose pas, par rapport à la raison déja rapportée, je veux dire à la cause antecedente assignée ci-devant, sçavoir, le retardement du cours du sang dans les tuïaux capillaires des nerfs de l'œsophage, dont il faut par conséquent faciliter la circulation.

Je suis donc d'avis de faire tirer six à sept onces de sang de l'un des bras, & de purger ensuite le malade avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez huit onces de décoction de feuilles de menthe & de mélisse ; faites-y infuser feuilles de senné mondées ; graine d'anis, de chacune une drachme ; rhubarbe choisie, & santal, de chacun une demi-drachme ; dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de syrop de roses solutif ; & ajoutez suc de limons, & eaux de fleurs d'oranges de chacune une cuillerée ; faites une potion qui sera prise le

matin avec les attentions ordinaires.

Après ces remedes généraux, il faut commencer l'épreuve de la boiſſon des eaux de Balaruc, ſuppoſé que les chaleurs ne ſoient pas exceſſives, qu'elles ſoient modérées comme elles le ſont en ce païs, ou l'ont été du moins juſqu'à préſent, pourvû dis-je, qu'elles ne ſe faſſent pas ſentir auſſi vivement qu'elles le ſont ordinairement. Il faudroit boire vers les trois ou quatre heures du matin la doſe entiere de douze ou quinze grands verres pour bien nettoïer les premieres voies, dans une heure ou deux de tems, & une heure après la boiſſon un bouillon altéré par quelques feuilles de menthe, ou de méliſſe; mais les matins ſuivans il faudra ſe contenter de boire la moitié, & moins même, de la doſe accoutumée, c'eſt-à-dire cinq à ſix verres chaudement, laiſſant un quart d'heure de diſtance de l'un à l'autre, pour que les eaux ſéjournent plus long-tems dans l'eſtomac, & qu'elles aient, pour ainſi dire, le loiſir de produire leur effet. En les buvant de cette façon le malade au lieu de trois jours de boiſſon, ſuivant la coutume, pourra les boire conſécutivement pendant

huit ou neuf jours. Supposé qu'elles n'eussent pas bien passé, non-seulement il les rendra purgatives les derniers jours en y faisant dissoudre une prise de sel polychreste, ou une once de sel d'Epsom, mais encore il se purgera un jour ou deux après les avoir finies.

Outre cette méthode commune d'user de ces eaux, je trouverois à propos que le malade s'en servît, & fréquemment, en forme de gargarisme, en avalant de tems en tems quelque petite gorgée en se gargarisant, pour que l'appliquant souvent aux parois de l'œsophage, elles puissent exciter son ressort, & faciliter le débouchement de ses petits tuïaux, en sorte que le gargarisme peut être réitéré cinq à six fois dans le cours de la journée, & renouvellé par intervalles, observant toujours de faire chauffer l'eau au bain-marie de même que pour la boisson.

Après la premiere épreuve de ces eaux, & la derniere purgation, Monsieur prendra pendant douze jours le matin à jeun un bouillon fait avec une livre de gigot de mouton, & la moitié d'une bonne volaille, ajoutant cinq à six écrevisses de riviere lavées & étouf-

fées dans l'eau bouillante, écrasées dans un mortier bien net, & réduites en pâte, qui ne bouillira que trois quarts d'heure avec demi-once de racine d'éringium ; deux drachmes de celle d'énula, & autant de celle de la véritable impératoire ou d'angelique, y ajoutant aussi quelques feuilles de mélisse ou de menthe, & des fleurs de camomille, & de mélilot, de chacune une pincée, qui ne bouilliront qu'un quart d'heure, & le bouillon coulé on y mêlera dix à douze gouttes de l'élixir de propriété de Paracelse pour un bouillon qu'il faut prendre le matin à jeun, ne mangeant, ou ne dînant, que quatre heures après.

Ces bouillons finis le malade se repurgera, & renouvellera ensuite l'épreuve de la boisson des eaux de Balaruc, & de leurs gargarismes dans la même forme que ci-devant. Nous observerons que si maintenant la chaleur étoit trop vive, ou que le premier & le second jour de la boisson animassent trop la masse du sang, on se contentera à présent après la saignée & la purgation de prendre les bouillons que nous venons de prescrire, y mêlant à la place de l'élixir de propriété trois

onces ou environ de ſuc de creſſon d'eau, & après le deuxiéme bouillon on uſera des eaux en la maniere preſcrite.

Mais ſi le premier eſſai de ces eaux n'échauffe pas trop, il eſt encore mieux de les continuer juſqu'au tems marqué, quand même on ſouffriroit un peu de chaleur, pourvû que ce ne ſoit point dans un certain degré ; la principale attention devant être de ne pas attendre que la Paralyſie ſe confirme ; ou qu'elle faſſe des progrès pernicieux.

Si la ſaiſon obligeoit d'en différer l'uſage, & de commencer par les bouillons, il faudroit après la premiere épreuve des eaux reprendre encore douze autres bouillons, paſſer enſuite à la ſeconde épreuve des mêmes eaux, mêlant dans le deuxiéme eſſai des bouillons l'élixir de propriété, & paſſer enſuite à l'uſage de ces deux remedes juſqu'à une troiſiéme épreuve, qui ſuffira ſans doute pour la guériſon. Nous devons auſſi remarquer que quand même la premiere tentative procureroit le rétabliſſement du conduit dans l'état naturel, il ne faudroit pas laiſſer de la

réïterer au commencement de l'Automne, pour prévenir le retour du mal, & pour bien confirmer la guérison. Nous ajouterons en finissant que l'usage de l'infusion de la petite sauge préparée à la maniere du thé nous paroît être très-convenable dans cette occasion, & que le malade fera très-bien d'en boire journellement une tasse ou deux avec un peu de sucre, après avoir pris son potage ou bouillon du midi.

J'approuve aussi dans le même cas l'usage du chocolat, pour l'employer de la même façon, & l'expérience fera voir lequel de deux doit être préféré, bien que le dernier semble être encore plus propre à soutenir, ou à réveiller les forces abbatues.

Enfin on peut substituer utilement, & avec beaucoup de succès, pour remplir la même indication, la gelée faite avec une bonne volaille, le jarret de veau, la corne de cerf, & le suc de citron, en avalant journellement quelques cuillerées avant ou après la soupe.

Le succès de tout ci-dessus nous fera juger si nous serons obligés d'a-

voir recours aux bouillons de vipere, & à la ptisane sudorifique.

Délibéré à Montpellier le 20. juillet
Signé, CHICOYNEAU.

CONSULTATION LXX.

Sur un Scorbut.

LEs ulceres des gencives, du palais, & du gozier, les douleurs des gencives & du bras, la noirceur des dents, dont deux se trouvent gâtées, tous ces symptomes reconnoissent pour cause un sang grossier & acrimonieux, très-chargé de saleure, tel qu'est celui des scorbutiques, en sorte que la maladie dont cette Demoiselle est atteinte est vraiment une affection scorbutique caracterisée par la pourriture & les douleurs des parties de la bouche dont il vient d'être fait mention.

Si l'on considere le temperament bilieux & mélancholique de la malade, si l'on fait attention aux maladies auxquelles elle a été sujette, telles que

sont des inflammations de gozier, des ophthalmies, des furoncles, la passion hystérique, la colique, l'on se confirmera de plus en plus dans le sentiment que le sang de cette Demoiselle est sec, épais, visqueux & salé ; enfin la douleur de la poitrine qui se fait sentir lorsque les incommodités augmentent, marque encore l'acrimonie & l'échauffement du sang.

Cependant la douleur d'estomac, & la colique, auxquelles cette Demoiselle est sujette, marquent aussi que les digestions se font mal chez elle, & il y a lieu de penser qu'elles entretiennent le mauvais état du sang.

Cette maladie attaque principalement la bouche, parce que la salive se trouvant épaisse & salée, elle embourbe ses couloirs en differens endroits, comme dans le tissu des gencives, au palais, au fond du gozier ; elle s'y corrompt par son séjour, & devient de plus en plus acrimonieuse. De-là les gonflemens inflammatoires de ces parties, les douleurs, & les érosions avec exulcération, & la carie des dents, la corruption de leur émail, leur noirceur, &c.

Cette maladie ne ſçauroit qu'être rebelle aux effets des remedes, la cauſe s'étant produite peu à peu, & venant de longue main. Il ne faut donc attendre du ſoulagement ou la guériſon, que d'un long uſage de certains remedes, & d'un régime de vie obſervé exactement, & pendant très-long tems.

Les vues que l'on doit avoir en ce cas, ſont de rectifier les digeſtions, & de les conſerver en bon état, de diviſer doucement le ſang, de l'humecter, & de l'adoucir. L'on profitera de la belle ſaiſon, pour faire ſans perdre de tems, les remedes ſuivans, qui rempliront les indications que nous venons d'énoncer.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne, ſix drachmes; faites-les bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; faites infuſer dans une livre de colature trois drachmes de feuilles de ſenné mondées; trois tranches de citron, une pincée de fleurs de mauve; coulez pour deux doſes, dans la premiere deſquelles on diſſoudra deux onces de manne de Calabre,

& dans la seconde une once de syrop de fleurs de pêcher ; faites une potion qui sera prise le matin avec la précaution ordinaire.

L'on prendra entre ces deux verres un bouillon fait simplement avec un jeune poulet, trois ou quatre écrevisses de riviere, une poignée de cresson d'eau, & deux onces de suc de fumeterre.

Aïant pris ce bouillon neuf matins, l'on se purgera comme ci-devant, pour passer tout de suite à l'usage du petit lait de vache clarifié, dont on prendra une écuellée le matin à jeûn, après y avoir éteint trois ou quatre gros clous rougis au feu, & y avoir ajouté deux onces de suc de cresson d'eau. L'on continuera l'usage de ce petit lait une quinzaine de jours, après lesquels on se purgera avec la médecine marquée; & sans perdre de tems, on passera ensuite à l'usage du lait d'ânesse que l'on continuera jusqu'aux grandes chaleurs. S'il se peut pendant l'usage du lait d'ânesse, on prendra le soir en se couchant l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez cachou brut, ïeux d'écrevisses de riviere, & trochisques de lacque, de chacun trois drachmes ; écorces de citron seiches réduites en poudre subtile deux drachmes ; faites avec le syrop de chicorée une opiate pour prendre le soir avant de se coucher à la dose d'une drachme & demie.

Aïant pris le lait d'ânesse vingt ou trente jours, si le lait a bien passé, il ne sera pas nécessaire de se purger, mais si l'on sent quelque aigreur, ou pesanteur, ou douleur d'estomac, &c. on se purgera avec la médecine ordinaire ; mais s'il y avoit un commencement de cours de ventre, on se purgeroit de cette maniere.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie, une drachme ; faites-la infuser dans une suffisante quantité de décoction de chicorée sauvage ; & dissolvez dans six onces de colature une once & demie de manne de Calabre, & une once de syrop de

chicorée composé ; faites une potion qui sera prise le matin.

Lorsque nous serons arrivés aux grandes chaleurs de l'été, il faudra boire une neuvaine de quelques eaux minerales acidules, de force assez médiocre, observant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne, & tout autant au dernier verre du dernier jour, avec trente grains de rhubarbe en poudre. Quelque Médecin du païs indiquera les eaux convenables.

Après avoir fini les eaux minérales ; il faudra prendre des bains domestiques. On les prendra vers les quatre heures du soir, & l'on avalera en sortant du bain un bouillon de poulet altéré d'une poignée de cresson d'eau ; l'on prendra de cette maniere dix ou douze bains.

L'automne prochain on réitérera les bouillons, le petit lait, le lait d'ânesse, tout comme ils ont été prescrits ce printemps ; & pendant qu'on travaillera à corriger le vice général des fluides par le moyen des remedes internes, on appliquera à la bouche ceux qui suivent.

L'on aura toujours prêtes deux li-

queurs pour en laver la bouche. La premiere sera de la décoction d'orge, avec une once de miel rosat sur une demi-livre de cette décoction. L'autre sera quatre onces de suc de cresson d'eau avec trois drachmes de teinture de gomme lacque mêlées ensemble. On lavera la bouche trois fois le jour avec chacune de ces liqueurs emploïées alternativement, commençant par la premiere.

Si les gencives ulcérées sont molasses, & versent un sang purulent, en ce cas on les touchera avec la teinture de myrrhe, sans préjudice des susdits lavages.

Enfin on observera un bon régime de vie, n'usant d'aucune viande salée, d'aucun ragout, d'aucun fromage, d'aucun légume, d'aucun herbage crud; se nourrissant principalement de bons potages, de bouilli & de rôti, & surtout de jeunes poulets. Dans la saison des raisins bien meurs, on pourra en manger, pourvû que ce ne soit pas pendant l'usage du petit lait ou du lait.

Conseillé à Montpellier le 5. mai 1732. *Signé* FIZES.

CONSULTATION LXXI.

Sur un mal aux yeux.

LE mal aux yeux dont Mademoiselle est tourmentée depuis environ cinq ans, se déclara d'abord par une ophtalmie assez considerable au gauche qui résista à tous les remedes ordinaires, & qui, laissant dans la suite un épanchement de sérosités assez visqueuses, détermina un leger épaississement dans le crystallin. On tenta d'abord pour lors les bouillons d'écrevisses avec le tartre chalybé & les cloportes, qui parurent la soulager un peu; après quoi on la mit à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle continua pendant un mois & davantage. Les chaleurs de l'été étant ensuite survenues, comme on vouloit soutenir l'effet des premiers remedes, & adoucir un peu la masse de ses liqueurs, elle prit les eaux minérales, & même les bains domestiques, qui lui firent passer avec moins d'inquiétudes le reste de l'été & de l'automne, mais l'hyver étant ve-

nu, le mal recommença avec la même violence, & les sérosités se deborderent, non-seulement dans l'œil qui avoit été attaqué le premier, mais se porterent encore à l'autre, qui n'avoit ressenti aucune impression, & y causerent les mêmes troubles & les mêmes desordres qui avoient paru dans la premiere attaque du mal à l'œil gauche. La fluxion qui paroissoit redoubler de tems à autre, & qui l'empêchoit de jouir de la plus foible lumiere, jointe aux rigueurs de la saison, jetterent bientôt la malade dans une tristesse, & dans des inquiétudes telles qu'elle ne se connoissoit pas elle-même. Elle perdit l'appétit & le repos de la nuit; suites assez ordinaires des peines du corps & de l'esprit. Ce fut dans ces fâcheuses circonstances que je commençai à la visiter avec Monsieur Verny.

Nous nous attachames d'abord à calmer le feu qui paroissoit dans l'intérieur & dans le dehors de l'œil; & nous appercevant que les sérosités acqueroient par leur sejour une consistence d'un mauvais caractere, nous emploïames le vin, l'eau-de-vie, ou seule ou mélangée; les eaux de Balaruc ou

celles de Bareges, ſelon que nous pouvions nous flatter d'un plus heureux ſuccès, des unes ou des autres. Nous crûmes même que pour épuiſer la ſource de ces ſéroſités, ou pour les déterminer vers les parties extérieures, un cautere à la nuque lui étoit abſolument néceſſaire. Peut-être auroit-il répondu à nos intentions ſi le Chirurgien avoit pû l'entretenir, mais ſoit que la peau ſe trouvât extrêmement ſeiche, ou qu'il ne l'eût pas bien pratiqué dans l'endroit ordinaire, cette ſource qui fourniſſoit aſſez de ſéroſités manqua ſept à huit jours après, quelque précaution qu'on pût prendre, & ne ſoulagea preſque pas la malade.

Rebutés cependant de ne rien avancer pour ſon ſoulagement, comme la tête eſt extrêmement groſſe, chargée d'ailleurs de beaucoup d'humidités, je lui conſeillai la douche de Balaruc. Mon avis fut d'autant plus aiſément ſuivi que Monſieur Gauteron étoit de mon ſentiment. J'y accompagnai la malade vers la fin d'Octobre. Les premieres douches parurent lui faire beaucoup de bien, ſes ïeux étoient moins chargés ; elle diſtinguoit mieux les objets, mais les

mauvais tems & les grosses pluies s'étant un peu plus avancées dans cette fin d'automne, & nous menaçant des approches de l'hyver, nous ne pûmes point suivre ces premieres lueurs de guérison.

La malade passa ensuite cet hyver comme les autres, ayant toujours de fréquentes fluxions, & ne pouvant soutenir la lumiere; mais l'espérance d'aller au mois de mai aux bains de Balaurc lui sauva une partie de ses inquiétudes. Elle y fut dans le tems marqué; & n'ayant pas reçu dans le commencement le soulagement dont elle s'étoit flattée, & se trouvant dans des grandes inquiétudes, elle prit bientôt le parti de la retraite.

Dans ces fâcheuses circonstances, & voiant le peu de succès des remedes qu'on a employés, nous ne sçaurions mettre notre confiance que dans l'exécution de ceux que nous allons proposer.

On commencera d'abord par faire une saignée de l'un des pieds, & on prendra le lendemain la potion suivante,

PURGATION.

Prenez une once de pulpe de tamarins ; faites la bouillir dans une suffisante quantité d'eau commune ; puis vous y ferez infuser deux drachmes de feuilles de senné mondées ; sommités d'absinthe & de petite centaurée, de chacunes une pincée ; coulez & dissolvez dans la liqueur deux onces de manne de Calabre, & une demi-drachme de rhubarbe en poudre ; faites une potion.

Le lendemain de la purgation, ou deux jours après, la malade recommencera les bouillons de vipere ; ou, si son sang se trouvoit trop animé ou trop disposé à la fougue, ceux de serpents du pays, qu'on partagera en petits morceaux, qu'on fera bouillir pendant une heure & demie, ajoutant sur la fin de la coction une poignée de chicorée sauvage, de cresson d'eau & de bourrache.

On continuera ces bouillons pendant quinze à vingt jours, après lesquels, s'étant répurgée avec la potion ci-dessus marquée, la malade prendra

l'élixir blanc, ou les gouttes du Général la Motte, en commençant par huit gouttes dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges qu'elle continuera pendant dix jours. Ensuite elle se reposera quatre ou cinq jours, & recommencera d'en prendre jusqu'à dix gouttes dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges comme ci-dessus ; & après s'être reposée pendant huit jours, elle poursuivra les gouttes jusqu'à la fin de la bouteille en augmentant la doze jusqu'à douze gouttes, observant pour-lors d'y mettre trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges. Nous nous promettons un grand succès de ce remede, qui a fait des miracles à Paris, & dont la base est le cinnabre d'Hongrie, qui est par l'opération extrêmement divisé, & en état de pénétrer jusques dans les plus petits vaisseaux lymphatiques.

Délibéré à Montpellier le 4. mai 1732. *Signé* VERNY, SIDOBRE, GAUTERON, FOURNIER.

Fin du second Tome.